Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »



Alexandre Dumas

LE COMTE DE MORET

Tome I

(1865)

Table des matières

PREMIER VOLUME

CHAPITRE 1er

L'HÔTELLERIE DE LA *BARBE PEINTE*.

Le voyageur qui, pour ses affaires ou pour son plaisir, venait, vers la fin de l'an de grâce 1628, passer quelques jours dans la capitale du Royaume des Lys, comme on disait poétiquement à cette époque, pouvait avec certitude s'arrêter, recommandé ou non, à l'hôtellerie le la *Barbe Peinte*, située rue de l'*Homme armé* ; il était, sûr d'y trouver, chez maître Soleil, bon visage, bonne table et bon gîte.

Il n'y avait point à s'y tromper d'ailleurs ; à part un ignoble cabaret qui faisait le coin de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et qui, remontant au plus obscur moyen-âge, avait, par son enseigne, représentant un homme armé, donné son nom à cette ruelle, qui ne compte encore aujourd'hui que cinq numéros impairs et quatre numéros pairs, l'hôtellerie dans laquelle nous allons introduire nos lecteurs tenait une place trop importante, et attirait les chalands par une trop majestueuse inscription pour qu'un voyageur, quel qu'il fût, eût l'idée d'aller plus loin, une fois qu'il était arrivé en face d'elle.

En effet, outre le carré de fer-blanc, orné de découpures à jour, qui grinçait au moindre vent, au bout d'une tringle terminée par un croissant doré, carré, de fer-blanc qui représentait le Grand-Turc, orné d'une barbe du ponceau le plus éclatant, ce qui justifiait ce nom étrange de l'*hôtellerie de la Barbe peinte*, on pouvait, sur la façade de la maison et au-dessus de la porte d'entrée, lire le rébus suivant :



Ce qui signifiait, en adjoignant l'enseigne à l'inscription, et en ne faisant qu'un des deux :

À LA BARBE PEINTE

SOLEIL

LOGE À PIED ET À CHEVAL.

L'enseigne de la *Barbe peinte* pouvait rivaliser d'ancienneté avec celle de l'*Homme armé,* mais nous devons avouer en notre qualité de romancier, qui nous impose, à l'endroit de la vérité, des devoirs auxquels ne s'astreignent pas toujours les historiens, que l'inscription était toute moderne.

Il y avait deux ans à peine que l'ancien aubergiste, avantageusement connu sous les noms et prénoms de : Claude-Cyprien Mélangeois, – avait, pour la somme de mille pistoles, cédé son établissement à maître Blaise-Guillaume Soleil, son nouveau propriétaire ; or, ce nouveau propriétaire, sans respect pour les droits séculaires des hirondelles, qui faisaient leurs nids à l'extérieur, et des araignées qui tissaient leurs toiles à l'intérieur, avait, à peine l'acte de vente passé, appelé les peintres et les tapissiers, fait gratter la façade, fait meubler les chambres de son hôtellerie et fait tracer enfin, aux regards éblouis de ses voisins, qui se demandaient où maître Soleil pouvait prendre tout l'argent qu'il dépensait, le pompeux rébus que

nous avons eu l'honneur d'expliquer plus haut à nos lecteurs, non point, Dieu nous en garde, par doute de leur intelligence, mais par le désir, tout égoïste, de ne pas les voir, pour faire une recherche dont nous pouvions leur épargner la peine, s'arrêter inutilement au commencement de notre récit.

Les vieilles femmes de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et de la rue des Blancs-Manteaux avaient d'abord, en vertu des qualités sibyllines qu'elles devaient à leur âge avancé, prédit, eu hochant la tête de droite à gauche, que tous ces embellissements porteraient malheur à la maison, dont l'achalandage tenait justement à son aspect connu depuis des siècles. Mais à leur grand dépit, et au suprême étonnement de ceux qui les prenaient pour oracles, la prédiction funeste ne s'était point réalisée, et tout au contraire l'établissement avait prospéré, grâce à une clientèle aussi nouvelle qu'inconnue, laquelle, sans faire, tort à l'ancienne, avait augmenté, et nous dirons même doublé les recettes que l'hôtellerie de la *Barbe peinte* faisait, du temps où les hirondelles bâtissaient tranquillement leurs nids aux coins des fenêtres, et où les araignées tissaient non moins tranquillement leur toile aux angles des appartements.

Mais, peu à peu, une certaine lueur s'était faite sur ce grand mystère : le bruit avait circulé que Mme Marthe-Pélagie Soleil, personne fort alerte, fort avenante, encore jeune et encore jolie, vu qu'elle avait trente ans à peine, était la sœur de lait d'une des dames les plus puissantes de la cour, laquelle dame avait, de ses deniers, ou de ceux d'une autre dame, encore plus puissante qu'elle, avancé à maître Soleil l'argent nécessaire à son établissement, et que c'était cette sœur de lait qui recommandait l'hôtellerie de la *Barbe peinte* aux nobles étrangers que l'on voyait depuis quelque temps circuler dans les rues, jusque-là, assez mal fréquentées, du quartier de la Verrerie et de la rue Sainte-Avoye.

Qu'y avait-il de vrai, qu'y avait-il de faux dans toutes, ces rumeurs ? C'est ce que la suite de cette histoire nous apprendra.

En tous cas, nous allons voir ce qui se passait dans une salle basse de l'hôtellerie de la *Barbe peinte,* le 5 décembre 1628, c'est à-dire quatre jours après le retour du cardinal de Richelieu de ce fameux siége de la Rochelle, qui nous a fourni un des épisodes de notre roman des *Trois Mousquetaires,* et cela vers quatre heures de l'après midi, heure à laquelle, vu la hauteur des maisons et le rapprochement des murailles, le crépuscule commençait et doit commencer encore à tomber dans la rue de l'Homme Armé.

Cette salle basse était occupée momentanément par un seul personnage, mais comme ce personnage était un habitué de la maison, il y faisait à lui seul autant de bruit et y tenait autant de place que quatre buveurs ordinaires.

Il avait déjà vidé un pot de vin, et en était à la moitié du second, se tenant couché sur trois chaises, s'amusant à déchiqueter, avec la molette de ses éperons, la paille d'une quatrième, tandis que de la pointe de sa dague, il dessinait en creux sur la table un jeu de marelle en miniature.

Sa rapière, dont la poignée était à la portée de sa main, s'allongeait de sa hanche sur sa cuisse, et glissait comme une couleuvre entre ses deux jambes croisées l'une sur l'autre.

C'était un homme de 36 à 38 ans, dont on pouvait d'autant mieux voir le visage, au dernier rayon de lumière qui filtrait par les étroits vitraux losangés de plomb, donnant sur la rue, qu'il avait suspendu son feutre à l'espagnolette de la fenêtre. Il avait les cheveux, les sourcils et la moustache noirs, le teint hâlé des hommes du Midi, quelque chose de dur dans le regard et de railleur sur la lèvre, qui, en se retroussant par un mouvement, facial, pareil à celui du tigre, laissait voir des dents d'une blancheur éclatante. Son nez droit et son menton en saillie indiquaient la volonté poussée jusqu'à l'entêtement, tandis que la

courbe inférieure de sa mâchoire accentuée à la manière de celle des animaux féroces, indiquait ce courage irréfléchi dont il ne faut pas savoir gré à celui qui le possède, puisqu'il n'est point chez lui le résultat du libre arbitre, mais le simple produit d'instincts carnassiers ; enfin, tout le visage, assez beau, offrait le caractère d'une franchise brutale, qui pouvait faire craindre, de la part du porteur de cette physionomie, des accès de colère et de violence, mais qui ne laissait pas même soupçonner des actes de duplicité, de ruse ou de trahison.

Quant à son costume, c'était celui des gentilshommes inférieurs de l'époque, moitié civil, moitié militaire ; avec le justaucorps de drap ouvert aux manches, la chemise bouffant à la ceinture, les chausses larges et les bottes de buffle abaissées au-dessous du genou. Tout cela propre, mais sans luxe et empruntant une espèce d'élégance, à la désinvolture de celui qui le portait.

Ce fut sans doute pour ne pas éveiller dans son hôte un de ces accès de colère ou de violence auxquels il paraissait se laisser aller avec une trop grande facilité, que maître Soleil entra deux ou trois fois dans la salle basse où il se trouvait, sans se permettre de faire la moindre remontrance sur la double dévastation dans laquelle il paraissait complétement absorbé, se contentant, au contraire, de lui sourire chaque fois aussi agréablement que possible, ce qui était d'ailleurs facile au brave hôtelier, dont le faciès était aussi placide que celui du buveur était mobile et irritable.

Cependant, à sa troisième ou quatrième apparition dans la salle, maître Soleil ne put se retenir d'adresser la parole à son habitué.

– Eh bien, mon gentilhomme, lui dit-il d'un ton de bienveillance marquée, il me semble que depuis quelques jours il y a du chômage dans les affaires ; si cela continue, cette bonne Joyeuse – comme vous l'appelez – et il montrait du doigt l'épée

de celui auquel il adressait la parole – court risque de se rouiller au fourreau !

– Oui, répondit le buveur de son ton goguenard, et cela t'inquiète pour les dix ou douze pots de vin que je dois ?

– Oh ! Jésus Dieu, mon gentilhomme, vous m'en devriez cinquante et même cent que je n'en dormirais pas moins tranquillement, je vous le jure, sur les deux oreilles ! Non pas, je vous connais trop depuis dix-huit mois que vous fréquentez la maison, pour que cette sotte idée me soit jamais venue, que je dusse perdre un denier avec vous ; mais, vous le savez, dans tous les métiers, il y a des hauts et des bas ; et le retour de Son Éminence le cardinal-duc va nécessairement pendant quelques semaines faire mettre les épées au clou. Je dis quelques semaines, car le bruit court qu'il ne fait que toucher barre à Paris, et qu'il va repartir avec le roi pour porter la guerre de l'autre côté des monts. S'il en est ainsi, ce sera comme au temps du siége de la Rochelle : au diable les édits ! et les écus pleuvront de nouveau dans notre escarcelle.

– Eh bien ! c'est justement là où tu fais fausse route, ami Soleil ; car, avant-hier soir et hier matin, j'ai travaillé comme d'habitude en tout bien tout honneur ; de plus, comme il n'est encore que quatre heures de l'après-midi, j'espère bien trouver quelque bonne pratique avant que le jour tombe tout à fait, et, tombât-il, comme dame Phœbé est dans son plein, je compterais sur la nuit à défaut du jour. Quant aux écus qui te préoccupent tant, non dans mon intérêt mais dans le tien, tu vois, ou plutôt tu entends, – et le buveur fit harmonieusement résonner le contenu de sa poche – qu'il y en a encore quelques-uns dans l'escarcelle, et que le gousset n'est pas tout à fait si vide que tu le crois ; donc, si je ne règle pas mon compte *hic et nunc*, c'est tout simplement que je veux le faire payer par le premier gentilhomme qui viendra réclamer mes bons offices. Et peut-être bien – continua l'hôte insoucieux de maître Soleil, en se penchant vers la fenêtre et en appuyant son front contre les carreaux –

peut-être bien celui qui m'acquittera envers toi, est-il celui-là, justement, que je vois venir du côté de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, le nez en l'air comme un homme qui cherche l'enseigne de la *Barbe peinte*. Justement, il l'a vu, et paraît on ne peut plus satisfait ! Éclipsez-vous donc, maître Soleil, et comme il est évident que ce gentilhomme veut parler à moi, retournez à vos lardoires et laissez les gens d'épée causer de leurs petites affaires. À propos, éclairez ; car dans dix minutes, il fera nuit comme dans un four, et j'aime à voir l'air des gens avec qui je traite.

Le buveur ne se trompait point, car, en même temps que son hôte, empressé d'obéir aux ordres qu'il venait de recevoir de lui, disparaissait par la porte de la cuisine, une ombre, interceptant un reste de jour entrant du dehors, apparaissait sur le seuil de la porte d'entrée.

Le nouveau venu, avant de se hasarder par un jour si douteux par la salle basse de l'hôtellerie de la *Barbe peinte*, interrogea d'un regard prudent ses ténébreuses profondeurs ; voyant alors que cette salle était occupée par un seul individu, et que cet individu était, selon toute probabilité, celui qu'il cherchait, il remonta son manteau, à la hauteur de sa bouche et de ses yeux, de façon à se cacher entièrement le visage, et s'avança vers lui.

Si l'homme au manteau craignait d'être reconnu, la précaution n'était point inutile, car maître Soleil entra juste à ce moment, émanant la lumière, comme l'astre dont il portait le nom, puisqu'il tenait de chaque main une chandelle allumée, qu'il alla déposer dans deux chandeliers de fer-blanc, accrochés à plat contre le mur.

L'étranger le regarda faire avec une impatience qu'il ne se donna point la peine de cacher. Il était évident qu'il eût préféré demeurer dans la demi-obscurité où la salle se trouvait dès son arrivée, demi-obscurité qui devait toujours aller en augmentant, à mesure que la nuit tomberait. Cependant, il demeura silencieux, se contentant de suivre du regard, à travers l'étroite ou-

verture de son manteau, les agissements de maître Soleil, et ce ne fut que quand la porte par laquelle il était entré se fut refermée sur sa sortie que, s'adressant au buveur qui ne paraissait faire aucune attention à lui, il lui demanda, sans autre préambule :

– C'est vous qu'on appelle Étienne Latil, autrefois à M. d'Épernon, puis capitaine dans les Flandres ?

Le buveur, qui était en train de porter son pot à sa bouche au moment où la question lui fut faite, tourna, sans remuer la tête, son œil vers celui qui l'interpellait, et, comme la demande lui avait été adressée d'un ton qui ne satisfaisait probablement pas la susceptibilité dont il se piquait :

– Eh bien ! dit-il, quand ce serait moi, en effet, qui m'appelasse de ces deux noms, en quoi cela peut-il vous intéresser ?

Et il acheva de rapprocher de ses lèvres le broc, un instant arrêté au milieu de la route qu'il avait à parcourir.

L'homme au manteau laissa au buveur tout le temps de donner à sa dame-jeanne une accolade aussi tendre et aussi prolongée qu'il lui plut de le faire, et, lorsque celui-ci eut reposé le pot, à peu près vide, sur la table :

– J'ai l'honneur de vous demander, lui dit-il avec une notable différence dans l'accent, si vous êtes le chevalier Étienne Latil ?

– Ah ! voilà qui est déjà mieux, fit, avec un mouvement de tête approbateur, celui auquel s'adressait la question.

– Alors, faites-moi la grâce de me répondre.

– Eh bien ! oui, mon gentilhomme, je suis Étienne Latil en personne. Que lui voulez-vous, à ce pauvre Étienne ?

– Je veux lui proposer une bonne affaire.

– Une bonne affaire ! Ah ! ah !

– Mieux que bonne, excellente.

– Pardon – interrompit celui qui venait de reconnaître que le prénom d'Étienne et le nom de Latil s'appliquaient effectivement à lui : – mais, avant d'aller plus loin, permettez-que ma susceptibilité prenne modèle sur la vôtre. À qui ai-je l'honneur de parler ?

– Peu vous importe mon nom, pourvu que mes paroles sonnent agréablement à votre oreille ?

– Vous vous méprenez, mon gentilhomme, si vous croyez qu'à mon endroit cette musique-là suffit ; je suis cadet de famille, c'est vrai, mais je suis de noblesse, et ceux qui vous ont adressé à moi ont dû vous dire que je ne travaille ni pour le menu peuple ni pour la petite bourgeoisie. Si vous avez maille à partir avec quelque artisan, votre compère, ou quelque boutiquier, votre voisin, vous pouvez vous bâtonner mutuellement, sans que je m'en mêle ou m'en soucie ; je n'interviens pas dans de pareils démêlés.

– Je ne puis ni ne veux vous dire mon nom, maître Latil, mais je ne fais aucune difficulté à ce que vous sachiez mon titre. Voici une bague qui me sert de cachet et qui pourra vous renseigner, pour peu que vous ne soyez point tout à fait ignare en blason, sur le rang que j'occupe dans le monde.

Et, tirant, une bague de son doigt, il la passa au bravo, qui se rapprocha de la fenêtre, et, jetant sur elle un regard, aux dernières lueurs du jour :

– Oh ! oh ! – dit-il – un onyx gravé comme on ne grave qu'à Florence ! Vous êtes Italien et marquis, mon gentilhomme ; nous savons ce que veulent dire la feuille de vigne et les trois perles ; de plus, riche, ce qui ne gâte jamais rien ; la pierre seule, sans sa monture, vaut quarante pistoles.

– Cela vous suffit-il, et pouvons-nous causer maintenant ? demanda l'inconnu, en reprenant sa bague, et en la passant à une main blanche, longue et fine qu'il tira de son manteau, et que, de son autre main gantée déjà, il s'empressa de reganter à son tour.

– Oui, cela me suffit, et vous venez de faire vos preuves, monsieur le marquis ; mais auparavant, et comme arrhes du marché que nous allons conclure, il serait galant à vous, quoique je ne vous en fasse point une condition, de payer les dix ou douze pots de vin que je dois dans ce cabaret ; je suis un homme d'ordre, et s'il m'arrivait un accident, dans une de mes expéditions, je serais désolé de laisser derrière moi une dette, si petite qu'elle fût.

– Qu'à cela ne tienne !

– Et ce serait, continua le buveur, mettre le comble à votre galanterie, les deux pots que j'ai devant moi sonnant le creux, d'en faire venir, pour les remplacer, deux autres, avec lesquels nous nous gargariserons la gorge, car j'ai le parler sec, et je trouve que les paroles mal humectées écorchent la bouche d'où elles sortent.

– Maître Soleil ! cria l'inconnu en s'enfonçant d'un degré de plus dans son manteau.

Maître Soleil parut, comme s'il se fût trouvé derrière la porte, prêt à obéir aux ordres qui lui seraient donnés.

– Le compte de ce gentilhomme et deux pots de vin, du meilleur !

L'aubergiste de la *Barbe peinte* disparut aussi rapidement que le fait de nos jours, à travers une trappe anglaise, un clown du Cirque olympique, et reparut presqu'aussitôt, tenant deux pots de vin qu'il déposa, l'un à la proximité de l'inconnu, l'autre devant maître Étienne Latil.

– Voilà ! dit-il ; quant au compte, c'est une pistole, cinq sous, deux deniers.

– Voici un louis d'or de deux pistoles et demie – dit l'inconnu en jetant sur la table la pièce annoncée ; – puis, comme l'aubergiste portait la main à sa poche, sans doute pour y chercher de la monnaie :

– Inutile que tu me rendes, dit-il, tu porteras la différence à l'avoir de monsieur.

– À l'*avoir* – murmura le bravo – voilà un mot qui sent son marchand d'une lieue ! Il est vrai que ces Florentins sont tous marchands, et que leurs ducs eux-mêmes font l'usure, ni plus ni moins que des juifs de Francfort ou des Lombards de Milan ; mais, comme le disait notre hôte, les temps sont durs, et l'on ne peut pas toujours choisir ses clients.

Pendant ce temps, maître Soleil se retirait, en faisant révérences sur révérences, et en jetant sur son hôte, qui trouvait des seigneurs payant si largement ses dettes, des regards de profonde admiration.

II

CE QUI ADVIENT DE LA PROPOSITION FAITE PAR L'INCONNU À MAITRE ÉTIENNE LATIL.

L'inconnu suivit maître Soleil des yeux jusqu'à ce que la porte se fût refermée sur lui, et alors, s'assurant qu'il était bien seul avec Étienne Latil :

– Et maintenant, dit-il, que vous savez n'avoir plus affaire à un croquant, êtes-vous disposé, mon cher monsieur, à aider un cavalier généreux à se débarrasser d'un rival qui l'importune ?

– On vient souvent me faire de pareilles offres, et rarement je les refuse. Mais, avant d'aller plus loin, il me semble qu'il serait bon de vous faire connaître mes prix.

– Je les connais : deux pistoles pour servir de second dans un duel ordinaire, vingt-cinq pistoles pour appeler directement, sous un prétexte quelconque, quand la partie intéressée ne se bat pas, et cent pistoles pour chercher une querelle, qui amène une rencontre immédiate, avec une personne désignée, laquelle doit mourir sur place.

– Mourir sur place – répéta le spadassin. – Si elle ne meurt pas, je rends l'argent, nonobstant les blessures faites ou reçues.

– Je sais cela, et que, non seulement vous êtes une fine lame, mais encore un homme d'honneur.

Étienne Latil s'inclina légèrement, et comme si l'on ne faisait que lui rendre justice. En effet, il était homme d'honneur à sa façon.

– Ainsi, continua l'inconnu, je puis compter sur vous ?

– Attendez ! n'allons pas si vite en besogne. Puisque vous êtes Italien, vous devez connaître le proverbe : *Che va piano va sano*. Allons doucement pour aller sûrement. Avant tout, il faut connaître la nature de l'affaire, l'homme dont il s'agit et à laquelle des trois catégories appartient le traité que nous allons passer, lequel, je vous en préviens, se fait toujours au comptant. Je suis trop vieux routier, vous comprenez bien, pour agir à la légère.

– Voilà les cent pistoles toutes comptées dans cette bourse, vous pouvez vous assurer que la somme y est.

Et l'inconnu jeta une bourse sur la table.

Malgré le son tentateur qu'elle rendit, le spadassin ne la toucha point et la regarda à peine.

– Il paraît que nous voulons ce qu'il y a de plus fin, – dit-il de ce ton railleur, qui avait, nous l'avons dit, donné un pli particulier à sa bouche – nous voulons la rencontre immédiate ?

– Suivie de mort, répondit l'inconnu, sans pouvoir, quelque puissance qu'il eût sur lui-même, dominer le léger tremblement qui agita sa voix.

– Alors, nous n'avons plus qu'à nous informer du nom, de l'état et des habitudes de notre rival. Je compte agir loyalement, selon ma coutume, et c'est justement à cause de cela que j'ai besoin de connaître à fond la personne à laquelle je m'adresserai. Tout dépend, vous le savez, ou vous ne le savez pas, de la manière dont on engage le fer ; or, on n'engage pas le fer avec un provincial nouvellement débarqué comme avec un brave reconnu, avec un godelureau comme avec un garde du roi, ou de M. le

cardinal. Si, pas renseigné du tout, ou mal renseigné par vous, j'allais mal engager le fer, et qu'au lieu de tuer votre rival, ce fût votre rival qui me tuât, cela ne ferait ni votre affaire ni la mienne, puis enfin vous êtes trop juste pour ne pas savoir que les risques auxquels on s'expose ne sont pas tous dans la rencontre même, et que ces risques sont d'autant plus grands que l'on s'adresse plus haut. Le moins qui puisse m'arriver, si l'affaire fait un peu de bruit, c'est d'aller passer quelques mois dans une bastille. Or, dans les lieux humides et malsains, ou les cordiaux sont chers, vous ne pouvez exiger que je me soigne à mes frais ! Toutes ces considérations doivent entrer en ligne de compte. Ah ! s'il ne s'agissait que d'être votre second, et si vous courriez les mêmes risques que moi, je serais plus coulant ; mais vous ne comptez pas dégainer, n'est-ce pas ? poursuivit assez dédaigneusement le spadassin.

– Non, pour cette fois, cela m'est impossible, et je vous donne ma foi de gentilhomme que j'en suis aux regrets.

Cette réponse, au reste, fut faite d'un ton si ferme et si calme tout à la fois, si éloigné en même temps de toute faiblesse et de toute forfanterie, que Latil commença de soupçonner qu'il s'était mépris et qu'il conversait avec un homme qui, si chétive que fût sa mine, et, si mauvaise que fût son apparence, n'eût point eu, pour se venger, recours à l'épée d'un autre, si de graves considérations l'eussent pas retenu la sienne au fourreau. Cette bonne opinion, que le spadassin commençait à prendre de son interlocuteur, s'augmenta encore lorsqu'à la suite de cette explication, il laissa négligemment tomber ces mots :

– Quant à la question de vingt, de trente, de cinquante pistoles de plus ou de moins, je sais ce qui est juste et je n'aurai pas de contestation là-dessus.

– Alors, achevons, dit maître Étienne, quel est votre ennemi ? Quand et comment faudra-t-il l'attaquer ? – Mais, son nom d'abord ?

– Son nom importe peu, répondit l'homme au manteau, nous irons ce soir ensemble rue de la Cerisaie, je vous montrerai la porte du logis d'où il sortira, vers deux heures après minuit, vous l'attendrez, et comme lui seul pourra sortir à une heure si avancée de la nuit, une méprise est impossible ; d'ailleurs je vous indiquerai les signes auxquels vous pourrez le reconnaître facilement.

Le spadassin secoua la tête, repoussa la bourse pleine d'or, avec laquelle il jouait du bout des doigts, et se renversant sur sa chaise :

– Ce n'est point assez – dit-il – je vous l'ai dit et je vous le répète : je veux savoir avant tout à qui j'ai affaire.

L'inconnu laissa échapper un signe d'impatience.

– En vérité – dit-il, – vous poussez trop loin le scrupule, mon cher M. Latil. – Votre futur adversaire ne saurait, en aucun cas, ni vous compromettre, ni vous résister : c'est un enfant de vingt-trois ans à peine, depuis huit jours seulement de retour à Paris, et que tout le monde croit encore en Italie. D'ailleurs, vous le mettrez à terre avant qu'il ait pu distinguer les traits de votre visage, que, pour plus grande précaution, vous pouvez couvrir d'un masque.

– Mais savez-vous, mon gentilhomme, dit Latil, en appuyant ses coudes sur la table et sa tête sur ses poings ; savez-vous que votre proposition frise l'assassinat !

L'inconnu resta muet ; Latil, de son côté, secoua la tête, et, repoussant la bourse tout à fait.

– En ce cas – dit-il – il ne me convient guère d'être votre homme, et le genre de besogne auquel vous voulez m'employer me va peu.

– Est-ce au service de M. d'Épernon que vous avez pris tous ces scrupules ? mon bel ami, demanda l'inconnu.

– Non, répondit Latil, car je suis justement sorti du service de M. d'Épernon parce que je les avais.

– Je vois cela ; vous n'avez pu vous entendre avec les Simon !

Les Simon étaient les tortureurs du vieux duc.

– Les Simon ! dit Latil avec un geste de suprême dédain, sont des donneurs d'étrivières, tandis que moi je suis un donneur de coups d'épée.

– Allons ! dit l'inconnu, je vois qu'il faut doubler la somme ; soit, je puis mettre deux cents pistoles à cette fantaisie.

– Eh bien ! non, cela ne me décidera point. Je ne travaille pas dans le guet-apens. Vous trouverez des gens dont c'est la partie, vers Saint-Pierre-aux-Bœufs, c'est là que les coupe-jarrets se tiennent habituellement. Mais que vous importe, au surplus, que j'emploie ma manière à moi, au lieu d'employer la vôtre, et que je le mène sur le pré, pourvu que je vous en débarrasse. Ce que vous voulez, n'est-ce pas c'est ne plus le rencontrer sur votre chemin ? Eh bien ! du moment où vous ne l'y rencontrerez plus, vous devez vous tenir pour satisfait.

– Il n'acceptera point votre appel.

– Ventrebleu ! il serait bien dégoûté ! Les Latil de Pompignac ne datent pas des croisades comme les Rohan et les Montmorency, c'est vrai ! mais ils sont d'honnête noblesse, et, quoique cadet de famille, je me crois aussi noble que mes aînés !

– Il n'acceptera point, vous dis-je.

– Alors je le bâtonnerai de telle manière qu'il n'osera plus, jamais se présenter devant la bonne compagnie.

– On ne le bâtonne pas.

– Oh ! oh ! c’est donc à M. le cardinal lui-même que vous en voulez ?

L’inconnu ne répondit point, mais tira de sa poche deux rouleaux de louis de cent pistoles chacun, qu’il posa sur la table à côté de la bourse, mais dans un mouvement qu’il fit, son chapeau se dérangea, et Latil put voir que son étrange interlocuteur était bossu par derrière et par devant.

– Trois cents pistoles, dit le gentilhomme bossu, peuvent-elles calmer vos scrupules et mettre fin à vos objections ?

Latil secoua la tête et poussa un soupir.

– Vous avez des manières bien séduisantes, mon gentilhomme, dit-il, et il est difficile de vous résister. En effet, il faudrait avoir le cœur plus dur qu’une roche, sachant un seigneur tel que vous dans l’embarras, pour ne pas chercher avec lui un moyen de l’en tirer. Cherchons donc, je ne demande pas mieux.

– Je n’en connais pas d’autres que celui-ci, répondit l’inconnu, et deux autres rouleaux de la même essence et de la même longueur, vinrent s’aligner près des deux premiers. Mais, ajouta l’inconnu, c’est la limite de mon imagination, ou de mon pouvoir, je vous en préviens : refusez ou acceptez.

– Ah ! tentateur ! tentateur ! murmura Latil, en attirant à lui la bourse et les quatre rouleaux, vous me ferez déroger à mes principes et faillir à mes habitudes !

– Allons donc ! dit le gentilhomme, j’étais bien sûr que nous finirions par nous entendre.

– Que voulez-vous ? Vous avez des façons tellement persuasives, que l’on n’y saurait résister. Voyons, convenons de nos faits : c’est dans la rue de la Cerisaie, n’est-ce pas ?

– Oui.

– Pour ce soir ?

– Si c'est possible.

– Seulement, il faudra me le bien dépeindre pour que je m'y trompe pas.

– Sans aucun doute. D'ailleurs, maintenant que vous êtes raisonnable, que vous êtes bien à moi, que je vous ai acheté, que je vous ai payé.

– Un instant, l'argent n'est pas encore dans ma poche.

– Allez-vous faire des difficultés.

– Non, mais poser des exceptions, *exceptis exipiendis*, comme nous disions au collège de Libourne.

– Voyons ces exceptions.

– D'abord, ce n'est ni le roi ni M. le cardinal.

– Ni l'un ni l'autre.

– Ni un ami de M. le cardinal ?

– Non, ce serait plutôt un ennemi, au contraire.

– Et qu'est-il au roi ?

– Indifférent, mais je dois le dire, fort agréable à la reine.

– Je comprends, un amoureux de Sa Majesté.

– Peut-être. La liste de tes exceptions est-elle épuisée ?

– Ma foi oui ; pauvre reine ! reprit Latil, en portant la main sur l'or, et en s'apprêtant à le faire passer de la table dans sa poche, elle n'a pas de chance, on vient de lui tuer le duc de Buckingham.

– Et – interrompit le gentilhomme bossu qui sans doute voulait en finir avec les hésitations de Latil, et qui aimait peut-

être mieux qu'il reculât dans l'auberge que sur le terrain, et voilà qu'on va lui tuer le comte de Moret.

Latil bondit sur sa chaise.

– Ouais ! – dit-il – le comte de Moret ?

– Le comte de Moret, répéta l'inconnu, vous ne l'avez pas nommé dans votre exception, ce me semble ?

– Antoine de Bourbon ? – insista Latil, en appuyant ses deux poings sur la table.

– Oui, Antoine de Bourbon.

– Le fils de notre bon roi Henri ?

– Le bâtard, vous voulez dire.

– Les bâtards sont les vrais fils des rois, attendu que les rois les font, non point par devoir, mais par amour. Reprenez votre or, monsieur, jamais je ne porterai la main sur un fils de la maison Royale.

– Le fils de Jacqueline de Bueil n'est pas de la maison royale.

– Mais le fils du roi Henri IV en est.

Puis se levant, croisant les bras, et fixant un regard terrible sur l'inconnu.

– Savez-vous bien, monsieur, dit-il, que j'étais là, quand on a tué le père !

– Vous ?

– Sur le marchepied de la voiture comme page de M. le duc d'Épernon ; l'assassin a été obligé de m'écarter de la main pour arriver jusqu'à lui. Sans moi, peut-être se sauvait-il ; c'est moi qui me suis cramponné à son pourpoint quand il a voulu fuir, et,

tenez, tenez ! Latil montra ses mains hachées de cicatrices, voici les traces des coups de couteau qu'il m'a donnés pour me faire lâcher prise ! Le sang du grand roi s'est mêlé au mien, monsieur, et c'est à moi que vous venez proposer de répandre celui de son fils ! Je ne suis ni un Jacques Clément, ni un Ravaillac, entendez-vous ! Mais, vous... vous... vous êtes un misérable !... Reprenez donc votre or, et déguerpissez vivement, ou je vous cloue à la muraille comme une bête venimeuse !

– Silence, sbire, dit l'inconnu en reculant d'un pas, ou je te fais percer la langue et coudre les lèvres.

– Ce n'est pas moi qui suis un sbire, c'est toi qui es un assassin, et comme je ne suis pas de la police et que ce n'est point mon affaire de t'arrêter, pour que tu n'ailles pas renouveler ton infâme proposition à un autre qui l'accepterait peut-être, je vais anéantir à la fois et tes machinations et ta vilaine personne crochue, et faire de ta méchante carcasse, qui n'est bonne qu'à cela, un épouvantail à moineaux ! En garde ! misérable !...

Et, en prononçant ces dernières paroles, en manière à la fois de menace et d'avis, Latil avait vivement tiré sa longue rapière du fourreau et en avait allongé un coup vigoureux à son interlocuteur, comme suprême argument de son inébranlable volonté de ne pas verser le sang.

Mais celui que cette botte devait percer d'outre en outre et clouer en effet à la muraille comme un coléoptère, si elle l'eût atteint, fit avec une souplesse et une agilité que l'on n'eût pas dû attendre d'un homme atteint d'une pareille infirmité, un bond en arrière, et, dégainant en même temps, il retomba en garde devant Latil et se mit à lui fournir des bottes si serrées et des feintes si rapides, que le spadassin jugea qu'il fallait en appeler à tout ce qu'il avait de science, de prudence et de sang froid ; puis, comme s'il eût été charmé de rencontrer inopinément et au moment où il s'y attendait le moins, un jeu qui pouvait rivaliser avec le sien, il voulut faire durer la lutte par amour de l'art, et se contenta de parer avec autant de précision qu'il eût pu faire

dans une académie d'armes, attendant que la fatigue ou quelque faute de son antagoniste lui donnât le loisir de lui porter un de ces coups de Jarnac qu'il connaissait si bien et qu'il plaçait si avantageusement à l'occasion.

Mais l'irascible bossu, moins patient que lui, et las de ne pas trouver le plus petit jour où faire glisser son épée, se sentant d'ailleurs pressé peut-être plus vivement qu'il l'eût voulu, voyant en outre que Latil, pour lui couper la retraite, s'était placé entre la porte et lui, se mit à crier tout à coup :

– À moi, mes amis ! à l'aide ! au secours ! on m'assassine !

À peine le gentilhomme bossu avait-il fait cet appel, que trois hommes qui s'étaient arrêtés, attendant leur quatrième compagnon derrière la barrière de la rue de l'Homme-Armé, se précipitèrent dans la salle basse, et attaquèrent le malheureux Latil, qui, se retournant pour leur faire face, ne put parer la botte que lui porta, en se fendant jusqu'aux épaules, son premier adversaire ; et, comme en même temps un des assaillants le frappait du côté opposé, il reçut à la fois deux effroyables coups d'épée, dont l'un, entrant par la poitrine, lui sortait par le dos, et dont l'autre, entrant par le dos, lui sortait par la poitrine.

Latil tomba tout d'une pièce sur le carreau.

III

OÙ LE LECTEUR COMMENCE À S'EXPLIQUER LA HAINE QUE LE GENTILHOMME BOSSU PORTAIT AU COMTE DE MORET, ET CE QU'IL EN ADVINT.

Quelques instants après qu'Étienne Latil, laissant tomber son épée, s'était affaissé sur lui-même, rendant le sang par ses deux terribles blessures, nous retrouvons le gentilhomme bossu et ses trois compagnons à quelque distance de la rue de l'Homme-Armé. Assis sur une borne, l'œil sombre et la figure contractée, le premier adversaire du spadassin semblait une de ces figures fantastiques que l'imagination vagabonde des architectes du quatrième siècle sculptait à l'angle des maisons.

Devant lui une espèce d'athlète de cinq pieds six pouces de haut, lui parlait les bras croisés.

– Ah ! ça, Pisani, lui disait-il, tu es donc enragé de te jeter sans cesse, et de nous jeter avec toi dans de mauvaises affaires. Voilà un homme tué, il n'y a pas grand malheur, c'était un sbire connu ; nous soutiendrons que tu étais dans le cas de légitime défense, donc, il n'y aura pas de poursuites à l'endroit de sa mort ; mais si je n'étais point arrivé là et si je ne l'avais pas embroché d'un côté, tandis que tu l'embrochais de l'autre, c'était toi qui étais enfilé comme une mauviette.

– Eh bien ? répliqua celui qui avait nom Pisani, le grand malheur, quand cela serait arrivé !

– Comment, le grand malheur ?

– Oui, qui te dit que, je ne cherche pas à me faire tuer ? N'ai-je pas en vérité une riche carcasse à ménager, et pour l'agréable vie que je mène, raillé des hommes, méprisé des femmes, ne vaudrait-il pas autant être mort ou mieux encore n'être jamais né ?

Et il leva son poing au ciel en grinçant des dents.

– Eh bien ! mais alors, si tu voulais te faire tuer, mon cher marquis, si autant vaudrait pour toi être mort, pourquoi nous avoir appelés à ton secours, au moment où l'épée d'Étienne Latil allait probablement combler tous tes vœux ?

– Parce qu'avant de mourir, je veux me venger !

– Eh ! que diable ! quand on veut se venger et que l'on a pour ami un homme qui s'appelle Souscarrières, on lui conte ses petites affaires, et l'on ne va pas chercher un coupe-jarret rue de l'Homme-Armé.

– J'ai été chercher un coupe-jarret, parce qu'il n'y avait qu'un coupe-jarret qui pût me rendre le service que je demandais de lui. Si Souscarrières eût pu me rendre ce service, je ne me fusse adressé à personne, et pas même à lui, je me fusse chargé moi-même d'appeler et de tuer mon homme ; voir un rival que l'on déteste étendu à ses pieds, se débattant dans les angoisses de l'agonie, c'est une trop grande volupté pour se la refuser quand on peut la prendre.

– Eh bien ! pourquoi ne la prends-tu pas ?

– Tu me feras dire ce que je ne veux pas, ce que je ne peux pas dire.

– Eh ! dis, mordieu ! l'oreille d'un ami dévoué est un puits où se perd tout ce que l'on y jette. Tu veux mal de mort à un homme, bats-toi avec lui et tue-le.

– Eh ! malheureux ! s’écria Pisani emporté par sa passion, est-ce que l’on se bat avec les princes du sang ! ou plutôt est-ce que les princes du sang se battent avec nous autres, simples gentilshommes. Quand on veut être débarrassé d’eux, il faut les faire assassiner !

– Et la roue ? dit le compagnon du gentilhomme, bossu que nous avons entendu nom-Souscarrières.

– Lui mort, je me serais tué. Est-ce que je n’ai pas la vie en horreur ?

– Ouais ! s’écria Souscarrières en se frappant le front, est-ce que j’y serais par hasard ?

– C’est possible, fit Pisani, haussant insoucieusement les épaules.

– Est-ce que l’homme dont tu es jaloux, mon pauvre Pisani, est-ce que ce serait...

– Voyons, achève.

– Mais non, ce ne peut pas être ; celui-là est arrivé depuis huit jours à peine d’Italie.

– Il ne faut pas huit jours pour aller de l’hôtel Montmorency à la rue de la Cerisaie.

– Alors, c’est donc... – Souscarrières hésita un instant, puis, comme si le nom s’échappait de sa bouche malgré lui. – C’est donc le comte de Moret ?

Un blasphème terrible, qui s’échappa de la bouche du marquis, fut sa seule réponse.

– Ah ! ah ! mais qui donc aimes-tu, mon cher Pisani ?

– J’aime madame de Maugiron.

– Ah ! la bonne histoire ! s'écria Souscarrières en éclatant de rire.

– Est-ce donc si risible ce que je te dis là ? demanda Pisani, en fronçant le sourcil.

– Madame de Maugiron, la sœur de Marion Delorme ?

– La sœur de Marion Delorme, oui !

– Qui demeure dans la même maison que son autre sœur, madame de La Montagne ?

– Oui ! cent fois oui !

– Eh bien ! mon cher marquis, si tu n'as que cette raison d'en vouloir au pauvre comte de Moret, et si tu veux le faire tuer parce qu'il est l'amant de Mme de Maugiron, remercie Dieu que ton désir n'ait pas été accompli, car un brave gentilhomme comme toi aurait eu un remords éternel d'avoir commis un crime inutile.

– Comment cela ? demanda Pisani, se dressant tout debout.

– Parce que le comte de Moret n'est point l'amant de Mme de Maugiron.

– Et de qui est-il donc l'amant ?

– De sa sœur, Mme de La Montagne.

– Impossible !

– Marquis, je te jure qu'il en est ainsi.

– Le comte de Moret, l'amant de Mme de La Montagne, tu me le jures ?

– Foi de gentilhomme !

– Mais, l’autre soir, je me suis présenté chez Mme de Maugiron.

– Avant-hier ?

– Oui, avant-hier.

– À onze heures du soir ?

– Comment sais-tu cela ?

– Je le sais, je le sais, comme je sais que Mme de Maugiron n’est point la maîtresse du comte de Moret.

– Tu te trompes, te dis-je.

– Alors, va toujours.

– Je l’avais vue dans la journée ; elle m’a dit que je pouvais venir, que je la trouverais seule. J’ai repoussé le laquais, je suis parvenu jusqu’à la porte de sa chambre à coucher, j’ai entendu une voix d’homme.

– Je ne dis point que tu n’aies pas entendu une voix d’homme. – Je dis seulement que cette voix n’était pas celle du comte de Moret.

– Oh ! tu me damnes, en vérité !

– Tu ne l’as pas vu, le comte ?

– Si, je l’ai vu.

– Comment cela ?

– Je me suis embusqué sous la grande porte de l’hôtel Lesdiguières, qui donne juste en face de la maison de Mme de Maugiron.

– Eh bien ?

– Eh bien, je l’ai vu sortir, vu comme je te vois. Seulement il ne sortait pas de chez Mme de Maugiron, il sortait de chez Mme de La Montagne.

– Mais alors ! mais alors ! s’écria Pisani – quel était donc l’homme dont j’ai entendu la voix chez Mme de Maugiron ?

– Bah ! marquis, soyez philosophe.

– Philosophe !

– Oui, à quoi bon vous en inquiéter ?

– Comment à quoi bon m’en inquiéter. Je m’en inquiète pour le tuer donc, si ce n’est pas un fils de France.

– Pour le tuer ! Ah ! ah ! fit Souscarrières avec un accent qui ouvrit au marquis tout un horizon de doutes étranges.

– Certainement ! répondit-il, pour le tuer.

– Vraiment ! comme cela, tout grouillant ! sans dire gare ! continua Souscarrières avec un accent de plus en plus gouailleur.

– Oui ! oui ! oui ! cent fois oui !

– Eh bien ! dit Souscarrières, tuez-moi donc, mon cher marquis, car cet homme, c’était moi.

– Ah ! Schelme ! s’écria Pisani, en grinçant des dents et en tirant son épée. – défends-toi.

– Ah ! tu n’as pas besoin de m’en prier, mon cher marquis, dit Souscarrières en bondissant en arrière et en retombant en garde l’épée à la main, – à tes ordres.

Alors, malgré les cris de leurs compagnons qui ne comprenaient rien à tout ce qui se passait, commença entre le marquis Pisani et le seigneur de Souscarrières un combat furieux, d’autant plus terrible qu’il avait lieu sans autre lumière que celle

qui descendait d'une lune trouble et voilée. – Combat ou chacun, autant par amour de la vie que pour toute autre cause, déploya toute sa science en escrime. Souscarrières, qui excellait à tous les exercices du corps, était évidemment le plus fort et le plus adroit, mais les longues jambes de Pisani, la manière exagérée dont il était fendu, lui donnaient un grand avantage pour l'inattendu de ses attaques et la distance de ses retraites ; enfin, au bout d'une vingtaine de secondes, le marquis Pisani poussa un cri, qui eut peine à passer entre ses dents serrées, baissa le bras, le releva, mais, presqu'aussitôt, laissa tomber son épée dont il ne pouvait plus supporter le poids, alla s'adosser au mur, jeta un soupir et s'affaissa sur lui-même.

– Ma foi, dit Souscarrières en baissant son épée à son tour, vous êtes témoin que c'est lui qui l'a voulu.

– Hélas ! oui – répondirent ses compagnons.

– Et vous attesterez que tout s'est passé dans les règles de l'honneur.

– Nous l'attesterons.

– Eh bien, maintenant, comme je ne veux pas la mort, mais la guérison du pécheur, portez M. de Pisani chez madame sa mère, et courez chercher Bouvard, le chirurgien du roi.

– C'est en effet ce que nous avons de mieux à faire. Aidez-moi, mon ami, heureusement nous sommes à cinquante pas à peine de l'hôtel de Rambouillet.

– Ah ! dit l'autre, quel malheur ! une partie qui avait si bien commencé !

Et tandis qu'ils emportaient le plus doucement possible le marquis Pisani chez sa mère, Souscarrières disparaissait au coin de la rue des Orties et de la rue Fromenteau, en disant :

– Ces damnés bossus, je ne sais pas ce qui les enrage contre moi ! voilà le troisième auquel je suis obligé de passer mon épée au travers du corps, pour me débarrasser de lui !

IV

L'HÔTEL DE RAMBOUILLET.

Le célèbre hôtel Rambouillet était situé entre l'église Saint-Thomas-du-Louvre, bâti vers la fin du douzième siècle, sous l'invocation de Saint-Thomas, martyr, et l'hôpital des Quinze-Vingts, fondé sous le règne de Louis IX, à son retour d'Égypte, en faveur de trois cents, ou, comme on disait alors, de « quinze-vingts » gentilshommes, à qui les Sarrazins avaient crevé les yeux.

La marquise de Rambouillet, qui l'avait fait bâtir, et nous allons dire comment tout à l'heure – était née en 1588, – c'est-à-dire l'année où le duc de Guise et son frère furent assassinés aux États de Blois, par ordre de Henri III. – Elle était la fille de Jean de Vivone, marquis de Pisani, et de Julie Savelli, dame romaine de l'illustre famille des Savelli, qui a donné deux papes : Honoré III et Honoré IV, à la chrétieneté – et une sainte à l'Église : sainte Lucine.

Elle avait, à l'âge de douze ans, épousé le marquis de Rambouillet, de la maison d'Angennes, – maison illustre qui, de son côté, avait donné le cardinal de Rambouillet, et ce marquis de Rambouillet ! qui fut vice-roi de Pologne en attendant l'arrivée de Henri III.

En 1606, c'est-à-dire après six ans de mariage, M. de Rambouillet avait, dans un moment de gêne, vendu l'hôtel Pisani à Pierre Forget Dufresnes. – La vente avait été faite moyennant la somme de 34,500 livres tournois ; – puis celui-ci l'avait, en 1624, au prix de 30,000 écus, revendu au cardinal-ministre, qui l'avait fait abattre, et, au moment où nous

sommes arrivé, était occupé à faire bâtir sur le même terrain le Palais-Cardinal ; en attendant que ce palais, dont on disait des merveilles, fût en état d'être habitable, Richelieu avait deux maisons de campagne – l'une à Chaillot – l'autre à Rueil, et place Royale, une maison de ville, attenant à celle qu'habitait Marion Delorme.

La marquise de Rambouillet, après la vente de l'hôtel Pisani à Pierre Forget Dufresne, était restée avec la petite maison de son père située rue Saint-Thomas-du-Louvre – cette maison s'était trouvée trop étroite pour elle, ses six enfants et son nombreux domestique. Ce fut alors qu'elle se décida de faire bâtir ce fameux hôtel Rambouillet, qui eut une si grande réputation dans la suite. Mais, mécontente des plans que lui présentaient les architectes, le terrain tout biscornu étant difficile à utiliser, elle déclara qu'elle ferait son plan elle-même. Longtemps, elle chercha inutilement ce plan, mais un beau jour elle s'écria, comme Archimède : « Je l'ai trouvé ! », se fit apporter du papier et une plume, et immédiatement fit le dessin intérieur et extérieur de son hôtel, et cela avec un goût si parfait, que la reine Marie de Médicis, alors régente, et occupée à faire bâtir le Luxembourg, quoiqu'elle eût vu à Florence, dans sa jeunesse, les plus beaux palais du monde, et qu'elle eût fait venir de cette autre Athènes les premiers architectes de l'époque, envoya ceux-ci demander des conseils à Mme de Rambouillet et prendre exemple sur son hôtel.

L'aîné des filles de la marquise de Rambouillet, et même de tous ses enfants, était la belle Julie-Lucine d'Angennes, qui fit encore plus de bruit que sa mère : après l'adultère épouse de Ménélas, qui lança l'Europe sur l'Asie, il n'y a point de femme dont la beauté ait été plus hautement et plus généralement chantée sur tous les tons et sur tous les instruments. Aucun de ceux dont elle conquit le cœur ne rentra jamais dans la posses-

sion du bien qu'il avait perdu. Ce furent des blessures sinon mortelles, du moins inguérissables, que celles que firent les beaux yeux de Mme de Montausier. Ninon de Lenclos eut ses *martyrs*, mais Julie d'Angennes eut ses *mourants*.

Elle était née en 1600, avait 28 ans, et quoiqu'ayant passé la première jeunesse, était, à l'époque où nous sommes arrivé, dans tout l'éclat de sa beauté.

Madame de Rambouillet avait quatre filles que leur aînée effaça, et qui restèrent à peu près inconnues. Trois d'ailleurs entrèrent en religion : ce furent Mme d'Hieres, Mme de Saint-Étienne, Mme Pisani, et la dernière enfin, Claire-Angélique d'Angennes, qui fut la première femme de M. de Grignan.

Nous avons, dans les premiers chapitres de ce livre, fait connaissance avec l'aîné de ses fils, le marquis de Pisani ; elle avait eu un second fils qui était mort à l'âge de huit ans, sa gouvernante ayant été voir un pestiféré et ayant eu l'imprudence d'embrasser le pauvre enfant, au retour de l'hôpital. Elle et lui moururent de la peste en deux jours.

L'originalité, qui faisait le caractère particulier de ce brillant hôtel Rambouillet était d'abord la passion qu'inspirait la belle Julie à tout homme de nom qui l'approchait, et le dévouement que les domestiques portaient à la famille. Le gouverneur du marquis Pisani, Chavaroche, était, avait toujours été et devait toujours être un des *mourants* de la belle Julie. Lorsque celle-ci, après douze ans d'attente, s'était décidée, à l'âge de trente-neuf ans, à couronner la flamme de M. de Montausier, elle eut une couche très-laborieuse. On chargea alors Chavaroche, car on savait l'empressement qu'il y mettrait, d'aller chercher la ceinture de sainte Marguerite, relique renommée pour faciliter les accouchements, à l'abbaye de Saint-Germain qui la tenait en dépôt. Chavaroche y courut, mais, comme il n'était que trois heures du matin, il trouva les religieux couchés et fut obligé, malgré son impatience, d'attendre près d'une demi-heure.

– Ah ! s'écria-t-il, par ma foi, voilà de beaux moines, qui dorment tandis que Mme de Montausier accouche !

Et, à partir de ce moment, Chavaroche parla toujours mal des moines de l'Abbaye de Saint-Germain.

Après Chavaroche, et en descendant un degré vers la domesticité, on rencontrait, sa longue épée lui battant les jambes, sa royale lui descendant jusqu'à la poitrine, Louis de Neuf-Germain, qui prenait le titre de poète hétéroclite de MONSIEUR, frère du roi.

Il avait – Neuf-Germain, bien entendu – une maîtresse rue Gravillier, la dernière rue de Paris où un galant homme dût chercher une maîtresse ; aussi certain filou, qui prétendait avoir un droit d'antériorité sur la donzelle, trouva mauvais que Neuf-Germain lui fit visite ; ils se querellèrent dans la rue ; le filou prit Neuf Germain par sa royale et tira si bien, que la royale tout entière lui resta dans la main. Neuf-Germain, qui portait toujours l'épée, et qui avait donné ses premières leçons d'armes au marquis Pisani, porta de cette épée, à son antagoniste, un coup qui lui fit lâcher prise, si bien que le bouquet de barbe qu'il tenait dans sa main tomba à terre ; le filou blessé se sauva en hurlant, poursuivi par la moitié des spectateurs que cette querelle avait attirés ; l'autre moitié resta autour de Neuf-Germain, l'exaltant et criant : bravo ! tandis qu'il continuait à battre l'air de sa rapière, défiant le filou, qui n'avait garde de revenir. Neuf-Germain parti, un savetier qui connaissait le vainqueur pour appartenir à l'hôtel Rambouillet, dont la réputation avait ses racines dans le plus bas peuple, s'aperçut que cette vénérable barbe, arrachée à son menton, était restée sur le champ de bataille ; il la ramassa soigneusement jusqu'au dernier poil, la plia dans un papier blanc, et s'achemina vers l'hôtel Rambouillet. On était en train de dîner lorsqu'il cogna à la porte, et que l'on vint dire au marquis qu'un savetier de la rue Gravillier demandait à lui parler.

La nouvelle était assez inattendue pour que M. de Rambouillet désirât savoir ce que le savetier avait à lui dire.

– Faites-le entrer, dit-il.

L'ordre est exécuté, le savetier entre, tire sa révérence, et s'approchant de M. de Rambouillet :

– Monsieur le marquis, dit-il, j'ai l'honneur de vous rapporter la barbe de M. de Neuf-Germain, que celui-ci a eu le malheur de perdre devant ma porte.

Sans trop savoir ce que cela voulait dire, M. de Rambouillet tira de sa poche un de ces nouveaux écus que l'on venait de frapper à l'effigie de Louis XIII et que l'on nommait des louis d'argent, et le donna au savetier qui se retira au comble de la satisfaction, non pas d'avoir reçu un écu, mais d'avoir eu l'honneur de voir à table, mangeant comme de simples mortels, M. de Rambouillet et sa famille.

Or, M. de Rambouillet et sa famille en étaient encore à regarder, sans y rien comprendre, cette poignée de barbe, lorsque Neuf-Germain entra avec son menton plumé et raconta l'aventure, tout surpris que, quelque diligence qu'il eût faite pour revenir à l'hôtel, sa barbe y fût arrivée avant lui.

Un étage plus bas, on rencontrait l'écuyer, ou plutôt le quinola Silésie, – on appelait quinola à cette époque un écuyer de second ordre, – autre fou d'un autre genre, car tout le monde à l'hôtel Rambouillet avait sa folie ; aussi Mme de Rambouillet appelait-elle Neuf-Germain son fou *interne* et Silésie son fou *externe*, attendu qu'il logeait avec sa femme et ses enfants hors de l'hôtel, mais à quelques pas seulement.

Un matin, tous les gens qui habitaient la même maison que Silésie, vinrent se plaindre au marquis, lui disant que depuis les chaleurs, il n'y avait pas moyen de dormir sous le même toit que son écuyer.

M. de Rambouillet l'appela devant lui.

– Quel sabbat fais-tu donc la nuit ? lui demanda-t-il, que tous les voisins se plaignent de ne pouvoir fermer l'œil un instant.

– Sauf votre respect, M. le marquis, répondit Silésie, je tue mes puces.

– Et comment mènes-tu si grand bruit en tuant tes puces ?

– Parce que je les tue à coups de marteau.

– À coups de marteau ! Explique-moi cela, Silésie.

– Monsieur le marquis a dû remarquer qu'aucun animal n'a la vie plus dure qu'une puce.

– C'est vrai.

– Eh bien, je prends les miennes, et de peur qu'elles ne s'échappent dans ma chambre, je les porte sur l'escalier et à grands coups de marteau, je les écrase.

Et, quelque chose que pût lui dire le marquis, Silésie continua de tuer ses puces de la même façon jusqu'à ce que, pendant une nuit, où il était probablement mal réveillé, il manqua la première marche et roula du haut en bas de l'escalier.

Quand on le ramassa, il avait le cou rompu.

Après Silésie, venait maître Claude l'argentier, espèce de Jocrisse, fanatique des exécutions, et qui, quelques observations que l'on pût lui faire sur la cruauté du spectacle, n'en manquait pas une. Cependant trois ou quatre eurent lieu les unes à la suite des autres, sans que maître Claude bougeât de la maison.

Inquiète de cette insouciance, la marquise lui en demanda la cause.

– Ah ! madame la marquise, lui répondit maître Claude, en secouant la tête d’un air mélancolique, je ne prends plus aucun plaisir à voir rouer.

– Et pourquoi cela ? lui demanda sa maîtresse.

– Imaginez-vous que, depuis le commencement de cette année, ces coquins de bourreaux étranglent les patients avant que de les rouer ! J’espère qu’un jour on les rouera eux-mêmes, et j’attends ce jour-là pour retourner en Grève.

Un jour, ou plutôt un soir, il alla pour voir le feu d’artifice de la Saint-Jean, mais, au moment où l’on allait allumer la première fusée, se trouvant derrière un curieux plus grand que lui de la tête, gros à l’avenant, qui l’empêchait de voir, il eut l’idée, pour n’être gêné par personne, d’aller à Montmartre ; seulement lorsqu’il arriva tout essoufflé au haut de la butte, et qu’il se retourna du côté de l’Hôtel de Ville, le feu d’artifice était tiré, de sorte que ce soir-là, au lieu de mal voir, Claude ne vit rien du tout.

Mais ce qu’il vit en détail et ce qui lui fit grand plaisir à voir, ce fut le trésor de Saint-Denis. Aussi à son retour, interrogé par la marquise :

– Ah ! madame – dit-il – que de belles choses ils ont, ces coquins de chanoines !

Et il commença d’énumérer les croix ornées de pierreries, les chapes brodées de perles, les ostensoirs en or, les crosses en argent ; – et puis, ajouta-t-il – le plus important que j’oubliais.

– Qu’appelez-vous le plus important, maître Claude ?

– Eh donc, madame la marquise, le bras de notre voisin qu’ils ont.

– De quel voisin ? demanda Mme de Rambouillet, qui se demandait inutilement lequel de ses voisins pouvait avoir eu l’idée de déposer son bras au trésor de Saint-Denis.

– Eh ! pardieu-! le bras de notre voisin Saint Thomas, madame, nous n'en n'avons pas de plus proche, puisque nous touchons à son église.

Il y avait encore à l'hôtel Rambouillet deux autres serviteurs qui ne déparaient pas la collection : un secrétaire nommé Adriani, et un brodeur nommé Dubois. Le premier publia un volume de poésies qu'il dédia à M. de Schomberg ; l'autre, se prétendant entraîné par la vocation, se fit capucin ; mais la vocation ne fut point persistante, de sorte qu'avant la fin de son noviciat, il sortit de son couvent, et n'osant aller redemander sa place chez Mme de Rambouillet, il se fit portier des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, afin, disait-il, de revoir encore Mme de Rambouillet, si par hasard il lui prenait l'envie d'aller au théâtre.

En effet, le marquis et la marquise de Rambouillet étaient adorés de leurs serviteurs ; un soir, l'avocat Patru – celui qui introduisit à l'Académie la mode des discours de remerciements, – soupait à l'hôtel de Nemours avec l'abbé de Saint-Spire, un des deux prononça le nom de la marquise de Rambouillet ; le sommelier, nommé Audry, qui traversait la salle, après avoir donné aux domestiques inférieurs ses ordres sur le vin qu'il devait leur servir, entendit le nom de la marquise et s'arrêta ; puis, comme les deux convives continuaient d'en parler, le sommelier congédia tous les autres domestiques.

– Que diable faites-vous donc, Audry ? demanda Patru.

– Eh ! messieurs ! s'écria le sommelier, j'ai été douze ans à Mme de Montausier, et, puisque vous avez eu l'honneur d'être des amis de Mme la marquise, personne ne vous servira ce soir que moi.

Et, au mépris de sa dignité, prenant la serviette aux mains du domestique et la mettant sur son bras, le digne sommelier se tint debout derrière les convives et les servit jusqu'à la fin du souper.

Et maintenant que nous avons fait connaissance avec les maîtres, les commensaux et les serviteurs de l'hôtel Rambouillet, introduisons nos lecteurs dans le susdit hôtel, un soir où nous y verrons les principales célébrités de l'époque.

V

CE QUI SE PASSAIT À L'HÔTEL RAMBOUILLET, AU MOMENT OÙ SOUSCARRIÈRES SE DÉBARRASSAIT DE SON TROISIÈME BOSSU.

Or, pendant cette soirée du 5 décembre 1628, où nous avons ouvert dans l'hôtellerie de la *Barbe peinte* le premier chapitre de ce livre, toutes les illustrations littéraires de l'époque, tout ce qui formait cette société, qui plus tard tomba dans le ridicule, et que ridiculisa Molière, était rassemblé dans l'hôtel de la marquise, non point comme visiteurs ordinaires, familiers de la maison, mais comme invités, chacun d'eux ayant reçu un billet de Mme de Rambouillet qui lui annonçait qu'il y avait chez elle assemblée extraordinaire.

Aussi n'était-on pas venu, on était accouru.

Tout était événement, à cette bienheureuse époque où les femmes commençaient à prendre une influence sur la société ; la poésie était en enfantement ; elle avait, dans le siècle précédent, donné Marot, Garnier et Ronsard ; elle bégayait ses premières tragédies, ses premières pastorales, ses premières comédies, avec Hardy, Desmarets, Rességuier, et elle allait, grâce à Rotrou, à Corneille, à Molière et à Racine, placer par sa littérature dramatique la France à la tête de toutes les nations, et parfaire cette belle langue, qui, créée par Rabelais, épurée par Boileau, filtrée par Voltaire, devait devenir, à cause de sa clarté, la langue diplomatique des peuples civilisés. La clarté est la loyauté des langues.

Le grand génie du seizième siècle, et, disons mieux, de tous les siècles, William Shakespeare, était mort il y avait douze ans, connu des seuls Anglais. La popularité européenne du grand poète d'Élisabeth, que l'on ne s'y trompe pas, est toute moderne. Aucun des beaux esprits rassemblés chez Mme de Rambouillet n'avait jamais même entendu prononcer le nom de celui que, cent ans plus tard, Voltaire appelait *un barbare*. D'ailleurs, dans un temps où le théâtre appartenait à des pièces comme la *Délivrance d'Andromède, la Conquête du sanglier de Calydon* et *la Mort de Bradamante,* des œuvres comme *Hamlet,* comme *Macbeth,* comme *Othello,* comme *Jules César,* comme *Roméo et Juliet*te et comme *Richard III,* eussent été des morceaux de bien dure digestion pour des estomacs français.

Non, c'était de l'Espagne que nous venait la ligue avec les Guises, les modes avec la reine, et la littérature avec Lope de Vega, Alarcon, Tyrso de Molina ; Calderon n'avait pas encore paru.

Fermons cette longue parenthèse, qui s'est ouverte toute seule et par la force des choses, pour reprendre notre phrase à ces mots : tout était événement à cette bienheureuse époque, et nous allions ajouter qu'une invitation de Mme de Rambouillet était un double événement.

On savait que la grande préoccupation, et surtout le grand plaisir de la marquise était de faire des surprises à ses invités ; elle fit un jour à M. l'évêque de Lisieux, Philippe de Cospean, une surprise à laquelle, à coup sûr, un évêque ne devait guère s'attendre. Il y avait dans le parc de Rambouillet une grande roche circulaire de laquelle jaillissait une fontaine ; un rideau d'arbres l'abritait en la voilant ; elle était consacrée par les souvenirs de Rabelais, qui souvent en faisait son cabinet de travail, quelquefois sa salle à manger. La marquise y conduisit M. de Lisieux, un beau matin ; au fur et à mesure qu'il en approchait, le prélat clignait de l'œil apercevant à travers les branches quelque chose de brillant dont il ne pouvait se rendre

compte. Cependant s'approchant toujours, il lui sembla qu'il finissait par distinguer sept ou huit jeunes femmes vêtues en nymphes, c'est-à-dire très-peu vêtues.

C'était, en effet, M[lle] de Rambouillet en costume de Diane, le carquois sur l'épaule, l'arc à la main, le croissant sur la tête, et toutes les demoiselles de la maison, qui, groupées sur la roche, y faisaient, dit Tallemant des Réaux, *le plus agréable spectacle du monde.* Un évêque de nos jours se scandaliserait peut-être à ce spectacle *le plus agréable du monde,* mais M. de Lisieux fut au contraire si charmé, que jamais il ne voyait la marquise sans lui demander des nouvelles des roches de Rambouillet. Et comme on faisait observer à celle-ci qu'en pareille circonstance Actéon avait été changé en cerf et déchiré par les chiens, elle répondait que le cas était hors de comparaison, et que le bon évêque était si laid que les nymphes pouvaient bien faire de l'effet sur lui, mais qu'il n'en pouvait faire sur les nymphes, si ce n'était cependant de les mettre en fuite. Au reste, M. de Lisieux connaissait bien sa laideur, et était même le premier à en plaisanter, car, ayant sacré l'évêque de Riez, qui était loin d'être un Adonis, et celui-ci étant allé le remercier : – Hélas ! monsieur, lui dit-il, c'est à moi de vous rendre des grâces, au contraire, car, avant que vous fussiez mon collègue, j'étais le plus laid des évêques de France.

Peut-être toute la partie masculine de la société de M[me] de Rambouillet, plus nombreuse encore que la partie féminine, s'attendait-elle à ce que la marquise ferait ce soir-là à ses invités une surprise dans le genre de celle qu'elle avait faite à M. de Lisieux, et était-elle accourue dans cet espoir ? Aussi régnait-il dans cette précieuse assemblée cette inquiète curiosité qui précède les grands événements, ignorés encore, mais dont on a cependant une vague perception.

La conversation roulait sur toutes choses d'amour et de poésie, mais plus particulièrement sur la dernière pièce que venaient de représenter les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, où

la société commençait à aller depuis que Belle-Rose, la Beaupré, sa femme, Mlle Vaillot, la Villiers et Mondory avaient pris la direction du théâtre.

Mme de Rambouillet les avait mis à la mode, en leur faisant jouer chez elle *Frédégonde, ou le Chaste Amour,* de Hardy. Depuis ce temps, il avait été décidé que les femmes honnêtes, qui jusque-là n'avaient point fréquenté l'hôtel de Bourgogne, y pouvaient aller.

Cette pièce dont on s'occupait était le début d'un très jeune homme que protégeait la marquise, et qui se nommait Jean de Rotrou. Elle avait pour titre : *l'Hypocondriaque, ou le Mort amoureux.* Quoique de médiocre valeur, elle venait d'avoir, grâce à l'appui que lui donnait l'hôtel Rambouillet, assez de succès pour que le cardinal de Richelieu eût fait venir Rotrou dans sa maison de la place Royale, et l'eût adjoint à ses collaborateurs ordinaires Mayret, l'Étoile et Colletet, en dehors desquels il avait encore deux collaborateurs extraordinaires : Desmarets et Bois-Robert.

Au moment où l'on discutait les mérites, fort contestables, de cette comédie, que Scudéri et Chapelain hachaient, menu comme chair à pâté, un beau jeune homme de dix-neuf ans entra, vêtu d'un élégant costume, et d'un air tout-à-fait cavalier traversa le salon, alla saluer selon les règles de l'étiquette Mme la princesse d'abord, que l'on désignait tout simplement sous le nom de Mme la princesse, parce qu'elle était femme de M. de Condé, premier prince du sang, et qui, en sa qualité d'Altesse, avait droit, partout où elle se trouvait, au premier salut ; puis la marquise, puis la belle Julie.

Il était suivi d'un compagnon plus âgé que lui de deux ou trois ans, tout vêtu de noir, et qui s'avançait au milieu de la docte et imposante assemblée d'un pas aussi timide que l'allure de son ami était dégagée.

– Eh ! tenez, dit la marquise en apercevant les deux jeunes gens et en désignant du geste le premier, voici justement le triomphateur ! – et c'est si beau de monter au capitole à son âge, que personne n'aura le courage, je l'espère, de crier derrière son char : *César, souviens-toi que tu es mortel !*

– Ah ! madame la marquise, répondit Rotrou, – car c'était lui-même, – laissez dire, au contraire ; jamais le critique le plus malveillant ne dira de ma pauvre pièce le mal que j'en pense moi-même, et je vous jure bien que, si je n'eusse reçu l'ordre positif de M. le comte de Soissons, j'eusse laissé de côté mon *Mort amoureux*, comme s'il eût été véritablement mort, et j'eusse débuté par la comédie que je fais en ce moment.

– Bon ! et quel est le sujet de cette comédie, mon beau cavalier ? demanda Mlle Paulet.

– Une bague que nul n'aura l'envie de mettre à son doigt, une fois qu'il vous aura vue, adorable lionne, – *la Bague de l'oubli !*

Un murmure flatteur et un gracieux remercîment de tête de la part de celle à qui il était adressé, accueillit ce compliment, pendant lequel le jeune homme vêtu de noir s'était tenu le plus complétement caché qu'il avait pu derrière son introducteur ; mais, comme il était totalement inconnu à tout le monde, et que l'on ne présentait à la marquise que des hommes ayant déjà un nom ou devant s'en faire un, un jour, son maintien, si modeste qu'il fût, ne pouvait empêcher tous les yeux de se fixer sur lui.

– Et comment avez-vous le temps de faire une nouvelle comédie, monsieur de Rotrou, demanda la belle Julie, maintenant que vous êtes admis à l'honneur de travailler à celles de M. le cardinal ?

– M. le cardinal, répondit Rotrou, vient d'avoir tant de besogne au siége de la Rochelle, qu'il nous a laissé un peu de répit, et j'ai profité de cela pour travailler de mon mieux.

Pendant ce temps, le jeune homme vêtu de noir continuait d'absorber la part d'attention qui ne se fixait pas sur Rotrou.

– Ce n'est point un homme d'épée, dit mademoiselle de Scudéri à son frère.

– Il a plutôt l'air d'un clerc de procureur, répondit celui-ci.

Le jeune homme vêtu de noir entendit ce court dialogue, et salua avec un sourire de bonhomie.

Rotrou aussi l'entendit.

– Oui, oui, en effet, c'est un clerc de procureur, et un clerc de procureur qui sera un jour notre maître à tous, c'est moi qui vous le dis.

Ce fut au tour des hommes de sourire, moitié d'incrédulité, moitié de dédain. Les femmes regardèrent avec une curiosité plus grande celui que Rotrou présentait avec une si brillante promesse.

Malgré sa grande jeunesse, il était remarquable par son visage austère, par la ride transversale de son front qui semblait creusée par le soc de la pensée, et par des yeux pleins de flammes.

Le reste du visage était vulgaire, le nez gros, la lèvre épaisse, quoiqu'on la vît mal, perdue qu'elle était sous une moustache naissante.

Rotrou pensa qu'il était temps de satisfaire la curiosité générale et continua :

– Madame la marquise, permettez-moi de vous présenter mon cher compatriote, Pierre Corneille, fils d'un avocat-général de Rouen, et qui bientôt sera fils de son génie.

– Corneille, répéta Scudéri, ce nom est celui d'un oiseau de mauvais augure.

– Oui, pour ses rivaux, monsieur Scudéri, répondit Rotrou.

– Corneille ? répéta la marquise à son tour, mais avec bienveillance.

– *Ab illice cornix*, souffla Chapelain à l'évêque de Vence, M. Godeau, prélat de si petite taille qu'on l'appelait le nain de la princesse Julie.

– Bon ! dit Rotrou à Mme de Rambouillet, vous cherchez au frontispice de quel poëme, à la tête de quelle tragédie vous avez lu ce nom-là. Sur aucun, madame la marquise ; il n'est encore inscrit qu'à la tête d'une comédie dont ce bon compagnon arrivé hier de Rouen, a payé cette nuit mon hospitalité. Je le conduis demain à l'hôtel de Bourgogne, je le présente à Moudory, et dans un mois nous l'applaudissons.

Le jeune homme leva les yeux au ciel en poëte qui dit : *Dieu le veuille !*

On se rapprocha des deux amis avec plus de curiosité. Mme la princesse surtout, nature avide de louanges, voyant dans tout poëte un panégyriste de sa beauté qui commençait à pâlir, Mme la princesse paraissait on ne peut plus curieuse ; elle fit rouler son fauteuil du côté du groupe qui se formait autour de Rotrou et de son compagnon, et tandis que les hommes, et particulièrement les poètes, se tenaient dédaigneusement à leur place :

– Eh ! monsieur Corneille, demanda-t-elle, peut-on s'informer quel est le titre de votre comédie ?

Corneille se retourna à cette interpellation faite d'une voix quelque peu hautaine. Tandis qu'il se retournait, Rotrou lui souffla un mot à l'oreille.

– Elle s'appelle *Mélite,* répondit-il, à moins toutefois que Votre Altesse ne daigne la baptiser d'un meilleur nom.

– Mélite ! Mélite ! répéta la princesse ; non, il faut le laisser ainsi, Mélite est charmant, et si la fable y correspond...

– Ah voilà ce qu'il y a de charmant surtout, madame la princesse, dit Rotrou, c'est que ce n'est point une fable, c'est une histoire.

– Comment, une histoire ? demanda Mlle Paulet, l'argument en serait-il vrai ?

– Voyons, raconte la chose à ces dames, mauvais sujet, dit Rotrou à son compagnon.

Corneille rougit jusqu'aux oreilles ; nul n'avait moins l'air d'un mauvais sujet que lui.

– Reste à savoir si l'histoire peut se raconter en prose, dit Mme de Combalet, se couvrant d'avance, et pour le cas ou Corneille raconterait l'histoire, le visage de son éventail.

Mme de Combalet, nièce bien-aimée du cardinal, était une habituée du salon de Mme de Rambouillet.

– J'aimerais mieux, dit timidement Corneille, en réciter quelques vers qu'en raconter l'argument.

– Bah ! dit Rotrou, voilà bien de l'embarras pour une galanterie. Je vais vous la dire en deux mots, moi l'histoire. Mais ce n'est point là qu'est le mérite, puisque l'histoire est vraie, et que mon ami en étant le héros n'a pas même le mérite de l'invention. Imaginez-vous, madame, qu'un ami de ce libertin...

– Rotrou ! Rotrou ! interrompit Corneille.

– Je reprends, malgré l'interruption, continua Rotrou ; imaginez-vous qu'un ami de ce libertin le présente dans une honnête maison de Rouen, ou tout était arrêté pour son mariage avec une fille charmante... Que pensez-vous que fasse M. Corneille ? Qu'il attendra que la noce s'accomplisse, et que

momentanément il lui suffira d'être garçon d'honneur, quitte plus tard à... Vous comprenez-bien, n'est-ce pas ?

– M. Rotrou ! fit Mme de Combalet en tirant, sur ses yeux sa coiffe de carmélite.

– Quitte plus tard à quoi faire ? répéta Mlle de Scudéri d'un air rogue. Si les autres ont compris, je vous préviens, M. de Rotrou, que je n'ai pas compris, moi.

– Je l'espère bien, belle Sapho – c'était le nom que l'on donnait à Mlle Scudéri dans le dictionnaire des ridicules – je parle pour M. l'évêque de Vence et Mlle Paulet, qui ont compris, eux, n'est-ce pas ?

Mlle Paulet donna avec une grâce des plus provocantes un petit coup d'éventail sur les doigts de Rotrou, en disant :

– Continuez, vaurien, plus vite ; vous aurez fini, mieux sera.

– Oui, *ad eventum festina,* selon le précepte d'Horace. Eh bien ! M. Corneille, en sa qualité de poète, suivit les conseils de l'ami de Mécène, il ne prit pas la peine d'attendre : il revient seul chez la demoiselle, bat en brèche la place, qui ne s'appelait pas *Fidélité,* à ce qu'il paraît, et des ruines du bonheur de son ami, bâtit son propre bonheur ; et ce bonheur est si grand, que tout à coup il fait jaillir du cœur de monsieur une source de poésie qui n'est autre que celle à laquelle se désaltèrent Pégase et ces neuf pucelles qu'on appelle les Muses.

– Voyez un peu, dit Mme la princesse, où l'hypocrène va se nicher, dans le cœur d'un clerc de procureur ! En vérité, c'est à n'y pas croire.

– Jusqu'à preuve du contraire, n'est-ce pas, madame la princesse ? Cette preuve, mon ami Corneille vous la donnera.

– Voilà une dame bien heureuse, dit mademoiselle Paulet. Si la comédie de Corneille a le succès que lui prédit M. de Rotrou, elle est immortalisée.

– Oui, répéta Mlle de Scudéri avec sa sécheresse ordinaire, mais je doute que pendant cette immortalité, durât-elle autant que celle de la sibylle de Cumes, une pareille célébrité lui procure un mari.

– Eh ! trouvez-vous, mon Dieu, dit Mlle Paulet, que ce soit un si grand malheur de rester fille ? Ah ! quand on est jolie, bien entendu. Demandez à Mme de Combalet, si c'est une si divine joie que d'être mariée.

Mme de Combalet se contenta de pousser un soupir, en levant les yeux au ciel et en hochant tristement la tête.

– Avec tout cela, dit Mme la princesse, M. Corneille nous avait offert de nous réciter des rimes de sa comédie.

– Oh ! il est tout prêt, dit Rotrou ; demander des vers à un poëte, c'est demander de l'eau à une source. Allons, Corneille, allons, mon ami.

Corneille rougit, balbutia, appuya la main sur son front, et, d'une voix qui semblait plutôt faite pour la tragédie que pour la comédie, il récita les vers suivants :

Je te l'avoue, ami, mon mal est incurable ;

Je ne sais qu'un remède, et j'en suis incapable !

Le change serait juste après tant de rigueur,

Mais, malgré ses dédains, Mélite a tout mon cœur ;

Elle a sur mes esprits une entière puissance ;

Si j'ose murmurer, ce n'est qu'en son absence,

Et je ménage en vain, dans un éloignement,

Un peu de liberté pour mon ressentiment

D'un seul de ses regards, l'adorable contrainte

Me rend tous mes liens, en resserre l'étreinte,

Et par un si doux charme aveugle ma raison,

Que je cherche le mal et fuis la guérison.

Son œil agit sur moi d'une vertu si forte,

Qu'il ranime soudain mon espérance morte,

Combat les déplaisirs de mon cœur irrité

Et soutient mon amour contre sa cruauté.

Mais ce flatteur espoir qu'il rejette en mon âme

N'est qu'un doux imposteur qu'autorise ma flamme

Et qui, sans m'assurer ce qu'il semble m'offrir,

Me fait plaire en ma peine et m'obstine à souffrir.

Le jour qu'elle naquit, Vénus, bien qu'immortelle,

Pensa mourir de honte en la voyant si belle ;

Les Grâces, à l'envi, descendirent des cieux

Pour se donner l'honneur d'accompagner ses jeux,

Et l'amour, qui ne put entrer dans son corsage,

Voulut obstinément loger sur son visage.

Deux ou trois fois, des murmures flatteurs avaient salué des vers qui prouvaient que le pur Phœbus, si fort à la mode

dans la société parisienne, avait fait invasion dans la société de province, et que les beaux esprits n'étaient pas tous hôtel Rambouillet et place Royale, mais à ce dernier vers.

Voulut absolument loger sur son visage,

les applaudissements éclatèrent, Mme de Rambouillet ayant donné la première le signal. Quelques hommes seulement, au nombre desquels était le plus jeune des frères Montausier, qui ne pouvait souffrir cette poésie de concetti et d'antithèses, protestèrent par leur silence.

Mais le poëte ne les remarqua même point, et, enivré de ces applaudissements que lui donnait la fleur des beaux esprits parisiens, il s'inclina en disant :

– Vient ensuite le sonnet à Mélite, dois-je le dire ?

– Oui ! oui ! oui ! s'écrièrent à la fois Mme la princesse, Mme de Rambouillet, la belle Julie, Mlle Paulet, et tous ceux qui modelaient leur goût sur celui de la maîtresse de la maison :

Corneille continua ;

Après l'œil de Mélite, il n'est rien d'admirable,

Il n'est rien de solide après ma loyauté.

Mon feu, comme son teint, se rend incomparable

Et je suis en amour ce qu'elle est en beauté !

Quoi que puisse à mes sens offrir la nouveauté,

Mon cœur à tous les traits demeure invulnérable

Et, quoiqu'elle ait au sien la même cruauté,

Ma foi pour ses rigueurs n'en est pas moins durable.

C'est donc avec raison que mon extrême ardeur

Trouve chez cette belle une extrême froideur

Et que sans être aimé, je brûle pour Mélite.

Car de ce que les dieux, nous envoyant au jour,

Donnèrent pour nous deux d'amour et de mérite :

Elle a tout le mérite, et moi j'ai tout l'amour.

Les sonnets avaient sur toutes les poésies le privilège de soulever l'enthousiasme, et quoique Boileau n'eût pas encore dit, puisqu'il ne devait naître que huit ans plus tard

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme,

celui-là, trouvé sans défaut, surtout par les femmes, fut applaudi à outrance, et Mlle Scudéri elle-même daigna rapprocher les mains.

Rotrou surtout jouissait du triomphe de son ami, et, cœur loyal, plein de tendresse et de dévouement, était au comble de la joie.

– En vérité, monsieur de Rotrou, dit madame la princesse, vous aviez raison, et votre ami est un jeune homme qu'il faut soutenir.

– Si c'est votre avis, madame, est-ce que par Son Altesse monsieur le prince, vous ne pourriez pas obtenir pour lui quelque petite place ? dit Rotrou, en baissant la voix, de manière à n'être entendu que de Mme de Condé seule ; car il est sans fortune, et, vous le voyez, il serait fâcheux que, faute de quelques écus, un si beau génie avortât.

– Ah ! bien oui, monsieur le prince ! c'est bien à lui qu'il faut aller parler poésie. L'autre jour, il me trouve dînant avec M. Chapelain ; il m'appelle pour me dire je ne sais quoi, puis, quand il a fini, il revient et me demande :

« À propos, quel est ce petit noireau qui dîne avec vous ?

« – C'est M. Chapelain, lui répondis-je, croyant avoir tout dit.

« Qui est-ce cela ? M. Chapelain !

« Celui qui a fait la *Pucelle*.

« – La *Pucelle* ! ah ! c'est donc un statuaire !...

– Mais j'en parlerai à Mme de Combalet qui en parlera au cardinal. Consentirait-il à travailler aux tragédies de Son Éminence ?

– Il consentira à tout, pourvu qu'il puisse rester à Paris. Jugez, s'il a fait de pareils vers dans une étude de procureur, ce qu'il ferait dans un monde comme celui dont vous êtes la reine, et la marquise le premier ministre !

– C'est bon ! faites jouer *Mélite ;* qu'elle réussisse, et nous arrangerons tout cela !

Et elle tendit sa belle main princière à Rotrou, qui la prit dans la sienne et la regarda comme si elle lui appartenait.

– Eh bien ! à quoi pensez-vous ? demanda Mme la princesse.

– Je regarde s'il y a sur cette main place pour deux bouches de poètes. Hélas ! non, elle est trop petite !

– Par bonheur, dit Mme de Condé, le Seigneur m'en a donné deux, une pour vous, l'autre pour qui vous voudrez.

– Corneille ! Corneille ! cria Rotrou, viens ici. Mme la princesse, en faveur du sonnet à Mélite, permet que tu lui baises la main !

Corneille demeura stupéfait, il eut un éblouissement et faillit tomber. Dans une même soirée et le jour de son début dans le monde, baiser la main de Mme la princesse et être applaudi par Mme de Rambouillet, jamais ses rêves les plus ambitieux n'avaient prétendu à une seule de ces deux faveurs.

Pour qui était la gloire ? était-ce pour Corneille et pour Rotrou, qui baisaient les deux-mains de la femme du premier prince du sang ; était-ce pour Mme de Condé, dont les deux mains étaient baisées à la fois par les deux futurs auteurs de *Venceslas* et du *Cid*.

La postérité consultée a dit que l'honneur était pour Mme la princesse.

Pendant ce temps, maître Claude, la baguette à la main, comme le Polonais d'Hamlet, était venu parler bas à la marquise de Rambouillet, et après avoir écouté son maître d'hôtel et lui avoir de son côté donné, assez bas pour que personne ne les pût entendre, quelques ordres et quelques recommandations, la marquise avait relevé sa tête et dit en souriant :

– Très nobles et très chers seigneurs, très-précieuses et très bonnes amies, quand je ne vous eusse invités à passer la soirée

chez moi aujourd'hui que pour vous faire entendre les vers de M. Corneille, vous n'auriez déjà point à vous plaindre ; mais je vous ai convoqués dans une intention plus matérielle, dans un but moins éthéré. Je vous ai souvent parlé de la supériorité des sorbets et des glaces d'Italie sur les glaces et les sorbets de France ; or, j'ai tant et si bien cherché, que j'ai trouvé un glacier arrivant tout droit de Naples, et que je puis enfin vous en faire goûter. Je ne dirai donc pas : *Qui m'aime me suive,* mais : Qui aime les glaces me suive. Monsieur de Corneille, donnez-moi le bras.

– Voici mon bras, monsieur de Rotrou, dit Mme la princesse, qui avait résolu de suivre en tout, ce soir-là, l'exemple de Mme la marquise.

Corneille, tout tremblant, et avec la gaucherie d'un homme de génie qui arrive de sa province, tendit son bras à la marquise, en même temps que Rotrou, galamment et comme un cavalier accompli, présentait en l'arrondissant le sien à Mme de Condé. Le comte de Salles, le cadet des deux frères Montausier et le marquis de Montausier s'offrirent, l'un à être le cavalier de la belle Julie, l'autre, celui de Mlle Paulet. Gambaull s'accommoda de Mlle de Scudéri, et les derniers s'arrangèrent comme ils l'entendirent.

Mme de Combalet, qui, avec son habit de carmélite, dont la sévérité n'était mitigée que par un frais bouquet de violettes et de boutons de roses qu'elle portait à sa guimpe, ne pouvait donner le bras à aucun homme, avait pris son rang immédiatement après Mme la princesse, appuyée à celui de Mme de Saint-Étienne, la seconde fille de la marquise, qui, elle aussi, était en religion. Cependant, il y avait cette différence entre elle et Mme de Combalet, que chaque jour Mme de Saint-Étienne faisait un pas de plus pour y entrer et Mme de Combalet un pas de plus pour en sortir.

Jusque-là, il n'y avait rien qui eût surpris la société dans l'invitation de Mme de Rambouillet ; mais l'étonnement fut

grand lorsque l'on vit la marquise, qui avait, en sa qualité de guide, passé devant la princesse, se diriger vers un endroit de la muraille où l'on savait qu'il n'existait ni porte ni issue.

Arrivée là, elle frappa la muraille de son éventail.

Aussitôt la muraille s'ouvrit comme par enchantement, et l'on se trouva sur le seuil d'une magnifique chambre parée d'un ameublement de velours bleu, rehaussé d'or et d'argent ; les tentures étaient de velours pareil à celui des meubles, avec des ornements semblables. Au milieu de cette chambre s'élevait une espèce d'étagère à quatre faces, chargée de fleurs, de fruits, de gâteaux et de glaces, dont deux charmants petits génies, qui n'étaient autres que les deux sœurs cadettes de Julie d'Angennes et de Mme de Saint-Étienne, faisaient les honneurs.

Le cri d'admiration poussé par la société fut unanime. On savait qu'il n'y avait derrière la muraille que le jardin des Quinze-Vingts, et l'on voyait tout à coup apparaître une chambre si bien meublée, si bien tapissée, avec un plafond si bien peint, que l'on pouvait croire qu'il n'y avait qu'une fée qui en pût être l'architecte, et un magicien le décorateur.

Pendant que chacun s'extasiait sur le goût et la richesse de ce cabinet qui sous le nom de la chambre bleue, devait devenir si célèbre par la suite, Chapelain avait pris crayon et papier, et, dans un coin du salon, il esquissait les trois premières stances de cette fameuse ode à Zirphée, qui fit presque autant de bruit que la *Pucelle*, et qui eut l'honneur de lui survivre.

On avait vu l'acte de Chapelain, et l'on avait deviné son intention ; aussi se fit-il un profond silence, lorsque celui qui passait pour le premier poète de son temps se leva, et l'œil inspiré, la main étendue, la jambe en avant, dit d'une voix sonore les vers suivants :

Urgande sut bien autrefois,

En faveur d'Amadis et de sa noble bande,

Par ses charmes fixer les lois

Du temps à qui les cieux veulent que tout se rende.

J'ai dû faire à vos yeux ce qu'on a fait jadis,

Conserver Arthénice avec l'art dont Urgande

A su conserver Amadis.

Par la puissance de cet art,

J'ai construit cette loge, aux maux inaccessible,

Du temps et du sort à l'écart,

Franche des changements de l'être corruptible,

Pour qui, seule en roulant, les cieux ne roulent pas,

Bref où ne montrent pas leur visage terrible,

La vieillesse, ni le trépas.

Cette incomparable beauté,

Que cent maux attaquaient et pressaient de se rendre,

Par cet édifice enchanté

Trompera leurs efforts et s'en pourra défendre ;

Elle y brille en son trône et son éclat divin

De là sur les mortels va désormais s'épandre

Sans nuage, éclipse, ni fin.

Trois salves d'applaudissements et des cris d'enthousiasme accueillaient cette improvisation, lorsqu'au milieu des hourrahs et des bravos, un homme se précipita dans la chambre que l'on venait d'inaugurer, pâle et couvert de sang, en s'écriant :

– Un chirurgien ! un chirurgien ! Le marquis Pisani vient de se battre avec Souscarrières et il est dangereusement blessé.

Et en effet, en même temps, on voyait au fond du salon le marquis Pisani que deux valets soutenaient entre leurs bras, sans connaissance et pâle comme un mort.

– Mon fils ! Mon frère ! Le marquis ! furent les trois cris qui retentirent ; et sans s'occuper davantage de la chambre bleue, si tristement inaugurée, chacun se précipita du côté du blessé.

Au moment même où le marquis Pisani était rapporté évanoui à l'hôtel Rambouillet, un événement inattendu, qui allait singulièrement compliquer la situation, jetait dans l'étonnement les commensaux de l'hôtel de la *Barbe peinte*.

Étienne Latil, que l'on croyait mort, et que l'on avait couché sur une table en attendant que l'on cousît son linceul et qu'on eût assemblé les planches de sa bière, fit un soupir, ouvrit les yeux, et murmura d'une voix faible, mais parfaitement intelligible, ces deux mots :

– J'AI SOIF ! ».

VI

MARINA ET JAQUELINO.

Quelques minutes avant que Latil ne manifestât son existence par les deux mots qu'en général prononce tout blessé revenant à la vie, et qui d'ailleurs faisaient en première ligne partie du répertoire de notre spadassin, un jeune homme s'était présenté à l'hôtel de la *Barbe peinte,* et s'était informé si la chambre n. 13, située au premier étage, n'était point occupée par une paysanne des environ de Paris, nommée Marina. Elle était, avait-il ajouté, reconnaissable à ses beaux cheveux et à ses beaux yeux noirs, que faisait valoir le cacolet ponceau qui devait leur servir de cadre, et à sa mise tout entière qui rappelait celle de ces âpres montagnes de Navarre que Henri IV avait, tête et pieds nus, tant de fois escaladées tout enfant.

Mme Soleil, avec un charmant sourire, laissa au jeune homme tout le temps de s'informer, car sans doute lui plaisait-il de regarder dans tous ses détails cette tête juvénile ; après quoi sa réponse, accompagnée d'un coup d'œil d'intelligence, fut que la jeune paysanne, désignée sous le nom de Marina, était dans la chambre indiquée et attendait depuis une demi-heure à peu près.

Et, en même temps, un geste gracieux de Mme Soleil, geste comme en ont toujours les femmes de trente à trente-cinq ans pour les beaux garçons de vingt à vingt-deux ans, en même temps, un geste gracieux de Mme Soleil, disons-nous, indiquait au questionneur l'escalier au haut duquel il devait trouver la chambre désignée sous le numéro 13.

Le jeune homme était, en effet, comme nous l'avons dit, un beau garçon de vingt à vingt-deux ans, de taille moyenne, mais bien prise, et dans chacun des mouvements de laquelle se révélaient l'élégance et la force. Il avait les yeux bleus des races du Nord, abrités par les sourcils et les cheveux noirs des races du Midi. Un teint plutôt hâlé par le soleil que pâli par la fatigue, une moustache fine, une royale naissante, des lèvres fines et railleuses qui, en s'ouvrant, laissaient voir un double rang de dents blanches qu'eût envié plus d'une bouche de femme, complétaient le charmant ensemble de cette physionomie.

Son costume de paysan basque était à la fois commode et élégant ; il se composait d'un béret rouge, sang de bœuf, orné à son centre d'un gros gland noir, tombant sur les épaules, et de deux plumes, l'une du même ton que le béret, l'autre de la même couleur que le gland, encadrant coquettement le visage. Le pourpoint, du même drap que le béret, passementé de noir comme lui, laissait voir par une de ses manches ouvertes et pendantes, par la manche droite, un de ces dessous qui, à la rigueur, pouvaient dans ces temps d'attaques journalières et d'embuscades nocturnes servir de plastron et amortir un coup de poignard ou d'épée.

Ce pourpoint, boutonné du haut en bas, était en arrière sur les modes de Paris, où l'on portait déjà depuis plus de dix ans le pourpoint boutonné du haut seulement, afin de laisser sortir, entre lui et le haut-de-chausses, les plis d'une chemise de fine batiste et des flots de rubans et de dentelles. Il se fermait sur une espèce de pantalon à pied, de buffle gris, auquel on avait adapté des semelles à haut talon, qui tenait lieu de bottes à celui qui le portait.

Un poignard passé à la ceinture de cuir qui lui serrait la taille et qui soutenait une longue rapière lui battant les mollets, complétait le costume de celui qu'à tort nous avons désigné sous le nom de paysan, et qui, d'après l'arme qu'il portait, avait droit au titre de gentilhomme campagnard.

Arrivé devant la porte, il commença par s'assurer qu'elle était bien surmontée du n. 13, et certain de ne pas se tromper, il frappa d'une façon particulière, c'est-à-dire deux coups pressés ; puis, après un intervalle, deux autres coups encore, puis enfin un cinquième coup, en observant entre ce quatrième et ce cinquième coup le même intervalle qu'entre les deux premiers et le troisième et le quatrième.

À ce cinquième coup, sans se faire attendre, la porte s'ouvrit, ce qui prouvait que le visiteur était attendu.

La personne qui ouvrait la porte était une femme de vingt-huit à trente ans, dans toute la puissance d'une luxuriante beauté. Ses yeux, qui avaient servi d'indication au jeune homme dans le signalement qu'il avait donné d'elle, étincelaient comme deux diamants noirs sous l'écrin de velours de ses longues paupières. Ses cheveux étaient d'une nuance tellement foncée, que toute comparaison empruntée à l'encre, au charbon, à l'aile de corbeau, était insuffisante. Ses joues étaient d'une pâleur chaude et ambrée dénonçant des passions plutôt tumultueuses et passagères que profondes et durables. Son cou, serré par quatre rangs de corail, était emmanché dans des épaules vigoureusement dessinées, et descendait, par une pente doucement fuyante, vers une gorge singulièrement provocante par ses rapides ondulations. Malgré ses contours, qui, sculpturalement parlant, appartenaient plutôt à la Niobé qu'à la Diane, la taille était fine – ou plutôt paraissait plus fine qu'elle n'était, par le rebondissement tout espagnol des hanches. La jupe courte, de la même couleur que le cacolet, c'est-à-dire rouge zébrée de velours noir, laissait voir un bas de jambe plus aristocratique que ne le comportait le costume, et un pied qui, relativement au reste de cette plantureuse nature, paraissait d'une petitesse exagérée.

Nous avons eu tort de dire que la porte s'ouvrait, nous eussions dû dire s'entre-bâillait seulement, car ce ne fut que quand le jeune homme eut prononcé le nom de *Marina* et que celle qu'il désignait sous ce nom, comme par une espèce de mot

d'ordre, lui eut répondu par celui de *Jaquelino*, que la porte s'ouvrit tout à fait, et que celle qui en était la gardienne s'effaça pour laisser entrer celui qu'elle attendait et derrière lequel elle referma vivement le battant au verrou, se retournant aussitôt d'ailleurs, pressée qu'elle était sans doute de voir celui à qui elle avait affaire.

– Ventre-Saint-Gris ! s'écria le jeune homme, que j'ai là une succulente cousine.

– Et moi sur mon âme, un beau cousin ! dit la jeune femme.

– Par ma foi ! continua Jaquelino, quand on est si proches parents que nous le sommes et qu'on ne s'est jamais vu, m'est avis que l'on doit commencer à faire connaissance en s'embrassant.

– Je n'ai rien à dire contre cette manière de souhaiter la bienvenue à ses parents, répondit Marina en tendant ses deux joues qui se couvrirent d'une rougeur passagère, à laquelle un habile observateur ne se fût pas trompé, et qu'il eût attribuée à un désir facile à irriter plutôt qu'à une pudeur trop susceptible.

Les deux jeunes gens s'embrassèrent.

– Ah ! par l'âme de mon joyeux père, dit le jeune homme avec un accent de bonne humeur qui paraissait lui être naturelle, la plus agréable chose de ce monde est, je crois, d'embrasser une jolie femme, si ce n'est cependant de recommencer, ce qui doit être plus agréable encore.

Et il étendit les bras une seconde fois, pour joindre le précepte aux paroles.

– Tout beau ! cousin, dit la jeune femme en l'arrêtant court, nous causerons de cela plus tard, si vous voulez bien ; non point que la chose ne me paraisse aussi plaisante qu'à vous,

mais parce que le temps nous manque. C'est votre faute ; pourquoi avez-vous perdu une demi-heure à me faire vous attendre ?

– Eh ! pardieu, la belle demande, parce que je croyais être attendu par quelque grosse nourrice allemande, ou par quelque sèche duègne espagnole ; mais vienne l'occasion de nous retrouver ensemble, et je jure Dieu, ma belle cousine, que c'est moi qui vous attendrai.

– Je prends acte de la promesse ; mais à cette heure, je n'en suis pas moins pressée d'aller dire à celle qui m'envoie que je vous ai vu et que vous êtes prêt en tout point à obéir à ses ordres, comme il convient à un courtois chevalier à l'égard d'une grande princesse.

– Ces ordres, dit le jeune homme en mettant un genou en terre, je les attends humblement.

– Oh ! vous à mes genoux, Monseigneur ! Monseigneur ! y songez-vous ? s'écria Marina en le relevant.

Puis elle ajouta avec son provocant sourire :

– C'est dommage, vous êtes charmant ainsi.

– Voyons, dit le jeune homme, en prenant les mains de sa prétendue cousine et en la faisant asseoir près de lui, d'abord et avant tout, a-t-on appris mon retour avec satisfaction ?

– Avec joie.

– Est-ce avec plaisir que l'on m'accorde cette audience ?

– Avec bonheur.

– Et la mission dont je suis chargé sera-t-elle accueillie avec sympathie ?

– Avec enthousiasme.

– Et cependant, voilà huit jours que je suis arrivé, et deux jours que j'attends.

– Vous êtes charmant, en vérité, mon cousin. Et combien y a-t-il de jours, je vous prie, que nous-mêmes sommes arrivée de La Rochelle ; deux jours et demi.

– C'est vrai.

– Et sur ces deux jours et demi, à quoi ont été occupés hier et avant-hier ?

– À des fêtes, je le sais, puisque je les ai vues !

– D'où les avez-vous vues ?

– Mais de la rue, comme un simple mortel.

– Comment les avez-vous trouvées ?

– Superbes.

– N'est-ce pas qu'il a de l'imagination, notre cher cardinal ? Sa Majesté Louis XIII déguisé en Jupiter.

– Et en Jupiter Stator.

– *Stator* ou autre, peu m'importe.

– Ah ! il n'importe pas si peu, ma belle cousine ; toute la question au contraire est là.

– Là ! Où ?

– Dans le mot *Stator*. Savez-vous ce que veut dire *stator ?*

– Ma foi, non.

– Cela veut dire Jupiter qui *arrête,* ou *qui s'arrête.*

– Tâchons que ce soit Jupiter *qui s'arrête.*

– Au pied des Alpes, n'est-ce pas ?

– Nous ferons tout ce que nous pourrons pour cela. Dieu merci, malgré la foudre qu'il tenait à la main, et dont il menaçait à la fois l'Autriche et l'Espagne...

– Foudre de bois...

– Et sans ailes ; les ailes de la foudre, à l'endroit de la guerre, c'est l'argent, et je ne crois pas le roi ni le cardinal très riches en ce moment. Donc, chère cousine, Jupiter *Stator*, après avoir menacé l'Orient et l'Occident, déposera probablement la foudre sans l'avoir lancée.

– Oh ! dites cela ce soir à nos deux pauvres reines, et vous les rendrez bien heureuses.

– J'ai mieux que cela à leur dire, j'ai à leur remettre, comme je l'ai fait savoir à Leurs Majestés, une lettre du prince de Piémont, qui jure bien que l'armée française ne passera pas les Alpes.

– Pourvu que cette fois il tienne parole ! Ce n'est pas son habitude, vous le savez.

– Mais cette fois, il a tout intérêt à la tenir.

– Nous bavardons, cousin, nous bavardons, et nous laissons le temps se perdre inutilement.

– C'est votre faute, cousine, dit le jeune homme avec ce franc sourire qui montre toutes les dents, c'est vous qui n'avez pas voulu l'employer à des choses utiles.

– Soyez donc dévoué à vos maîtres et ôtez-vous pour eux le pain de la bouche, voilà comment vous êtes récompensée de votre dévouement, par des reproches ! Mon Dieu, que les hommes sont injustes !

– Je vous écoute, cousine.

Et le jeune homme donna à sa figure l'expression la plus grave qu'il put inventer.

– Eh bien, ce soir même, vers onze heures, vous êtes attendu au Louvre.

– Comment, ce soir ? C'est ce soir que j'aurai l'honneur d'être reçu par Leurs Majestés ?

– Ce soir même.

– Je croyais qu'il y avait justement spectacle et ballet de circonstance ce soir à la cour.

– Oui ; mais la reine, en apprenant cette nouvelle, s'est plainte aussitôt d'une grande fatigue et d'un insupportable mal de tête ; elle a dit qu'il n'y avait que le sommeil qui pût la remettre. On a appelé Bouvard ; Bouvard a reconnu tous les symptômes d'une migraine persistante. Bouvard, tout bon médecin du roi qu'il est, nous appartient corps et âme. Il a recommandé le repos le plus absolu, et la reine se repose en vous attendant.

– Mais, comment entrerai-je au Louvre ? je ne présume pas que ce soit en me présentant.

– Tout est prévu, soyez tranquille. Ce soir, en habit de cavalier, vous vous trouverez rue des Fossés-Saint-Germain ; un page à la livrée de Mme la princesse, chamois et bleu, vous attendra au coin de la rue des Poulies ; il aura le mot d'ordre jusqu'au corridor qui conduit à la chambre de la reine, où la demoiselle d'honneur de service vous recevra de ses mains. Si Sa Majesté peut vous admettre immédiatement près d'elle, vous serez immédiatement introduit ; sinon, vous attendrez dans quelque cabinet avoisinant sa chambre, que le moment soit arrivé.

– Et pourquoi n'est-ce pas vous, chère cousine, qui vous chargerez de me faire prendre patience, en attendant ? Je vous jure que cela me serait infiniment agréable.

– Parce que ma semaine de service est finie, et que j'emploie mon temps au dehors comme vous voyez.

– Et vous m'avez même l'air de l'employer agréablement.

– Que voulez-vous, cousin, on ne vit qu'une fois.

En ce moment, on entendit tinter l'horloge des Blancs-Manteaux.

– Neuf heures, s'écria Mariana ! Embrassez-moi vite, cousin, et poussez-moi dehors. J'ai à peine le temps de rentrer au Louvre et de dire que j'ai pour parent un charmant cavalier qui donnerait... Que donneriez-vous bien pour la reine ?

– Ma vie ! Est-ce assez ?

– C'est trop ; ne donnez jamais que ce que vous pourriez reprendre, et non ce qui, une fois donné, ne se retrouve pas. Au revoir cousin !

– À propos, dit le jeune homme l'arrêtant, n'y a-t-il pas quelque signe de reconnaissance, quelque mot d'ordre à échanger avec le page ?

– C'est vrais, j'oubliai. Vous lui direz : *Cazal*, et il vous répondra : *Mantoue*.

Et la jeune femme présenta cette fois à son prétendu cousin, non plus ses deux joues mais ses deux lèvres, sur lesquelles retentit un double baiser.

Puis elle s'élança par les escaliers avec la rapidité d'une femme qui, si l'on tentait de la retenir, ne serait pas bien sûre de résister.

Jaquelino resta un moment après elle, ramassa son béret qui était tombé dès le commencement du dialogue, le rajusta sur sa tête, et sans doute pour donner le temps à la messagère du Louvre de s'éloigner et de disparaître, descendit lentement l'escalier en chantant cette chanson de Ronsard :

Il me semble que la journée

Dure plus longue qu'une année,

Quand par malheur je n'ai ce bien

De voir la grand'beauté de celle

Qui tient mon cœur et sans laquelle,

Vissé-je tout, je ne vois rien.

Il en était au troisième couplet de sa chanson et à la dernière marche de l'escalier, lorsque de cette dernière marche, plongeant sur la salle basse où avaient l'habitude de se tenir les buveurs, il vit, éclairé par la lueur d'une chandelle collée à la muraille, un homme pâle et tout sanglant couché sur une table, et qui paraissait près d'expirer. À son côté se tenait un capucin, qui semblait écouter la confession du mourant. Les curieux se pressaient aux portes et aux fenêtres, mais contenus par la présence du moine et par la solennité de l'acte qu'accomplissait le blessé, ils n'osaient entrer.

Cette vue interrompit la chanson sur les lèvres du chanteur, et comme l'hôtelier se trouvait à la portée de sa voix :

– Hé ! maître Soleil ! fit-il.

Maître Soleil s'approcha, son bonnet à la main.

– Qu'y-a-t-il pour votre service, mon beau jeune homme ?

– Que diable fait donc cet homme couché sur une table, avec un moine près de lui ?

– Il se confesse.

– Je le vois pardieu bien, qu'il se confesse. Mais qui est-il ? et pourquoi se confesse-t-il ?

– Qui est-il ? reprit l'hôtelier avec un soupir. C'est un brave et honnête garçon, nommé Étienne Latil, et des meilleurs clients de ma maison... Pourquoi il se confesse ? parce qu'il n'a plus probablement que quelques heures à vivre. Comme il a des sentiments religieux, il demandait à grands cris un prêtre, quand ma femme a avisé ce digne capucin, qui sortait des Blancs-Manteaux, et l'a rappelé.

– Et de quoi meurt-il, votre honnête homme ?

– Oh ! monsieur, c'est-à-dire qu'un autre en serait déjà mort dix fois : il meurt de deux terribles coups d'épée, un qui entre dans le dos et qui lui sort par la poitrine, l'autre qui lui entre dans la poitrine et qui lui sort par le dos.

– Il avait donc affaire à plusieurs hommes ?

– À quatre, monsieur, à quatre.

– Une querelle ?

– Non, une vengeance.

– Une vengeance ?

– Oui, l'on craignait qu'il ne parlât.

– Et s'il eût parlé, qu'eût-il pu dire ?

– Qu'on lui avait offert mille pistoles pour assassiner le comte de Moret, et qu'il avait refusé.

Le jeune homme tressaillit à ce nom, et, regardant fixement l'hôtelier.

– Pour assassiner le comte de Moret ? répéta-t-il. Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites-là, brave homme ?

– Je le tiens de sa bouche même. C'est la première chose qu'il a dite après avoir demandé à boire.

– Le comte de Moret, répéta le jeune homme, Antoine de Bourbon ?

– Antoine de Bourbon, oui.

– Le fils de Henri IV ?

– Et de Mme Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret.

– C'est étrange !

– Si étrange que ce soit, c'est cependant ainsi !

Alors, après un nouveau silence d'un instant, au grand étonnement de maître Soleil, et malgré ses cris : « Où allez-vous ? » le jeune homme écarta les marmitons et les servantes qui encombraient la porte intérieure, entra dans la salle occupée par le capucin et par Étienne Latil seulement, s'approcha du blessé, et, jetant sur la table une bourse qu'au son qu'elle rendit, on pouvait juger honnêtement garnie :

– Étienne Latil, lui dit-il, voilà pour vous faire soigner. Si vous en revenez, dès que vous serez transportable, faites-vous conduire à l'hôtel du duc de Montmorency, rue des Blancs-Manteaux. Si vous en mourez, mourez dans la confiance du Seigneur, les messes ne manqueront pas au salut de votre âme.

À l'approche du jeune homme, le blessé s'était soulevé sur son coude, et, comme à la vue d'un spectre, il était resté muet, les yeux ouverts, les sourcils froncés, la bouche béante.

Puis, lorsque le jeune homme s'éloigna :

– Le comte de Moret ! murmura le blessé, en se laissant retomber sur la table.

Quant au capucin, dès les premiers pas que le faux Jaquelino avait faits dans la chambre, il avait vivement tiré son capuchon sur son visage, comme s'il eût craint d'être connu par lui.

VII

ESCALIERS ET CORRIDORS.

En sortant de l'hôtellerie de la *Barbe peinte*, le comte de Moret, dont nous n'avons plus besoin de maintenir l'incognito, descendit la rue de l'Homme-Armé, tourna à droite, prit la rue des Blancs-Manteaux, et alla frapper à l'hôtel du duc de Montmorency, Henri II du nom, qui s'ouvrait par deux portes, l'une donnant dans la rue des Blancs-Manteaux, l'autre donnant sur la rue Sainte-Avoye.

Sans doute, le fils de Henri IV avait de grandes familiarités dans la maison, car, aussitôt qu'il eut été reconnu, un jeune page d'une quinzaine d'années saisit un chandelier à quatre branches, alluma les cires et marcha devant lui.

Le prince suivit le page.

L'appartement du comte de Moret était au premier étage. Le page éclaira une des chambres en allumant deux autres candélabres semblables au premier, puis, s'adressant au prince :

– Son Altesse a-t-elle quelque chose à me commander ? demanda-t-il.

– Es-tu occupé près de ton maître, ce soir, Galaor ? fit le comte de Moret.

– Non, monseigneur, j'ai congé.

– Veux-tu venir avec moi, alors ?

– Avec grand plaisir, monseigneur.

– En ce cas, habille-toi chaudement, et prends un bon manteau, la nuit sera froide.

– Oh ! oh ! dit le jeune page, habitué par son maître, grand coureur de ruelles, à de pareilles aubaines, j'aurai une garde à monter, à ce qu'il paraît ?

– Oui, et une garde d'honneur, au Louvre. Mais tu sais, Galaor, pas un mot, même à ton maître.

– Cela suffit, monseigneur, dit l'enfant avec un sourire et en mettant un doigt sur ses lèvres.

Puis il fit un mouvement pour sortir.

– Attends, dit le comte de Moret, j'ai encore quelques instructions à te donner.

Le page s'inclina.

– Tu selleras toi-même un cheval, et tu mettras des pistolets chargés dans les fontes.

– Un seul cheval ?

– Oui, un seul. Tu monteras en croupe derrière moi, un second cheval attirerait l'attention.

– Monseigneur sera obéi de point en point.

– Dix heures sonnèrent, le comte écouta, en les comptant, les battements du bronze.

– Dix heures, répéta-t-il ; c'est bien, va, que dans un quart d'heure tout soit prêt.

Le page s'inclina et sortit, tout, fier de la marque de confiance que lui donnait le comte.

Quant à celui-ci, il choisit dans sa garde-robe un vêtement de cavalier, simple mais élégant, avec le pourpoint de velours

grenat et les chausses de velours bleu ; de magnifiques dentelles de Bruxelles formaient le col et les manchettes de sa fine chemise de batiste s'échappant par les crevés des bras et par l'intervalle laissé à la ceinture, entre le pourpoint et les chausses. Il passa de longues bottes de buffle montant jusqu'au-dessus du genou, et se coiffa d'un feutre gris, orné de deux plumes assorties aux couleurs de son vêtement, c'est-à-dire bleue et grenat, retenues par une ganse de diamants ; puis, sur le tout, il passa un riche baudrier, soutenant une épée à la poignée de vermeil, mais à la lame d'acier, arme tout à la fois de luxe et de défense.

Puis, avec la coquetterie naturelle aux jeunes gens, il donna quelques minutes au soin de son visage, veilla à ce que ses cheveux bouclés naturellement, tombassent de chaque côté de son visage d'une façon régulière, tressa la cadenette que l'on portait à la tempe gauche et qui descendait jusqu'à la ceinture, donna le tour à ses moustaches, tira sa royale qui refusait de s'allonger aussi rapidement qu'il l'eût désiré, prit dans un tiroir une bourse destinée à remplacer celle qu'il avait donnée à Latil, puis, comme si cette bourse lui avait tout à coup rappelé un souvenir oublié :

– Mais qui diable, murmura-t-il, a donc intérêt à me faire tuer ?

Et, comme son esprit ne lui fournissait aucune réponse satisfaisante à la question qu'il venait de se faire à lui-même, il réfléchit un instant, écarta ce souvenir avec l'insouciance de la jeunesse, se tâta pour s'assurer qu'il n'oubliait rien, jeta un regard de côté sur sa glace, et descendit l'escalier, chantant le dernier couplet de cette chanson de Ronsard, dont nous lui avons entendu fredonner le premier à l'hôtel de la *Barbe peinte.*

Chanson, va-t'en où je te t'adresse,

Dans la chambre de ma maîtresse,

Et dis, baisant sa blanche main,

Que, pour en santé me remettre,

Il ne lui faut rien moins promettre

Que de te cacher dans son sein.

À la porte de la rue, le comte trouva le cheval et le page qui l'attendaient. Il se mit en selle avec la légèreté et l'élégance d'un écuyer consommé. Sans invitation, Galaor sauta en croupe derrière lui. Le comte, après s'être assuré que le page était bien assis, mit son cheval au trot ; il descendit la rue Maubuée, puis la rue Trousse-Vache, gagna la rue Saint-Honoré, et remonta la rue des Poulies.

Au coin de la rue des Poulies et de la rue des Fossés-Saint-Germain, au-dessous d'une madone éclairée par une lampe, était assis sur une borne un jeune garçon qui, voyant un cavalier avec un jeune page en croupe, pensa que c'était probablement à ce cavalier qu'il avait affaire, et ouvrit le manteau dans lequel il était enveloppé.

Ce manteau couvrait un habit chamois et bleu, c'est-à-dire la livrée de Mme la princesse.

Le comte reconnut le page qui lui avait été annoncé, fit descendre Galaor, et mettant pied à terre à son tour, s'approcha du jeune garçon.

Celui-ci descendit de sa borne et se tint dans une attente respectueuse.

– CAZAL ! dit le comte.

– MANTOUE ! répondit le page.

Le comte fit de la main signe à Galaor de s'éloigner, et, se retournant vers celui qui devait lui servir de guide :

– C'est bien toi que je dois suivre alors, mon bel enfant ? demanda-t-il.

– Oui, monsieur le comte, si vous le voulez bien, répondit celui-ci d'une voix si veloutée, que l'idée vint à l'instant même au prince qu'il avait affaire à une femme :

– Eh bien alors, dit-il, cessant de tutoyer son douteux compagnon, ayez la bonté de m'indiquer le chemin.

Ce changement dans l'accent et dans les paroles du comte n'échappa point à celui ou à celle à qui ces dernières paroles étaient adressées ; il fixa sur lui un œil railleur, ne chercha point à étouffer un éclat de rire, fit un signe de la tête, et marcha en effet devant lui.

Ils traversèrent alors le pont-levis, grâce au mot d'ordre que dit tout bas le page à la sentinelle, puis ils franchirent la porte du Louvre et se dirigèrent vers l'angle nord.

Arrivé au guichet, le page prit son manteau sur son bras, afin que l'on vît bien sa livrée bleue et chamois, et d'une voix qu'il fit tous ses efforts pour masculiniser :

– Maison de madame la princesse, dit-il.

Mais, dans le mouvement, le page avait été obligé de découvrir son visage ; un rayon de la lanterne qui éclairait le guichet avait donné dessus, et, à l'abondance de ses cheveux blonds tombant sur ses épaules, à ses yeux bleus si pleins de larmes et de gaité, à sa bouche si fine et si spirituelle, si prodigue de morsures et de baisers, le comte de Moret avait reconnu Marie de Rohan Montbazon, duchesse de Chevreuse.

Il se rapprocha d'elle vivement, et au détour de l'escalier :

– Chère Marie, lui demanda-t-il, est-ce que le duc me fait toujours l'honneur d'être jaloux de moi ?

– Non, mon cher comte, répondit-elle, surtout depuis qu'il vous sait amoureux de madame de La Montagne, à faire des folies pour elle.

– Bien répondu ! dit en riant le prince, et je vois que, pour l'esprit comme pour le visage vous êtes toujours la plus spirituelle et la plus jolie créature qui soit au monde.

– Quand je ne serais revenue de Hollande que pour m'entendre faire ce compliment, de votre bouche, dit le page en saluant, je ne regretterais pas mes frais de voyage, monseigneur.

– Ah ça ! mais je croyais que depuis l'aventure des jardins d'Amiens vous étiez exilée ?

– On a reconnu mon innocence et celle de Sa Majesté, et, sur les instances de la reine, M. le cardinal a daigné me pardonner.

– Sans condition ?

– On a exigé de moi le serment que je ne me mêlerais plus d'intrigue.

– Et ce serment, vous le tenez ?

– Scrupuleusement, comme vous voyez.

– Et votre conscience ne vous dit rien ?

– J'ai dispense du pape.

Le comte se mit à rire.

– Et d'ailleurs, continua le faux page, ce n'est point intriguer que de conduire un beau-frère chez sa belle-sœur.

– Chère Marie, lui dit le comte de Moret, en lui prenant la main, et en la lui baisant avec ce désir amoureux qu'il tenait du roi son père et que nous avons vu éclater dans ses paroles, dès le commencement de la scène avec sa fausse cousine, dans l'hôtellerie de la *Barbe peinte* ; chère Marie, est-ce que vous m'auriez gardé cette surprise que votre chambre se trouvât sur le chemin de la chambre de la reine ?

– Ah ! que vous êtes bien le fils légitime, s'il en fut, de Henri IV ! Tous les autres ne sont que des bâtards.

– Même mon frère Louis XIII ? dit en riant le comte.

– Surtout votre frère Louis XIII, que Dieu garde. Que n'a-t-il donc un peu de votre sang dans-les veines !

– Nous ne sommes pas de la même mère, duchesse ?

– Et qui sait, peut-être pas du même père non plus.

– Tenez, Marie ! s'écria le comte de Moret, vous êtes adorable, et il faut que je vous embrasse !

– Êtes-vous fou ? Embrasser un page sur l'escalier ! Mais vous voulez donc vous perdre de réputation, surtout arrivant d'Italie ?

– Allons ! décidément, dit le comte, je ne suis pas en veine ce soir. Et il laissa tomber la main de la duchesse.

– Bon ! dit-elle, la reine lui a envoyé à l'hôtellerie de la *Barbe peinte* une de nos plus jolies femmes, et il se plaint !

– Ma cousine Marina ?

– Eh ! oui, votre cousine Marina.

– Ah ! ventre-saint-gris ! vous devriez bien me dire quelle est cette enchanteresse.

– Comment ! vous ne la connaissez pas ?

– Non.

– Vous ne connaissez pas Fargis ?

– Fargis, la femme de notre ambassadeur en Espagne ?

– Justement ! On l'a placée près de la reine après la fameuse scène des jardins d'Amiens dont je vous parlais tout à l'heure et qui nous a fait exiler toutes.

– Eh bien ! à la bonne heure, dit le comte de Moret en éclatant de rire, voilà une reine bien gardée, avec la duchesse de Chevreuse à la tête de son lit et Mme de Fargis au pied ! Ah ! mon pauvre frère Louis XIII !... Avouez, duchesse, qu'il n'a pas de chance.

– Mais savez-vous, monseigneur, que vous êtes impertinent à ravir, et qu'il est bien heureux que nous soyons arrivés ?

– Nous sommes donc arrivés ?

La duchesse tira une clef de sa poche et ouvrit la porte d'un corridor obscur.

– Voilà votre chemin, monseigneur, dit-elle.

– Je présume que vous n'avez pas la prétention de me faire entrer là-dedans ?

– Au contraire, vous allez y entrer, et tout seul même.

– Bon ! l'on a juré ma mort. Je vais trouver quelque trappe ouverte sous mes pieds et bonsoir à Antoine de Bourbon ! Au fait, je n'y perdrai pas grand'chose, les femmes me traitent si mal.

– Ingrat ! Si vous connaissiez celle qui vous attend à l'autre bout de ce corridor...

– Comment ! s'écria le comte de Moret, au bout de ce corridor, je suis attendu par une femme ?

– Ça sera la troisième de la soirée, et vous vous plaignez, bel Amadis ?

– Non, je ne me plains pas. Au revoir, duchesse !

– Prenez garde à la trappe.

La duchesse referma la porte sur le comte, qui se trouva dans la plus complète obscurité.

Le comte hésita un instant. Il ignorait complétement où il était. Il eut d'abord l'idée de revenir sur ses pas, mais le bruit de la clef tournant dans la serrure et fermant la porte à double tour l'arrêta.

Enfin, après quelques secondes d'hésitation, décidé à pousser l'aventure jusqu'au-bout :

– Ventre-saint-gris ! se dit-il, la belle duchesse a dit que j'étais le fils légitime de Henri IV, ne la faisons pas mentir.

Et il s'avança vers l'extrémité du corridor opposée à celle par laquelle il était entré, retenant son haleine, marchant à tâtons et les bras en avant.

À peine eut-il fait vingt pas dans l'obscurité la plus profonde, avec cette hésitation que l'homme le plus brave éprouve dans les ténèbres, qu'il entendit un frôlement de robe et une respiration qui semblaient venir à lui.

Il s'arrêta. Le frôlement et la respiration s'arrêtèrent.

Il cherchait comment il adresserait la parole à ce bruit charmant, lorsqu'une voix douce et tremblante demanda :

– Est-ce vous, monseigneur ?

La voix était à deux pas à peine.

– Oui, répondit le comte.

Le comte fit un pas en avant, et rencontra une main étendue cherchant sa main, mais à peine l'eut-il touchée qu'elle se retira, timide comme la sensitive.

Un léger cri, qui tenait le milieu entre la surprise et la crainte, se fit entendre et passa, aux oreilles du prince, faible et mélodieux comme le soupir d'un sylphe ou la vibration d'une harpe éolienne.

Le comte tressaillit ; il venait d'éprouver une sensation complétement nouvelle, et par conséquent complétement inconnue.

Cette sensation était délicieuse.

– Oh ! murmura-t-il, où êtes-vous ?

– Ici, balbutia la voix.

– On m'avait dit que je trouverais une main pour me guider, ne connaissant pas mon chemin. Cette main, me la refuserez-vous ?

Il y eut un moment sensible d'hésitation chez la personne à laquelle cette demande était adressée ; mais presque aussitôt, cependant :

– La voici, dit-elle.

Le comte saisit de ses deux mains la main qu'on lui présentait et fit un mouvement pour la porter à ses lèvres, mais ce mouvement fut réprimé par un seul mot, qu'à son accent plein de prière, on ne pouvait interpréter autrement que comme le cri de la pudeur alarmée.

– Monseigneur !

– Pardon, Mademoiselle, répondit le comte d'une voix respectueuse, autant que s'il eût parlé à la reine.

Puis il écarta cette main frémissante et craintive, déjà à moitié chemin de ses lèvres, et un silence se fit.

Le comte la garda dans les siennes, et l'on n'essaya point de la retirer, mais elle y demeura immobile et comme si, par la force de la volonté, on lui avait enlevé jusqu'à l'apparence de la vie.

C'était, si l'on peut, se servir de cette expression, une main complétement muette.

Mais ce mutisme qui lui était imposé n'empêchait point le comte de s'apercevoir qu'elle était petite, fine, douce, allongée, aristocratique et surtout virginale.

Ce n'était plus contre ses lèvres que le comte eût voulu la presser, c'était contre son cœur.

Il était, depuis qu'il avait touché cette main, resté immobile comme s'il eût complétement oublié la cause qui l'amenait.

– Venez-vous, monseigneur ? demanda la douce voix.

– Où voulez-vous que j'aille ? demanda le comte, sans trop savoir ce qu'il répondait.

– Mais, où la reine vous attend, chez Sa Majesté.

– C'est vrai ! je l'avais oublié ! – Et avec un soupir : Allons, dit-il.

Et il se remit en marche, nouveau Thésée, guidé dans le labyrinthe, moins compliqué, mais plus obscur que celui de Crète, non point par le fil d'Ariane, mais par Ariane elle-même.

Au bout de quelques pas, Ariane tourna à droite.

– Nous arrivons, dit-elle.

– Hélas ! murmura le comte.

Et en effet, on approchait d'un grand portail vitré donnant sur l'antichambre de la reine. Mais comme, vu son indisposition, Sa Majesté était censée dormir, tout était éteint à l'exception d'une lampe pendue au plafond, et qui, à travers le vitrage, ne laissait filtrer qu'une lueur pareille à celle qu'eût projetée une étoile.

À cette faible lueur, le comte essaya de voir son guide, mais il ne distingua, pour ainsi dire, que les contours d'une ombre.

La jeune fille s'arrêta.

– Monseigneur, dit-elle, maintenant que vous y voyez assez pour vous conduire, suivez-moi !

Et, malgré le léger effort que fit le comte pour retenir sa main, elle la dégagea, marcha la première, ouvrit la porte du corridor, et se trouva dans l'antichambre de la reine.

Le comte la suivait.

Tous deux traversaient silencieusement, et sur la pointe du pied, l'antichambre pour gagner la porte en face du corridor, laquelle était la porte de l'appartement d'Anne d'Autriche, lorsque tous deux s'arrêtèrent, frappés en même temps par un bruit qui allait se rapprochant.

C'était celui que faisaient les pas de plusieurs personnes montant le grand escalier.

– Oh ! mon Dieu, murmura la jeune fille, serait-ce le roi qui aurait eu l'idée, en sortant du ballet, de venir prendre des nouvelles de Sa Majesté, ou plutôt de s'assurer si elle est réellement malade ?

– En effet, on vient de ce côté, dit le prince.

– Attendez, fit la jeune fille, je vais voir.

Elle s'élança vers la porte donnant sur le grand escalier, l'entrouvrit, et, revenant vivement vers le comte :

– C'est lui, dit-elle. Eh ! vite, vite, dans ce cabinet !

– Ouvrant alors une porte perdue dans la tapisserie, elle y poussa le comte et entra après lui.

Il était temps ! Comme la porte du cabinet venait de se refermer, celle donnant sur le grand escalier s'ouvrit, et, précédé de deux pages portant des flambeaux, suivi de Baradas et de Saint-Simon, ses deux favoris, derrière lesquels marchait Beringhen, son valet de chambre, le roi Louis XIII parut, et faisant signe à sa suite de l'attendre, entra chez la reine.

VIII

SA MAJESTÉ LE ROI LOUIS XIII.

Nous croyons que le moment est arrivé de présenter le roi Louis XIII à nos lecteurs, qui nous pardonneront, je l'espère, de consacrer un chapitre à cette étrange personnalité.

Le roi Louis XIII, né le jeudi 27 septembre 1601, et, par conséquent, âgé, à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, de vingt-sept ans et trois mois, était une longue et triste figure, au teint brun et aux moustaches noires. Pas un trait en lui qui rappelât Henri IV, ni dans la physionomie, ni dans le caractère ; rien de français non plus, pas de gaieté, pas même de jeunesse. Les Espagnols racontaient avec une certaine probabilité, qu'il était fils de Virginio Orsini, duc de Bracciano, cousin de Marie de Médicis, et, en effet, à son départ pour la France, Marie de Médicis, déjà âgée de 27 ans, avait reçu de son oncle, le cardinal Ferdinand, qui, pour monter sur le trône de Toscane, avait empoisonné son frère François et Bianca Capello, Marie de Médicis avait reçu, disons-nous, cet avis :

– Ma chère nièce, vous allez épouser un roi qui a répudié sa première femme, parce qu'elle n'avait pas d'enfants ; vous avez un mois pour faire le voyage, trois beaux garçons à votre suite : l'un, Virginio Orsini, qui est déjà votre Sigisbé ; l'autre Paolo Orsini ; enfin, le troisième, Concino Concini ; arrangez-vous de manière à être sûre, en arrivant en France, de ne pas être répudiée.

Marie de Médicis avait, assuraient toujours les Espagnols, suivi de point en point le conseil de son oncle ; elle avait mis dix jours à aller seulement de Gènes à Marseille. Henri IV, quoiqu'il

ne fût pas impatient de voir « sa grosse banquière », comme il l'appelait, avait trouvé la traversée un peu bien longue ; mais Malherbe avait cherché une raison à cette lenteur, et, bonne ou mauvaise, l'avait découverte. Il avait mis ce retard sur le compte de l'amour que Neptune avait conçu pour la fiancée du roi de France.

Dix jours ne pouvant se distraire

Au plaisir de la regarder,

Il a, par un effort contraire,

Essayé de la retarder.

Peut-être l'excuse n'ôtait-elle pas bien logique, mais la reine Margot avait rendu son mari peu difficile sur les excuses conjugales.

C'est ce bâtiment paresseux qu'entourent les Néréides, dans le beau tableau de Rubens qui est au Louvre.

Au bout de neuf mois, le grand-duc Ferdinand fut rassuré : il apprit la naissance du dauphin Louis, surnommé immédiatement le *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la Balance.

Dès son enfance, Louis XIII manifesta cette tristesse héréditaire chez les Orsini, en même temps qu'il eut de naissance tous les goûts d'un Italien de la décadence. En effet, musicien et même compositeur passable, peintre médiocre, il était apte à une foule de petits métiers, ce qui fit qu'il ne sut jamais son métier de roi, malgré sa prodigieuse idolâtrie de la royauté. Faible de complexion, il avait été outrageusement médicamenté dans son enfance, et, devenu jeune homme, il était resté une créature si maladive que déjà trois ou quatre fois il avait touché à la mort. Un journal, tenu pendant vingt-huit ans par son médecin

Hérouard, inscrit jour par jour tout ce qu'il mange, heure par heure tout ce qu'il fait. Dès sa jeunesse, il a peu de cœur, est sec et dur, parfois même cruel. Henri IV le fouetta deux fois de sa royale main : la première parce qu'il avait manifesté tant d'aversion à un gentilhomme, que pour le contenter il avait fallu tirer à ce gentilhomme un coup de pistolet sans balle, et faire croire au dauphin qu'il avait été tué sur le coup ; la seconde, parce qu'il avait d'un coup de maillet écrasé la tête d'un moineau franc.

Une fois, une seule fois il eut la velléité d'être roi, et manifesta cette velléité : ce fut le jour de son sacre. Comme on lui présentait le sceptre des rois de France, sceptre fort lourd, étant fait d'or et d'argent et chargé de pierreries, sa main se prit à trembler, ce que voyant, M. de Condé qui, en sa qualité de premier prince du sang, était près du roi, il voulut, en lui soutenant le bras, l'aider à soutenir le sceptre.

Mais lui, se retournant vivement et le sourcil froncé :

– Non, dit-il, je prétends le porter seul, et ne veux pas de compagnie.

Sa grande distraction, enfant, était de tourner de petites pièces d'ivoire, de colorier des gravures, de confectionner des cages, de dresser des châteaux de cartes, et de faire chasser dans son appartement de petits oiseaux par un perroquet jaune et des pies-grièches. Au reste, dans toutes ses actions, dit l'Estoile, *« enfant, enfantissime ! »*

Mais les deux goûts les plus enracinés et les plus persistants chez lui avaient été la musique et la chasse. C'est dans Hérouard, ce journal à peu près inconnu, s'il ne l'est tout à fait des historiens, qu'il faut chercher ces détails et d'autres plus curieux encore : *« À midi, il va jouer dans la galerie avec ses chiens, Patelot et Grisette ; à une heure il revient dans sa chambre, se met dans la ruelle de sa nourrice, appelle Ingret, son joueur de*

luth, et fait la musique en chantant lui-même, car il aimait la musique avec transport. »

Parfois, pour se distraire, il versifiait sur des riens, sur des proverbes ou des maximes, et, quand le goût lui en prenait, il voulait que les autres versifiassent avec lui. Un jour il dit à son médecin, Hérouard : – Mettez-moi cette prose en vers :

« Je veux que ceux qui m'aiment m'aiment longtemps, ou, s'ils ne m'aiment que peu, que dès demain ils me quittent. »

Et le bon docteur, meilleur courtisan que poète, faisait à l'instant même le distique suivant :

Je veux que tous ceux-là qui m'aiment désirent

Que ce soit pour jamais, où bien qu'ils se retirent.

Comme tous les caractères mélancoliques, Louis XIII dissimulait à merveille, et c'est à ceux qu'il voulait perdre, au moment même où il retirait la main de dessus eux, qu'il montrait les plus blanches dents en souriant de son meilleur sourire. Ce fut le 2 mars, un lundi de l'année 1613, à l'âge de douze ans, que, se servant pour la première fois de la locution familière à François Ier, il jura *par sa foi de gentilhomme*. Cette même année, l'étiquette voulut que l'on présentât la chemise au jeune roi. Ce fut Courtouvaux, un de ses compagnons, nous ne dirons pas de plaisir, nous verrons tout à l'heure que Louis XIII ne s'amusa que deux fois dans sa vie, qui la lui passa.

On se rappelle que l'accusation contre Chalais portait : qu'il avait voulu empoisonner le roi en lui passant la chemise. Ce fut cette même année encore que fut introduit près de lui, par le maréchal d'Ancre lui-même, le jeune de Luynes. Il n'avait jusque-là, pour soigner et nourrir ses oiseaux, qu'un impie paysan, – « un *pied-plat* de Saint-Germain, nommé Pierre, » dit

l’Estoile. De Luynes fut nommé fauconnier en chef, et l’on commanda à Pierrot, tout-puissant jusque-là, de le reconnaître et de lui obéir. Enfin ses faucons, éperviers, milans, pies-grièches et perroquets, furent nommés *oiseaux de cabinet,* pour que de Luynes pût toujours rester près du roi, et de cette époque data chez Louis XIII une telle amitié pour lui, que non seulement il ne quittait son fauconnier en chef du matin au soir, mais encore qu’en dormant il rêvait tout haut de lui, dit Hérouard, criant son nom dans le sommeil et le croyant absent.

En effet, si de Luynes ne parvenait pas à l’amuser, il parvenait au moins à le distraire, en développant chez lui le goût de la chasse autant qu’il le pouvait, avec le peu de liberté qu’ont les enfants royaux. Nous avons vu que Louis pourchassait de petits oiseaux dans ses appartements avec un perroquet jaune et des pies-grièches. Luynes lui fit chasser des lapins avec des petits lévriers dans les fossés du Louvre, et voler le milan à la plaine de Grenelle. Ce fut là, toutes dates sont importantes dans la vie d’un roi du caractère de Louis XIII, qu’il prit son premier héron le 1er janvier, et ce fut à Vaugirard que le 18 de la même année, il tira sa première perdrix.

Enfin, ce fut à l’entrée du pont dormant, près du Louvre, qu’il chassa l’homme pour la première fois, et tua Concini.

Intercalons ici une page du journal d’Hérouard, la page est curieuse pour le philosophe aussi bien que pour l’historien ; c’est ce que fait Louis XIII pendant ce lundi 24 avril 1617, où il chasse l’homme au lieu de chasser le moineau, le lapin, le héron ou la perdrix.

Nous copions textuellement. Nos lecteurs, et surtout nos lectrices sont avertis.

« Lundi 24 avril 1617.

« Éveillé à sept heures et demi du matin, pouls plein, égal, petite chaleur, douce, levé bon visage, gai, pissé jaune, *fait ses*

affaires, peigné, vêtu, prié Dieu ; à 8 heures 12 déjeuné, quatre cuillers, point bu, si ce n'est du vin clair et fort trempé.

« Le maréchal d'Ancre

« tué sur le pont du

« Louvre entre dix et

« onze heures du matin.

« Dîné à midi ; bouts d'asperges en salade, douze ; quatre crêtes de coq sur un potage blanchi ; cuillerées de potage, dix bouts d'asperges sur un chapon bouilli ; veau bouilli ; la moelle d'un os ; tallerins, douze ; les ailes de deux pigeons rôtis ; deux tranches de gelinotte rôties avec pain ; gelée ; figues, cinq ; guignes sèches, quatorze cotignac sur un oubli ; pain, peu ; bu du vin clairet fort trempé ; dragée de fenouil, une petite cuillerée.

« AMUSÉ jusqu'à sept heures et demie.

« FAIT SES AFFAIRES, jaune, mou, beaucoup. »

« AMUSÉ jusqu'à neuf heures et demie.

« Bu de la tisane, dévêtu, mis au lit, pouls plein, égal, petite chaleur douce.

Vous voilà rassurés, n'est-ce pas, sur le compte de ce pauvre enfant royal ; vous pouviez craindre, et moi aussi, que l'assassinat de l'amant de sa mère, du père plus que probable de son frère Gastou, d'un maréchal de France enfin, c'est-à-dire du personnage le plus considérable du royaume après lui et même avant lui, lui eût ôté l'appétit ou la gaieté, et que les mains rouges de sang, il a hésité à prier Dieu ? Non pas ; son dîner a été retardé d'une heure, c'est vrai, mais il ne pouvait pas tout à

la fois être à table à onze heures et regarder par la fenêtre du rez-de-chaussée du Louvre, Vitry assassiner le maréchal d'Ancre. Il a le ventre assez relâché ; mais c'est l'effet que faisait à Henri IV la vue de l'ennemi. En échange, il s'est amusé de sept heures à sept heures et demie ; il s'est amusé de nouveau de neuf heures à neuf heures et demie, ce qui n'est pas dans ses habitudes.

Pendant les vingt-huit ans que le surveille le docteur Hérouard, il ne s'est amusé que ces deux fois là.

En outre, il s'est mis au lit avec un pouls *plein, égal, une petite chaleur douce.* Il a prié Dieu à dix heures et s'est endormi jusqu'à sept heures et demie du matin, c'est-à-dire qu'il a dormi un peu plus de neuf heures.

Pauvre enfant !

Aussi le lendemain il se réveille roi. Ce bon sommeil lui a donné des forces, et, après avoir fait acte de virilité la veille, il fait acte de royauté le lendemain.

La reine-mère est non-seulement disgraciée, mais exilée à Blois ; défense lui est faite de voir les petites mesdames ses filles, son fils bien-aimé Gaston d'Orléans ; ses ministres sont renvoyés, et l'évêque de Luçon, qui sera plus tard le grand cardinal, aura seul la permission de la suivre dans son exil, où il se glissera dans ce cœur qui ne sait pas rester vide, et remplacera Concini.

Mais, s'il est le roi, Louis XIII n'est pas homme encore. Marié depuis deux ans avec l'infante d'Espagne, Anne d'Autriche, il n'est son mari que de nom. M. Durand, contrôleur provincial des guerres, a beau lui faire des ballets, dans lesquels il représente le démon du feu, et dans lesquels il chante à la reine les vers les plus tendres, toute sa galanterie se borne à lui dire :

Beau soleil de qui je veux

Pour jamais souffrir les feux,

Regarde où tu me conduis,

Et connais ce que tu peux

En voyant ce que je suis.

En effet, Louis XIII portait un habit tout couvert de flammes, mais, comme il ôtait son habit pour se coucher, il-dépouillait les flammes avec l'habit.

Comme le ballet de la *Délivrance de Renaud* n'a rien produit, on essaye d'un autre ballet qui a pour titre : *les Aventures de Tancrède dans la forêt enchantée.* Cette fois la chorégraphie de M. de Ponchère réveille un peu le roi, et sa curiosité va jusqu'à désirer savoir comment les choses se passent un soir de noces entre vrais époux ; c'est M. d'Elbeuf et Mlle de Vendôme qui donnent au roi une répétition de la pièce qu'il n'a pas encore jouée : rien n'y fait, le roi reste deux heures dans la chambre des époux, assis sur leur lit, et rentre tranquillement dans sa chambre de garçon.

Enfin, ce fut Luynes qui, tourmenté par l'ambassadeur d'Espagne et par le nonce du pape, se chargea de cette grande affaire, ne cachant pas à ceux qui l'y poussaient qu'il *courrait risque d'y perdre son crédit.*

Le jour fut fixé au 25 janvier 1619.

Ce jour-là, c'est encore le journal d'Hérouard qui va nous en donner l'emploi.

Le 25 janvier 1619, le roi, ne sachant point ce qui l'attendait à la fin de la journée, se leva en excellente santé, avec bon visage, et même gai, relativement ; il déjeuna à neuf heures et

quart ; ouït la messe à la chapelle de la Tour ; présida le conseil ; dîna à midi ; fit visite à la reine ; alla aux Tuileries par la galerie ; revint vers quatre heures et demie par le même chemin au Louvre ; monta chez M. de Luynes pour répéter son ballet ; soupa à huit heures ; fit de nouveau visite à la reine, la quitta à dix heures, rentra dans ses appartements et se coucha ; mais à peine était-il couché, que Luynes entra dans sa chambre et l'engagea à se lever. Le roi le regarda avec le même étonnement que s'il lui eût proposé de faire un voyage en Chine : Mais Luynes insista, lui disant que l'Europe commençait à s'inquiéter de voir le trône de France sans héritier, et que ce serait une honte pour lui si sa sœur, madame Christine, qui venait d'épouser le fils du duc de-Piémont, le prince Amédée de Savoie, avait un enfant avant que la reine eût un dauphin. Mais comme toutes ces raisons, quoiqu'il les approuvât de la tête, ne paraissaient pas suffisantes pour décider le roi, de Luynes le prit tout simplement entre ses bras et le porta où il ne voulait point aller. Que si vous doutez le moins du monde de ce petit détail qu'aucun historien ne vous a raconté, et que vous raconte un romancier, lisez la dépêche du nonce, en date du 30 janvier 1619, et vous y trouverez cette phrase qui nous paraît concluante : *Luines lo prese a traverso e lo conduce quasi per forza al letto della Regina.*

Mais si Luynes n'y perdit pas son crédit, et y gagna au contraire le titre de connétable, il y perdit au moins sa peine, ou n'en fut récompensé que tardivement. Ce dauphin qui devait concourir pour le prix de vitesse avec le premier-né de la duchesse de Savoie ne vit le jour, si ardemment réclamé qu'il fût, que dix-neuf ans après, c'est-à-dire en 1638, et Luynes, qui ne devait pas avoir le bonheur de voir l'arbre qu'il avait planté porter ses fruits, mourait deux ans après d'une fièvre pourprée. Cette mort laissait le chemin libre à Marie de Médicis, qui, rappelée de son exil, revenait à Paris, ramenait, et faisait entrer au conseil, Richelieu, cardinal depuis un an, et qui bientôt après devait devenir premier ministre.

Dès lors, c'est Richelieu qui règne, et qui, en se déclarant contre la politique autrichienne et espagnole, se brouille à la fois avec Anne d'Autriche et avec Marie de Médicis. À partir de ce moment, les haines le poursuivent, les complots l'entourent ; Marie de Médicis a, comme le roi, son ministère présidé comme celui du roi par un cardinal, M. de Bérulle. Seulement, le cardinal de Richelieu est un homme de génie, tandis que le cardinal de Bérulle est un idiot. Monsieur, que Richelieu a marié, et auquel, croyant s'en faire un appui, il a donné l'immense fortune de Mme de Montpensier, conspire contre lui. Un conseil secret s'organise, auquel est appelé le médecin Bouvard, qui a succédé comme médecin du roi au brave docteur Hérouard ; par Bouvard, Monsieur, qui succède à Louis XIII si Louis XIII meurt sans enfants, a le doigt sur le pouls du malade, car Bouvard, homme de dévotion tout espagnole, vivant aux églises, et l'âme damnée des reines. On sait donc que ce sombre roi, que l'ennui consume, que les soucis minent, qui ne se sent aimé de personne, mais au contraire haï de tous, que les médecins exterminent par la médecine du temps implacablement purgative, qui n'a plus de sang et que l'on saigne une fois par mois, peut s'évanouir d'un moment à l'autre et disparaître avec cette humeur noire que l'on s'obstine à chasser et qui est sa vie. Si le roi meurt, Richelieu est à la merci de ses ennemis, et dans les 24 heures qui suivent la mort du roi, il est pendu. Eh bien, malgré toutes ces espérances, Chalais n'a pas le temps d'attendre ; il propose de tuer le cardinal, Marie de Médicis appuie la proposition, Mme de Conti achète des poignards, et la douce Anne d'Autriche n'y fait d'autre objection que ces trois mots : Il est prêtre !

Quant au roi, qui, depuis l'assassinat de Henri IV, hait sa mère, qui, depuis la conspiration de Chalais, se défie de son frère, qui, depuis ses amours avec Buckingham, et particulièrement depuis le scandale des jardins d'Amiens, méprise la reine ; quant au roi, qui n'aime ni sa femme, ni les femmes, et qui, n'ayant aucune des Vertus d'un Bourbon, n'a qu'à moitié les vices des Valois, il est plus froid et plus défiant que jamais avec

toute sa famille. Il sait que cette guerre d'Italie qu'il projette, ou plutôt que projette le cardinal, est antipathique à Marie de Médicis, à Gaston d'Orléans, et particulièrement à Anne d'Autriche, parce qu'en réalité, c'est une guerre contre Ferdinand II et Philippe III, et que la reine est mi-partie d'Autriche et mi-partie d'Espagne.

Aussi, lorsque, sous le prétexte d'un violent mal de tête, elle a refusé d'assister, le soir, au ballet qui se danse en l'honneur de la prise de la Rochelle, c'est-à-dire en l'honneur de la victoire de son mari sur son amant, Louis XIII a-t-il été pris de ce soupçon qu'elle ne restait chez elle que pour y nouer quelque cabale, et, pendant toute la soirée, a-t-il eu l'œil, non pas sur les danseurs et sur les danseuses, mais sur la reine-mère et sur Gaston d'Orléans, échangeant à voix basse avec le cardinal, qui se tenait à ses côtés, dans sa loge, des observations qui n'avaient aucun rapport avec la chorégraphie, et, le ballet fini, au lieu de rentrer chez lui, a-t-il eu l'idée de passer chez la reine sans la prévenir de sa visite, et cela pour la prendre sur le fait, s'il y avait un fait quelconque ; et voilà pourquoi nous l'avons vu arriver d'une façon si inattendue, précédé de deux pages, accompagné de ses deux favoris, suivi de Beringhen, et apparaître dans l'antichambre, juste au moment où le comte de Moret et sa conductrice inconnue disparaissaient dans le cabinet.

L'étiquette royale défendait que, quand le roi couchait sous le même toit que la reine, une velléité conjugale étant prévue, les portes de l'appartement de la reine de France fussent fermées la nuit ; le roi avait donc, l'une après l'autre, ouvert sans difficulté, au milieu de l'obscurité et du silence, les trois portes qui séparaient l'antichambre de la chambre à coucher.

En entrant dans la chambre-à coucher, il en avait, d'un regard rapide, exploré les angles les plus obscurs et les recoins les plus retirés.

Tout y était dans l'ordre le plus parfait.

La reine dormait d'un sommeil dont le calme pouvait attester la chasteté, et un souffle doux et régulier s'échappait de sa poitrine au moment où Louis XIII, plus jaloux de son pouvoir de roi que de ses droits comme mari, ouvrit la porte et s'approcha du lit.

Mais les reines ont le sommeil léger, et quoiqu'un épais tapis de Flandre eût assourdi les pas de son auguste époux, le souffle doux et régulier s'arrêta tout à coup, puis une main, merveilleuse de forme et de blancheur, écarta le rideau : une tête adorable de coquetterie nocturne se souleva sur l'oreiller, et après que deux grands yeux étonnés se furent fixés un instant sur le visiteur inattendu, une voix frémissante de surprise s'écria :

– Comment, c'est vous, Sire ?

– Moi-même, madame, répondit froidement le roi, mais en mettant le chapeau à la main, comme doit le faire tout gentilhomme devant une femme.

– Et à quel heureux hasard, continua la reine, dois-je la faveur de votre visite ?

– Vous m'avez fait dire que vous étiez indisposée, madame ; or, inquiet de votre santé, j'ai voulu moi-même venir prendre de vos nouvelles et vous dire que je n'aurai probablement pas, à moins que vous ne preniez le dérangement de me visiter à votre tour, le plaisir de vous voir, ni demain ni après-demain.

– Votre Majesté chasse ? demanda la reine.

– Non, madame ; mais Bouvard a décidé qu'il était bon qu'à la suite de toutes ces fêtes, qui sont pour moi des fatigues, je fusse purgé et saigné ; il me purge donc demain et me saigne après-demain. Bonne nuit, madame, et excusez-moi de vous avoir réveillée. À propos, qui donc est de service auprès de vous cette nuit ? Mme de Fargis ou Mme de Chevreuse ?

– Ni l'une ni l'autre, sire ; Mlle Isabelle de Lautrec.

– Ah ! très-bien, fit le roi, comme si ce nom achevait de le rassurer ; mais où est-elle donc ?

– Dans la chambre à côté, où elle dort tout habillée sur un canapé. Votre Majesté a-t-elle le désir que je l'appelle ?

– Non, merci. Au revoir, madame.

– Au revoir, Sire.

Et Anne, avec un soupir exprimant un regret feint ou réel, mais que, vu la circonstance, nous croyons plutôt feint que réel, laissa retomber le rideau devant son lit et sa tête sur l'oreiller.

Quant à Louis XIII, il se couvrit, jeta autour de la chambre un dernier regard dans lequel transperçait un reste de soupçon, et sortit en murmurant :

– Non, pour cette fois le cardinal s'était trompé.

Puis, arrivé dans l'antichambre où sa suite l'attendait :

– La reine est, en effet, très-souffrante, dit-il. Suivez-moi, messieurs !

Et, dans le même ordre qu'il était venu, le cortège se remit en marche pour rentrer chez le roi.

IX

CE QUI SE PASSA DANS LA CHAMBRE À COUCHER DE LA REINE ANNE D'AUTRICHE APRÈS QUE LE ROI LOUIS XIII EN FUT SORTI.

À peine le bruit des pas se fut-il perdu dans le lointain de la galerie, et les derniers reflets des torches se furent-ils éteints en tremblant le long des parois des murailles, que la porte du cabinet où s'était réfugiés le comte de Moret et sa conductrice s'entrouvrit doucement, et que la tête de la jeune femme se glissa par l'entre-bâillement de la porte.

Alors, voyant que tout était rentré dans le silence et l'obscurité, elle se hasarda à sortir tout à fait, et jeta un regard dans la galerie à l'extrémité de laquelle elle vit disparaître les dernières lueurs des torches des deux pages.

Puis, jugeant que tout danger était évanoui, elle se rapprocha du cabinet, et, passant devant la porte, légère comme un oiseau :

– Venez, Monseigneur, dit-elle au comte.

Et en même temps, se maintenant toujours à une distance et dans une position où le jeune homme ne pût profiter d'une clarté plus grande pour voir bon visage, elle ouvrit l'une après l'autre les trois portes qu'avait ouvertes en rentrant, et qu'avait refermées en sortant, le roi.

Le jeune homme la suivait muet, haletant, éperdu ; dans ce cabinet étroit et sombre, la jeune fille avait dû, malgré elle, se serrer contre lui, et, quoique le maîtrisant par la main toute-puissante de la chasteté, elle n'avait pu empêcher le comte de s'enivrer de la vapeur de son haleine, et de respirer par tous les pores cette vapeur voluptueuse qui émane du corps d'une jeune femme, et qu'on pourrait appeler le parfum de la puberté.

Avant d'ouvrir la dernière porte, elle étendit la main vers le comte, dont elle entendait les pas pressant les siens, et, d'une voix dont un certain trouble altérait la sérénité :

– Monseigneur, dit-elle, ayez la bonté de vous arrêter dans ce salon ; lorsqu'elle voudra vous recevoir, Sa Majesté vous appellera.

Et elle rentra chez la reine.

Cette fois, Anne d'Autriche ne dormait ni ne feignait de dormir.

– Est-ce-vous, chère Isabelle ? demanda-t-elle, en écartant le rideau, du geste le plus rapide, et en se soulevant sur son lit d'un mouvement plus pressé qu'elle n'avait fait pour le roi.

– Oui, madame, c'est moi, répondit la jeune fille, en se plaçant de manière à ce que son visage fût perdu dans l'ombre, et par conséquent à ce qu'elle pût dérober sa rougeur involontaire à la reine.

– Vous savez que le roi sort d'ici ?

– Je l'ai vu, madame.

– Il avait sans doute des soupçons ?

– C'est possible, mais à coup sûr il n'en a plus.

– Le comte est là ?

– Dans la chambre qui précède celle-ci.

– Allumez une cire et donnez-moi un miroir à main.

Isabelle obéit, donna le miroir à la reine, mais garda la bougie pour l'éclairer.

Anne d'Autriche était jolie plutôt que belle ; elle avait les traits tout petits, un nez sans caractère, mais la peau transparente et veloutée de cette blonde dynastie flamande qui donna les Charles-Quint et les Philippe II. Coquette pour tous les hommes sans distinction, elle ne voulait pas manquer son effet, même sur son beau-frère. – En conséquence, elle rajusta quelques boucles de cheveux froissés par l'oreiller, régularisa les plis du long peignoir de soie dans lequel elle était enveloppée, se souleva sur son coude pour essayer sa pose, rendit son miroir à sa dame d'honneur, et lui fit signe, avec un sourire de remercîment, qu'elle pouvait rentrer chez elle.

Isabelle déposa le miroir et le chandelier sur la toilette, salua respectueusement, et sortit par la porte qu'avait indiquée la reine, en disant à son époux que sa dame d'honneur devait être, *là,* endormie sur un canapé.

L'appartement demeura éclairé par la double lumière de la lampe et de la bougie, placées toutes deux de manière à projeter leurs rayons sur le côté du lit où Anne d'Autriche avait donné son audience au roi et allait donner la sienne au comte de Moret.

Cependant, restée seule, la reine, avant de l'appeler, paraissait attendre quelqu'un ou quelque chose, se tournant à plusieurs reprises vers le fond de la chambre, faisant de petits mouvements d'impatience, et murmurant des paroles à voix basse.

Enfin, et à peu d'intervalle l'une de l'autre, les deux portes que semblait interroger la reine s'ouvrirent. Par l'une entra un jeune homme de vingt ans, au visage coloré et plein, aux cheveux noirs, à l'œil dur, qui en s'adoucissant devenait faux. Il

était splendidement vêtu de satin blanc, avec un manteau cerise brodé d'or. Il portait le Saint-Esprit au cou, comme on le portait à cette époque. Il tenait à la main son chapeau de feutre blanc orné de deux plumes de la couleur du manteau.

Ce jeune homme, c'était Gaston d'Orléans, que l'on désignait généralement sous le nom de MONSIEUR, et que la chronique scandaleuse du Louvre disait n'être si particulièrement aimé de sa mère que parce qu'il était le fils du beau favori Concino Concini. Au reste, quiconque verra, l'un près de l'autre, comme nous les voyions l'autre jour, au musée de Blois, le portrait du maréchal d'Ancre et celui du second fils de Marie de Médicis, comprendra que la ressemblance extraordinaire qui existe entre eux pouvait faire croire à la vérité de cette grave accusation.

Nous avons dit que, depuis l'affaire de Chalais, le roi le tenait en mépris. En effet, Louis XIII avait une espèce de conscience. Il n'était pas insensible à ce que l'on appelait alors l'*honneur de la couronne*, et que l'on appelle aujourd'hui l'*honneur de la France*. Son égoïsme et sa vanité, pétries aux mains de Richelieu, avaient presque changé de forme, et de ces deux vices le cardinal était parvenu à lui faire une sorte de vertu ; mais Gaston, âme à la fois fourbe et lâche, avait été immonde dans toute cette affaire de Nantes.

Il avait voulu entrer au conseil. Richelieu y eût consenti pour avoir la paix, mais il voulut y faire entrer avec lui son gouverneur Ornano. Richelieu refusa. Le jeune prince alors crie, jure, tempête, dit qu'Ornano entrera au conseil de bonne volonté ou de force. Richelieu, ne pouvant faire arrêter Gaston, fait arrêter Ornano. Gaston force la porte du conseil, et, d'une voix altière demande qui a eu l'audace de faire arrêter son gouverneur. « Moi, » répond avec le plus grand calme Richelieu.

Tout en serait resté là et Gaston eût bu sa honte, si Mme de Chevreuse, poussée par l'Espagne, n'eût poussé Chalais. – Chalais vint s'offrir à MONSIEUR pour le débarrasser du car-

dinal, et voici ce que Gaston trouve ou plutôt ce qu'on lui souffle : il ira avec toute sa maison dîner chez Richelieu, à son château de Fleury, et là à sa table, trahissant l'hospitalité, des gens d'épée assassineront commodément un homme sans défense – un prêtre.

Au-reste, depuis soixante ans, l'Espagne, dont on voit la main jaune et hideuse dans tout cela, n'en a pas fait d'autres, à l'endroit des grandes personnalités qui la gênent : elle les supprime. En politique, supprimer n'est pas tuer. Ainsi elle a supprimé Coligny, Guillaume de Nassau, Henri III, Henri IV ; ainsi elle comptait faire de Richelieu. Le procédé est monotone, mais peu importe : du moment où il réussit, il est bon.

Cette fois, cependant, il échoua.

Ce fut à cette occasion que Richelieu, comme Hercule chez Augias, commença le nettoyage de la cour, par le balayage des princes. Les deux bâtards de Henri IV, les Vendôme, furent arrêtés ; le comte de Soissons prit la fuite ; Mme de Chevreuse fut exilée, le duc de Longueville en disgrâce. Quant à Monsieur, il signa une confession, dans laquelle il dénonçait et abandonnait ses amis. Il fut marié, enrichi et déshonoré.

Chalais seul sortit sans honte de cette conspiration parce qu'il en sortit sans tête.

Et déjà si avant dans l'ignoble, MONSIEUR n'avait pas vingt ans.

Par l'autre porte entra, presque aussitôt que MONSIEUR, une femme de cinquante-cinq à cinquante-six ans, vêtue royalement, portant une petite couronne d'or sur le haut de la tête, et un long manteau de pourpre et d'hermine, descendant de ses épaules sur une robe de satin blanc brochée d'or ; elle a pu être fraîche autrefois, mais jamais ni belle ni distinguée ; un excessif embonpoint lui donne ce vulgaire aspect qui lui a valu de la

bouche de Henri IV le surnom de la *Grosse banquière* ; c'est un esprit tracassier qui ne se plaît que dans l'intrigue.

Inférieure en génie à Catherine de Médicis, elle lui a été supérieure en débauche. Si l'on en croit ce que l'on dit, un seul des enfants de Henri IV lui appartient, Mme Henriette. D'ailleurs, de tous, elle n'aime, nous l'avons dit, que Gaston. Elle a pris d'avance son parti de la mort de son fils aîné, qu'elle regarde comme inévitable, et dont elle est déjà consolée. Son idée fixe est de voir Gaston sur le trône, comme l'idée fixe de Catherine de Médicis, a été d'y voir Henri III.

Mais une accusation plus grave que toutes celles-là pèse sur elle, et fait que Louis XIII la déteste autant qu'elle le hait : elle a dit-on, sinon mis, du moins laissé aux mains de Ravaillac le couteau qu'elle en eût pu faire tomber. Un procès-verbal faisait foi que Ravaillac l'avait nommée elle et d'Épernon sur la roue. Le feu fut mis au Palais-de-Justice pour faire disparaître jusqu'à la trace de ces deux noms.

Depuis la veille, la mère et le fils ont été convoqués par Anne d'Autriche, prévenue que le comte de Moret, arrivé depuis huit jours à Paris, a des lettres à leur communiquer de la part du duc de Savoie. Ils sont entrés, comme nous l'avons vu, chez la reine, par deux portes différentes, chacun venant de son appartement. S'ils y sont surpris, ils auront pour excuse l'indisposition de Sa Majesté, qu'ils ont apprise au ballet, indisposition qui leur a donné tant d'inquiétude qu'ils n'ont pas même pris le temps de changer de costume. Quant au comte de Moret, toujours en cas de surprise, on le cachera quelque part : un jeune homme de vingt-deux ans est toujours facile à cacher ; Anne d'Autriche a d'ailleurs sur ces sortes d'escamotages ; des traditions et même des antécédents.

Pendant ce temps, le comte de Moret a attendu dans la chambre à côté, et il a tout bas et du fond de l'âme remercié le ciel de ce regard.

Qu'eût-il dit, qu'eût-il fait, entrant chez la reine, ému, troublé, palpitant comme il l'était en quittant sa conductrice inconnue ? Ces dix minutes d'attente n'ont pas été de trop pour calmer des battements de son cœur et rendre un peu d'assurance à sa voix. De l'agitation, il a passé à la rêverie, rêverie douce et suave dont, jusqu'à cette heure, il n'avait eu aucune idée.

Tout-à-coup, la voix d'Anne d'Autriche le fit tressaillir et l'alla chercher au fond de sa rêverie.

– Comte, demanda-t-elle, êtes-vous là ?

– Oui, Madame, répondit le comte, et attendant les ordres de Votre Majesté.

– Entrez, donc, alors, car nous sommes heureux de vous recevoir.

X

LES LETTRES QU'ON LIT DEVANT TÉMOINS ET LES LETTRES QU'ON LIT TOUT SEUL.

Le comte de Moret secoua sa jeune et gracieuse tête, comme pour en faire tomber l'incessante préoccupation à laquelle il était en proie, et poussant la porte devant lui, il se trouva sur le seuil de la chambre accoucher d'Anne d'Autriche.

Son premier regard, nous devons l'avouer, malgré le haut rang ; des personnes qui se trouvaient, dans cette chambre, fut pour y chercher le guide charmant qui l'y avait conduit et qui, après l'y avoir conduit, l'avait quitté sans qu'il pût même voir son visage. Mais son regard eut beau plonger dans les lointains les plus obscurs de l'appartement, force lui fut de revenir au premier plan et de fixer ses yeux et son esprit sur le groupe placé dans la lumière.

Ce groupe, nous l'avons dit, se composait de trois personnes et ces trois personnes étaient : la reine-mère, la reine régnante et le duc d'Orléans.

La reine-mère était debout au chevet d'Anne d'Autriche ; Anne d'Autriche était couchée ; Gaston était assis au pied du lit de sa belle-sœur.

Le comte salua profondément, puis s'avançant vers le lit, il mit un genou en terre devant Anne d'Autriche qui lui donna sa main à baiser, puis se baissant jusqu'au parquet, le jeune prince toucha de ses lèvres le bas de la robe de Marie de Médicis ; puis

enfin, toujours un genou en terre, il se tourna vers Gaston pour lui baiser la main, mais celui-ci le releva en lui disant :

– Dans mes bras, mon frère.

Le comte de Moret, cœur franc et loyal, véritable fils de Henri IV, ne pouvait croire à tout ce que l'on disait de Gaston. Il était en Angleterre lors du complot de Chalais, et c'était là qu'il avait connu madame de Chevreuse qui s'était bien gardée de lui dire la vérité sur ce complot. Il était en Italie lors des lâchetés de La Rochelle, où Gaston avait fait semblant d'être malade pour ne point aller au feu ; de plus, ne s'étant jamais occupé que de ses plaisirs, il n'avait pris aucune part aux intrigues d'une cour dont la jalousie de Marie de Médicis, contre les enfants de son mari, l'avait toujours éloigné.

Il rendit donc joyeusement et de bon cœur à son frère Gaston l'embrassement dont il l'honorait :

Puis, saluant la reine :

– Votre Majesté daignera-t-elle croire, lui demanda-t-il, à tout le bonheur que j'éprouve d'être admis en sa royale présence, et à la reconnaissance que j'ai vouée à M. le duc de Savoie, de m'avoir donné cette précieuse occasion d'être reçue par elle ?

La reine sourit.

– N'est-ce point à nous plutôt, répondit-elle de vous être reconnaissantes, de vouloir bien venir en aide à deux pauvres princesses disgraciées, privées, l'une de l'amour de son mari, l'autre de la tendresse, de son fils, et à un frère repoussé des bras de son frère ; car vous venez, avez-vous dit, avec des lettres qui doivent nous donner quelque consolation.

Le comte de Moret tira trois plis cachetés de sa poitrine.

– Ceci, madame, dit-il en tendant la missive à la reine, ceci est une lettre adressée à vous par don Gonzalez de Cordoue,

gouverneur de Milan, et représentant en Italie Sa Majesté Philippe IV, votre auguste frère. Il vous supplie d'employer toute l'influence que vous pouvez avoir à maintenir M. de Fargis comme ambassadeur à Madrid.

– Mon influence ! répéta la reine ; on pourrait avoir une influence sur un roi qui serait un homme, mais sur un fantôme qui est roi, qui donc peut avoir une influence, si ce n'est un nécroman, comme le cardinal-duc.

Le comte salua, puis se tournant vers la reine-mère et lui remettant la seconde lettre :

– Quant à ceci, madame, tout ce que j'en sais, c'est que c'est une note très-importante et très-secrète de la main propre du duc de Savoie ; elle ne doit être remise qu'à Votre Majesté en personne, et j'ignore en tout point ce qu'elle renferme.

La reine-mère prit vivement la lettre, la décacheta, et, comme, à la distance où elle était de la lumière, elle ne pouvait la lire, elle s'approcha de la toilette sur laquelle étaient posées les bougies et la lampe.

– Et cela enfin, continua le comte de Moret, en présentant à Gaston le troisième pli, est un billet adressé à Votre Altesse par Mme Christine, votre auguste sœur, plus belle et plus charmante, encore qu'elle n'est auguste.

Chacun se mit à lire la lettre qui lui était adressée, et le comte profita de ce moment où chacun était occupé de sa lecture pour fouiller du regard, une fois encore, tous les recoins de la chambre.

La chambre ne renfermait que les deux princesses, Gaston et lui.

Marie de Médicis revint près du lit de sa belle-fille, et s'adressant au comte :

– Monsieur, lui dit-elle, quand on a affaire à un homme de votre rang, et que cet homme s'est mis à la disposition de deux femmes opprimées et, d'un prince en disgrâce, le mieux est de n'avoir point de secrets pour lui après qu'il a toutefois donné sa parole d'honneur que, devenant allié, ou restant neutre, il gardera religieusement les secrets qui lui sont confiés.

– Votre Majesté, dit le comte de Moret en s'inclinant et en appuyant le plat de la main sur sa poitrine, a ma parole d'honneur de rester muet, neutre ou allié ; seulement, ne mettant pas de réserve à mon silence, je suis forcé d'en mettre à mon dévouement.

Les deux reines échangèrent un regard.

– Et quelles réserves faites-vous ?

Pendant que Marie de Médicis adressait au jeune prince cette question avec la voix, Anne d'Autriche et Gaston la lui adressaient avec les yeux.

– J'en fais deux, madame, répondit le comte d'une voix douce mais ferme, et pour les faire, je suis obligé de vous rappeler à mon grand regret que je suis fils du roi Henri IV. Je ne puis tirer l'épée ni contre les protestants, ni contre le roi mon frère, de même que je ne puis refuser de la tirer contre tout ennemi du dehors, à qui le roi de France fera la guerre si le roi de France m'appelle à cet honneur.

– Ni les protestants ni le roi ne sont nos ennemis, *Prince,* dit la reine-mère, en appuyant avec affectation sur le mot *prince* ; notre ennemi, notre seul ennemi, notre ennemi mortel, acharné celui qui a juré notre-perte, c'est le cardinal !

– Je n'aime point le cardinal, Madame, mais j'aurai l'honneur de vous faire observer qu'il est assez difficile à un gentilhomme de faire la guerre à un prêtre. Mais, d'un autre côté, si grandes que soient les adversités qu'il plaira à Dieu de lui envoyer, je les regarderais comme une punition trop légère encore

de sa conduite envers vous. Cela suffit-il à Votre Majesté pour avoir toute confiance en moi.

– Vous savez déjà, n'est-ce pas monsieur, ce que Gonzalez de Cordoue dit à ma belle-fille. Gaston va vous dire ce que lui écrit sa sœur Christine. Parlez Gaston.

Le duc d'Orléans tendit la lettre même au comte de Moret, en l'invitant du geste à la lire.

Le comte la prit et la lut.

La princesse Christine écrivait à son frère de faire valoir près du roi cette raison qui lui paraissait déterminante, que mieux valait, laisser Charles-Emmanuel, son beau-père, s'emparer de Mantoue et du Montferrat, que de les donner au duc de Nevers qui n'était qu'un étranger pour le roi Louis XIII, tandis que le prince de Savoie, son mari auquel reviendrait un jour l'héritage de son père, était beau-frère du roi de France.

Le comte de Moret rendit avec un salut respectueux la lettre à Gaston.

– Qu'en pensez-vous, mon frère ? demanda celui-ci.

– Je suis un pauvre politique, répondit le comte de Moret en souriant, mais je crois que cela vaut effectivement mieux, au point de vue de la famille surtout.

– Et maintenant à mon tour, dit Marie de Médicis, en donnant au comte de Moret la lettre du duc de Savoie, il est juste, monsieur, que vous connaissiez la note dont vous étiez porteur.

Le comte prit le papier et lut la note suivante :

« Faire tout le possible pour empêcher la guerre d'Italie ; mais si, malgré les efforts de nos amis, la guerre est déclarée, que nos amis soient assurés que le Pas de Suze sera vigoureusement défendu. »

C'était tout ce qui était écrit, ostensiblement du moins, sur le papier.

Le jeune homme le rendit à Marie de Médicis, avec toutes les marques du plus profond respect.

– Maintenant, dit la reine-mère, il ne nous reste plus qu'à remercier notre jeune et habile messager de son adresse et de son dévouement, et à lui promettre que, si nous réussissons dans nos projets, sa fortune suivra la nôtre.

– Mille grâces soient rendues à Votre Majesté de ses bonnes intentions, mais dès lors que le dévouement entrevoit une récompense il n'est plus le dévouement, il est le calcul ou l'ambition. Ma fortune suffit à mes besoins et je ne demande qu'un peu de gloire personnelle pour justifier celle de ma naissance.

– Soit, dit Marie de Médicis, tandis que sa belle-fille donnait sa main à baiser au comte de Moret, ce sera à nous, vos obligés, et non à vous, de nous occuper de ces détails-là. Gaston, reconduisez votre frère : par tout autre escalier que le vôtre, une fois minuit sonné, il ne pourrait plus sortir du Louvre.

Le comte poussa un soupir et jeta un dernier regard autour de lui. Il espérait que le même guide qui l'avait accompagné à son entrée l'accompagnerait à sa sortie. Il lui fallut, à son grand regret, renoncer à cet espoir.

Il salua les deux reines, et suivit le duc d'Orléans d'un air consterné.

Gaston le conduisit à son appartement, et lui ouvrant la porte d'un escalier secret :

– Maintenant, mon frère, lui dit-il, recevez de nouveau mes remercîments, et croyez à ma sincère reconnaissance.

Le comte s'inclina.

– Ai-je quelque mot d'ordre à dire ? demanda-t-il, quelque signe de convention à échanger ?

– Aucun, vous frappez au carreau du suisse en disant : maison de M. le duc d'Orléans, service de nuit, et l'on vous laissera passer.

Le comte jeta un dernier regard derrière lui, envoya son plus tendre soupir rejoindre son inconnue, descendit deux étages, frappa au carreau du suisse, prononça les paroles convenues et se trouva immédiatement dans la cour.

Comme il y avait un mot d'ordre pour entrer au Louvre, mais qu'il n'y en avait point pour en sortir, il traversa le pont-levis et se trouva, au bout d'un instant, à l'angle de la rue des Fossés-St Germain et de la rue des Poulies, où l'attendaient son page et son cheval, ou plutôt le page et le cheval du duc de Montmorency.

– Ah ! murmura-t-il en mettant le pied à l'étrier, je parie qu'elle n'a pas dix-huit ans et qu'elle est belle à ravir. Ventre-Saint-Gris, je le crois bien que je conspirerai contre le cardinal, puisque c'est pour moi le seul moyen de la revoir !

Pendant ce temps, Gaston d'Orléans, après s'être assuré que le comte de Moret avait franchi sans accident le guichet qui conduisait de l'intérieur du château dans la cour, rentrait dans son appartement, s'enfermait dans sa chambre à coucher, en croisant les rideaux pour s'assurer qu'aucun regard indiscret ne pouvait pénétrer jusqu'à lui, et, tirant la lettre de sa sœur Christine de sa poche, l'exposait d'une main tremblante, à la chaleur des bougies.

Alors, dans les interstices des lignes écrites à l'encre noire, on vit, sous l'influence de la chaleur, apparaître des lignes nouvelles, écrites de la même main, tracées avec une encre sympathique, blanche primitivement, mais se colorant peu à peu

jusqu'à ce qu'elle arrivât à une teinte jaune foncé, tirant sur le rouge.

Ces quelques lignes nouvellement écloses disaient :

« – Continuez de faire ostensiblement votre cour à Marie de Gonzague, mais, secrètement, assurez-vous de la reine. Il faut qu'en cas de mort de notre frère aîné, Anne d'Autriche croie être sûre de garder la couronne, ou sinon, mon très cher Gaston, grâce aux conseils de Mme de Fargis et à l'intervention de Mme de Chevreuse, elle trouvera bien moyen d'être *régente*, craignant de ne pas être reine. »

– Oh ! Murmura ! Gaston, sois tranquille, bonne petite sœur, j'y veillerai !

Et ouvrant un secrétaire, il y enferma la lettre dans un tiroir à secret.

De son côté, la reine-mère, aussitôt le duc d'Orléans sorti, avait pris congé de sa belle-fille et, étant rentrée dans son appartement, s'était fait dévêtir, s'était habillée de nuit, et avait donné congé à ses femmes.

Puis, restée seule, elle avait tiré une sonnette cachée dans un pli d'étoffe.

Quelques secondes après, un homme de 45 à 50 ans, à la figure jaune et vigoureusement accentuée, aux cheveux, aux sourcils et aux moustaches noirs, était, répondant à l'appel de la sonnette, entré par une porte perdue dans la tapisserie.

Cet homme, c'était le musicien, le médecin et l'astrologue de la reine. C'était, chose triste à dire, le successeur de Henri IV et de Vittorio Orsini, de Concino Concini, de Bellegarde, de Bassompierre, du cardinal de Richelieu : c'était le Provençal Vauthier, qui, pour mieux gouverner son corps, s'était fait médecin, et pour mieux assortir son esprit, astrologue. Richelieu tombé, si Richelieu tombait, son héritage serait disputé entre Bérulle,

un sot, et Vauthier, un charlatan ; et beaucoup, qui savaient l'influence qu'il avait sur la reine-mère, beaucoup disaient que Vauthier avait au moins autant de chances au ministère que son rival.

Vauthier entra donc dans une espèce d'antichambre-boudoir qui précédait la chambre à coucher.

– Eh ! vite ! vite ! accourez, dit-elle, et me donnez, si vous l'avez composée, cette liqueur qui a le pouvoir de faire paraître les écritures invisibles.

– Oui, madame, répondit Vauthier en tirant une fiole de sa poche ; une recommandation de Votre Majesté m'est trop précieuse pour que je l'oublie jamais : la voici. Votre Majesté a-t-elle donc enfin reçu la lettre qu'elle attendait ?

– La voilà ! dit la reine-mère, tirant la lettre de sa poitrine, quatre lignes seulement, presque insignifiantes, du duc de Savoie ; mais il est évident qu'il ne m'écrit pas si confidentiellement et ne m'envoie pas la lettre par un bâtard de mon mari, pour me dire une semblable banalité.

Et elle tendit la lettre à Vauthier, qui la déplia et la lut.

– En effet, dit-il, il doit y avoir autre chose que cela.

L'écriture apparente c'est-à-dire celle que l'on voyait, traçait cinq ou six lignes au haut de la page et était bien de la main même de Charles-Emmanuel, ce qui, avec l'avis reçu de toujours chercher dans les lettres autre chose que le texte visible, confirmait la reine-mère dans l'idée que le moment était venu d'appeler à son aide la préparation chimique demandée à Vauthier.

Or, il y avait une chose certaine, c'est que si quelque recommandation invisible était cachée dans la lettre du duc de Savoie, cette recommandation devait se trouver au-dessous de

la dernière ligne et était écrite sur la partie restée blanche, et qui comprenait les trois quarts de la page.

Vauthier trempa un pinceau dans la liqueur, qu'il avait préparée, et il en lava légèrement le papier, depuis la dernière ligne jusqu'en bas.

À mesure que le pinceau mouillait la surface blanche, on voyait aussitôt apparaître, çà et là des lettres plus hâtives les unes que les autres, puis les lignes se former, et enfin, après cinq minutes d'imbibation, on put lire distinctement le conseil suivant :

« Simulez avec votre fils Gaston une brouille dont son amour insensé pour Marie de Gonzague pourrait être la cause, et si la campagne d'Italie est résolue, malgré votre opposition, obtenez pour lui, sous prétexte de l'éloigner de sa folle passion, obtenez, je vous le répète, le commandement de l'armée. Le cardinal-duc, dont toute l'ambition est de passer pour le premier général de son siècle, ne supportera point cette honte et donnera sa démission ; une seule crainte resterait, c'est que le roi ne l'acceptât point. »

Marie de Médicis et son conseiller se regardèrent.

– Avez-vous quelque chose de meilleur à me proposer ? demanda la reine mère.

– Non, madame, répondit celui-ci ; d'ailleurs, j'ai toujours vu que les avis de M. de Savoie étaient bons à suivre.

– Suivons-les donc alors, dit Marie de Médicis avec un soupir. Nous ne pouvons être dans une pire position que celle où nous sommes. Avez-vous consulté les astres, Vauthier ?

– Ce soir encore, j'ai passé une heure à les étudier du haut de l'observatoire de Catherine de Médicis.

– Eh bien, que disent-ils ?

– Ils promettent à Votre Majesté un triomphe complet sur ses ennemis.

– Ainsi soit-il ! répondit Marie de Médicis, en tendant à l'astrologue une main un peu déformée par la graisse, mais cependant encore belle, que celui-ci baisa respectueusement.

Et tous deux rentrèrent dans-la-chambre à coucher, dont la porte se referma sur eux.

Restée seule dans sa chambre, Anne d'Autriche avait écouté successivement s'éloigner, et les pas de Gaston d'Orléans, et ceux de sa belle-mère, puis, quand le bruit s'en fut complétement éteint, elle se leva doucement, passa ses petits pieds espagnols dans des mules de satin bleu de ciel brodées d'or et alla s'asseoir près de sa toilette, dans le tiroir de laquelle elle prit un petit sachet de toile, contenant, au lieu de poudre d'iris, parfum qu'elle préférait à tous les autres pour son linge et que sa belle-mère faisait venir de Florence, de la poussière de charbon pilé : de ce contenu elle saupoudra la seconde page, restée blanche, de la lettre de Don Gonzalez de Cordoue, de même que par des moyens différents le même résultat avait été obtenu pour la lettre de Mme Christine à son frère Gaston, et pour celle de Charles-Emmanuel à la reine mère, en présentant l'une à la chaleur d'une bougie, et en passant sur l'autre une préparation chimique, des lettres apparurent sur celle de Don Gonzalez de Cordoue à la reine, au contact de la poussière de charbon.

Cette fois, la lettre était du roi Philippe IV lui-même.

Elle disait :

« Ma sœur, je connais par notre bon ami M. de Fargis, le projet qui, en cas de mort du roi Louis XIII, vous promet pour mari, son frère et son successeur au trône, Gaston d'Orléans ; mais ce qui serait mieux encore, c'est qu'à l'époque de cette mort, vous vous trouvassiez enceinte.

« Les reines de France ont un grand avantage sur leurs époux : elles peuvent faire des dauphins sans eux, et ils n'en peuvent pas faire sans elles.

« Méditez cette incontestable vérité, et comme vous n'avez pas besoin, pour vos méditations, d'avoir ma lettre sous les yeux, brûlez-la.

« PHILIPPE. »

La reine, après avoir relu la lettre du roi, son frère, une seconde fois, afin d'en bien graver sans doute chaque parole dans sa mémoire, la prit par un de ses angles, l'approcha jusqu'à ce que la flamme vint, en éclairant sa belle main, lécher le bout de ses ongles roses ; alors seulement, elle lâcha la lettre dont la partie intacte se consuma avant même que la cendre, sur laquelle couraient des milliers d'étincelles, eût touché la terre ; mais à l'instant même et de mémoire elle transcrit la lettre toute entière, suivie de la recommandation, sur un papier à part qu'elle enferma dans un tiroir secret d'un petit meuble qui lui servait de secrétaire.

Puis, elle revint à pas lents vers son lit, laissa glisser de ses épaules sur ses hanches et de ses hanches à terre son peignoir de satin, en sortit comme Vénus sortit d'une vague d'argent, se coucha lentement et laissant avec un soupir tomber la tête sur son oreiller, elle murmura :

– Ô Buckingham ! Buckingham !

Et quelques sanglots étouffés troublèrent seuls, à partir de ce moment, le silence de la chambre royale.

XI

LE SPHINX ROUGE.

Il existe à la galerie du Louvre un portrait du peintre janséniste Philippe de Champagne, représentant *au vrai*, comme on disait alors, la fine, vigoureuse et sèche figure du cardinal de Richelieu.

Tout au contraire des Flamands ses compatriotes, ou des Espagnols ses maîtres, Philippe de Champagne est avare de cette étincelante couleur que broient sur leur palette et répandent sur leurs toiles les Rubens et les Murillo ; c'est qu'en effet, pousser dans un flot de lumière le sombre ministre constamment perdu dans la demi-teinte de sa politique, dont la devise était un aigle dans les nuages, *Aquila in nubibus,* c'eût été flatter l'art peut-être, mais à coup sûr mentir à la vérité.

Étudiez ce portrait, vous tous, hommes de conscience, qui voulez, après deux siècles et demi, ressusciter le mort illustre et vous faire une idée physique et morale du grand génie calomnié par ses contemporains, méconnu, presque oublié par le siècle suivant, et qui n'a trouvé qu'après deux cents ans de sépulcre, la place qu'il avait le droit d'attendre de la postérité.

Ce portrait est un de ceux qui ont le privilège de vous arrêter court et de vous faire rêver. Est-ce un homme, est-ce un fantôme, cette créature en robe rouge, en camail blanc, à l'aube de point de Venise, à la calotte rouge, au front large, aux cheveux gris, à la moustache grise, à l'œil gris filtrant un regard terne, aux mains fines, maigres et pâles ? Sa figure, par la fièvre éternelle qui le brûle, vit aux pommettes seulement ; n'est-ce pas que, plus vous le contemplez, moins vous savez si c'est un être

vivant, ou si, comme saint Bonaventure, ce n'est point quelque trépassé qui vient écrire ses mémoires après sa mort ? N'est-ce pas que, si tout à coup il se détachait de sa toile, s'il descendait de son cadre, s'il marchait à vous, n'est-ce pas que vous reculeriez, en vous signant, comme vous feriez devant un fantôme ?

Ce qu'il y a de visible et d'incontestable dans cette peinture, c'est qu'elle reproduit un esprit, une intelligence, voilà tout. Pas de cœur, pas d'entrailles, heureusement pour la France ; dans ce vide de la monarchie qui ne fait entre Henri IV et Louis XIV, pour dominer ce roi mal venu, faible, impuissant, cette cour inquiète et dissolue, ces princes avides et sans loi, pour pétrir cette boue animée, pour en faire la Genèse d'un monde nouveau c'était un cerveau qu'il fallait, et pas autre chose.

Dieu créa de ses mains cet automate terrible, placé par la Providence, à une distance égale de Louis XI et de Robespierre, pour qu'il abattît les grands seigneurs comme Louis XI avait abattu les grands vassaux, comme Robespierre devait abattre les aristocrates. De temps en temps, comme de rouges comètes, les peuples voient apparaître à l'horizon un de ces faucheurs sanglants, qui semblent une chose artificielle, qui avancent sans se mouvoir, qui s'approchent sans bruit ; puis, arrivés enfin au milieu du champ que leur mission est de moissonner, se mettent à la besogne et ne s'arrêtent que quand leur tâche est finie, c'est-à-dire que tout est abattu.

C'est bien ainsi qu'il vous eût apparu, dans cette soirée du 5 décembre 1628, au moment où, soucieux des haines qui l'entourent, préoccupé des grands projets qu'il médite, voulant exterminer l'hérésie en France, voulant chasser l'Espagne du Milanais, tuer l'influence de l'Autriche en Toscane, cherchant à deviner, et fermant sa bouche, éteignant ses yeux de peur qu'on ne le devine, c'est ainsi qu'il vous eût apparu, l'homme sur qui reposaient les destinées de la France, le ministre impénétrable que notre grand historien Michelet appelle le *Sphinx rouge*.

Il sortait de ce ballet, pendant lequel ses intuitions lui avaient dit que l'absence de la reine avait une cause politique, et, par conséquent menaçante pour lui, et que quelque chose de venimeux se tramait dans cette alcôve royale, dont les douze pieds carrés lui donnaient plus de travail et d'embarras que le reste du monde.

Il rentrait triste, lassé, presque dégoûté, murmurant, comme Luther : « Il est des moments où Notre-Seigneur a l'air de s'ennuyer du jeu et de jeter les cartes sous la table. »

C'est qu'il savait aussi à quel fil, à quel cheveu, à quel soufflé tenait non seulement sa puissance, mais sa vie. Son cilice à lui était fait de pointes de poignards. Il sentait qu'il en était, en 1628, où Henri IV en était en 1606. Tout le monde avait besoin de sa mort ; ce qu'il y avait de pis, c'est que Louis XIII n'aimait pas ce visage pointu ; lui seul le soutenait, mais à tout moment Richelieu se sentait chanceler sous les défaillances royales.

Ce n'eût été rien encore si cet homme de génie eût été sain et vigoureux comme l'était son odieux rival Bérulle ; mais l'insuffisance de l'argent, l'effort continuel d'esprit pour inventer des ressources, dix intrigues de cour auxquelles il fallait faire face à la fois, le tenaient sans cesse dans une agitation terrible.

C'était cette fièvre qui lui empourprait les pommettes des joues, tout en lui faisant un front de marbre et des mains d'ivoire.

Joignez à cela les discussions théologiques, la rage des vers, la nécessité de ravaler le fiel et la fureur, et, du jour au lendemain, brûlé aux entrailles par un fer rouge, il était à deux doigts de la mort.

Curieux accouplement que celui de ces deux malades. Par bonheur, le roi pressentait, sans en être sûr cependant, que si Richelieu lui manquait, le royaume était perdu ; mais, par malheur, Richelieu savait que, le roi mort, il n'avait pas vingt-quatre

heures à vivre ; haï de Gaston, haï d'Anne d'Autriche, haï de la reine mère, haï de M. de Soissons qu'il tenait en exil, haï des deux Vendôme qu'il tenait en prison, haï de toute la noblesse qu'il empêchait de scandaliser Paris par des duels en place publique, il devait s'arranger pour mourir le même jour au moins que Louis XIII, à la même heure s'il était possible.

Une seule personne lui était fidèle, dans ce jeu de bascule, dans cette bonne et mauvaise fortune qui se succédait si rapidement que le même jour qui amenait l'orage, tôt après ramenait le soleil.

C'était sa fille adoptive, sa nièce, madame de Combalet, que nous avons vue chez madame de Rambouillet, avec ce costume, de carmélite qu'elle portait depuis la mort de son mari.

Aussi, la première chose qu'il fit en rentrant dans son appartement de la Place-Royale, fut-elle de frapper sur un timbre.

Trois portes s'ouvrirent presqu'en même temps.

À l'une apparaissait Guillemot, son valet de chambre de confiance.

À l'autre, Charpentier, son secrétaire.

À la troisième, Rossignol, son déchiffreur de dépêches.

– Ma nièce est-elle rentrée ? demanda-t-il à Guillemot.

– Elle rentre à l'instant même, monseigneur, répondit le valet de chambre.

– Dis-lui que je dois passer, la nuit au travail, et demande lui si elle veut me venir voir, ici, ou si elle préfère que je monte chez elle.

Le valet de chambre referma la porte, et s'en alla exécuter l'ordre qu'il avait reçu.

Se retournant alors vers Charpentier :

– Avez-vous vu le révérend père Joseph ? lui demanda-t-il.

– Il est venu deux fois dans la soirée, et il faut, dit-il, qu'il parle à monseigneur ce soir.

– S'il revient une troisième fois, faites-le entrer M. de Cavois est dans la chambre des gardes ?

– Oui, monseigneur.

– Prévenez-le de ne pas s'éloigner... Il se pourrait que j'eusse cette nuit besoin de ses services.

Le secrétaire se retira.

– Et vous, Rossignol, demanda le cardinal, avez-vous trouvé le chiffre de la lettre que je vous ai donnée ? Vous savez... cette lettre volée dans les papiers de Senelle, le médecin du roi, à son retour de Lorraine.

– Oui, monseigneur, répondit avec un accent méridional des plus prononcés, un petit homme de quarante-cinq à cinquante ans, presque bossu par l'habitude de se tenir courbé, dont le trait le plus saillant était un long nez, sur lequel il eût pu étager trois ou quatre paires de lunettes, et sur lequel il avait la modestie de n'en faire chevaucher qu'une. Il est on ne peut plus facile : le roi s'appelle *Céphale*, la reine *Procris*, Votre Éminence l'*Oracle*, Mme de Combalet *Vénus*.

– C'est bien, dit le cardinal, donnez-moi la clef entière du chiffre, je lirai la dépêche moi-même.

Rossignol fit un pas en arrière pour se retirer.

– À propos, ajouta le cardinal, vous me ferez signer demain une gratification de vingt pistoles.

– Monseigneur n'a pas d'autres ordres à me donner ?

– Non, rentrez dans votre cabinet, faites la clef du chiffre et me la tenez prête pour le moment où je vous appellerai.

Rossignol se retira à reculons et en saluant jusqu'à terre.

Au moment où la porte se refermait sur lui, le bruit d'une espèce de grelot chevrotta, à peine perceptible, dans le tiroir même du bureau du cardinal.

Il ouvrit le tiroir et trouva le grelot frémissant encore. Aussitôt, en manière de réponse, il appuya le bout du doigt sur un petit bouton, qui correspondait sans doute à l'appartement de Mme de Combalet, car une minute après elle entrait chez son oncle par une porte opposée à celles qui, jusque-là, s'étaient ouvertes.

Un grand changement s'était fait dans son costume ; elle avait enlevé son voile et son bandeau, son scapulaire, et sa guimpe, de sorte qu'elle n'avait plus que sa tunique d'étamine serrée à la taille par une ceinture de cuir ; ses beaux cheveux châtains, délivrés de leur prison, tombaient en boucles soyeuses jusque sur ses épaules, et sa tunique, un peu plus décolletée, que l'ordre ne l'eût permis si elle eût été une vraie carmélite au lieu d'en porter seulement l'habit à la suite d'un vœu, laissait voir la forme d'un sein dont un bouquet de violettes et de boutons de rose, bouquet que nous avons déjà remarqué, mais sur sa guimpe, chez Mme de Rambouillet, en indiquait tout à la fois la naissance et la séparation.

Cette tunique brune, posée sans intermédiaire sur la peau, faisait ressortir la blancheur satinée de son col élégant et de ses belles mains, et comme sa taille n'était point emprisonnée dans les corsets de fer que l'on portait à cette époque, elle ondulait gracieuse, sous ces plis élégants que fait la laine, c'est-à-dire l'étoffe qui drape le mieux.

À la vue de cette adorable créature, tout enveloppée d'un parfum mystique, qui, atteignant à peine vingt-cinq ans, était dans toute la fleur de sa beauté, et que la simplicité de son costume rendait plus belle et plus gracieuse encore, s'il était possible, le visage froncé du cardinal se détendit, un rayon illumina

cette physionomie sombre, un soupir d'allégement souleva sa poitrine, et il étendit vers elle ses deux bras en disant :

– Oh ! venez, venez, Marie !

La jeune femme n'avait pas besoin de cet encouragement, car elle venait à lui avec un charmant sourire, détachant son bouquet de son corsage, le portant à ses lèvres, et le présentant à son oncle.

– Merci, mon bel enfant chéri, dit le cardinal, qui, sous prétexte de respirer le bouquet, le porta à son tour à ses lèvres, merci, ma fille bien aimée !

Puis, l'attirant à lui, et l'embrassant au front, comme un père eût fait à sa fille :

– Oui, j'aime les fleurs, elles sont fraîches comme vous, parfumées comme vous.

– Vous êtes cent fois bon, cher oncle ! Vous m'avez fait dire que vous désiriez me voir, serais-je assez heureuse pour que vous eussiez besoin de moi ?

– J'ai toujours besoin de vous, ma belle Marie, dit le cardinal, en regardant sa nièce avec ravissement ; mais votre présence m'est ce soir plus nécessaire que jamais.

– Oh ! mon bon oncle, dit Mme de Combalet, en essayant de baiser les mains du cardinal, chose à laquelle il s'opposa, en portant au contraire les mains de sa nièce à ses lèvres, et en les baisant malgré une résistance qui venait bien plutôt du respect profond que la jeune veuve avait pour son oncle que d'une autre cause, je vois qu'ils vous ont encore tourmenté ce soir. Vous devriez y être accoutumé cependant, ajouta-t-elle avec un triste sourire. Mais que vous importe, tout ne vous réussit-il pas !

– Oui, dit le cardinal, je le sais, il est impossible d'être à la fois plus haut et plus bas, plus heureux et plus malheureux, plus puissant et plus impuissant, que je ne le suis. Mais vous le savez

mieux que personne, vous Marie, à quoi tiennent mes prospérités politiques et mon bonheur privé. Vous m'aimez de tout votre cœur, vous, n'est-ce pas ?

– De tout mon cœur, de toute mon âme !

– Eh bien ! après la mort de Chalais, vous vous le rappelez, je venais là de remporter une grande victoire ; je tenais abattus à mes pieds, Monsieur, la reine, les deux Vendôme, le comte de Soissons. Eh bien ! qu'ont-ils fait, ceux à qui j'ai pardonné ? Ils ne m'ont point pardonné, à moi ; ils m'ont mordu à l'endroit le plus sensible, au cœur de mon cœur. Ils savaient que je n'aime au monde que vous, que, par conséquent, votre présence m'est aussi nécessaire que l'air que je respire, que le soleil qui m'éclaire ; eh bien ! ils vous ont fait scrupule de vivre avec ce damné prêtre, avec cet homme de sang ! Vivre avec moi ! Oui, vous vivez avec moi, et, je dirai plus, je vis par vous. Eh bien ! cette vie si dévouée de votre part, si pure de la mienne, qu'une mauvaise pensée, même en vous voyant si belle, même en vous tenant entre mes bras, comme je vous tiens en ce moment, ne m'a jamais traversé l'esprit, cette vie dont vous devez être fière comme d'un sacrifice, ils vous en ont fait une honte ; vous eûtes peur, vous renouvelâtes votre vœu, vous voulûtes entrer au couvent. Il me fallut solliciter du pape, à qui je faisais la guerre, un bref pour vous interdire cette retraite. Comment voulez-vous que je ne tremble pas ? S'ils me tuent, ce n'est rien ; au siége de la Rochelle, j'ai vingt fois risqué ma vie ; mais s'ils me renversent, s'ils m'exilent, s'ils m'emprisonnent, comment vivrai-je loin de vous, hors de vous ?

– Mon oncle bien-aimé, répondit la belle dévote en fixant sur le cardinal un regard où l'on pouvait lire plus que la tendresse d'une nièce pour son oncle, et même peut-être plus que l'amour d'une fille pour son père, vous aviez cependant à cette époque été aussi bon qu'il vous était possible de l'être ; mais je ne vous connaissais pas, mais je ne vous aimais pas comme je vous connais et vous aime aujourd'hui. J'ai fait un vœu, le pape

m'en a relevée, aujourd'hui mon vœu n'existe donc plus. Eh bien, à cette heure je fais un serment dont vous-même n'aurez pas le pouvoir de me relever ; je fais le serment, partout où vous serez, d'être ; partout où vous irez, de vous suivre : palais, exil, prison, c'est tout un pour moi ; le cœur ne vit pas où il bat, mais où il aime ; eh bien, mon bon oncle, mon cœur est en vous, car je vous aime et n'aimerai jamais que vous.

– Oui, mais quand ils seront vainqueurs à leur tour, vous laisseront-ils vous dévouer à moi, puisqu'ils ont failli vous en empêcher, étant vaincus ? Tenez, Marie, ce que je crains plus que ma chute, plus que mon pouvoir détruit, plus que mon ambition désabusée, c'est d'être séparé de vous. Oh ! si je n'avais à lutter que contre l'Espagne, que contre l'Autriche, que contre la Savoie, cela ne serait rien ; mais avoir à lutter contre ceux-là même qui m'entourent, que je fais riches, heureux, puissants ! Ne pas oser, quand je lève le pied, le reposer de peur de fouler quelque vipère ou d'écraser quelque scorpion, voilà ce qui m'épuise ! Spinola, Walstein, Olivarès, que m'importe la lutte avec eux ? Je les terrasserai. Ce ne sont pas mes vrais ennemis, mes vrais rivaux, eux ! Mon vrai rival, c'est un Vauthier ; mon véritable ennemi, c'est un Barulle, un être inconnu qui intrigue dans une alcôve, on qui rampe dans une antichambre, et dont j'ignore non-seulement le nom, mais même l'existence. Ah ! je fais des tragédies. – Hélas ! je n'en sais pas de plus sombre que celle que je joue ! Ainsi, tout en luttant contre la flotte anglaise, tout en éventrant les murailles de la Rochelle, à force de génie, je puis le dire, quoique je parle de moi, je parviens, en dehors de mon armée, à lever 12,000 hommes en France ; je les donne au duc de Nevers, héritier légitime de Mantoue et du Montferrat, pour aller conquérir son héritage. – Certes, c'était plus qu'il n'en fallait, si je m'avais eu à combattre que Philippe III, que Charles-Emmanuel, que Ferdinand II, c'est-à-dire que l'Espagne, l'Autriche et le Piémont ! Mais l'astrologue Vauthier a vu dans les étoiles que l'armée ne passerait pas les monts, mais le pieux Bérulle a craint que le succès de Nevers ne rompît le bon accord qui existe entre Sa Majesté très chrétienne et lui.

Ils font écrire par la reine-mère à Créqui, à Créqui que j'ai fait pair, maréchal de France, gouverneur du Dauphiné, et Créqui, qui attend ma chute pour devenir connétable, au détriment de Montmorency, refuse des vivres, dont il regorge. La faim se met dans l'armée ; à la suite de la faim, la désertion ; à la suite de la désertion, le Savoyard ! Mais ces rochers qui, en roulant des montagnes de la Savoie, ont écrasé les débris de l'armée française, qui les a poussés ? Une reine de France, Marie de Médicis ! Il est vrai qu'avant d'être reine de France, Marie de Médicis était fille de François, c'est-à-dire d'un assassin, et la nièce de Ferdinand, cardinal défroqué, empoisonneur de son frère et de sa belle-sœur ! Eh bien, c'est ainsi que l'en fera de moi, ou plutôt de mon armée, si je ne vais pas en Italie, et l'on me misera ici jusqu'à ce que je m'écroule, si j'y vais. C'est pourtant le bien de la France que je veux : Mantoue et Montferrat, petits pays, je le sais bien, mais grandes positions militaires ; Cazal, la clé des Alpes, aux mains du Savoyard, pour qu'il la prête, selon ses intérêts, tantôt à l'Autriche, tantôt à l'Espagne ; Mantoue, la capitale des Gonzague, qui abrite les arts fugitifs, Mantoue, un musée, devenu, avec Venise, le dernier nid de l'Italie ; Mantoue enfin, qui couvre à la fois la Toscane, le pape et Venise ! – *Vous ferez peut-être lever le siége de Cazal, mais vous ne sauverez pas Mantoue,* m'écrit Gustave Adolphe ! Ah ! si je n'étais pas cardinal, si je ne relevais pas de Rome, je ne voudrais pas d'autre allié que Gustave-Adolphe ! Mais le moyen de faire alliance avec les protestants du Midi ? Si je pouvais réunir tout à la fois dans ma main le pouvoir spirituel et temporel. Légat à vie ! et quand on pense que c'est un charlatan, un Vauthier, un sot, un Bérulle, qui empêchent un pareil projet de s'accomplir !

Il se leva.

– Et quand on pense encore, ajouta-t-il, que je les tiens toutes ! la belle-fille et la belle-mère. Que je puis, quand je voudrai m'en donner la peine, avoir la preuve de l'adultère de l'une et de la complicité de l'autre dans le meurtre de Henri IV, et que, quand les paroles sont toutes prêtes à jaillir de ma gorge, j'étouffe, je ne parle pas, pour ne pas compromettre la gloire de la couronne de France.

– Mon oncle ! s'écria Mme de Combalet effrayée.

– Oh ! j'ai mes témoins, continua le cardinal, Mme de Bellier et Patrocle pour la reine Anne d'Autriche, la d'Escoman pour Marie de Médicis ; j'irai la chercher dans son égout des Filles repenties, la pauvre martyre, et si elle est morte, je ferai parler son cadavre.

Il marchait avec agitation.

– Mon cher oncle, dit Mme de Combalet, en allant se mettre sur son chemin, ne parlez pas de tout-cela ce soir, vous y penserez demain.

– Vous avez raison, Marie, dit Richelieu, reprenant par la force de sa prodigieuse volonté toute sa puissance sur lui-même. Qu'avez-vous fait aujourd'hui ? D'où venez-vous ?

– J'ai été chez Mme de Rambouillet.

– Que s'y est-il passé ? Qu'a-t-on fait de beau ? Qu'a-t-on dit de bien chez l'illustre Parthenis ? dit le cardinal en essayant de sourire.

– On a présenté un jeune poète qui arrive de Rouen.

– Ils tiennent donc manufacture de poètes à Rouen. Il n'y a pas trois mois que Rotrou descend du coche.

– Eh bien, c'est justement Rotrou qui l'a présenté comme un de ses amis.

– Et comment l'appelle-t-on, ce poète ?

– Pierre Corneille.

Le cardinal fit un mouvement de tête et d'épaule qui voulait dire : Inconnu.

– Et sans doute il arrive avec quelque tragédie en poche ?

– Avec une comédie en cinq actes.

– Qui a pour titre ?

– *Mélite*.

– Ce n'est point un nom historique.

– Non, c'est un sujet de fantaisie. Rotrou prétend qu'il est destiné à effacer tous les poètes passé, présents et futurs.

– L'impertinent !

Mme de Combalet vit qu'elle touchait une corde délicate ; elle rompit les chiens.

– Puis, ajouta-t-elle, Mme de Rambouillet nous a fait une surprise ; elle a fait bâtir, sans rien dire à personne, en faisant passer, maçons et charpentiers par-dessus les murailles des Quinze Vingts, un appendice à son hôtel, une chambre ravissante toute tendue en velours bleu, or et argent. Je n'ai encore rien vu d'aussi grand goût.

– En désirez-vous une pareille ? chère Marie ; rien de plus facile ; vous l'aurez au palais que je fais bâtir.

– Merci. Il me faut, à moi ; vous l'oubliez toujours, cher oncle, une cellule de religieuse, rien de plus, pourvu que ce soit près de vous.

– Est-ce tout ?

– Pas tout à tait, mais je ne sais si je dois vous le dire.

– Pourquoi cela ?

– Parce que dans le reste il y a un coup d'épée.

– Des duels ! des duels encore ! murmura Richelieu. Je ne parviendrai donc pas à déraciner de la terre de France ce faux point d'honneur !

– Cette fois, ce n'est pas un duel, c'est une simple rencontre. M. le-marquis de Pisani a été rapporté à l'hôtel, évanoui à la suite d'une blessure.

– Dangereuse ?

– Non, mais bien lui en a pris d'être bossu. Le fer a rencontré le sommet de sa bosse et, ne pouvant pénétrer, a glissé sur les côtes... Mon Dieu ! comment donc, a dit le chirurgien ? sur les côtes... imbriquées l'une sur l'autre, à travers les chairs de la poitrine et une partie du bras gauche.

– Sait-on à quel propos le combat a eu lieu ?

– Il me semble que j'ai entendu prononcer le nom du comte de Moret.

– Du comte de Moret ! répéta Richelieu en fronçant le sourcil ; il me semble que voilà bien des fois que j'entends prononcer ce nom-là depuis trois jours. Et qui a donné ce joli coup d'épée au marquis Pisani ?

– Un de ses amis.

– Son nom ?

Mme de Combalet hésita ; elle savait la sévérité de son oncle à l'endroit des duels.

– Mon cher oncle, dit-elle, vous savez ce que je vous ai dit : ce n'est ni un duel, ni un appel, ce n'est pas même une rencontre, les deux adversaires se sont pris de discussion à la porte de l'hôtel.

– Mais quel est le second ? Je vous demande son nom, Marie.

– Un certain Souscarrières.

– Souscarrières, dit Richelieu, je connais ce nom-là !

– C’est possible, mais je puis vous affirmer, mon cher oncle, qu’il n’est coupable en rien.

– Qui ?

– M. Souscarrières.

Le cardinal avait tiré ses tablettes de sa poche et les consultait.

Il parut avoir trouvé ce qu’il cherchait.

– C’est le marquis Pisani, continua Mme de Combalet, qui a tiré son épée et qui s’est jeté sur lui comme un fou : Voiture et Brancas, qui ont été témoins tous deux du fait ! quoique amis de la maison, donnent tort à Pisani.

– C’est bien l’homme que je pensais, murmura le cardinal.

Et il frappa sur un timbre.

Charpentier parut.

– Faites venir Cavois, dit le cardinal.

– Oh ! mon oncle n’allez pas arrêter ce malheureux jeune homme et lui faire son procès ! s’écria, en joignant les mains, Mme de Combalet.

– Au contraire, dit le cardinal en riant, je vais peut-être faire sa fortune.

– Oh ! ne raillez pas, mon oncle.

– Avec vous, Marie, jamais je ne raille. Ce Souscarrières tient, à partir de ce moment, sa fortune entre les mains, et ce qu'il y a de mieux, c'est que cette fortune, il vous la devra ; c'est à lui de ne pas la laisser tomber.

Cavois entra.

– Cavois, dit le cardinal au capitaine des gardes, à moitié endormi, vous allez aller rue des Frondeurs, entre la rue Traversière et la rue Saint-Anne ; vous vous informerez, dans la maison qui fait l'angle, si là ne demeure point un certain cavalier qui se fait appeler Pierre de Bellegarde, marquis de Montbrun, sieur de Souscarrières.

– Oui, monseigneur.

– Et s'il y demeure et que vous le trouviez chez lui, vous lui direz que, malgré l'heure avancée de la nuit, j'aurais le plus grand plaisir de causer un instant avec lui.

– Et s'il refusait de venir ?

– Bon ! Cavois, vous n'êtes point embarrassé pour si peu, ce me semble. De gré ou de force, il faut que je le voie, entendez-vous. « Il le faut ! »

– Dans une heure, il sera aux ordres de Votre Éminence, dit Cavois en s'inclinant.

Arrivé à la porte, le capitaine des gardes se trouva face à face avec un nouvel arrivant. À sa vue, il s'effaça avec tant de respect et de diligence qu'il était évident qu'il cédait le pas à un éminent personnage.

Et en effet, au même moment, dans l'encadrement de la porte parut le fameux capucin du Tremblay, connu sous le nom de frère Joseph, ou d'Éminence Grise !

XII

L'ÉMINENCE GRISE.

Le père Joseph était si bien connu pour être la seconde âme du cardinal ; qu'en le voyant paraître, les plus familiers serviteurs du ministre se retiraient à l'instant même, et que la présence de l'Éminence Grise dans le cabinet de Richelieu semblait avoir le privilège de faire le vide autour d'elle.

Mme de Combalet, comme les autres, subissait cette influence et n'échappait point au malaise qu'inspirait cette silencieuse apparition ; en apercevant le père Joseph, elle vint donc présenter son front à baiser au cardinal en lui disant :

– Je vous en prie, cher oncle, ne veillez pas trop tard.

Puis elle se retira, heureuse de sortir par la porte opposée à celle qui lui avait donné entrée, afin de n'avoir pas à passer trop près du moine qui se tenait debout, immobile et muet, à moitié chemin de la distance qu'il avait à franchir pour se trouver près du cardinal.

À l'époque où nous sommes arrivés, tous les ordres religieux, moins celui de l'Oratoire de Jésus, fondé en 1611 par le cardinal Bérulle, et confirmé en 1613 par Paul V, après une longue opposition, étaient ralliés ou à peu près au cardinal-ministre ; il était le protecteur reconnu des bénédictins de Cluny, de Cîteaux et de Saint-Maur, des prémontrés, des dominicains, des carmes, et enfin de toute cette famille encapuchonnée de saint François, mineurs, minimes, franciscains, capucins, etc., etc. En récompense de cette protection, tous ces ordres, qui, sous prétexte de prédication, de mendicité, de propagande,

de mission, couraient, vaguaient, rôdaient à travers le monde, faisaient pour lui une police officieuse, d'autant mieux faite que le confessionnal était la source principale de laquelle découlaient les renseignements.

C'est de toute cette police vagabonde, qui exerçait avec le zèle enthousiaste de la reconnaissance, que le capucin Joseph, vieilli dans la diplomatie, était le chef. Comme l'eurent depuis les Sartines, les Lenoir, les Fouché, il eut le génie de l'espionnage. Son frère Leclerc du Trembley avait été, par son influence, nommé gouverneur de la Bastille ; si bien que le prisonnier espionné, dénoncé, arrêté par du Tremblay le capucin, était écroué, emprisonné, gardé par du Tremblay le gouverneur, sans compter que, s'il mourait sous les verrous, ce qui arrivait souvent, il était confessé, administré, enterré par du Tremblay le capucin, et de cette façon, une fois pris, ne sortait plus de la famille.

Le père Joseph avait un sous-ministère partagé en quatre divisions, dont quatre capucins étaient les chefs. Il avait un secrétaire, nommé le père Ange Sabini qui était son père Joseph à lui. Lors de son entrée en fonctions, lorsqu'il avait de longues courses à faire, il faisait ses courses à cheval, suivi du père Ange, à cheval comme lui. Mais un beau jour qu'il montait une jument, et le père Sabini fin cheval entier, il arriva que les deux quadrupèdes formèrent un groupe où les capuchons des moines jouèrent un rôle si grotesque, que le père Joseph crut de sa dignité de renoncer à ce genre de locomotion ; depuis il allait en litière ou eu carrosse.

Mais, dans l'exercice habituel de ses fonctions, quand il avait besoin de garder l'incognito, le père Joseph allait à pied, tirant son capuchon sur ses yeux pour n'être pas reconnu, ce qui lui était facile au milieu des moines de tous les ordres et de toutes les couleurs qui sillonnaient à cette époque les rues de Paris.

Ce soir-là, le père Joseph avait exercé à pied.

Le cardinal, de son œil vigilant, attendit que la première porte se fût refermée sur son capitaine des gardes, et la seconde sur sa nièce, puis, s'asseyant à son bureau et se retournant vers le père Joseph :

– Eh bien, lui dit-il, vous avez donc quelque chose à me dire, mon cher du Tremblay ?

Le cardinal avait conservé l'habitude d'appeler le capucin par son nom de famille.

– Oui, monseigneur, répondit celui-ci, et je suis venu deux fois pour avoir l'honneur de vous voir !

– Je le sais ; cela m'a même donné l'espérance que vous aviez acquis quelque renseignement sur le comte de Moret, sur son retour à Paris et sur les causes de ce retour.

– Je ne sais pas encore tout ce que Votre Éminence veut savoir ; mais cependant je me crois sur la bonne route.

– Ah ! ah ! vos blancs-manteaux ont fait de la besogne.

– Assez médiocre ; ils ont découvert seulement que le comte de Moret logeait à l'hôtel de Montmorency, chez le duc Henri II, et qu'il en sortait la nuit pour aller chez une maîtresse qui demeure rue de la Cerisaie, en face l'hôtel Lesdiguières.

– Rue de la Cerisaie, en face l'hôtel Lesdiguières ? mais ce sont les deux sœurs de Marion Delorme qui demeurent là.

– Oui, monseigneur, Mme de La Montagne et Mme de Maugiron ; mais on ne sait pas de laquelle des deux il est l'amant.

– C'est bien, je le saurai, dit le cardinal. Et faisant signe au capucin d'interrompre son récit, il commença par écrire sur un carré de papier – « De laquelle de vos deux sœurs le comte de Moret est-il l'amant, et quel est l'amant de l'autre ? »

Puis il alla vers un panneau qui s'ouvrit dans toute la hauteur du cabinet, en pressant un bouton.

Ce panneau ouvert eût permis de communiquer avec la maison voisine, si une porte ne ce fût pas trouvée de l'autre côté de l'épaisseur du mur.

Entre les deux portes se trouvaient deux boutons de sonnette, un à droite, un à gauche, invention tellement nouvelle ou plutôt tellement inconnue encore, qu'il n'y en avait que chez le cardinal.

Le cardinal passa le papier sous la porte de la maison voisine, tira la sonnette de droite, referma le placard et vint se rasseoir à sa place.

– Continuez, dit-il au père Joseph, qui l'avait regardé faire sans paraître s'étonner de rien.

– Je disais donc, monseigneur, que les Blancs-Manteaux n'avaient fait qu'une petite besogne, mais que la Providence, qui s'occupe tout particulièrement de monseigneur, en avait l'ait une grande.

– Vous êtes sûr, du Tremblay, que la Providence s'occupe tout particulièrement de moi ?

– Qu'aurait-elle de mieux à faire, monseigneur ?

– Alors, dit en souriant le cardinal, qui ne demandait pas mieux que de le croire, voyons le rapport de la Providence sur M. le comte de Moret.

– Eh bien, monseigneur, je revenais des Blancs-Manteaux, où j'avais appris seulement, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Éminence, que M. le comte de Moret était à Paris depuis huit jours qu'il logeait chez M. de Montmorency et qu'il avait une maîtresse rue de la Cerisaie ; ce qui était peu de chose...

– Je vous trouve injuste pour les bons pères ; – Qui fait ce qu'il peut, fait ce qu'il doit. – Il n'y a que la Providence qui puisse tout ; voyons ce qu'a fait la Providence ?

– Elle m'a mis face à face du comte de Moret lui-même.

– Vous l'avez vu ?

– Comme j'ai l'honneur de vous voir, monseigneur.

– Et lui, vous a-t-il vu ? demanda vivement Richelieu.

– Il m'a vu, mais ne m'a point reconnu.

– Asseyez-vous, du Tremblay, et me racontez cela.

Richelieu avait l'habitude, par feinte courtoisie, de dire au capucin de s'asseoir, et celui-ci, par feinte humilité, avait l'habitude de rester debout. Il remercia donc le cardinal de la tête et continua :

– Voici comment la chose s'est passée, monseigneur : je sortais des Blancs-Manteaux, oh je venais de prendre les renseignements que je vous ai dits, lorsque je vis des gens courir du côté de la rue de l'Homme Armé.

– À propos de l'Homme Armé ou plutôt de la rue de l'Homme Armé, dit le cardinal, il y a là une hôtellerie sur laquelle vous aurez l'œil, du Tremblay ; on la nomme l'hôtellerie de la *Barbe peinte.*

– C'était justement là que courait la foule, monseigneur.

– Et vous y courûtes avec la foule.

– Votre Éminence comprend que je n'eus garde d'y manquer ; une espèce d'assassinat venait d'y être commis sur un pauvre diable nomme Latil, lequel a été autrefois à M. d'Épernon.

– À M. d'Épernon ! Étienne Latil ! retenez bien ce nom-là, du Tremblay, cet homme pourra nous être utile un jour.

– J'en doute, monseigneur.

– Pourquoi cela ?

– Je le crois en route pour un voyage dont il n'y a pas grande chance qu'il revienne.

– Ah ! oui, je comprends, c'est lui que l'on avait assassiné.

– Justement, monseigneur. Cru mort au premier moment, il était revenu à lui, il avait demandé un prêtre, de sorte que je me trouvais là juste à point.

– Toujours, la Providence, du Tremblay, et vous le confessâtes, je présume.

– À blanc.

– Et vous dit-il quelque chose d'important ?

– Monseigneur en jugera, dit le capucin en riant, s'il veut me relever du secret de la confession.

– C'est bien, c'est bien, dit Richelieu, je vous en relève.

– Eh bien, monseigneur, Étienne Latil était assassiné pour n'avoir pas voulu assassiner, lui, le comte de Moret.

– Et qui peut avoir intérêt à assassiner ce jeune homme qui, jusqu'à aujourd'hui du moins, ne fait partie d'aucune cabale.

– Rivalité d'amour.

– Vous le savez ?

– Je le pense.

– Et vous ne connaissez point l'assassin ?

– Non, monseigneur, ni lui non plus ; ce qu'il sait seulement, c'est qu'il avait affaire à un bossu.

– Nous n'avons que deux bossus ferrailleurs à Paris, le marquis de Pisani et le marquis de Fontrailles ; ce ne peut être Pisani, qui a reçu lui-même un coup d'épée hier à neuf heures du soir, à la porte de l'hôtel Rambouillet, de son ami Souscarrières ; il faut donc que vous surveilliez Fontrailles.

– Je le surveillerai, monseigneur ; mais que Votre Éminence veuille bien attendre, car le plus extraordinaire me reste à lui raconter.

– Racontez, racontez, du Tremblay, je prends le plus grand intérêt à votre récit.

– Et bien, monseigneur ; le plus extraordinaire, le voilà : c'est qu'au moment où j'étais en train de confesser mon homme, le comte de Moret lui-même est entré dans la chambre où je le confessais.

– Comment, à l'auberge de la Barbe peinte ?

– Oui, monseigneur, à l'auberge de la *Barbe peinte* : le comté de Moret lui-même est entré déguisé en gentillâtre basque, s'est avancé vers le blessé et a jeté sur la table où il était couché une bourse pleine d'or, en lui disant : « Si tu guéris, fais-toi porter à l'hôtel de Montmorency ; si tu meurs, n'aie pas souci de ton âme, les messes ne lui manqueront pas. »

– L'intention est bonne, dit Richelieu ; mais, en attendant, dites à mon médecin Chicot d'aller voir ce pauvre diable ; il est important qu'il en revienne. Et vous êtes sûr que le comte de Moret ne vous a point reconnu ?

– Oui, monseigneur, parfaitement sûr.

– Que pouvait-il faire, déguisé, dans cette auberge ?

– Nous allons peut-être arriver à le savoir ; Votre Éminence ne devinerait jamais qui j'ai rencontré au coin de la rue du Plâtre et de la rue de l'Homme-Armé.

– Qui ?

– Déguisée en paysanne des Pyrénées.

– Dites-moi qui, tout de suite, du Tremblay, il se fait tard, et je n'ai-pas le temps de chercher.

– Mme de Fargis.

– Mme de Fargis ! s'écria le cardinal ; et elle sortait de l'hôtellerie ?

– C'est probable.

– Elle était en Catalane lui en Basque ; c'était un rendez-vous.

– C'est ce que je me suis dit ; mais il y a bien des sortes de rendez-vous, monseigneur : la dame est galante et le jeune homme est fils de Henri IV.

– Ce n'est pas un rendez-vous d'amour ; du Tremblay ; le comte arrive d'Italie, et il a passé par le Piémont ; il avait, j'y engagerais ma tête, des lettres pour la reine, ou même pour les reines. Ah ! qu'il y prenne garde ! ajouta Richelieu, donnant à sa figure l'expression de la menace ; j'ai déjà deux fils de Henri IV sous les verrous.

– En somme, monseigneur, voilà le résultat de ma soirée, et je l'ai jugé assez important pour vous être soumis.

– Vous avez eu raison, du Tremblay ; et vous dites que le jeune homme loge chez le duc de Montmorency.

– Oui, monseigneur.

– Celui-là aussi en serait-il ? Et a-t-il déjà oublié que j’ai fait tomber une tête de ce nom-là. Il veut être connétable comme son père et son grand père. Il le serait déjà sans Créqui, qui se figure que le titre lui revient, parce qu’il a épousé une fille de Lesdiguières ; avec cela qu’elle est facile à porter, l’épée de Duguesclin ! Au moins celui-là est un chevalier, un cœur loyal ; je le ferai, venir : son épée de connétable est sous les murs de Cazal ; qu’il aille l’y chercher. Comme nous l’avons dit ; du Tremblay, la soirée est bonne, et j’espère la compléter.

– Monseigneur a-t-il quelque autre recommandation à me faire ?

– Surveillez, comme je vous l’ai dit, l’hôte, de la *Barbe peinte*, mais sans affectation ; ne perdez de vue votre blessé que lorsqu’il sera enterré ou guéri. Je croyais le comte de Moret occupé d’une autre femme que la Fargis, qui a déjà Cramail et Marillac ; mais enfin, la Providence est là, du Tremblay, et c’est elle, comme vous l’avez dit, qui mène cette affaire ; mais, vous le savez, la Providence ne peut pas tout faire seule.

– Et c’est à cette occasion qu’a été fait le proverbe ou plutôt la maxime : Aide-toi, le ciel t’aidera.

– Vous êtes plein de perspicacité, mon cher du Tremblay, et je serais bien malheureux si je ne vous, avais pas ; aussi, laissez-moi rendre au pape le service de le débarrasser des Espagnols, qu’il craint, et des Autrichiens, qu’il exècre, et nous nous arrangerons de manière à ce que le premier chapeau rouge qui arrivera de Rome, soit à la mesure de votre tête.

– S’il n’était pas à la mesure de ma tête, je prierais monseigneur de me donner un vieux chapeau à lui, en signe que, quelles que soient les faveurs dont le ciel me comble, jamais je ne me tiendrai pour son égal, mais pour son serviteur et son domestique.

Et croisant les mains sur sa poitrine, le père Joseph salua humblement.

À la porte il rencontra Cavois, qui s'effaça pour le laisser sortir, comme il s'était effacé pour le laisser entrer.

L'Éminence Grise une fois sortie :

– Monseigneur, dit Cavois, il est là.

– Souscarrières ?

– Oui, monseigneur.

– Il était donc chez lui.

– Non, mais son domestique m'a dit qu'il devait être dans un tripot de la rue Villedot, où il a des habitudes, et où il était en effet.

– Faites-le entrer.

Cavois resta immobile et les yeux baissés.

– Eh bien ?

– Monseigneur, j'aurai voulu vous faire une demande.

– Faites, Cavois ; vous, savez combien je vous estime et tiendrais à vous être agréable.

– C'est seulement pour savoir si M. Souscarrières parti, il me sera permis d'aller passer le reste de la nuit à la maison ; voilà huit jours ou plutôt huit nuits que je ne suis rentré à la maison.

– Et vous êtes fatigué de veiller.

– Non, monseigneur, mais Mme Cavois est fatiguée de dormir.

– Elle est donc toujours amoureuse, Mme Cavois.

– Oui, monseigneur, seulement c'est de son mari qu'elle est amoureuse.

– Bel exemple à suivre pour ces dames ; Cavois, vous passerez cette nuit avec votre femme.

– Ah ! merci, monseigneur.

– Je vous autorise à l'aller chercher.

– À aller chercher Mme Cavois ?

– Oui, et à l'amener ici.

– Ici, monseigneur, y pensez-vous ?

– J'ai à lui parler.

– À parler à ma femme ! s'écria Cavois au comble de l'étonnement.

– J'ai un cadeau à lui faire en dédommagement des nuits blanches que je lui fais passer.

– Un cadeau !

– Faites entrer M. Souscarrières, Cavois, et tandis que je causerai avec lui, allez chercher votre femme.

– Mais elle sera couchée, monseigneur.

– Vous la ferez lever.

– Elle ne voudra pas venir.

– Prenez deux gardes avec vous.

Cavois se mit à rire.

– Eh bien soit, monseigneur, dit-il, je vais vous l'amener, mais je vous préviens qu'elle a la langue bien pendue, Mme Cavois.

– Tant mieux, j'aime, ces langues-là ; elles sont rares à la cour, elles disent ce qu'elles pensent.

– Ainsi, c'est sérieux ce que Monseigneur a dit ?

– Il n'y a rien de plus sérieux ; Cavois.

– Monseigneur va être obéi.

Cavois sorti, le cardinal alla vivement au placard, et l'ouvrit.

À la même place où il avait mis la demande, il trouva la réponse.

Elle était rédigée avec le même laconisme que la demande.

La voici :

« Le comte de Moret est l'amant de Mme de La Montagne, et le seigneur de Souscarrières de Mme de Maugiron. Amant malheureux, le marquis de Pisani. »

– C'est étonnant, murmura le cardinal en refermant le placard, comme les choses s'enchaînent ce soir je commence à croire, comme cet imbécile de du Tremblay, qu'il y a une providence.

En ce moment, le valet de chambre, Charpentier, ouvrait la porte et annonçait :

– Messire Pierre de Bellegarde, marquis de Montbrun, seigneur de Souscarrières !

XIII

OÙ Mme CAVOIS DEVIENT L'ASSOCIÉE DE M. MICHEL.

Celui qui se faisait annoncer avec ce pompeux étalage de titres, n'était autre, nos lecteurs le savent ; que le duelliste Souscarrières, dont nous avons raconté les prouesses au commencement de ce volume. Souscarrières entra d'un air dégagé et salua Son Éminence avec une désinvolture que, dans sa position, on pourrait qualifier d'effronterie.

Le cardinal eût l'air de chercher des yeux, comme si Souscarrières avait amené une suite avec lui.

– Pardon, monseigneur, dit Souscarrières en allongeant galamment le pied et en arrondissant le bras droit, avec lequel il tenait son chapeau, mais Votre Éminence paraît chercher quelque chose ?

– Je cherche les personnes que l'on a annoncées avec vous, M. Michel.

– Michel, répéta Souscarrières faisant l'étonné, qui donc se nomme ainsi, monseigneur ?

– Mais, vous, mon cher monsieur, ce me semble.

– Oh ! monseigneur commet une grave erreur, dans laquelle je ne voudrais pas le laisser ; je suis le fils reconnu, de messire Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, grand écuyer de France ; mon illustre père vit encore, et l'on peut s'informer à lui. Je suis seigneur de Souscarrières, d'un bien que j'ai acquis ;

j’ai été fait marquis par Mme la duchesse Nicole de Lorraine, à propos de mon mariage avec noble demoiselle Anne de Rogers.

– Mon cher monsieur Michel, reprit Richelieu, permettez-moi de vous raconter votre histoire, je la sais mieux que vous, elle vous instruira.

– Je sais, dit Souscarrières, que les grands hommes comme vous ont, après les journées de fatigue, besoin d’une heure d’amusement ; heureux ceux qui peuvent, même à leurs dépens, donner cette heure de distraction à un si grand génie.

Et Souscarrières, enchanté du compliment qu’il venait de trouver, s’inclina devant le cardinal.

– Vous vous trompez du tout au tout, monsieur Michel, continua le cardinal, s’entêtant à lui donner ce nom : je ne suis pas fatigué ? je n’ai pas besoin d’une heure d’amusement, et je ne veux pas prendre cette heure à vos dépens ; seulement, comme j’ai une proposition à vous faire, je veux bien vous prouver que je ne suis pas, comme tout le monde, dupe de vos noms et de votre titre, et que c’est à cause de votre mérite personnel que je vous la fais.

Et le cardinal accompagna cette dernière phrase d’un de ces fins sourires qui, dans ses moments de bonne humeur, lui, étaient particuliers.

– Je n’ai qu’à laisser parler Votre Éminence, dit Souscarrières, un peu déferré du tour que prenait la conversation.

– Je commence donc, n’est-ce pas, monsieur Michel ?

Souscarrières s’inclina en homme qui ne peut opposer aucune résistance.

– Vous connaissez la rue des Bourdonnais, n’est-ce pas, monsieur Michel ? demanda le cardinal.

– Il faudrait être du Cathay, monseigneur, pour ne la point connaître.

– Eh bien, vous avez connu aussi dans votre jeunesse un brave pâtissier qui tenait l'auberge des Carneaux et qui traitait par tête ; ce digne homme, qui faisait d'excellente cuisine, et chez lequel j'ai mangé maintes fois, quand j'étais évêque de Luçon, s'appelait Michel et avait l'honneur d'être M. votre père.

– Je croyais avoir déjà dit à Votre Éminence que j'étais le fils reconnu de M. le duc de Bellegarde, insista, mais avec moins de confiance, le seigneur de Souscarrières.

– Rien n'est plus vrai, répliqua le cardinal, je vais même vous dire comment cette reconnaissance s'est faite. Ce digne pâtissier avait une femme fort jolie, à qui tous les seigneurs fréquentant l'auberge des Carneaux faisaient leur cour. Un beau jour, elle se trouva grosse et accoucha d'un fils ; ce fils c'était vous, mon cher monsieur Michel ; car, comme vous êtes né pendant le mariage et du vivant de M. votre père, ou, si vous voulez, du mari de votre mère, vous ne pouvez porter un autre nom que celui de M. votre père et de Mme votre mère ; il n'y a que les rois, ne l'oubliez pas, mon cher monsieur Michel, qui aient le droit de légitimer les enfants adultérins.

– Diable ! diable ! murmura Souscarrières.

– Arrivons à notre reconnaissance ; après avoir été un joli enfant, vous devîntes un beau jeune homme, adroit à tous les exercices du corps, jouant à la paume, comme Fontenay, et faisant filer une carte comme personne. Arrivé à ce degré de perfection, vous résolûtes de faire servir ces divers talents à votre fortune, et, pour commencer la susdite fortune, vous passâtes en Angleterre, et vous y fûtes si heureux à toute sorte de jeux, que vous en revîntes avec 500,000 francs ; est-ce bien cela ?

– À quelques centaines de pistoles près, oui, monseigneur ?

– Ce fut alors que vous eûtes, un beau matin, la visite d'un nommé Lalande qui a été le maître de paume de S. M. notre sire le roi ; or voilà ce qu'il vous dit, ou à peu près ; ce sera le sens de son discours, si ce n'est pas précisément la lettre : – « Pardieu, monsieur de Souscarrières, » ah ! pardon, j'oubliais (je ne sais pourquoi vous avez toujours eu de l'antipathie pour le nom de Michel, qui est pourtant un nom des plus agréables, de sorte que, du premier argent que vous avez eu, vous avez acheté, pour un millier de pistoles, une espèce de masure tombant en ruine et appelée dans le pays, c'est-à-dire du côté de Grosbois, Souscarrières, ce qui fit que vous ne vous appelâtes plus Michel, mais Souscarrières.) Pardon d'avoir ouvert cette parenthèse, mais je la crois nécessaire à l'intelligence du récit.

Souscarrières s'inclina.

– Le petit Lalande vous dit donc : « Pardieu, monsieur Souscarrières, vous êtes bien fait, vous avez de l'esprit, vous avez du cœur, vous êtes adroit au jeu, heureux en amour ; il ne nous manque que la naissance, – je sais bien qu'on n'est pas le maître de choisir son père et sa mère ; sans quoi, chacun voudrait avoir pour auteur de ses jours un pair de France, et pour mère une duchesse à tabouret. Mais quand on est riche, il y a toujours moyen de corriger ces petites irrégularités du hasard. » Je n'étais point là, mon cher monsieur Michel, mais je devine les yeux que vous fîtes à cette ouverture. Lalande continua : « Il n'y a qu'à choisir, vous comprenez, entre tous les grande seigneurs qui firent l'amour à madame votre mère, un qui soit médiocrement scrupuleux, M. de Bellegarde, par exemple ; voici le temps du grand jubilé qui approche : votre mère, qui sera enchantée de faire de vous un gentilhomme, ira trouver M. le Grand et lui dira que vous êtes à lui et non au pâtissier, que sa conscience ne peut pas souffrir que vous ayez le bien d'un homme qui n'est pas votre père ; comme il n'a pas grande mémoire, il ne se souviendra même pas s'il a été son amant ou non, et comme il y aura 30,000 fr. au bout de sa reconnaissance, il

vous reconnaîtra. » N'est-ce point ainsi que la chose s'est passée.

– À peu près, Monseigneur, je dois le dire ; seulement Votre Éminence a oublié une chose.

– Laquelle ? Si ma mémoire m'a fait défaut, quoiqu'elle soit meilleure que celle de M. de Bellegarde, je suis prêt à reconnaître mon erreur.

– C'est qu'outre les cinq cent mille francs mentionnés par Votre Éminence, j'ai rapporté d'Angleterre l'invention des chaises à porteurs, pour lesquelles, depuis trois ans, je sollicite un brevet en France.

– Vous vous trompez, cher monsieur, Michel, je n'ai oublié ni l'invention, ni la demande de brevet que vous m'avez adressée pour la faire valoir, et je vous ai envoyé chercher tout particulièrement, au contraire, pour vous parler de cela ; mais chaque chose à son tour. L'ordre, a dit un philosophe, est la moitié du génie, nous n'en sommes encore qu'à votre mariage.

– Ne pourrions-nous nous dispenser de cela, monseigneur ?

– Impossible, que deviendrait votre titre de marquis, puisqu'il vous fut donné par la duchesse Nicole de Lorraine, à propos de votre mariage ? Il a couru sur vous et sur cette digne duchesse, à cette époque, beaucoup de bruits que vous vous êtes bien gardé de démentir, et quand elle est morte, il y a six mois, vous avez fait prendre le deuil à un bambin de cinq ans que vous avez ; mais, comme chacun a le droit d'habiller ses enfants à sa fantaisie, je ne vous ferai point de remontrances à cet endroit-là.

– Monseigneur est bien bon, dit Souscarrières.

– Quoi qu'il en soit, vous revîntes de Lorraine avec une jeune fille que vous aviez enlevée, Mlle Anne de Rogers ; vous la disiez fille d'un grand seigneur, et elle était tout simplement fille

de la duchesse. Ce fut à l'occasion de votre mariage avec elle que vous fûtes, dites-vous ; fait marquis de Montbrun ; mais, pour que la promotion fût valable, il eût fallu que ce fût M. Michel qui fût fait marquis, et non M. de Bellegarde, puisque étant enfant adultérin, vous ne pouviez être reconnu, et que n'ayant pas le droit de vous appeler Bellegarde, on ne pouvait vous faire marquis sous ce nom qui n'est pas, et qui ne peut pas être le vôtre.

– Monseigneur est bien dur pour moi.

– Tout au contraire, cher monsieur Michel, je suis doux comme sirop, et vous-allez le voir.

Mme Michel, qui ne connaissait pas quel bonheur lui était tombé en partage d'épouser un homme tel que vous, Mme Michel se laissa cajoler par Villaudry, vous savez, Villaudry, le cadet de celui que Moissens a tué ; vous eûtes vent de quelque chose et la voulûtes jeter dans le canal de Souscarrières ; mais vous n'étiez pas bien sûr, et comme vous n'êtes pas au fond un méchant homme, vous attendîtes d'être plus assuré.

L'assurance vint à propos d'un bracelet de cheveux qu'elle donna à Villaudry ; cette fois, comme vous aviez la preuve, une lettre écrite tout entière de sa main, qui ne vous laissait point de doute sur votre disgrâce, vous la menâtes dans le parc, et, tirant votre poignard, vous lui dîtes de prier Dieu. Cette fois, ce n'était point comme lorsque vous l'aviez menacée de la jeter dans le canal, et elle vit bien que ce n'était point pour rire.

Et, en effet, vous lui portâtes un coup, qu'elle para heureusement avec la main, mais elle en eut deux doigts coupés. Voyant son sang, vous en eûtes pitié, lui fîtes grâce de la vie et la renvoyâtes en Lorraine. Quant à Villaudry, justement parce que vous aviez été clément avec votre femme, vous résolûtes d'être implacable avec lui, et comme il était à la messe aux Minimes de la place Royale, vous entrâtes dans l'église, lui donnâtes un soufflet et mîtes l'épée à la main. Mais lui ne voulut point commettre un sacrilège et garda la sienne au fourreau.

Il est vrai de dire qu'il ne se souciait pas fort de se battre avec vous, et qu'il dit même : « Je le poignarderais, si ma réputation était bien établie ; mais, par malheur, elle ne l'est pas, ce qui fait que je dois me battre. » Et, en effet, il vous appela, et comme si vous étiez le véritable fils de M. de Bellegarde et que vous n'ayez pas plus de mémoire que lui, vous vous battîtes sur la place Royale, là même où s'étaient battus Bouteville et Beuvron ; vous vous conduisîtes à merveille, je le sais, vous acceptâtes toutes les exigences de votre adversaire, et il en fut quitte pour six coups d'épée que vous lui donnâtes avec la pointe et autant de soufflets que vous lui donnâtes avec la lame.

Mais Bouteville, lui aussi, s'était conduit à merveille, ce qui n'empêcha pas que je lui fisse couper la tête, ce que j'eusse fait aussi pour vous, si au lieu d'être M. Michel tout court, vous eussiez été réellement Pierre de Bellegarde, marquis de Montbrun, seigneur de Souscarrières ; car, de plus que Bouteville, vous aviez tiré l'épée dans une église, ce qui fait qu'on vous eût coupé le poing avant de vous couper la tête ; vous entendez, mon cher monsieur Michel.

– Oui, pardieu, monseigneur, j'entends, répondit Souscarrières, et je dois dire que j'ai, dans ma vie, entendu des conversations qui m'ont plus réjoui que celle-là.

– D'autant mieux que vous n'êtes pas au bout, et que ce soir encore vous êtes retombé dans la récidive avec ce pauvre marquis Pisani ; en vérité, il faut être endiablé pour se battre avec un pareil polichinelle.

– Eh ! monseigneur, ce n'est pas moi qui me suis battu avec lui, c'est lui qui s'est battu avec moi.

– Voyons : ce pauvre marquis n'était-il pas assez malheureux de ne pas avoir ses entrées dans la rue de la Cerisaie, comme vous et le comte de Moret y avez les vôtres.

– Comment, monseigneur, vous savez...

– Je sais que, si la pointe de votre épée n’avait pas rencontré le sommet de sa bosse, et s’il n’avait pas eu la chance d’avoir les côtes imbriquées les unes sur les autres de manière que le fer a glissé comme sur une cuirasse, il était cloué comme un scarabée contre la muraille : vous êtes donc une bien mauvaise tête, cher monsieur Michel.

– Je vous jure, monseigneur, que je ne lui ai aucunement cherché querelle, tout le monde vous le dirai ; seulement, j’étais échauffé d’avoir couru depuis la rue de l’Homme Armé jusqu’à la rue du Louvre.

À ces mots de la rue de l’Homme Armé ; Richelieu ouvrit à la fois les yeux et les oreilles.

– Il était échauffé, lui, continua Souscarrières, d’une querelle qu’il avait prise dans un cabaret.

– Oui, dit Richelieu, qui marchait comme en plein jour dans le chemin que Souscarrières, sans s’en douter, venait de lui ouvrir, dans le cabaret de l’Homme Armé...

– Monseigneur ! s’écria Souscarrières étonné...

– ... Où il était allé, continua Richelieu au risque de s’égarer, mais voulant tout savoir, où il était allé pour voir, si, par l’intermédiaire d’un certain Étienne Latil, il ne pourrait pas se débarrasser du comte de Moret, son rival ; par bonheur, au lieu de trouver un sbire, il a trouvé un honnête spadassin, qui a refusé de tremper sa main dans le sang royal. Mais, savez-vous bien, mon cher monsieur Michel, qu’il y a dans votre épée tirée dans l’église, dans votre duel avec Villaudry, dans votre complicité au meurtre d’Étienne Latil, et dans votre rencontre avec le marquis de Pisani, de quoi vous faire couper le cou quatre fois, si vous aviez trente-deux quartiers de noblesse au lieu d’avoir soixante-quatre quartiers de roture ?

– Hélas, monseigneur, dit Souscarrières fort ébranlé, je le sais, et je déclare hautement que je ne dois la vie qu'à votre magnanimité.

– Et à votre intelligence, mon cher monsieur Michel.

– Ah ! monseigneur, s'il m'était permis de mettre cette intelligence à la disposition de Votre Éminence, s'écria Souscarrières, en se jetant aux pieds du cardinal, je serais le plus heureux des hommes.

– Je ne dis pas non, Dieu m'en garde ! car j'ai besoin d'hommes comme vous.

– Oui, monseigneur, d'hommes dévoués, j'ose le dire.

– Que je pourrai faire pendre le jour où ils ne le seront plus.

Souscarrières tressaillit.

– Oh ! ce n'est jamais, dit-il, à moi qu'un pareil malheur arrivera, d'oublier ce que je dois à Votre Éminence.

– Cela vous regarde, mon cher M. Michel ; vous tenez votre fortune entre vos mains, mais n'oubliez pas que moi je tiens le bout de la corde dans les miennes.

– Si seulement Son Excellence daignait me dire à quoi il lui conviendrait que j'appliquasse l'intelligence qu'elle veut bien me reconnaître.

– Oh ! quant à cela, volontiers.

– J'écoute de toutes mes oreilles.

– Eh bien, supposons que je vous accorde le brevet de votre importation d'Angleterre.

– Le brevet des chaises à porteurs ! s'écria Souscarrières, qui voyait se dessiner sous une forme palpable cette fortune que

le cardinal venait de lui dire être entre ses mains, mais que jusque-là il n'avait entrevue qu'en rêve...

– De la moitié, dit le cardinal, de la moitié seulement ; je réserve l'autre moitié pour un don que je veux faire.

– Encore une intelligence que Monseigneur veut récompenser, hasarda Souscarrières.

– Non, un dévouement, c'est plus rare.

– Monseigneur en est bien le maître ; en me donnant un brevet pour la moitié, il me comblera.

– Soit ! vous avez donc moitié des chaises à porteurs de Paris, mettons deux cents, par exemple.

– Mettons deux cents, oui, monseigneur.

– Cela fait quatre cents porteurs de chaises ; eh bien, monsieur Michel, supposons ces quatre cents porteurs intelligents, remarquant où ils conduisent leurs pratiques, écoutant ce qu'elles disent, et tenant exactement note de leurs paroles et de leurs allées et venues ; supposons encore à la tête de cette administration un homme intelligent qui me rende compte à moi, mais à moi seul, de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, de ce qu'on lui rapporte ; enfin, supposons toujours que cet homme n'ait que douze mille livres de rente, il s'en fera facilement vingt quatre, et qu'au lieu de s'appeler messire Pierre de Bellegarde, marquis de Montbrun et seigneur de Souscarrières... je lui dirai : Mon cher ami, prenez autant de noms que vous en voudrez ; plus vous en prendrez de nouveaux, meilleur sera ; et quant aux noms que vous vous êtes appropriés déjà, défendez-les contre ceux qui les réclameront, s'ils sont réclamés ; mais ce n'est pas moi, soyez bien tranquille, qui vous chercherai le moindrement querelle pour cela.

– Et c'est sérieux ce que dit là monseigneur ?

– Très-sérieux ! mon cher monsieur Michel ; le brevet de la moitié des chaises à porteurs en circulation dans Paris vous est accordé, et demain votre associée, qui aura déjà signé pour sa partie cahier des charges, ira vous le porter, pour que vous le signiez à votre tour : cela vous convient-il ?

– Et le cahier des charges portera-t-il les obligations qui me sont imposées ? demanda en hésitant Souscarrières.

– Aucunement, cher monsieur Michel ; vous comprenez que la chose reste entre nous ; il est même de la plus haute importance qu'elle ne soit pas ébruitée. Peste ! si l'on vous savait à moi, tout serait manqué ; il n'y aurait même point de mal à ce que l'on vous crût à Monsieur ou à la reine ; pour cela il vous suffira de dire que je suis un tyran, que je persécute la reine, que vous ne comprenez pas que le roi Louis XIII vive sous un joug aussi dur qu'est le mien.

– Mais je ne pourrai jamais dire de pareilles choses ! s'écria Souscarrières.

– Bon ! en vous forçant un peu, vous verrez que cela viendra. Ainsi, c'est convenu, vos chaises vont devenir à la mode : elles feront de l'opposition ; vous allez avoir toute la cour ; on n'ira plus nulle part qu'en chaise, surtout si les vôtres sont à deux places et ont des rideaux bien épais.

– Monseigneur n'a pas de recommandation particulière à me faire ?

– Oh ! si fait je vous recommande particulièrement les dames : Mme la princesse, d'abord ; Mme Marie de Gonzague, Mme de Chevreuse, Mme de Fargis ; puis les hommes : le comte de Moret, M. de Montmorency, M. de Chevreuse, le comte de Cramail. Je ne vous parle pas du marquis de Pisani ; grâce à vous, il en a pour quelques jours à ne pas m'inquiéter.

– Monseigneur peut être tranquille ; et quand commencerai-je mon exploitation ?

– Le plus vite possible ; dans huit jours cela peut être en train, à moins, toutefois, que les fonds ne vous manquent.

– Non, monseigneur ; d'ailleurs, pour une pareille affaire, me manqueraient-ils personnellement, j'en trouverais.

– Dans ce cas-là, il ne faudrait pas même chercher, mais vous adresser directement à moi.

– À vous, monseigneur ?

– Oui, n'ai-je pas un intérêt dans l'affaire ? Mais, pardon, voici Cavois qui, à ce qu'il paraît, a quelque chose à me dire ; c'est lui qui ira vous faire signer demain le petit papier en question, et, comme il en connaîtra toutes les conditions, même celles qui restent entre nous, c'est lui qui irait vous les rappeler en cas d'oubli ; mais je crois être sûr que vous ne les oublierez pas. Entre Cavois, entre, tu vois monsieur, n'est-ce pas ?

– Oui, monseigneur, répondit Cavois, qui avait obéi à l'ordre du cardinal.

– Eh bien, il est de mes amis ; seulement il est de ceux qui viennent me voir de dix heures du soir à deux heures du matin ; pour moi, mais pour moi seul, il s'appelle M. Michel ; mais pour tout le monde c'est messire Pierre de Bellegarde, marquis de Montbrun, seigneur de Souscarrières.

– Au revoir, monsieur Michel.

Souscarrières salua jusqu'à terre et sortit, ne pouvant croire à sa bonne fortune et se demandant si le cardinal lui avait parlé sérieusement ou n'avait voulu que se moquer de lui.

Mais, comme on savait le cardinal fort occupé, il finit par comprendre que le cardinal n'avait pas le temps de se moquer de lui, et, selon toute probabilité, il avait parlé sérieusement.

Quant au cardinal ; comme il avait la conviction qu'il venait de recruter ses forces d'un puissant allié, sa bonne humeur lui était revenue, et ce fut de sa voix la plus aimable qu'il cria :

– Madame Cavois ! eh ! madame Cavois, venez donc.

XIV

OÙ LE CARDINAL COMMENCE À VOIR CLAIR SUR SON ÉCHIQUIER.

À peine cet appel était-il fait, que le cardinal vit entrer une petite femme de 25 à 26 ans, leste, pimpante, le nez en l'air ; et qui ne paraissait nullement intimidée de se trouver en sa présence.

– Vous m'avez appelée, monseigneur, dit-elle, prenant la parole et avec un accent languedocien des plus prononcés, me voilà.

– Bon ! et Cavois qui disait que peut-être vous ne voudriez pas venir.

– Moi, ne pas venir quand vous me faisiez l'honneur de m'appeler ! Je n'avais garde. Votre Éminence ne m'eût point appelée, que je fusse venue toute seule.

– Mme Cavois ! Mme Cavois ! fit le capitaine des gardes, essayant de grossir sa voix.

– Mme Cavois tant que tu voudras, monseigneur m'a fait venir pour une chose ou pour une autre. Est-ce pour me parler ? qu'il me parle. Est-ce pour que je lui parle ? je lui parlerai.

– Pour l'un ou pour l'autre ; Mme Cavois, dit le cardinal, faisant signe à son capitaine des gardes de ne pas intervenir dans la conversation.

– Ah ! vous n'avez pas-besoin de lui imposer silence, monseigneur, il suffira que je lui dise de se taire et il se taira. Est-ce que par hasard il voudrait faire croire qu'il est le maître ?

– Monseigneur, excusez-là, dit Cavois, elle n'est point de la cour, et...

– Que monseigneur m'excuse ! Ah ! tu me la bâilles bonne, Cavois, c'est monseigneur qui a besoin d'être excusé ?

– Comment ! dit le cardinal en riant, c'est moi qui ai besoin d'être excusé ?

– Certainement ! Est-ce que c'est d'un chrétien de tenir des gens qui s'aiment, éternellement séparés l'un de l'autre, comme vous le faites ?

– Ah ça, mais vous l'adorez donc votre mari ?

– Comment ne l'adorerais-je pas, vous savez comment je l'ai connu, monseigneur ?

– Non, mais dites-moi cela, madame Cavois, cela m'intéresse énormément.

– Mireille ! Mireille ! fit Cavois, essayant de rappeler sa femme à l'ordre.

– Cavois ! Cavois ! fit le cardinal, imitant l'accent de son capitaine des gardes.

– Eh bien, vous savez, moi, je suis la fille d'un gentilhomme de qualité du Languedoc, tandis que Cavois est fils d'un gentillâtre Picardie.

Cavois fit un mouvement :

– Cela ne veut pas dire que je te méprise, Louis ; mon père s'appelait de Serignan. Il a été maréchal de camp en Catalogne, ni plus ni moins. J'étais veuve d'un nommé Lacroix ; toute jeune ; sans enfants, et jolie ; je puis m'en vanter.

– Vous l'êtes toujours, madame Cavois, dit le cardinal.

– Ah bien oui, jolie ! J'avais seize ans, j'en ai vingt-six aujourd'hui, et huit enfants, monseigneur.

– Comment, huit enfants ! Tu as fait huit enfants à ta femme, malheureux ; et tu viens te plaindre que je t'empêche de coucher avec elle !

– Comment ! tu t'en es plaint, mon petit Cavois ! s'écria Mireille. Ô amour que tu es, laisse-moi t'embrasser.

Et, sans s'inquiéter de la présence du cardinal, elle sauta au cou de son mari et l'embrassa.

– Madame Cavois ! madame Cavois ! s'écria le capitaine des gardes tout tremblant, tandis que le cardinal, complétement ramené à la bonne humeur, se pâmait de rire.

– Je reprends, monseigneur, dit Mme Cavois, lorsqu'elle eut embrassé son mari tout à son aise. Il était dans ce temps-là à M. de Montmorency, il n'y avait donc rien d'étonnant que, quoique Picard, il vînt en Languedoc. Là il me voit et tombe amoureux de moi ; mais comme il n'était pas très riche et que j'avais un peu de bien, voilà mon imbécile qui n'ose pas se déclarer. Sur ces entrefaites, il ramassa une mauvaise querelle, et, comme il devait se battre le lendemain, il s'en va chez un notaire ; fait un testament en ma faveur et me donne quoi ? Tout ce qu'il a, ni plus ni moins, à moi, qui ne savais pas même qu'il m'aimât. Tout-à-coup, je vois arriver chez moi la femme du notaire, qui était mon amie ; elle me dit : « Vous ne savez pas, si M. de Cavois meurt, vous héritez ! »

– Cavois'! je ne le connais pas. – Oh ! reprit la femme du notaire, un beau garçon ! – Il était beau garçon dans ce temps-là, monseigneur ; depuis il est un peu déformé, mais n'importe, je ne l'en aime pas moins, n'est-ce pas, Cavois ?

– Monseigneur, dit Cavois, d'un ton suppliant, vous l'excusez, n'est-ce pas ?

– Dites donc, madame Cavois, fit Richelieu, si nous mettions ce pleurard à la porte ?

– Oh ! non, monseigneur, je ne le vois pas assez pour cela. Voilà donc qu'elle me conte qu'il m'aime comme un fou, qu'il se bat en duel le lendemain et que, s'il est tué, il me laisse tout son avoir. Ça me touche, vous comprenez. Je raconte ça à mon père, à mes frères, à tous mes amis, je les fais monter à cheval dès le matin et battre la campagne pour empêcher Cavois et son adversaire de se rencontrer. Bon ! ils arrivent trop tard. Monsieur que vous voyez là a la main leste, il avait déjà donné deux coups d'épée à son adversaire ; lui, rien. On me le ramène sain et sauf ; je lui saute au cou. Si vous m'aimez, lui dis-je, il faut m'épouser. C'est mauvais de rester sur son appétit, et il m'épousa.

– Et il ne resta point sur son appétit, à ce qu'il paraît, dit le cardinal.

– Non parce que, voyez-vous, monseigneur, il n'y a pas d'homme plus heureux que ce coquin-là. C'est moi qui ai tout le soin des affaires, il n'a lui que son service près de Votre Éminence, une charge de paresseux ; quand il revient au logis, par malheur c'est rare, je le caresse : mon petit Cavois par-ci, mon petit mari par-là ! je me fais la plus jolie que je puis pour lui plaire ; il n'entend parler de rien de fâcheux, pas de criailleries, pas de plaintes enfin ; c'est comme si le sacrement n'y avait point passé.

– Ce que je vois dans tout cela, c'est que vous aimez mieux maître Cavois que le reste du monde.

– Oh ! oui, monseigneur.

– Mieux que le roi ?

– Je souhaite toutes sortes de prospérités au roi ; mais si le roi mourrait que je n'en mourrais pas ; tandis que si mon pauvre Cavois mourrait, tout ce que je pourrais désirer de mieux, c'est qu'il m'emmenât avec lui.

– Mieux que la reine ?

– Je respecte Sa Majesté ; seulement je trouve que, pour une reine de France, elle ne fait pas assez d'enfants ; s'il lui arrivait un malheur, elle nous laisserait dans l'embarras ; de cela je lui en veux.

– Mieux que moi ?

– Je crois bien, mieux que vous, monseigneur ; vous ne me faites que de la peine, tantôt en étant malade, tantôt en m'éloignant de lui, tantôt en l'emmenant à la guerre, comme vous venez de faire pendant près d'un an à la Rochelle, tandis que lui ne me fait que du plaisir.

– Mais enfin, dit Richelieu, si le roi mourait, si la reine mourait, si je mourais, si tout le monde mourait, que feriez-vous tous deux, tous seuls.

Mme de Cavois se mit à rire en regardant son mari :

– Eh bien, dit-elle, nous ferions...

– Oui, que feriez-vous ?

– Nous ferions ce qu'Adam et Ève faisaient, monseigneur, quand ils étaient seuls aussi.

Le cardinal se mit à rire avec eux.

– Donc, dit-il, il y a huit enfants dans la maison ?

– Excusez, monseigneur, il n'y en a plus que six ; il a plu au Seigneur de nous en prendre deux.

– Oh ! il vous les rendra, j'en suis sûr.

– Je l'espère bien, n'est-ce pas, Cavois ?

– Eh bien, il faut pourvoir à l'existence de ces pauvres petits.

– Grâce à Dieu, monseigneur, ils ne pâtissent pas.

– Oui, mais si je venais à mourir, ils pâtiraient.

– Le ciel nous garde d'un pareil malheur, s'écrièrent les deux époux.

– J'espère qu'il vous en gardera, et moi aussi ; en attendant, il faut tout prévoir ; madame Cavois, je vous donne, à vous, par moitié, avec M. Michel, dit Pierre de Bellegarde, dit marquis de Montbrun, dit le seigneur de Souscarrières, le brevet des chaises à porteurs dans Paris.

– Oh ! monseigneur.

– Sur ce, Cavois, continua Richelieu, emmenez votre femme et qu'elle soit contente de vous ; ou sinon je vous mets aux arrêts pendant huit jours dans sa chambre à coucher.

– Oh ! monseigneur, s'écrièrent les deux époux en se jetant à ses pieds et en lui baisant les mains.

Le cardinal étendit les deux mains sur eux.

– Que diable marmottez-vous là, monseigneur, demanda Mme Cavois, qui ne savait pas le latin.

– Les plus belles phrases de l'Évangile, mais que, par malheur, il est défendu aux cardinaux de mettre en pratique : allez.

Et, poussés par lui, tous deux sortirent de ce cabinet où, en deux heures, venaient de se passer tant de choses.

Resté seul, la figure du cardinal reprit sa gravité ordinaire.

– Voyons, dit-il, résumons-nous, et récapitulons les événements de la soirée ; et tirant un carnet de sa poche, il écrivit dessus au crayon :

« Le comte de Moret, arrivé depuis huit jours de Savoie, amoureux de Mme de La Montagne, – rendez-vous avec la Fargis à l'hôtel de l'Homme Armé – lui, déguisé en Basque – elle en Catalane – chargé selon toute probabilité de lettres pour les deux reines par Charles-Emmanuel – assassinat d'Étienne Latil, pour refus de tuer le comte de Moret – Pisani, repoussé par Mme de Maugiron – blessé par Souscarrières – sauvé par sa bosse.

– Souscarrières breveté des chaises à porteurs chef de ma police laïque, pour faire pendant à du Tremblay, chef de ma police religieuse.

– La reine absente du ballet pour cause de migraine. »

– Qu'y a-t-il encore ? voyons !

Et il chercha dans sa mémoire.

– Ah ! dit-il tout à coup, et cette lettre soustraite dans le portefeuille du médecin du roi, Senelle, et vendue à du Tremblay par son valet de chambre. Voyons un peu ce qu'elle dit, maintenant que Rossignol en a retrouvé le chiffre, et il appela :

– Rossignol ! Rossignol !

Le même petit bonhomme à lunettes reparut.

– La lettre et le chiffre, dit le cardinal.

– Les voici, monseigneur.

Le cardinal les prit.

– C’est bien, dit-il, à demain, et si je suis content de votre traduction, c’est un bon de quarante pistoles, au lieu d’un bon de vingt, que vous aurez à faire.

– J’espère que Votre Éminence en sera contente.

Rossignol sorti, le cardinal ouvrit la lettre et la lut :

Voici textuellement ce qu’elle disait :

« Si Jupiter est chassé de l’*Olympe*, il peut se réfugier en *Crète*, *Minos* lui offrira l’hospitalité avec grand plaisir. Mais la santé de *Céphale* ne peut durer ; pourquoi, en cas de mort, ne ferait-on pas épouser *Procris* à *Jupiter* ? Le bruit court que l’*Oracle* veut se débarrasser de *Procris* pour faire épouser *Vénus* à *Céphale*. En attendant, que *Jupiter* continue de faire la cour à *Hébé*, et à feindre à propos de cette passion la plus grande mésintelligence avec *Junon*. Il est important que tout fin qu’il est, ou plutôt qu’il se croit, l’*Oracle* se trompe en croyant *Jupiter* amoureux d’*Hébé*.

« MINOS. »

– Maintenant, dit le cardinal après avoir lu, voyons le chiffre :

Le chiffre, comme nous l’avons dit, était joint à la lettre ; il était tel que nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs.

CÉPHALE, LE ROY.

PROCRIS, LA REINE.

JUPITER, MONSIEUR.

JUNON, MARIE DE MÉDICIS.

L’OLYMPE, LE LOUVRE.

L'ORACLE, LE CARDINAL.

VÉNUS, M[me] DE COMBALET.

HÉBÉ, MARIE DE GONZAGUE.

MINOS, CHARLES IV, DUC DE LORRAINE

LA CRÈTE. LA LORRAINE.

« Si *Monsieur* est chassé du *Louvre*, il peut se réfugier en *Lorraine ;* le *duc Charles IV* lui offrira l'hospitalité avec le plus grand plaisir, mais la santé du *Roi* ne peut durer ! pourquoi, en cas de mort, ne ferait-on pas épouser la *Reine* à *Monsieur ?* Le bruit court que le *Cardinal* veut marier *M[me] de Combalet* au *Roi*. En attendant, que *Monsieur* continue de faire la cour à *Marie de Gonzague* et à feindre à propos de cette passion la plus grande mésintelligence avec *Marie de Médicis* ; il est important que tout fin qu'il est, ou plutôt qu'il se croit, le *Cardinal* se trompe en croyant *Monsieur* amoureux de *Marie de Gonzague.*

« CHARLES IV. »

Richelieu relut la dépêche une seconde-fois, puis avec le sourire du joueur triomphant :

– Allons, dit-il, je commence à voir clair sur mon échiquier.

FIN DU PREMIER VOLUME.

DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT DE L'EUROPE EN 1628.

Arrivés au point où nous en sommes, nous croyons qu'il n'y aurait point de mal à ce que le lecteur, comme le cardinal de Richelieu, vît un peu clair sur son échiquier.

Le *fiat lux* nous sera plus facile à faire, à nous, après deux cent trente-sept ans, qu'au cardinal, qui, entouré de mille trames diverses, rebondissant de conspirations en conspirations, ne se dégageant d'un complot que pour retomber dans un autre, trouvait toujours un voile étendu entre lui et les horizons qu'il avait besoin de découvrir, et qui, des feux follets flottant sur les intérêts de chacun, était forcé de faire jaillir une clarté générale.

Si ce livre était simplement un de ces livres que l'on expose entre un *keepsake* ou un album, sur une table de salon, pour que les visiteurs en admirent les gravures, ou qui, après avoir amusé le boudoir, sont destinés à faire rire ou pleurer les antichambres, nous passerions par-dessus certains détails, que les esprits frivoles ou pressés peuvent traiter d'ennuyeux ; mais comme nous avons la prétention que nos livres deviennent, sinon de notre vivant, du moins après notre mort, des livres de bibliothèque, nous demanderons à nos lecteurs la permission de leur faire passer sous les yeux, au commencement de ce chapitre, une revue de la situation de l'Europe, revue nécessaire au frontispice de notre second volume, et qui, rétrospectivement, ne sera point inutile à l'intelligence du premier.

Depuis les dernières années du règne de Henri IV et depuis les premières années du ministère de Richelieu, la France, non-seulement avait pris rang au nombre des grandes nations, mais

encore était devenue le point sur lequel se fixaient tous les regards, et déjà à la tête des autres royaumes européens par son intelligence, elle était à la veille de prendre la même place comme puissance matérielle.

Disons en quelques lignes quel était l'état du reste de l'Europe.

Commençons par le grand centre religieux, rayonnant à la fois sur l'Autriche, sur l'Espagne et sur la France commençons par Rome.

Celui qui règne temporellement sur Rome et spirituellement sur le reste du monde catholique, est un petit vieillard morose, âgé de soixante ans, Florentin et avare comme un Florentin, Italien avant tout, prince avant tout, oncle surtout, avant tout. Il pense à acquérir des morceaux de terre pour le Saint Siége et des richesses pour ses neveux, dont trois sont cardinaux : François et les deux Antoine, et le quatrième, Thaddée, général des troupes papales. Pour satisfaire aux exigences de ce népotisme, Rome est au pillage : – « *Ce que ne firent point les Barbares* » dit Marforio, ce Caton le censeur des papes, – « *les Barberini l'ont fait* » Et, en effet, Matteo Barberini, exalté au pontificat, sous le nom d'Urbain VIII, a réuni au patrimoine de saint Pierre le duché dont il porte le nom. Sous lui, le *Gésu* et la *Propagande,* fondés par le beau neveu de Grégoire XV, Mgr Ludoviso, florissent, organisent, au nom et sous le drapeau d'Ignace de Loyola : le *Gésu,* la police du globe, et la *Propagande,* sa conquête. De là sortiront ces armées de prêcheurs, tendres pour les Chinois, féroces pour l'Europe. À l'heure qu'il est, sans vouloir personnellement se mettre en avant, il essaye de contenir les Espagnols dans leur duché de Milan, et d'empêcher les Autrichiens de franchir les Alpes. Il pousse la France à secourir Mantoue et à faire lever le siége de Cazal ; mais il refuse de l'aider d'un seul homme ou d'un seul baïoque ; dans ses moments perdus, il corrige les hymnes de l'Église et compose des poésies anacréontiques.

Dès 1624, Richelieu l'a mesuré, et, par dessus sa tête, il a vu le néant de Rome et apprécié cette politique tremblotante qui avait déjà perdu de son prestige religieux et qui empruntait le peu de force matérielle qui lui restait encore, tantôt à l'Autriche, tantôt à l'Espagne.

Depuis la mort de Philippe, l'Espagne cache sa décadence sous de grands mots et de grands airs. Elle a pour roi Philippe IV, frère d'Anne d'Autriche, espèce de monarque fainéant, qui règne sous son premier ministre, le comte duc d'Olivarès, comme Louis XIII règne sous le cardinal duc de Richelieu. Seulement, le ministre français est un homme de génie, et le ministre espagnol un casse-cou politique. De ses Indes occidentales, qui ont fait rouler un fleuve d'or à travers les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, Philippe IV tire à peine cinq cent mille écus. Hein, l'amiral des Provinces-Unies, vient de couler dans le golfe du Mexique des galions chargés de lingots d'or estimés à plus de douze millions.

L'Espagne est si haletante, que le petit duc savoyard, le bossu Charles-Emmanuel, qu'on appelle par dérision le prince des marcottes, a par deux fois tenu dans sa main les destinées de ce fastueux empire, sur lequel Charles-Quint se vantait de ne pas voir se coucher le soleil. Aujourd'hui elle n'est plus rien, pas même la caissière de Ferdinand II, auquel elle déclare qu'elle ne peut plus donner d'argent ! Les bûchers de Philippe II, le roi des flammes, ont tari la sève humaine qui surabondait dans les siècles précédents, et Philippe III, en chassant les Maures, a extirpé la greffe étrangère par laquelle elle pouvait revivre. Une fois, elle a été obligée de s'entendre avec des voleurs pour brûler Venise. Son grand général, c'est Spinola, un condottiere italien ; son ambassadeur est un peintre flamand, Rubens.

L'Allemagne, depuis, l'ouverture de la guerre de Trente ans, c'est-à-dire depuis 1618, est un marché d'hommes. Trois ou quatre comptoirs sont ouverts à l'est, au nord, à l'occident et au centre, où l'on vend de la chair humaine. Tout désespéré qui ne

veut pas se tuer, ou se faire moine, ce qui est le suicide du moyen âge, de quelque pays qu'il soit, n'a qu'à traverser le Rhin, la Vistule ou le Danube, et il trouvera à se vendre.

Le marché de l'est est tenu par le vieux Betlem Gabor, qui va mourir après avoir pris part à quarante deux batailles rangées, s'être fait appeler roi et avoir inventé tous ces déguisements militaires : bonnets à poil des hulans, manches flottantes des hussards, à l'aide desquels on essaye de se faire peur les uns aux autres ; son armée est l'école d'où est sortie la cavalerie légère. Que promet-il à ses enrôlés ? Pas de solde, pas de vivres, c'est à eux de manger et de s'enrichir comme ils l'entendront. Il leur donne la guerre sans loi : l'infini du hasard.

Au nord, le marché est tenu par Gustave-Adolphe, le bon, le joyeux Gustave, qui, tout au contraire de Betlem Gabor, fait pendre les pillards, l'illustre capitaine, élève du Français Lagardie, et qui vient, par ces victoires sur la Pologne, de se faire livrer les places fortes de la Livonie et de la Prusse polonaise. Il est occupé, pour le moment, à faire alliance avec les protestants d'Allemagne contre l'empereur Ferdinand II, l'ennemi mortel des protestants, qui a rendu contre eux l'édit de restitution, qui pourra servir de modèle à l'édit de Nantes, que rendra Louis XIV cinquante ans après.

C'est le maître de son époque. Nous parlons de Gustave-Adolphe, dans l'art militaire ; c'est le créateur de la guerre moderne ; il n'a, ni le génie morose de Coligny, ni la gravité de Guillaume le Taciturne, ni la farouche âpreté de Maurice de Nassau ; sa sérénité est inaltérable, et le sourire joue sur ses lèvres, au centre de la bataille. Haut de six pieds, gros à l'avenant, il lui fallait des chevaux énormes. Son obésité le gênait parfois, mais le servait aussi : une balle qui eût tué Spinola, le maigre Génois, se logea dans sa graisse, qui se referma sur elle, et il n'en entendit plus parler.

Le marché d'occident est tenu par la Hollande, toute désorientée et divisée contre elle-même ; elle avait deux têtes : Barnewelt et Maurice, elle vient de les couper. Barnewelt, esprit doux, ami de la liberté, mais surtout de la paix, chef du parti des provinces, partisan de la décentralisation, et par conséquent de la faiblesse, ambassadeur près d'Élisabeth, près de Henri IV et de Jacques 1er, qui fait rendre aux Provinces-Unies par ce dernier : la Brille, Flessingue et Ramekens, et qui meurt sur l'échafaud, hérétique et traître.

Maurice, qui a sauvé dix fois la Hollande, mais qui a tué Barnewelt, et qui, à ce meurtre, a perdu sa popularité, – Maurice, qui se croit aimé et qui est haï. Un matin, il traverse le marché de Gorcum et salue le peuple en souriant. Il croit que, salué par lui, le peuple va jeter joyeusement ses chapeaux en l'air et crier : Vive Nassau ! Le peuple reste muet et garde son chapeau sur la tête. À partir de ce moment, son impopularité le tue, le veilleur infatigable, le capitaine insensible au danger, le dormeur au sommeil profond, l'homme gras maigrit, ne dort plus et meurt. C'est son frère cadet qui lui succède Frédéric-Henri, et qui, comme faisant partie de l'héritage, reprend le marché d'hommes : petit comptoir, bien vêtus, bien nourris, régulièrement payés, faisant une guerre toute stratégique sur des chaussées de marais, et restant, pour bloquer scientifiquement une bicoque, deux ans dans l'eau jusqu'aux genoux. Les braves gens se ménagent, mais le gouvernement économe de la Hollande les ménage encore plus qu'ils ne se ménagent eux-mêmes ; à ceux qui s'exposent aux canons et aux mousquetaires les chefs crient : Eh ! là-bas, ne vous faites pas tuer, chacun de vous représente un capital de 3,000 francs.

Mais le grand marché n'est ni au nord, ni à l'est, ni à l'occident : il est au centre même de l'Allemagne ; il est tenu par un homme de race douteuse, par un chef de pillards et de bandits, dont Schiller a fait un héros. Est-il Slave, est-il Allemand ? Sa tête ronde et ses yeux bleus disent : Je suis Slave. Ses che-

veux d'un blond-roux disent : Je suis Allemand. Son teint olivâtre dit : Je suis Bohême.

En effet, ce soldat maigre, ce capitaine à la mine sinistre, qui signe Waldstein, est né à Prague ; il est né au milieu des ruines, des incendies et des massacres ; aussi n'a-t-il ni foi, ni loi. Cependant, il a une croyance, ou plutôt trois. Il croit aux étoiles, il croit au hasard, il croit à l'argent. Il a établi le règne du soldat sur l'Europe, comme le péché a établi le règne de la mort sur le monde. Enrichi par la guerre, protégé par Ferdinand II, qui le fera assassiner, drapé dans un manteau de prince, il n'a ni la sérénité de Gustave, ni la mobilité physionomique de Spinola ; aux cris, aux plaintes, aux pleurs des femmes, aux accusations, aux menaces, aux imprécations des hommes, il n'est ni ému ni colère. C'est un spectre aveugle et sourd, pis que cela, c'est un joueur qui a deviné que la reine du monde, c'est la loterie. Il laisse le soldat tout jouer : la vie des hommes, l'honneur des femmes, le sang des peuples. Quiconque a un fouet à la main est prince, quiconque a une épée au côté est roi. Richelieu a longtemps étudié ce démon ; il cite, dans un éloge qu'il fait de lui, cette série de crimes qu'il ne commit pas, mais laissa commettre, et, pour caractériser sa diabolique indifférence, il dit cette phrase caractéristique – « Et avec cela pas méchant ! »

Pour en finir avec l'Allemagne, la guerre de Trente ans va son train ; sa première période, la période palatine, a fini en 1623. L'électeur palatin, Frédéric V, battu par l'Empereur, a perdu dans sa défaite la couronne de Bohême ; la période danoise est en train de s'accomplir, Christian IV, roi de Danemark, est aux prises avec Wallenstein et Tilly, et, dans un an, elle en sera à la période suédoise.

Passons donc à l'Angleterre.

Quoique plus riche que l'Espagne, l'Angleterre n'est pas moins malade qu'elle. Le roi est en même temps en querelle avec son pays et avec sa femme ; il est brouillé à moitié avec son

parlement, qu'il va dissoudre, et tout-à-fait avec sa femme, qu'il veut nous renvoyer.

Charles 1er avait épousé Henriette de France, le seul enfant des enfants légitimes de Henri IV qui fût sûrement de lui. Madame Henriette était une petite brune, vive, spirituelle, plutôt agréable que séduisante, plutôt jolie que belle, brouillonne et têtue, sensuelle et galante ; elle avait eu une jeunesse accidentée.

Bérulle, en la conduisant en Angleterre, lui proposait, à dix-sept ans, la repentante Madeleine pour modèle. Sortant de France, elle trouva l'Angleterre triste et sauvage ; habituée à notre peuple bruyant et joyeux, elle trouva les Anglais tristes et graves ; son mari lui plut médiocrement, elle prit comme une pénitence ce mariage avec un roi grondeur et violent, figure raide, altière et froide. Danois par sa mère, Charles 1er avait dans les veines un peu des glaces du pôle, avec cela honnête homme ; elle essaya de son pouvoir par de petites querelles, vit que le roi revenait toujours le premier, et ne craignant plus rien, elle en essaya de grandes.

Son mariage avait été une véritable invasion catholique. Bérulle, qui la conduisit à son époux, et qui lui donnait ce bon conseil de modeler son repentir sur celui de la Madeleine, ignorait toute la haine que l'Angleterre gardait au papisme ; plein des espérances que lui avait données un évêque français, que le faible Jacques avait laissé officier à Londres et confirmer en un jour dix-huit mille catholiques, il crut que l'on pouvait tout exiger, et exigea que les enfants, même catholiques, succédassent, qu'ils restassent aux mains de leur mère jusqu'à l'âge de treize ans, que la jeune reine eût un évêque, que cet évêque et son clergé parussent dans les rues de Londres avec leurs costumes ; il résulta de toutes ces exigences accordées que la reine méconnut le terrain sur lequel elle marchait, qu'au lieu d'une épouse aimante, gracieuse et soumise Charles 1er trouva en elle une triste et sèche catholique convertissant le lit nuptial en chaire

théologique et soumettant les désirs du roi aux jeûnes non-seulement de l'Église, mais de la controverse.

Ce ne fut pas tout : par une belle matinée de mai, la jeune reine traversa Londres dans toute sa longueur, et s'en alla avec son évêque, ses aumôniers, ses femmes, s'agenouiller au gibet de Tyburn, où avait été, vingt ans auparavant, lors de la conspiration des poudres, pendu le père Garnet et ses jésuites et, aux yeux de Londres indignée, fit sa prière pour le repos de l'âme de ces illustres assassins, qui, à l'aide de trente-six tonneaux de poudre, voulaient d'un seul coup faire sauter le roi, les ministres et le Parlement.

Le roi ne pouvait croire à cet outrage fait à la morale publique et à la religion de l'État ; il entra dans une de ces violentes colères qui font tout oublier, ou plutôt qui font souvenir de tout. « Qu'on les chasse comme des bêtes sauvages – écrivit-il – ces prêtres et ces femmes qui vont prier au gibet des meurtriers ! » La reine cria, la reine pleura, ses évêques et ses aumôniers excommunièrent et maudirent, les femmes se lamentèrent, comme les filles de Sion emmenées en esclavage, quand elles mouraient, au fond du cœur, de l'envie de rentrer en France.

La reine courut à la fenêtre pour leur faire des signes d'adieux. Charles 1er, qui entrait en ce moment dans sa chambre, la pria de ne pas donner ce scandale si en dehors des mœurs anglaises, la reine cria plus fort, Charles la prit à bras-le-corps pour l'éloigner de la fenêtre, la reine se cramponna aux barreaux, Charles l'en arracha par violence, la reine s'évanouit, étendant vers le ciel ses mains ensanglantées, pour appeler la vengeance de Dieu sur son mari. Dieu répondit, le jour où, par une autre fenêtre, celle de White-Hall, Charles marcha à l'échafaud.

De cette querelle entre mari et femme, notre brouille avec l'Angleterre. Charles 1er fut mis au ban des reines de la chrétienté, comme un Barbe-Bleue britannique, et Urbain VIII, sur cette vague donnée d'une écorchure douteuse, dit à l'ambassadeur espagnol : – Votre maître est tenu de tirer l'épée pour une princesse affligée, où il n'est ni catholique, ni chevalier ! – La jeune reine d'Espagne, de son côté, sœur d'Henriette, écrivit de sa main au cardinal de Richelieu, appelant sa galanterie au secours d'une reine opprimée ; l'infante de Bruxelles et la reine mère s'adressèrent au roi ; Bérulle brocha sur le tout ; on n'eut pas de peine à faire croire à Louis XIII, faible comme tous les petits esprits, que l'expulsion de ces Français était un outrage à sa couronne ! Richelieu seul tint bon, de là le secours donné par l'Angleterre aux protestants de la Rochelle, l'assassinat de Buckingham, le deuil de cœur d'Anne d'Autriche, et cette ligue universelle des reines et des princesses contre Richelieu.

Maintenant, revenons en Italie, en Italie où nous allons trouver l'explication de toutes ces lettres que nous avons vu le comte de Moret remettre à la reine, à la reine mère et à Gaston d'Orléans, dans la situation politique du Montferrat et du Piémont, et dans l'exposition des intérêts rivaux du duc de Mantoue et du duc de Savoie.

Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, d'autant plus ambitieux que sa souveraineté était plus exiguë, l'avait augmentée violemment du marquisat de Saluces, lorsque, allant en France pour discuter la légitimité de sa conquête, ne pouvant rien obtenir de Henri IV, à cet endroit, il entra dans la conspiration de Biron, conspiration non-seulement de haute trahison contre le roi, mais de lèse-patrie contre la France, qu'il s'agissait de morceler.

Toutes les provinces du Midi devaient appartenir à Philippe III.

Biron recevait la Bourgogne et la Franche-Comté avec une infante d'Espagne en mariage.

Le duc de Savoie avait le Lyonnais, la Provence et le Dauphiné.

La conspiration fut découverte : la tête de Biron tomba.

Henri IV eût laissé le duc de Savoie tranquille dans ses États, si celui-ci n'eût point été poussé à la guerre par l'Autriche. Il s'agissait, par le besoin d'argent, de forcer Henri à épouser Marie de Médicis. Henri se décida, toucha la dot, battit à plate couture le duc de Savoie, le força de traiter avec lui, et lui laissant le marquisat de Saluces, lui prit la Bresse entière, le Bugey, le Valromai, le pays de Gex, les deux rives du Rhône, depuis Genève jusqu'à Saint-Genix, et enfin le château Dauphin, situé au sommet de la vallée de Vraita.

À part Château-Dauphin, Charles-Emmanuel n'avait rien perdu en Piémont ; au lieu d'être à cheval sur les Alpes, il n'en gardait plus que le versant oriental, mais il restait le maître des passages qui conduisaient de la France en Italie.

Ce fut à cette occasion que notre spirituel Béarnais baptisa Charles-Emmanuel du nom de prince des Marmottes, qui lui resta.

Il fallut bien, qu'à partir de ce moment le prince des Marmottes se regardât comme un prince italien.

Il ne s'agissait plus pour lui que de s'agrandir en Italie.

Il y fit plusieurs tentatives infructueuses, quand une occasion se présenta, qu'il crut non-seulement opportune mais immanquable.

François de Gonzague, duc de Mantoue et du Montferrat, mourut ne laissant de son mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles Emmanuel, qu'une fille unique. Son grand-père réclama la tutelle de l'enfant pour la douairière de Montferrat. Il comptait marier un jour avec elle son fils aîné Victor-Amédée, et réunir ainsi le Mantouan et le Montferrat au Piémont. Mais le

cardinal Ferdinand de Gonzague, frère du duc mort, accourut de Rome, s'empara de la régence et fit enfermer sa nièce au château de Goïto, de peur qu'elle ne tombât au pouvoir de son oncle maternel.

Le cardinal Ferdinand mourut à son tour, et il y eut un moment d'espoir pour Charles-Emmanuel ; mais le troisième frère, Vincent de Gonzague, vint réclamer la succession et s'en empara sans conteste.

Charles-Emmanuel prit patience ; accablé d'infirmités, le nouveau duc ne pouvait durer longtemps. Il tomba malade en effet, et Charles-Emmanuel se crut sûr cette fois de tenir le Montferrat et le Mantouan.

Mais il ne voyait pas l'orage qui se formait contre lui de ce côté-ci des monts.

Il y avait en France un certain Louis de Gonzague, duc de Nevers, chef d'une branche cadette ; il avait eu pour fils Charles de Nevers, qui se trouvait oncle des trois derniers souverains du Montferrat ; son fils, le duc de Rethellois, se trouvait donc cousin de Marie de Gonzague, héritière de Mantoue et du Montferrat.

Or, l'intérêt du cardinal de Richelieu – et l'intérêt du cardinal de Richelieu était toujours celui de la France – l'intérêt du cardinal de Richelieu voulait qu'il y eût un partisan zélé des fleurs de lis au milieu des puissances lombardes, toujours prêtes à se déclarer pour l'Autriche ou l'Espagne ; le marquis de Saint-Chamont, notre ambassadeur près Vincent de Gonzague reçut ses instructions, et Vincent de Gonzague déclarait, en mourant, le duc de Nevers son héritier universel.

Le duc de Rethellois vint prendre possession, au nom de son père, avec le titre de vicaire général, et la princesse Marie fut envoyée en France, où on la mit sous la sauvegarde de Catherine de Gonzague, duchesse, douairière de Longueville,

femme de Henri 1er d'Orléans, et qui se trouvait être la tante de Marie, étant fille de ce même Charles de Gonzague qui venait d'être appelé au duché de Mantoue.

Un des concurrents de Charles de Nevers était César de Gonzague, duc de Guastalla, dont le grand-père avait été accusé d'avoir empoisonné le Dauphin, frère aîné de Henri II, et d'avoir assassiné cet infâme Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, fils du pape Paul III.

L'autre, nous le connaissons, c'était le duc de Savoie.

Cette politique de la France le rapprocha à l'instant de l'Espagne et de l'Autriche. Les Autrichiens occupèrent le Mantouan, et don Gonzalès de Cordoue se chargea de reprendre aux Français qui les occupaient : Cazal, Nice, de la Paille, Monte-Calvo et le pont de Sture.

Les Espagnols prirent tout, excepté Cazal, et le duc de Savoie se trouva en deux mois maître de tout le pays compris entre le Pô, le Tanaro et le Belbo.

Tout cela se passait tandis-que nous faisions le siége de la Rochelle.

Ce fut alors que la France envoya, pour le comte de Rethellois, ces 10,000 hommes, commandés par le marquis d'Uxelles, lesquels, manquant de vivres et de solde par la négligence, ou plutôt par la trahison de Créqui, furent repoussés par Charles-Emmanuel, au grand regret du cardinal.

Mais il lui restait au centre du Piémont une ville qui avait vaillamment tenu et sur laquelle flottait toujours le drapeau de la France, c'était Cazal, défendue par un brave et loyal capitaine, nommé le chevalier de Gurron.

Malgré la déclaration bien positive faite par Richelieu, que la France soutiendrait les droits de Charles de Nevers, le duc de Savoie avait grand espoir que ce prétendant serait un jour ou

l'autre abandonné du roi Louis XIII, car il connaissait la haine que lui portait Marie de Médicis, qu'il avait autrefois refusé d'épouser, sous prétexte que les Médicis n'étaient pas de naissance à s'allier avec les Gonzague, qui étaient princes avant que les Médicis ne fussent seulement gentilshommes.

Et maintenant on connaît la cause des ressentiments qui poursuivent le cardinal, et dont il s'est plaint si amèrement à sa nièce.

La reine-mère hait le cardinal de Richelieu pour une multitude de raisons ; la première et la plus âcre de toutes, c'est qu'il, a été son amant et qu'il ne l'est plus ; qu'il a commencé par lui obéir en toutes choses, et qu'il a fini par lui être opposé sur tous les points ; que Richelieu veut la grandeur de la France et l'abaissement de l'Autriche, tandis qu'elle veut la grandeur de l'Autriche et l'abaissement de la France, et qu'enfin Richelieu veut faire un duc de Mantoue, de Nevers, dont elle ne veut rien faire, à cause de la vieille rancune qu'elle garde contre lui.

La reine Anne d'Autriche hait le cardinal de Richelieu, parce qu'il a traversé ses amours avec Buckingham, ébruité la scandaleuse scène des jardins d'Amiens, chassé d'auprès d'elle Mme de Chevreuse, sa complaisante amie, battu les Anglais, avec lesquels était son cœur, qui ne fut jamais à la France : parce qu'elle le soupçonne sourdement, n'osant le faire tout haut, d'avoir dirigé le couteau de Felton contre la poitrine du beau duc, et, enfin, parce qu'il surveille obstinément les nouvelles amours qu'elle pourrait avoir, et qu'elle sait qu'aucune de ses actions, même les plus cachées, ne lui échappe.

Le duc d'Orléans hait le cardinal de Richelieu, parce qu'il sait que le cardinal le connaît ambitieux, lâche et méchant, attendant avec impatience la mort de son frère, capable de la hâter dans l'occasion, parce qu'il lui a ôté l'entrée au conseil, emprisonné son précepteur Ornano, décapité son complice Chalais, et que, pour toute punition d'avoir conspiré sa mort, il l'a enrichi et déshonoré. Au reste, n'aimant personne que lui-même, il

ne compte, la mort de son frère arrivant, épouser la reine, plus âgée que lui de sept ans, que dans le cas où la reine serait enceinte.

Enfin le roi le haïssait parce qu'il sentait que tout dans le cardinal était génie, patriotisme, amour réel de la France, tandis qu'en lui tout était égoïsme, indifférence, infériorité, parce qu'il ne régnerait pas tant que le cardinal vivrait, et régnerait mal le cardinal mort : mais une chose le ramène incessamment au cardinal, dont incessamment on l'éloigne.

On se demande quel est le philtre qu'il lui a fait boire, le talisman qu'il lui a pendu au cou, l'anneau enchanté qu'il lui a passé au doigt ! Son charme, c'est sa caisse toujours pleine d'or, et toujours ouverte pour le roi. Concini l'avait tenu dans la misère, Marie de Médicis dans l'indigence, Louis XIII n'avait jamais eu d'argent, le magicien toucha la terre de sa baguette, et le Pactole jaillit aux yeux du roi, qui dès lors eut toujours de l'argent, même quand Richelieu n'en avait pas.

Dans l'espérance que maintenant tout est aussi clair sur l'échiquier de nos lecteurs que sur celui de Richelieu, nous allons reprendre notre récit où nous l'avons laissé à la fin du premier volume.

II

MARIE DE GONZAGUE.

Pour arriver au résultat que nous venons de promettre, c'est-à dire pour reprendre notre récit où nous l'avons abandonné à la fin de notre dernier volume, il faut que nos lecteurs aient la bonté d'entrer avec nous à l'hôtel de Longueville, qui, adossé à celui de la marquise de Rambouillet, coupe avec lui, en deux, le terrain qui s'étend de la rue Saint-Thomas-du-Louvre à la rue Saint-Nicaise, c'est-à-dire est situé comme l'hôtel Rambouillet, entre l'église Saint-Thomas-du-Louvre et l'hôpital des Quinze-Vingts ; seulement son entrée est rue Saint-Nicaise, juste en face des Tuileries, tandis que l'entrée de l'hôtel de la marquise, est, nous l'avons dit, rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Huit jours se sont passés depuis les événements qui ont fait, jusqu'à présent, le sujet de notre récit.

L'hôtel, qui appartient au prince Henri de Condé, le même qui prenait Chapelain pour un statuaire, et qui a été habité par lui et par Mme la princesse sa femme, avec laquelle nous avons fait connaissance à la soirée de Mme de Rambouillet, a été abandonné en 1612, deux ans après son mariage avec Mlle de Montmorency, époque à laquelle il acheta, rue Neuve Saint-Lambert, un magnifique hôtel qui débaptisa cette rue pour lui donner le nom de rue de Condé, qu'elle porte aujourd'hui. Il est habité seulement, au moment où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au 13 décembre 1628 (les événements sont tellement importants à cette époque, qu'il est bon de prendre les dates), par Mme la duchesse douairière de Longueville et par sa pupille, Son Altesse la princesse Marie, fille de François

de Gonzague, dont sa succession causa tant de troubles, non seulement en Italie, mais en Autriche et en Espagne, et de Marguerite de Savoie, fille elle-même de Charles-Emmanuel.

Marie de Gonzague, née en 1612, atteignait donc sa seizième année ; tous les historiens du temps s'accordent à affirmer qu'elle était belle à ravir, et les chroniqueurs, plus précis dans leurs dires, nous apprennent que cette beauté consistait : dans une taille moyenne parfaitement prise ; dans ce teint mat des femmes nées à Mantoue, que, comme les femmes d'Arles, elles doivent aux émanations des marais qui les entourent ; dans des cheveux noirs, des yeux bleus, des sourcils et des cils de velours, des dents de perle et des lèvres de corail, un nez grec d'une forme irréprochable dominant ces lèvres, qui n'avaient pas besoin du secours de la voix pour faire les plus suaves promesses.

Inutile de dire que, vu le rôle important qu'elle était appelée à jouer comme fiancée du duc de Rethellois, fils de Charles de Nevers, héritier du duc Vincent, dans les événements qui allaient s'accomplir, Marie de Gonzague, à qui sa beauté eût suffi, comme à l'étoile polaire son éclat, pour attirer les regards de tous les jeunes cavaliers de la cour, attirait en même temps ceux des hommes que leur âge, leur gravité ou leur ambition, poussaient à la politique.

On la savait d'abord puissamment protégée par le cardinal de Richelieu, et c'était un motif de plus, pour ceux qui voulaient faire leur cour au cardinal, de faire à la belle Marie de Gonzague une cour assidue.

C'était évidemment à cette protection du cardinal, protection dont la présence de Mme de Combalet était une preuve, que nous pouvons voir, vers sept heures du soir, arriver rue Saint-Nicaise, et descendre à la porte de l'hôtel de Longueville, les uns de leurs voitures et les autres de la nouvelle invention qui depuis la veille est en pratique, c'est-à-dire de ces chaises à porteurs dont Souscarrières partage le brevet avec Mme Cavois, les

principaux personnages de l'époque, qu'on introduit, au fur et à mesure qu'ils arrivent, dans le salon au plafond orné de caissons peints représentant les faits et gestes du bâtard Dunois, fondateur de la maison de Longueville, et de tapisseries qu'éclairaient à peine un immense lustre descendant du centre du plafond, et des candélabres posés sur les cheminées et sur les consoles, où se tient la princesse Marie.

Un des premiers arrivés était M. le prince.

Comme M. le prince jouera un certain rôle dans notre récit, qu'il en a joué un grand dans l'époque qui précède et dans celle qui doit suivre, rôle triste et ténébreux, nous demandons au lecteur la permission de lui faire connaître ce rejeton dégénéré de la première branche des Condé.

Les premiers Condé étaient braves et rieurs, celui-ci était lâche et sombre. Il disait tout haut : « Je suis un poltron, c'est vrai, mais Vendôme l'est encore plus que moi ! » – Et cela le consolait, en supposant qu'il eût besoin de consolation.

Expliquons ce changement.

En mourant assassiné à Jarnac, ce charmant petit prince de Condé qui quoique un peu bossu, était la coqueluche, de toutes les femmes et duquel on disait :

Ce petit prince si gentil,

Qui toujours chante et toujours rit !

Toujours caresse la mignonne,

Dieu gard'de mai le petit homme !

En mourant assassiné à Jarnac, ce charmant petit prince de Condé laissait un fils, qui devint, avec le jeune Henri de Navarre, le chef du parti protestant.

Celui-là, c'était le digne fils de son père qui, au combat de Jarnac, avait chargé à la tête de cinq cents gentilshommes avec un bras en écharpe et une jambe cassée, dont les os traversaient sa botte. Ce fut lui qui, le jour de la Saint-Barthélemy, à Charles IX, qui lui criait : *Mort* ou *messe !* répondait : *Mort !* tandis que Henri, plus prudent, répondait : *Messe !*

Celui-là, c'était le dernier des grands Condé de la première race.

Il ne devait pas mourir sur un champ de bataille, glorieusement couvert de blessures, et assassiné par un autre Montesquiou. Il devait, mourir tout simplement empoisonné par sa femme.

Après une absence de cinq mois, il revint à son château des Andelys ; sa femme, une demoiselle de La Trémouille, était enceinte d'un page gascon. Au dessert du dîner qu'elle lui donna à son retour, elle lui servit une pêche.

Deux heures plus tard, il était mort !

La même nuit, le page se sauvait en Espagne.

Accusée par le cri public, l'empoisonneuse fut arrêtée.

Le fils de l'adultère naquit dans la prison où sa mère resta huit ans sans qu'on osât lui faire son procès, tant on était sûr de la trouver coupable ! Au bout de huit ans, Henri IV, qui ne voulait pas voir s'éteindre les Condé, ce magnifique rameau de l'arbre des Bourbons, fit sortir de prison, sans jugement, la veuve absoute par la clémence royale, mais condamnée par la conscience publique.

Disons en deux mots comment ce Henri, prince de Condé, deuxième du nom, qui prenait Chapelain pour un statuaire,

avait épousé Mlle de Montmorency ; l'histoire est curieuse et mérite que nous ouvrions une parenthèse pour la raconter, cette parenthèse dût-elle être un peu longue. Il n'y a pas de mal, d'ailleurs, que l'on apprenne chez les romanciers certains détails qu'oublient de raconter les historiens, soit qu'ils les jugent indignes de l'histoire, soit que probablement ils les ignorent eux-mêmes.

En 1609, la reine Marie de Médicis montait un ballet, et le roi Henri IV boudait, parce que, comme danseuse dans ce ballet, composé des plus jolies femmes de la cour, elle avait refusé d'admettre Jacqueline de Bueil, mère du héros de notre histoire, du comte de Moret.

Et comme les illustres danseuses qui devaient figurer au ballet étaient obligées, pour aller faire répétition à la salle de spectacle du Louvre ; de passer devant la porte de Henri IV, Henri IV, en signe de mauvaise humeur, fermait sa porte.

Un jour, il la laissa entrebâillée.

Par cette porte entrebâillée, il vit passer Mlle Charlotte de Montmorency.

« Or, dit Bassompierre dans ses mémoires, il n'y avait rien sous le ciel de plus beau que Mlle de Montmorency, ni de meilleure grâce, ni de plus parfait. »

Cette vision lui parut si radieuse que sa mauvaise humeur prit immédiatement des ailes de papillon et s'envola. Il se leva du fauteuil où il boudait et la suivit, comme Énée suivait Vénus enveloppée d'un nuage.

Ce jour-là, et pour la première fois, il assista donc au ballet.

Il y avait un moment où les dames, vêtue en nymphes, et, si léger que soit de nos jours le costume de nymphe, il était encore plus léger au dix-neuvième siècle ; il y avait, disons-nous, un moment où les dames vêtues en nymphes, faisaient toutes à la

fois semblant de lever le javelot, comme si elles eussent voulu le lancer à un but quelconque ; Mlle de Montmorency, en levant le sien, se tourna vers le roi et sembla vouloir l'en percer ; le roi ne se doutant point du danger qui il courait, était venu sans cuirasse, aussi dit-il que la belle Charlotte fit de si bonne grâce cette action de le menacer de son javelot, qu'il crut sentir le javelot pénétrer au plus profond de son cœur.

Mme de Rambouillet et Mlle Paulet étaient de ce ballet, et ce fut de ce jour que toutes deux firent amitié avec Mlle de Montmorency, quoiqu'elles fussent de cinq ou six ans plus âgées qu'elle.

À partir de ce jour-là, le bon roi Henri IV oublia Jacqueline de Bueil ; il était fort oublieux, comme on sait, et il ne songea plus qu'à s'assurer la possession de Mlle de Montmorency. Il ne s'agissait pour cela que de trouver à la belle Charlotte un mari complaisant qui, moyennant une dot de quatre ou cinq cent mille francs, fermât d'autant plus les yeux que le roi les ouvrirait davantage.

Il en avait fait ainsi pour la comtesse de Moret, qu'il avait mariée à M. de Cesy, lequel était parti pour une ambassade le soir même de ses noces.

Le roi croyait avoir son homme sous la main.

Il jeta les yeux sur cet enfant du meurtre et de l'adultère. Marié de la main du roi et à la fille d'un connétable, la tache de sa naissance disparaissait.

D'ailleurs toutes les conditions furent faites avec lui. Il promit tout ce que l'on voulut ; le connétable donna cent mille écus à sa fille, Henri IV un demi-million, et Henri II de Condé, qui la veille avait dix mille livres de rentes, se trouva le matin de ses noces en avoir cinquante.

Il est vrai que le soir, il devait partir. Il ne partit pas.

Cependant il tint le côté de la convention qui consistait à rester la première nuit de ses noces dans une chambre séparée de celle de sa femme, et le pauvre amoureux de cinquante ans obtint d'elle que, pour bien lui prouver qu'elle était seule et maîtresse d'elle-même, elle se montrerait sur son balcon, ses cheveux dénoués et entre deux flambeaux.

En l'apercevant, le roi faillit mourir de joie.

Il serait trop long de suivre Henri dans les folies que lui fit faire ce dernier amour, au milieu duquel le coup de couteau de Ravaillac l'arrêta court, au moment où il allait chercher chez la belle Mlle Paulet des consolations que la charmante Lionne lui prodiguait et qui ne le consolaient pas.

Après la mort du roi, M. de Condé rentra en France, avec sa femme, qui était toujours Mlle de Montmorency, et qui ne devint Mme de Condé que pendant les trois ans que son mari passa à la Bastille. Il est probable qu'avec les dispositions bien connus de M. de Condé pour les écoliers de Bourges, sans ces trois ans passés à la Bastille, ni le grand Condé, ni Mme de Longueville n'auraient jamais vu le jour.

M. le prince était surtout connu pour son avarice ; il courait à cheval dans les rues de Paris, sur une haquenée et avec un seul valet, quand il avait des procès ou qu'il allait solliciter ses juges. La Martellière, fameux avocat de l'époque, avait, comme les médecins, des jours de consultations gratis. Il y allait ces jours-là.

Toujours fort mal vêtu, il avait fait ce soir-là meilleure toilette que de coutume ; peut-être savait-il trouver le duc de Montmorency, son beau-frère, chez la princesse Marie, et avait-il fait toilette pour lui, le duc lui ayant dit que la première fois qu'il le rencontrerait vêtu d'une façon indigne d'un prince du sang, il ferait semblant de ne pas le connaître.

C'est que Henri II, duc de Montmorency, était l'antipode de Henri II prince de Condé ; c'était le frère de la belle Charlotte, et il était aussi élégant que M. de Condé l'était peu, aussi libéral que M. de Condé était avare. Un jour, ayant entendu dire à un gentilhomme que, s'il trouvait 20,000 écus à emprunter pour deux ans, sa fortune serait faite :

– N'allez pas plus loin, lui dit-il, ils sont trouvés.

Et sur un bout de papier, il écrivit au crayon : *Bon pour 20,000 écus.*

– Portez cela demain à mon intendant, dit-il au gentilhomme, et tâchez de prospérer.

Deux ans après, en effet, le gentilhomme rapporta à M. de Montmorency les 20,000 écus.

– Allez, allez, monsieur, lui dit le duc, c'est bien assez que vous me les ayez rapportés, je vous les donne de bon cœur.

Il avait été fort amoureux de la reine, en même temps que M. de Bellegarde, avec lequel il faillit se couper la gorge à ce sujet. La reine, qui coquetait avec tous deux, ne savait lequel écouter, lorsque Buckingham vint à la cour et les mit d'accord, quoique M. de Montmorency n'eût alors que trente ans et que M. de Bellegarde en eût soixante. Il paraît, que le vieux gentilhomme avait à cette occasion fait autant de bruit que le jeune prince, car, à cette époque, on fredonna ce couplet dans toutes les alcôves :

L'astre de Roger

Ne luit plus au Louvre.

Chacun le découvre

Et dit qu'un berger

Arrivé de Douvre

L’a fait déloger.

Les rois, du moment où ils sont mariés, n’y voient pas plus clair que les autres maris ; aussi Louis XIII exila-t-il à ce propos M. de Montmorency à Chantilly ; rentré en grâce par l’influence de Marie de Médicis, il était revenu passer un mois à la cour, puis était parti pour son gouvernement du Languedoc, où il avait appris la nouvelle du duel et l’exécution en Grève de son cousin François de Montmorency, comte de Bouteville.

Par sa femme, Maria Felice Orsini, fille de ce même Virginio Orsini, qui avait accompagné Marie de Médicis en France, il était neveu de la reine-mère ; de là venait la protection, dont elle l’honorait.

Jalouse comme une italienne, Maria Orsini, qui, selon le poète Théophile, avait la blancheur des neiges célestes, avait commencé par fort tourmenter son mari, qui avait, dit Tallemant des Réaux, une telle vogue, qu’il n’y avait pas une femme, de celles qui avaient un peu de galanterie en tête, qui ne voulût à toute force être cajolée lui.

Enfin, un compromis était intervenu entre le duc et sa femme, par lequel celle-ci lui permettait de faire autant de galanteries qu’il lui plairait, pourvu qu’il vînt les lui raconter. Une de ses amies lui disait un jour qu’elle ne comprenait point qu’elle donnât à son mari une telle latitude, et surtout qu’elle en exigeât le récit.

– Bon, répondit-elle ; je ménage ce récit-là pour le moment où nous sommes couchés, et j’y trouve toujours mon compte.

Et en effet, il n’était point étonnant que les femmes, surtout celles de cette époque toute sensuelle, se prissent de passion pour un beau prince de trente-trois ans, de la première famille

de France, riche à million, gouverneur d'une province, amiral de France à 11 ans, duc et pair à 18, chevalier du Saint-Esprit à 25, qui comptait parmi ses ancêtres quatre connétables et six maréchaux, et dont la suite ordinaire se composait de cent gentilshommes et de trente pages.

Mais revenons à la soirée de la princesse Marie. Quelques moments après l'arrivée à l'hôtel de Longueville du prince de Condé qui, nous l'avons dit, avait fait toilette, afin d'éviter les reproches de M. de Montmorency, la porte du salon s'ouvrit à deux battants, et l'huissier cria :

– Son Altesse Royale Monseigneur Gaston d'Orléans.

Toutes les conversations s'arrêtèrent ; ceux qui étaient debout restèrent debout, ceux qui étaient assis se levèrent, la princesse Marie elle-même.

– Bon ! dit M[me] de Combalet, confidente du cardinal, en se levant à son tour et en saluant plus respectueusement que personne, voici la comédie qui commence ; ne perdons pas un mot de ce qui se dira sur le théâtre, ni, s'il est possible, de ce qui se fera dans les coulisses.

III

LE COMMENCEMENT DE LA COMÉDIE.

Et, en effet, c'était la première fois que publiquement, et au milieu d'une grande soirée, le duc d'Orléans se présentait chez la princesse Marie de Gonzague.

Il était facile de voir qu'il avait donné à sa toilette un soin tout particulier. Il était vêtu d'un pourpoint de velours blanc, passementé d'or, avec le manteau pareil, doublé de satin cerise ; il portait des chausses de velours cerise, de la même couleur que la doublure de son manteau ; il était coiffé, ou plutôt il tenait à la main, car, contre son habitude, il s'était découvert, et tout le monde le remarqua, il tenait à la main un chapeau de feutre blanc, avec une ganse de diamants et des plumes cerise. Enfin il était chaussé de bas de soie et de souliers de satin blanc ; des flots de rubans aux deux couleurs adoptées par lui sortaient, abondants et pleins d'élégance, de toutes les ouvertures de son pourpoint et à l'endroit des jarretières.

Mgr Gaston était peu aimé, encore moins estimé. Nous avons dit le tort que lui avait fait dans ce monde brave, élégant et chevaleresque, sa conduite dans le procès de Chalais ; aussi fut-il accueilli par un silence général.

En l'entendant annoncer, la princesse Marie avait jeté un coup-d'œil d'intelligence à la douairière de Longueville. Dans la journée, on avait reçu une lettre de Son Altesse Royale qui prévenait Mme de Longueville de sa visite pour le soir et la priait, s'il était possible, de lui ménager quelques minutes d'entretien avec la princesse Marie, à laquelle il avait, disait-il, des choses de la plus haute importance à communiquer.

Il s'avança vers la princesse Marie, en sifflotant un petit air de chasse ; mais comme on savait que devant la reine même il ne pouvait s'empêcher de siffler, personne ne s'inquiéta de cette inconvenance, pas même la princesse Marie, qui lui tendit gracieusement la main.

Le prince la lui baisa en l'appuyant longtemps et fortement contre ses lèvres, puis il salua courtoisement Mme la douairière de Longueville, s'inclina presque légèrement devant Mme de Combalet, et s'adressant à la fois aux cavaliers et aux dames :

– Par ma foi, dit-il, mesdames et messieurs, je vous recommande la nouvelle invention de M. Souscarrières ; rien de plus commode, sur mon honneur. Connaissez-vous cela, princesse ?

– Non, monseigneur, j'en ai entendu parler seulement par quelques personnes qui ont employé ce véhicule pour me venir saluer ce soir.

– C'est en vérité ce qu'il y a de plus commode, et quoique nous ne soyons pas grands amis, M. de Richelieu et moi, je ne puis qu'applaudir à cette innovation pour laquelle il a donné privilège à M. de Bellegarde. Son père, qui est grand écuyer, n'aura dans toute sa vie rien inventé de pareil, et je proposerais de donner le revenu de toutes ses charges à son fils pour le service qu'il nous rend. Imaginez-vous, princesse, une brouette fort propre, doublée de velours, avec glaces quand on veut voir, rideaux quand on ne veut pas être vu, et où l'on est très bien assis. Il y en a pour aller seul et d'autres pour aller à deux. Cela est porté par des Auvergnats, qui vont au pas, au trot ou au galop, selon les besoins et la rétribution du voituré.

J'ai essayé du pas tant que j'ai été dans le Louvre, et du trot quand j'ai été sorti ; ils ont le pas fort cadencé et le trot fort doux. Ce qu'il y a de commode, c'est qu'ils viennent, si le temps est mauvais, vous chercher jusque dans le vestibule, où ne peu-

vent venir vous prendre les carrosses, et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que le marchepied n'existant pas, on n'est jamais crotté ; on pose la chaise, cela s'appelle une chaise, et celui qui en sort se trouve de niveau avec le parquet. Il ne tiendra pas à moi, je vous jure, que l'invention ne devienne à la mode. Je vous la recommande, duc, dit-il en s'adressant à Montmorency et en le saluant de la tête.

– Je m'en suis servi aujourd'hui même, dit le duc en s'inclinant, et je suis en tout point de l'avis de Votre Altesse.

Puis se retournant du côté du duc de Guise, qui, lui aussi, se trouvait là :

– Bonjour, mon cousin, dit-il, quelles nouvelles de la guerre ?

– C'est à vous, monseigneur, qu'il faut en demander ; plus les rayons du soleil sont près de nous, plus ils nous éclairent.

– Oui, quand ils ne nous aveuglent pas. Quant à moi, je suis plus que borgne en politique ; et si cela continue, je solliciterai la princesse Marie de vouloir bien demander une chambre pour moi à ses voisins MM. les Quinze-Vingts.

– Si Votre Altesse désire savoir des nouvelles, nous pourrons lui en donner. J'ai reçu avis que Mlle Isabelle de Lautrec, son service fini près de la reine, viendrait ce soir nous communiquer une lettre qu'elle a reçue du baron de Lautrec, son père, qui, comme vous le savez, est à Mantoue, près du duc de Rethellois.

– Mais, demanda Mgr Gaston, ces nouvelles peuvent-elles être rendues publiques ?

– Le baron le pense, monseigneur, et le lui dit dans sa lettre.

– En échange, dit Gaston, je vous donnerai des nouvelles d'alcôves, les seules qui m'intéressent, maintenant que j'ai renoncé à la politique.

– Dites, monseigneur, dites, firent les dames en riant.

Mme de Combalet, par habitude, se couvrit le visage de son éventail.

– Je parie, dit le duc de Guise, que vous voulez parler de mon gredin de fils ?

– Justement ! Vous savez qu'il se fait donner la chemise comme un prince du sang, huit ou dix personnes ont fait la sottise de la lui passer ; mais il y a quelques jours, il la donna à l'abbé de Retz, qui a fait semblant de la chauffer et l'a laissée tomber dans le feu, où elle a brûlé, après quoi l'abbé a pris son chapeau, a salué et est sorti.

– Il a, par ma foi ! bien fait, dit le duc de Guise, et il en aura mon compliment la première fois que je le rencontrerai.

– Si j'osais prendre la parole, dit Mme de Combalet, je dirais qu'il a fait pis que cela.

– Oh ! dites, dites, madame, fit M. de Guise.

– Eh bien, à la dernière visite qu'il a faite à sa sœur, Mme de Saint-Pierre, à Reims, il dîna avec elle au parloir, et ensuite entra au couvent, comme prince, après le dîner ; le voilà, avec ses seize ans, qu'il se met à courir après les religieuses, qu'il, attrape la plus belle, et que, bon gré mal gré, il l'embrasse. – Mon frère ! criait Mme de Saint-Pierre, vous moquez vous des épouses de Jésus-Christ ? – Bon ! répondait le vaurien, Dieu est trop puissant pour permettre que l'on embrasse ses épouses, si telle n'était pas sa volonté. – Je me plaindrai à la reine ! disait la religieuse embrassée, qui était très-jolie. L'abbesse eut peur. – Embrassez celle-là aussi, dit-elle au prince. – Ah ! ma sœur, elle est bien laide. – Raison de plus, vous aurez l'air d'avoir fait la

chose par enfantillage, et sans savoir ce que vous faites. – Est-ce bien utile, ma sœur ? – Très utile, ou la jolie se plaindra. – Eh bien, toute laide qu'elle soit, puisque vous le voulez, elle sera embrassée. Et il l'embrassa ; la laide lui en sut gré et empêcha la jolie de se plaindre.

– Et comment savez-vous cela, belle veuve ? demanda le duc à Mme de Combalet.

– Mme de Saint-Pierre a fait son rapport à mon oncle ; mais mon oncle a une telle faiblesse pour la maison de Guise, qu'il n'a fait qu'en rire.

– Je l'ai rencontré il y a un mois à peu près, dit M. le prince, avec un bas de soie jaune, en guise de plume, à son chapeau. Que voulait dire cette nouvelle folie ?

– Cela voulait dire, fit M. d'Orléans, qu'il était alors amoureux de la Villiers de l'hôtel de Bourgogne, et qu'elle jouait un rôle dans lequel elle portait des bas jaunes. Il lui fit faire, par Tristan l'Hermite, des compliments sur sa jambe. Elle tira un de ses bas et le remit à Tristan en disant : Si M. de Joinville veut, durant trois jours, porter à son chapeau ce bas en guise de plume, il pourra me venir après demander tout ce qu'il voudra.

– Eh bien ?

– Eh bien, il a porté le bas trois jours, et voilà mon cousin de Guise, son père, qui vous dira que le quatrième, il n'est rentré à l'hôtel de Guise qu'à onze heures du matin.

– Voilà une belle vie pour un futur archevêque !

– En ce moment-ci, continua Son Altesse Royale, c'est de Mlle de Pons, une grosse blonde, joufflue, qui est à la reine, qu'il est amoureux ; l'autre jour elle s'est purgée, il s'est informé de l'adresse de son apothicaire, il a pris la même drogue qu'elle, en lui écrivant : « Il ne sera pas dit que vous serez purgée, et que je ne me serai pas purgé en même temps que vous. »

– Ah ! dit le duc, cela m'explique pourquoi le maître fou a fait venir à l'hôtel de Guise tous les montreurs de chiens de Paris, l'autre jour. Imaginez-vous que je rentre à l'hôtel, et que je trouve la cour pleine de chiens en toutes sortes de costumes ; il y en avait plus de trois cents, avec une trentaine de baladins, qui traînaient chacun sa meute.

– Que fais-tu là, Joinville ? lui demandai-je.

– Je me donne le spectacle, mon père, me répondit-il. Devinez pourquoi il avait fait venir tous ces bateleurs – Pour leur promettre à chacun un louis si, dans trois jours, tous les chiens savants de Paris ne sautaient plus que pour Mlle de Pons.

– À propos, dit Gaston, qui, avec son caractère inquiet, trouvait que l'on s'occupait bien longtemps de la même chose, en votre qualité de voisine, chère douairière, vous devez avoir des nouvelles du pauvre Pisani ; on m'en a donné hier de lui, qui n'étaient pas trop mauvaises.

– J'en ai fait prendre ce matin, et l'on m'a dit que les médecins répondaient à peu près de lui.

– Nous allons en avoir de fraîches, dit le duc de Montmorency, j'ai déposé le comte de Moret à la porte de l'hôtel Rambouillet, où il a voulu aller en prendre en personne.

– Comment ! le comte de Moret, dit madame de Combalet, qui disait donc que Pisani avait voulu le faire tuer ?

– Oui, dit le duc, mais il paraît que c'était un quiproquo.

En ce moment, la porte s'ouvrit et l'huissier annonça :

– Monseigneur Antoine de Bourbon, comte de Moret.

– Oh ! tenez, dit le duc, le voilà, il vous racontera la chose lui-même, et beaucoup mieux que moi qui bredouille, aussitôt que je veux dire vingt mots de suite.

Le comte de Moret entra, et tous les yeux en effet se tournèrent de son côté, et, nous devons le dire, tout particulièrement ceux des dames.

N'ayant point été présenté encore à la princesse Marie, il attendit à la porte que M. de Montmorency l'y vînt prendre et le conduisît à la princesse, ce que le duc s'empressa de faire, avec la grâce dont il faisait toute chose.

Non moins gracieusement, le jeune prince salua la princesse, lui baisa la main, lui donna en deux mots des nouvelles du comte de Rethellois, qu'il avait vu en passant à Mantoue, baisa la main de la douairière de Longueville, ramassa le bouquet qui, dans le mouvement qu'avait fait Mme de Combalet pour lui ouvrir la route, s'était détaché de sa guimpe et était allé tomber à terre, le lui tendit avec une charmante révérence, et, après s'être incliné profondément devant Mgr Gaston, alla prendre modestement sa place près du duc de Montmorency.

– Mon cher prince, lui dit celui-ci, quand la cérémonie fut achevée, justement comme vous alliez entrer, on parlait de vous.

– Ah ! bail ! suis-je donc un personnage si important pour que l'on s'occupe de moi en si bonne compagnie ?

– Vous avez bien raison, monseigneur, dit une voix de femme, un homme qu'on veut assassiner parce qu'il est l'amant de la sœur de Marion Delorme, vaut-il la peine que l'on s'occupe de lui ?

– Holà ! dit le prince, voilà une voix que je connais. N'est-ce pas celle de ma cousine ?

– Oui-dà ! maître Jaquelino, répondit Mme de Fargis en s'avançant et en lui tendant la main.

Le comte la lui serra. Puis tout bas :

– Vous savez qu'il faut que je vous revoie et surtout que je vous parle. Je suis amoureux.

– De moi ?

– Un peu, mais d’une autre beaucoup.

– Impertinent ! Comment l’appelez-vous ?

– Je ne sais pas son nom.

– Est-elle jolie, au moins ?

– Je ne l’ai jamais-vue.

– Est-elle jeune ?

– Elle doit l’être.

– À quoi jugez-vous cela ?

– À sa voix que j’ai entendue, à sa main que j’ai touchée, à son haleine que j’ai bue !

– Ah ! mon cousin, comme vous dites ces choses-là.

– J’ai vingt et un ans, je les dis comme je les sens.

– Ô jeunesse ! jeunesse ! dit-Mme de Fargis : diamant sans prix et qui pourtant se ternit si vite !

– Mon cher comte, interrompit le duc, vous savez que toutes les dames sont jalouses de votre cousine ; car c’est ainsi je crois que vous avez appelé Mme de Fargis, elles veulent savoir comment vous-avez été faire une visite à l’homme qui a voulu vous faire assassiner.

– D’abord, répondit le comte de Moret, avec sa charmante légèreté, parce que, si je ne suis pas encore, à coup sûr je serai un jour cousin de Mme de Rambouillet.

– Par qui ? demanda Monsieur d’Orléans, qui se piquait de connaître toutes les généalogies, expliquez-nous cela, monsieur de Moret.

– Mais, par ma cousine de Fargis, qui a épousé M. de Fargis d’Angennes, cousin de Mme de Rambouillet.

– Comment êtes-vous donc cousin de Mme de Fargis ?

– Cela, répondit le comte de Moret, c’est notre secret, n’est-ce pas, cousine Marina ?

– Oui, cousin Jaquelino, dit en riant Mme de Fargis.

– Puis avant d’être le cousin de Mme de Rambouillet, j’ai été de ses bons amis.

– Mais, dit Mme de Combalet, à peine vous ai-je vu une fois ou deux chez elle.

– Elle m’a prié de cesser mes visites.

– Pourquoi cela ? demanda Mme de Sablé.

– Parce que M. de Chevreuse était jaloux de moi.

– À l’endroit de qui ?

– Combien sommes-nous dans ce salon ? trente, à peu près ; je vous le donne à chacun en-mille, cela fait trente mille.

– Nous donnons notre langue aux chiens.

– À l’endroit de sa femme !

Un immense éclat de rire accueillit la déclaration du comte.

– Mais avec tout cela, dit Mme de Montbazon, qui craignait que de sa belle-sœur on ne passât à elle, le comte n’achève pas l’histoire de son assassinat.

– Ah ! ventre-saint-Gris ! elle est bien simple. Compromettrai-je Mme de La Montagne, en disant que j’étais son amant ?

– Pas plus que Mme de Chevreuse.

– Eh bien, le pauvre Pisani a cru que c'était Mme de Maugiron qui faisait mon bonheur. Certaine déviation qu'il a dans la taille le rend susceptible ; certaines vérités que lui dit son miroir le rendent irascible. Au lieu de m'appeler sur le terrain, où j'aurais été de grand cœur, il a chargé un sbire de sa querelle ; il est tombé sur un sbire honnête homme qui a refusé. Vous, voyez qu'il n'a pas de chance ; il a voulu tuer le sbire, il l'a manqué ; il a voulu tuer Souscarrières, qui ne l'a pas manqué. Et voilà l'histoire.

– Non, ce n'est pas là l'histoire, insista-Monsieur. Comment êtes-vous allé faire une visite à l'homme qui a voulu vous assassiner ?

– Mais parce qu'il ne pouvait venir, lui ! Je suis une bonne âme, monseigneur. J'ai pensé que le pauvre Pisani croirait peut-être que je lui en veux et que cela pourrait lui donner le cauchemar ; j'ai donc été lui serrer franchement la main et lui dire que, si, à l'avenir, lui ou tout autre, croit avoir à se plaindre de moi, ou n'aura qu'à m'appeler sur le terrain ; je ne suis qu'un simple gentilhomme, et je ne me crois pas le droit de refuser réparation à quiconque j'aurais offensé ; seulement, je tâcherai de n'offenser personne.

Et le jeune homme prononça ces paroles avec une telle douceur et en même, temps une telle fermeté qu'un murmure approbateur répondit au sourire franc et loyal qui s'épanouissait sur ses lèvres.

À peine avait-il fini, que la porte s'ouvrit une nouvelle fois et que l'huissier annonça :

– Mademoiselle Isabelle de Lautrec.

Au moment où elle entra, on put, derrière elle, distinguer un valet de pied, à la livrée du château, qui l'avait accompagnée.

En apercevant la jeune fille, le comte de Moret éprouva un sentiment d'attraction étrange et fit un pas comme pour aller à elle.

Elle s'avança, gracieuse et rougissante, vers la princesse Marie, et, s'inclinant respectueusement devant son fauteuil :

– Madame, dit-elle, j'ai congé de Sa Majesté pour apporter à Votre Altesse une lettre de mon père, renfermant de bonnes nouvelles pour vous, et je profite de la permission pour déposer, avec mes respects, cette lettre à vos pieds.

Aux premières paroles qu'avait prononcées Mlle de Lautrec, le comte de Moret avait tressailli jusqu'au fond du cœur, et, saisissant la main de Mme de Fargis et la secouant avec force :

– Oh ! murmura-t-il, la voilà ! la voilà ! c'est elle que j'aime !

IV

ISABELLE ET MARINA.

Comme l'avait préjugé le comte de Moret, sans la connaître, sans savoir son nom, mais par cette merveilleuse intuition de la jeunesse, qui fait le sentiment plus infaillible que les sens, Mlle Isabelle de Lautrec était parfaitement belle, mais d'une beauté toute différente de celle de la princesse Marie.

La princesse Marie était brune avec des yeux bleus ; Isabelle de Lautrec était blonde avec des yeux, des cils et des sourcils noirs. Sa peau, d'une blancheur éclatante, fine et pleine de transparence, avait la nuance délicate de la feuille de rose ; son cou, un peu long, avait l'ondulation charmante que l'on trouve dans les femmes de Pérugin et de la première manière de son élève Sanz'o ; ses mains, longues, fines et blanches, semblaient moulées sur les mains de la Ferronnière de Vinci ; sa robe traînante ne permettait pas de voir même l'ombre de ses pieds ; mais on devinait à l'élancement, à la flexibilité et à la finesse de sa taille, on devinait que le pied devait être en harmonie avec la main, c'est-à-dire fin, délicat et cambré.

Au moment où elle se courbait devant la princesse, celle-ci la prit entre ses bras et la baisa au front.

– À Dieu ne plaise, dit-elle, que je laisse se courber devant moi la fille d'un des meilleurs serviteurs de notre maison, qui vient m'apporter de bonnes nouvelles ! Maintenant, chère fille de notre ami, votre père vous dit-il que ces nouvelles sont pour moi seule, ou que je puis en faire part à ceux qui nous aiment ?

– Vous verrez dans le post-scriptum, madame, qu'il est autorisé par M. de La Saludie, ambassadeur de Sa Majesté, à répandre hautement en Italie les nouvelles qu'ils vous envoient que Votre Altesse peut, de son côté, les faire connaître en France.

La princesse Marie jeta un regard interrogateur sur Mme de Combalet, qui, par un signe imperceptible de tête, confirma ce que venait de dire la belle messagère.

Marie lut d'abord la lettre tout bas.

Tandis qu'elle la lisait, la jeune fille, qui jusque-là n'avait vu que la princesse, et à laquelle les vingt-cinq ou trente personnages qui étaient dans le salon n'avaient apparu que comme à travers un nuage, se retourna et se hasarda, pour ainsi dire, à parcourir des yeux, le reste de l'assemblée.

Arrivé au comte de Moret, son regard se croisa avec le sien, et chacun d'eux allumant et lançant en même temps l'étincelle électrique qui soumet le cœur à sa puissance, reçut le coup et le donna.

Isabelle pâlit et s'appuya au fauteuil de la princesse.

Le comte de Moret vit son émotion, et il lui sembla entendre le chœur des anges chantant au ciel : Gloire à Dieu ?

L'huissier, en l'annonçant, avait dit son nom, elle appartenait donc à cette vieille et illustre famille des Lautrec, que son illustration historique faisait presque l'égale de celle des princes.

Elle n'avait jamais aimé : jusque-là il l'avait espéré, maintenant il en était sûr.

Pendant ce temps-là, la princesse Marie avait achevé sa lettre.

– Messieurs, dit-elle, voici les nouvelles que nous donne le père de ma chère Isabelle. Il a vu, à son passage à Mantoue,

M. de La Saludie, envoyé extraordinaire de Sa Majesté près des puissances d'Italie. M. de La Saludie était chargé de signifier au duc de Mantoue et au Sénat de Venise, au nom du cardinal, la prise de la Rochelle. Il était chargé, en outre de déclarer que la France se préparait à soutenir Cazal et à assurer au duc Charles de Nevers la possession de ses États. En passant à Turin, il avait vu le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, et l'avait invité, au nom du roi, son beau frère, et au nom du cardinal, à se désister de ses entreprises sur le Montferrat. Il était chargé d'offrir au duc de Savoie, en dédommagement, la ville de Trino, avec douze mille écus de rente, en terre souveraine.

« M. de Beautru est parti pour l'Espagne, et M. de Charnacé pour l'Autriche, l'Allemagne et la Suède, avec les mêmes instructions. »

– Bon, dit Monsieur, j'espère que le cardinal ne va pas nous allier avec les protestants.

– Eh ! dit M. le Prince, si c'était cependant le seul moyen de contenir en Allemagne Waldstein et ses bandits, pour mon compte, je n'y mettrais pas d'opposition.

– Allons ! fit Gaston d'Orléans, voilà le sang huguenot qui parle.

– J'aurais cru, dit en riant M. le Prince, qu'il y avait bien autant de sang huguenot dans les veines de Votre Altesse que dans les miennes ; de Henri de Navarre à Henri de Condé la seule différence qu'il y ait, c'est que la messe a rapporté à l'un un royaume, à l'autre rien du tout.

– C'est égal, messieurs, dit le duc de Montmorency, voilà une grande nouvelle. Et a-t-on quelque idée du général à qui sera confié le commandement de l'armée que l'on envoie en Italie ?

– Pas encore, répondit Monsieur, mais il est probable, monsieur le duc, que le cardinal, qui vous a acheté un million

votre charge d'amiral, pour pouvoir conduire le siége de la Rochelle comme il l'entendait, achètera un million le droit de diriger en personne la campagne d'Italie, et deux millions même, s'il est besoin.

– Avouez, monseigneur, dit Mme de Combalet, que, s'il la dirigeait comme il a dirigé le siége de la Rochelle, ni le roi ni la France n'auraient pas trop à s'en plaindre, et que beaucoup qui demanderaient un million, au lieu de le donner, ne s'en tireraient peut-être pas si bien.

Gaston se mordit les lèvres. Il n'avait point paru un instant au siége de la Rochelle, après s'être fait donner cinq cent mille francs pour ses frais de campagne.

– J'espère, monseigneur, dit le duc de Guise, que vous ne laisserez pas échapper cette occasion de faire valoir vos droits.

– Si j'en suis, dit Monsieur, vous en serez, mon cousin. J'ai assez reçu de la maison de Guise par les mains de Mlle de Montpensier pour être heureux de vous prouver que je ne suis pas un ingrat. Et vous aussi, mon cher duc, continua Gaston en allant à M. de Montmorency, et je m'en féliciterais surtout parce que ce serait pour moi une belle occasion de réparer les injures que jusqu'ici l'on vous a faites. Il y a dans le trophée d'armes de votre père une épée de connétable qui ne me paraîtrait pas trop lourde pour la main du fils. Seulement, si cela arrivait, n'oubliez pas, mon cher duc, que j'aurais plaisir à voir près de vous, faisant ses premières armes sous un si bon maître, mon très cher frère le comte de Moret.

Le comte de Moret s'inclina. Quant au duc, comme les paroles de Gaston flattaient sa suprême ambition :

– Voilà des paroles qui ne sont point semées sur le sable, monseigneur, répondit-il, et l'occasion s'en présentant, Votre Altesse verra que j'ai de la mémoire.

En ce moment, l'huissier entra par une porte latérale et dit quelques mots tout bas à Mme la duchesse douairière de Longueville, qui sortit aussitôt par cette même porte.

Les hommes se formèrent en groupe autour de Monsieur. La certitude d'une guerre – certitude que l'on venait d'acquérir, car l'on savait que le Savoyard ne laisserait pas débloquer Cazal, les Espagnols reprendre le Montferrat, et Ferdinand assurer le duc de Nevers dans Mantoue – donnait à Monsieur une grande importance. Il était impossible qu'une pareille expédition se fît sans lui, et, dans ce cas, sa grande position dans l'armée lui donnerait la disposition de quelques beaux commandements.

L'huissier rentra au bout d'un instant et dit quelques mots tout bas à la princesse Marie, qui sortit avec lui par la même porte qui avait donné déjà passage à Mme de Longueville.

Mme de Combalet, qui était près d'elle, entendit le mot *Vauthier*, et tressaillit. Vauthier, on se le rappelle, était l'homme secret de la reine-mère.

Cinq minutes après, ce fut Mgr Gaston que le même huissier vint prier d'aller rejoindre Mme la douairière de Longueville et la princesse Marie.

– Messieurs, dit-il en saluant ses interlocuteurs, n'oubliez pas que je ne suis rien, que je n'ambitionne autre chose au monde que d'être le chevalier de la princesse Marie, et que n'étant rien, je n'ai rien promis à personne.

Et sur ces paroles, le chapeau sur la tête, il sortit en sautillant et les deux mains dans les poches de son haut-de-chausse, comme c'était son habitude.

À peine fut-il sorti, que le comte de Moret, profitant de l'étonnement général que causait la disparition successive de la douairière de Longueville, de la princesse Marie et de S. A. R. Monsieur, traversa le salon, alla droit à Isabelle de Lautrec, et s'inclinant devant la jeune fille interdite :

– Mademoiselle, dit-il, veuillez tenir pour certain qu'il y a de par le monde un homme qui, la nuit où il vous a rencontrée sans vous avoir vue, a fait le serment d'être à vous à la vie à la mort, et qui ce soir, après vous avoir vue, renouvelle le serment ; cet homme, c'est le comte de Moret.

Et, sans attendre la réponse de la jeune fille, plus rougissante et plus interdite encore qu'auparavant, il la salua respectueusement et sortit.

En passant dans un corridor sombre, conduisant à l'antichambre assez mal éclairée elle-même, comme c'était l'habitude à cette époque, le comte de Moret sentit un bras qui se glissait sous le sien, puis, sortant d'une coiffe noire doublée de satin rose, un souffle pareil à une flamme qui passait sur son visage, tandis qu'une voix amie, avec l'accent d'un doux reproche, lui disait :

– Ainsi, voilà la pauvre Marina sacrifiée !

Il reconnut la voix, mais plus encore cette haleine brûlante de Mme de Fargis, qui déjà une fois, à l'hôtellerie de la *Barbe Peinte*, avait effleuré son visage.

– Le comte de Moret lui échappe, c'est vrai, dit-il, en se penchant vers cette haleine dévorante, qui semblait sortir de la bouche de Vénus Astartée elle-même, mais...

– Mais quoi ? demanda la questionneuse, en se haussant de son côté sur la pointe des pieds, de sorte que malgré l'obscurité, le jeune homme pouvait voir briller dans la coiffe ses yeux comme deux diamants noirs, ses dents comme un fil de perles.

– Mais, continua le comte de Moret, Jaquelino lui reste, et si elle s'en contente...

– Elle s'en contentera, dit la magicienne.

Et le jeune homme sentit aussitôt sur ses lèvres l'âcre et douce morsure de cet amour que l'antiquité, qui avait un mot pour chaque chose et un nom pour chaque sentiment, avait appelé Éros.

Tandis que, tout chancelant sous ce frisson voluptueux qui passait dans ses veines, et qui semblait, jusqu'à la dernière goutte, faire affluer son sang vers le cœur, Antoine de Bourbon, les yeux fermés, la bouche entr'ouverte, la tête renversée en arrière, s'appuyait à la muraille avec un soupir qui ressemblait à une plainte, la belle Marina dégageait son bras du sien et, légère comme l'oiseau de Vénus, s'élançait dans une chaise en disant :

– Au Louvre !

– Par ma foi ! dit le comte de Moret, en se détachant de la muraille où il semblait incrusté, vive la France pour les amours ! il y a de la variété entre eux, au moins ! j'y suis revenu depuis quinze jours à peine, et me voilà engagé à trois personnes, quoique réellement je n'en aime qu'une seule ; mais Ventre-saint-gris, on n'est pas fils de Henri IV pour rien, et eussé-je six amours au lieu, de trois, eh bien ! on tâchera de leur faire face !

Ivre, ébloui, trébuchant, il gagna le perron, appela ses porteurs, monta dans sa chaise à son tour, et, rêvant à son triple amour, se fit conduire à l'hôtel Montmorency.

V

OÙ MONSEIGNEUR GASTON, COMME LE ROI CHARLES IX, JOUE SON PETIT RÔLE.

En voyant la douairière de Longueville, la princesse Marie et Mgr Gaston sortir par la même porte, appelés par le même huissier, le reste de la société pensa bien qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire, et, soit discrétion, soit que onze heures qui venaient de sonner indiquassent le moment de la retraite, après avoir attendu un certain nombre de minutes, se retira.

Mme de Combalet se retirait comme les autres, lorsque l'huissier, qui semblait guetter son passage dans le corridor sombre dont nous avons déjà parlé, lui dit à voix basse :

– Madame la douairière vous sera fort obligée, si vous voulez bien ne pas vous retirer sans l'avoir vue.

Et, en même temps, il lui ouvrit la porte d'un petit boudoir, où elle pouvait attendre seule.

Mme de Combalet ne s'était pas trompée quand elle avait cru entendre ou plutôt avait entendu le nom de Vauthier.

Vauthier avait en effet été envoyé à Mme de Longueville pour la prévenir que la reine-mère verrait avec regret se renouveler, dans des conditions régulières et fréquentes, les deux ou trois visites que Gaston d'Orléans avait déjà faites à la princesse Marie de Gonzague.

C'est alors que Mme de Longueville avait fait venir sa nièce pour lui faire part du message de la reine-mère.

La princesse Marie, franche et loyale personne, proposa, à l'instant même de faire venir le prince et de lui demander une explication ; Vauthier voulut se retirer, mais la douairière et la princesse exigèrent qu'il restât, et qu'il répétât au prince les propres termes dont il s'était servi à leur égard.

On a vu comment le prince sortit du salon.

Guidé par l'huissier, il entra dans le cabinet où il était attendu.

En apercevant Vauthier, feint ou réel, il manifesta un éclair d'étonnement, et le couvrant de son œil dur, tout en marchant vers lui :

– Que faites-vous ici, monsieur, lui demanda-t-il, et qui vous a envoyé ?

Sans doute Vauthier savait que, de la part de la reine-mère, la colère était feinte puisqu'il avait lu avec elle le conseil du duc de Savoie, qu'elle mettait à exécution à cette heure ; mais il ignorait jusqu'à quel point Gaston entrait dans cette querelle supposée, qui devait, aux yeux de tous, séparer la mère et le fils.

– Monseigneur, dit-il, je ne suis que l'humble serviteur de la reine, votre auguste mère, je suis forcé, par conséquent, d'exécuter les ordres qu'elle me donne ; or, je viens, sur son ordre, supplier Mme la douairière de Longueville et Mme la princesse Marie de ne point encourager un amour qui irait à rencontre des volontés du roi et des siennes.

– Vous entendez, monseigneur, répondit Mme de Longueville, il y a presque une accusation dans un désir royal exprimé de cette façon ; nous attendrons donc de la loyauté de Votre Altesse que Sa majesté la reine soit exactement in-

formée et des causes de votre visite et du but dans lequel elle est faite.

– Monsieur Vauthier, dit le duc de ce ton superbement hautain qu'il savait prendre à l'occasion, et que même il prenait plus souvent qu'à l'occasion, vous êtes trop au courant des événements importants qui se sont passés à la cour de France depuis le commencement du siècle pour ignorer le jour et l'année où je suis né.

– Dieu m'en garde, monseigneur ; Votre Altesse est née le 20 avril 1608.

– Eh bien, monsieur, nous sommes aujourd'hui le 13 décembre 1628, c'est-à-dire que j'ai vingt ans, sept mois, dix-neuf jours, je suis donc depuis sept mois, dix-neuf jours, sorti de la tutelle des femmes. De plus, j'ai été marié une première fois contre mon gré. Je suis assez riche pour enrichir ma femme si elle était pauvre, assez grand seigneur pour l'ennoblir, si elle n'était pas noble, et je compte, la seconde fois, la raison d'état n'ayant rien à faire avec un cadet de famille, je compte, la seconde fois, me marier comme je l'entendrai.

– Monseigneur, dirent à la fois Mme de Longueville et sa nièce, vous n'exigerez point, ne fut-ce que par égard pour nous, que M. Vauthier porte une pareille réponse à Sa Majesté la reine, votre mère.

– M. Vauthier, si la chose lui convient, peut dire que je n'ai pas répondu, et alors, en rentrant au Louvre, c'est moi qui répondrai à Mme ma mère.

Et il fit signe à Vauthier de sortir ; Vauthier baissa la tête et obéit.

– Monseigneur, dit Mme de Longueville.

Mais Gaston l'interrompant :

– Madame, depuis plusieurs mois déjà, je dirai mieux, depuis que je l'ai vue, j'aime la princesse Marie ; le respect que j'ai pour elle et pour vous fait que je ne lui eusse probablement pas fait cet aveu avant mes vingt et un ans accomplis, car, de son côté, Dieu merci ! ayant à peine seize ans, elle a tout le temps d'attendre ; mais puisque d'un côté le mauvais vouloir de ma mère tente de m'éloigner d'elle ; puisque, de l'autre, la politique veut que celle que j'aime épouse un pauvre petit prince d'Italie, je dirai à Son Altesse : Madame, mes joues roses ne me rendent guère propre à la galanterie qui règne, c'est-à-dire à faire le malade, à être pâle et à être toujours prêt à m'évanouir, mais je ne vous en aime pas moins ; c'est, donc à vous de réfléchir à mon offre, car, vous le comprenez bien, l'offre de mon cœur, c'est l'offre de ma main. Choisissez donc entre le duc de Rethellois et moi, entre Mantoue et Paris, entre un petit prince italien et le frère du roi de France.

– Ah ! monseigneur, dit Mme de Longueville, si vous étiez libre de vos actions, comme un simple gentilhomme, si vous ne dépendiez pas de la reine, du cardinal, du roi !

– Du roi, madame, je dépends du roi, c'est vrai ; mais c'est mon affaire d'obtenir de lui permission pour ce mariage, et, je m'en fais-fort ; mais quant au cardinal et à la reine, ce sont eux, peut-être, qui bientôt dépendront de moi.

– Comment cela, monseigneur ? demandèrent les deux dames.

– Oh ! Mon Dieu, je vais vous le dire, fit Gaston en affectant la franchise ; mon frère Louis XIII, marié depuis treize ans, et n'ayant point d'enfants après treize ans de mariage, n'en n'aura jamais ; quant à sa santé, vous savez ce qu'elle est, et qu'évidemment, un jour ou l'autre, il me laissera le trône de France.

– Ainsi, dit Mme de Longueville, vous considérez, monseigneur, comme ne pouvant tarder, la mort du roi votre frère.

La princesse Marie ne parlait point, mais comme son cœur, en ne parlant pour personne, laissait germer l'ambition dans sa jeune tête, elle ne perdait point une parole de ce que disait Monsieur.

– Bouvard le regarde comme un homme perdu, madame, et s'émerveille qu'il vive encore ; mais sur ce point les augures sont d'accord avec Bouvard.

– Les augures ? demanda Mme de Longueville.

Marie redoubla d'attention.

– Ma mère a consulté le premier astrologue de l'Italie, Fabroni, et il a répondu que le roi Louis dirait adieu au monde avant que le soleil ait parcouru le signe de l'Écrevisse de l'année 1630 : c'est donc dix-huit mois que Fabroni lui donne à vivre, et même chose m'a été dite à moi-même et à plusieurs de mes domestiques par un médecin nommé Duval. Il est vrai que mal en a pris à ce dernier ; car le cardinal, ayant su qu'il avait tiré l'horoscope du roi, l'a fait arrêter et condamner secrètement aux galères, en vertu des anciennes lois romaines, qui défendent de rechercher combien d'années le prince doit vivre. Eh bien, madame ma mère sait tout cela, ma mère s'attend, comme la reine et comme moi, à la mort de son fils aîné ; c'est pourquoi elle veut, pour peser sur moi, comme elle a pesé sur mon frère, me marier à une princesse de Toscane, qui lui soit redevable de la couronne ; mais il n'en sera point ainsi, j'en jure Dieu ! Je vous aime, et à moins que vous n'éprouviez une invincible aversion pour moi, vous serez ma femme.

– Mais, demanda Mme la douairière de Longueville, monseigneur a-t-il une idée de ce que pense le cardinal de Richelieu à l'endroit de ce mariage.

– Ne vous inquiétez pas du cardinal, nous l'aurons.

– Et comment cela ?

– Dame ! fit le duc d'Orléans, il faudrait pour cela que vous m'aidassiez un peu.

– De quelle façon ?

– Le comte de Soissons est las de son exil, n'est-ce pas ?

– Il s'en désespère ; mais il n'y a de ce côté rien à obtenir de M. de Richelieu.

– Bon ! s'il épousait sa nièce.

– Mme de Combalet ?

Les deux femmes se regardèrent.

– Le cardinal, continua Gaston, pour s'allier à une maison royale, passerait par tout ce que l'on voudrait.

Les deux dames se regardèrent de nouveau.

– Ce que monseigneur dit là est-il sérieux ? demanda Mme de Longueville.

– On ne peut plus sérieux !

– C'est qu'alors j'en parlerais à ma fille qui a grande puissance sur son frère.

– Parlez-lui en, madame.

Puis se retournant vers la princesse Marie :

– Mais tout cela, dit-il, n'est qu'un vain projet, madame, si dans ce complot votre cœur ne se fait pas le complice du mien.

– Votre Altesse sait que je suis fiancée au duc de Rethellois, dit la princesse Marie. Je ne puis personnellement rien faire contre la chaîne qui me lie et m'empêche de parler ; mais le jour où ma chaîne sera brisée, et ma parole libre, Votre Altesse, qu'elle le croie bien, n'aura pas à se plaindre de ma réponse.

La princesse fit une révérence et s'apprêta à sortir ; mais Gaston lui saisit vivement la main, et la baisant avec passion :

– Ah ! madame, lui dit-il, vous venez de me faire le plus heureux des hommes, et je ne veux pas douter de la réussite d'un projet auquel mon bonheur est attaché.

Et tandis que la princesse Marie sortait par une porte, Gaston s'élançait par l'autre, avec la vivacité d'un homme qui a besoin d'aller chercher dans la fraîcheur de l'air extérieur un calmant à sa passion.

Mme de Longueville, qui se rappelait qu'elle avait fait prier Mme de Combalet de l'attendre, poussa une porte qui se trouvait devant elle et qui, n'étant pas fermée, céda à la première pression ; elle jeta presque un cri d'étonnement en se trouvant devant la nièce du cardinal, que l'huissier avait imprudemment introduite dans la chambre attenante à celle où venait d'avoir lieu l'explication avec Mgr Gaston d'Orléans.

– Madame, lui dit la douairière, sachant Mgr le cardinal notre ami et notre protecteur, et ne voulant rien faire de mystérieux, ou qui lui soit désagréable, je vous avais priée d'attendre la fin d'une explication entre nous et Sa Majesté la reine mère, explication provoquée par les deux ou trois visites que nous a faites Son Altesse Royale Monsieur.

– Merci, chère duchesse, dit Mme de Combalet, et je vous prie de croire que j'apprécie la délicatesse qui vous a fait m'ouvrir la porte de ce cabinet, afin que je ne perdisse pas un mot de votre conversation.

– Et, demanda avec une certaine hésitation la douairière, vous avez entendu, je présume, toute la partie qui vous concernait ? Quant à moi, à part l'honneur de voir ma nièce duchesse d'Orléans, sœur du roi, reine peut-être, je serais très-heureuse, madame, de vous voir entrer dans notre famille, et Mlle de Longueville et moi userons de tout notre pouvoir sur le

comte de Soissons, en supposant, ce dont je doute, que nous ayons besoin d'en user.

– Merci, madame, répondit Mme de Combalet, et j'apprécie tout l'honneur qu'il y aurait pour moi à devenir la femme d'un prince du sang ; mais en revêtant ma robe de veuve j'ai fait deux serments : le premier de ne me remarier jamais, le second de me dévouer tout entière à mon oncle. Je tiendrai mes deux serments, madame, sans autre regret, croyez-le bien, que celui que j'éprouverais à voir la combinaison de Monsieur manquer à cause de moi.

Et, saluant Mme de Longueville, elle prit, avec le plus gracieux, mais en même temps avec le plus calme sourire du monde, congé de l'ambitieuse douairière, qui ne comprenait pas qu'il y eût un serment qui tînt devant la perspective orgueilleuse de devenir comtesse de Soissons.

VI

ÈVE ET LE SERPENT.

Au Louvre ! avait dit, on se le rappelle, Mme de Fargis. Et, obéissant à cet ordre, ses porteurs l'avaient déposée devant l'escalier de service, conduisant à la fois chez le roi et chez la reine, et qui s'ouvrait, pour le remplacer, à l'heure où se fermait le grand escalier, c'est-à-dire à dix heures du soir.

Mme de Fargis reprenait, ce soir-là même, sa semaine près de la reine.

La reine l'aimait fort, comme elle avait aimé, comme elle aimait encore Mme de Chevreuse ; mais sur Mme de Chevreuse, qui s'était fait connaître par une foule d'imprudences, le roi et le cardinal avaient l'œil ouvert. Cette éternelle rieuse était antipathique à Louis XIII, qui, même étant enfant, n'avait pas ri dix fois dans sa vie. Mme de Chevreuse, exilée, comme nous l'avons déjà dit, on lui avait substitué Mme de Fargis, plus complaisante encore que Mme de Chevreuse : jolie, ardente, effrontée, tout à fait propre à aguerrir la reine par ses exemples ; ce qui lui avait fait cette fortune inespérée d'être placée près de la reine, c'était d'abord la position de son mari, de Fargis d'Angennes, cousin de Mme de Rambouillet, et notre ambassadeur à Madrid ; mais surtout ce qui l'avait servie dans son ambition, c'était d'être restée trois ans aux carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle s'était liée avec Mme de Combalet, qui l'avait recommandée au cardinal.

La reine l'attendait avec impatience. L'aventureuse princesse, tout en regrettant, tout en pleurant même encore Buckingham, aspirait sinon à des aventures, du moins à des émo-

tions nouvelles. Ce cœur de vingt-six ans, où jamais son mari n'avait été tenté de prendre la moindre place, demandait à être occupé par des semblants d'amour, à défaut de passions réelles, et comme ces harpes éoliennes, placées au haut des tours, jetait un cri, une plainte, un son joyeux, le plus souvent une vibration vague, à tous les souffles qui passaient.

Puis son avenir n'était guère plus riant que le passé. Ce roi morose, ce triste maître, le mari sans désirs, c'était encore ce qu'il y avait de plus heureux pour elle, que de le garder. Ce qui pouvait lui arriver de plus heureux, à l'heure de cette mort, qui paraissait si instante, que chacun s'y attendait et y était préparé, c'était d'épouser Monsieur, qui, ayant sept ans de moins qu'elle, ne la berçait de l'espoir de la prendre pour femme que dans la crainte que, dans un moment de désespoir ! ou d'amour, elle ne trouvât à sa situation un remède qui éloignât à tout jamais Gaston du trône, en la faisant régente.

Et en effet, elle n'avait que ces trois alternatives, le roi mourant : épouser Gaston d'Orléans, être régente ou renvoyée en Espagne.

Elle se tenait donc triste et rêveuse dans un petit cabinet attenant à sa chambre, où n'entraient que ses plus familiers et les femmes de son service, lisant des yeux, sans lire de l'esprit, une nouvelle tragi-comédie de Guilhem de Castro, que lui avait donnée M. de Mirabel, ambassadeur d'Espagne, et qui était intitulée la *Jeunesse du Cid*.

À sa manière de gratter à la porte, elle reconnut Mme de Fargis, et jetant loin d'elle le livre qui devait quelques années plus tard, avoir une si grande influence sur sa vie, elle cria d'une voix brève et joyeuse :

– Entrez !

Encouragée ainsi, Mme de Fargis n'entra point, mais fit irruption dans le cabinet et vint tomber aux genoux d'Anne

d'Autriche, en saisissant ses deux belles mains qu'elle baisa avec une passion qui fit sourire la reine.

– Sais-tu, lui dit-elle, que je me figure parfois, ma belle Fargis, que tu es un amant déguisé en femme, et qu'un beau jour, quand tu te seras bien assurée de mon amitié, tu te révéleras tout à coup à moi.

– Eh bien, si cela était, ma belle Majesté, ma gracieuse souveraine, dit-elle en fixant ses veux ardents sur Anne d'Autriche, en même temps que, les dents serrées et les lèvres entr'ouvertes, elle serrait ses mains avec un frissonnement nerveux, en seriez-vous bien désespérée ?

– Oh ! oui, bien désespérée, car je serais obligée de sonner et de te faire mettre à la porte, de sorte qu'à mon grand regret je ne te verrais plus, car, avec Chevreuse, tu es la seule qui me distraie.

– Mon Dieu, que la vertu est donc une chose farouche et hors de nature, puisqu'elle n'a pour résultat que d'éloigner les uns des autres les cœurs qui s'aiment, et que les âmes indulgentes, comme moi, me paraissent bien plus selon l'esprit de Dieu, que vos prudes hypocrites qui prennent à rebrousse poil le moindre compliment.

– Sais-tu qu'il y a huit jours que je ne t'ai vue, Fargis !

– Que cela ? Bon Dieu, ma douce reine, il me semble à moi qu'il y a huit siècles.

– Et qu'as-tu fait pendant ces huit siècles ?

– Pas grand'chose de bon, ma chère Majesté. J'ai été amoureuse, à ce que je crois.

– À ce que tu crois ?

– Oui.

– Mon Dieu ! que tu es folle de dire de pareilles choses, et comme on ferait bien mieux de te fermer la bouche avec la main, à la première parole que tu dis.

– Que Votre Majesté essaye un peu, et elle verra comment sa main sera reçue.

Anne lui mit en riant sur les lèvres, le creux d'une main que Mme de Fargis, toujours à genoux devant elle, baisa avec passion.

Anne retira vivement sa main.

– Ne m'embrasse donc pas ainsi, mignonne, dit-elle, tu me donnes la fièvre. Et de qui es-tu amoureuse ?

– D'un rêve.

– Comment, d'un rêve ?

– Mais, oui, c'est un rêve, au milieu de notre époque, dans le siècle des Vendôme, des Condé, des Grammont, des Courtauvaux et des Barrada, que de trouver un jeune homme de vingt-deux ans, beau, noble et amoureux...

– De toi ?

– De moi ? Oui, peut-être. Seulement, il en aime une autre.

– En vérité, tu es folle, Fargis, et je ne comprends rien à ce que tu me dis.

– Je le crois bien ! Votre Majesté est une véritable religieuse.

– Et toi, qu'es-tu donc ? Ne sors-tu pas des carmélites ?

– Si fait, avec Mme de Combalet.

– Et tu disais donc que tu étais amoureuse d'un rêve ?

– Oui, et même vous le connaissez, mon rêve.

– Moi ?

– Quand je pense que si je suis damnée à cause de ce péché-là, c'est pour Votre Majesté que j'aurai perdu mon âme.

– Oh ! ma pauvre Fargis, tu y auras bien mis un peu du tien.

– Est-ce que Votre Majesté ne le trouve pas charmant ?

– Mais qui donc ?

– Notre messager, le comte de Moret.

– Ah ! en effet, oui, c'est un digne gentilhomme, et qui m'a fait l'effet d'un vrai chevalier.

– Ah ! ma chère reine, si tous les fils de Henri IV étaient comme lui, oh ! je réponds bien que le trône de France ne chômerait pas d'héritiers, comme il fait en ce moment.

– À propos d'héritier, dit la reine pensive, il faut que je te montre une lettre qu'il m'a remise ; elle était de mon frère Philippe IV, et me donnait un conseil que je ne comprends pas très bien.

– Je vous l'expliquerai, moi. Allez, il y a bien peu de choses que je ne comprenne pas.

– Sibylle ! dit la reine en la regardant avec un sourire indiquant qu'elle ne doutait pas le moins du monde de sa pénétration.

Et elle fit, avec sa nonchalance habituelle, un mouvement pour se lever.

– Puis-je épargner une peine quelconque à Votre Majesté ? demanda Mme de Fargis.

– Non, il n'y a que moi qui connaisse le secret du tiroir où se trouve la lettre.

Et elle alla à un petit meuble qu'elle ouvrit comme on ouvre tous les meubles, amena un tiroir à elle, fit jouer le secret, et prit dans le double fond du tiroir la copie de la dépêche que lui avait apportée le comte, et qui, outre la lettre ostensible de don Gonzalès de Cordoue, en renfermait, on se le rappelle, une qui ne devait être lue que de la reine seule.

Puis, avec cette lettre, elle revint prendre sa place sur l'espèce de divan où elle était assise.

– Mets-toi là près de moi, dit-elle à Mme de Fargis, en lui indiquant sa place sur le canapé.

– Comment ! sur le même siége que Votre Majesté ?

– Oui, il faut que nous parlions bas.

Mme de Fargis jeta les yeux sur le papier que la reine tenait à la main.

– Voyons, dit-elle, j'écoute et je me recueille. D'abord, que disent ces trois ou quatre lignes-là ?

– Rien ; elles me donnent le conseil de maintenir le plus longtemps possible ton mari en Espagne.

– Rien ! et Votre Majesté appelle cela rien ! Mais c'est tout à fait important, au contraire. Oui, sans doute, il faut que M. de Fargis reste en Espagne, et le plus longtemps possible : dix ans, vingt ans, toujours ! Oh ! que voilà donc un homme qui donne un bon avis. Voyons l'autre, s'il est à la hauteur du premier. Je déclare que Votre Majesté a pour conseiller le roi Salomon en personne. Vite ! vite ! vite !

– Ne seras-tu donc jamais sérieuse, même dans les choses les plus graves ?

Et la reine haussa doucement les épaules.

– Maintenant, voici ce que me dit mon frère Philippe IV.

– Et ce que ne comprend pas très bien Votre Majesté.

– Ce que je ne comprends pas du tout, Fargis, dit la reine, avec un air d'innocence parfaitement joué.

– Voyons cela.

« Ma sœur – lut la reine – je connais par notre bon ami M. de Fargis, le projet qui, en cas de mort du roi Louis XIII, vous promet pour mari son frère et successeur au trône, Gaston d'Orléans. »

– Vilain projet, interrompit Mme de Fargis, pour prendre aussi mauvais et peut-être pire que l'on n'avait.

– Attends donc ! et la reine continua :

« Mais ce qui serait mieux encore, c'est qu'à l'époque de cette mort, vous vous trouvassiez enceinte. »

– Oh ! oui, murmura Mme de Fargis, voilà ce qui vaudrait mieux que tout.

« – Les reines de France, » – poursuivit Anne d'Autriche, en paraissant chercher le sens des paroles qu'elle lisait, – ont un « grand avantage sur leurs époux ; elles peuvent faire des dauphins sans eux, et ils n'en peuvent pas faire sans elles. »

– Et c'est cela que Votre Majesté ne comprend pas du tout ?

– Où du moins qui me paraît impraticable, ma bonne Fargis.

– Quel malheur ! dit Mme de Fargis, en levant les yeux au ciel, d'avoir affaire, dans les circonstances comme celles-là, quand il s'agit non-seulement du bonheur d'une grande reine, mais encore de la félicité d'un grand peuple, quel malheur d'avoir affaire à une trop honnête femme.

– Que veux-tu dire ?

– Je veux dire que si, dans les jardins d'Amiens, n'est-ce pas, vous eussiez fait ce que j'eusse fait à votre place, ayant affaire à un homme aimant Votre Majesté plus que sa vie, puisqu'il a donné sa vie pour elle, si, au lieu d'appeler Laporte ou Putanges, vous n'eussiez pas appelé du tout…

– Eh bien ?

– Eh bien, il arriverait peut-être aujourd'hui que votre frère n'aurait pas besoin de vous donner le conseil qu'il vous donne, et que ce dauphin, si difficile à faire, serait fait.

– Mais c'eût été un double crime !

– Où Votre Majesté voit-elle deux crimes dans une action que lui conseille non seulement un grand roi, mais un roi connu par sa piété.

– Je trompais mon mari d'abord, et ensuite je mettais sur le trône de France le fils d'un Anglais.

– D'abord, tromper un mari, est, dans tous les pays du monde, un péché véniel, et Votre Majesté n'a qu'à jeter les yeux autour d'elle pour s'assurer que c'est l'opinion de la majorité, sinon de ses sujets, du moins de ses sujettes ; puis, tromper un mari comme le roi Louis XIII, qui n'est pas un mari ou qui l'est si peu que ce n'est point la peine d'en parler, non-seulement n'est pas même un péché véniel, mais une action louable.

– Fargis !

– Eh ! vous le savez bien, madame, au fond du cœur, et vous n'en êtes pas à vous reprocher ce malheureux cri qui a fait tant de scandale, tandis que le silence accommodait tout.

– Hélas !

– Voilà donc la première question jugée, et votre hélas ! madame, me donne gain de cause ; reste la seconde, et là, je suis forcée de dire que Votre Majesté a pleinement raison.

– Tu vois.

– Mais supposons une chose, par exemple, supposons qu'au lieu d'avoir affaire à un anglais, à un homme charmant, mais de race étrangère, supposons que vous ayez eu affaire à un homme non moins charmant que lui – Anne poussa un soupir – à un homme de race française, mieux encore, à un homme de race royale, à… un vrai fils de Henri IV, par exemple, tandis que le roi Louis XIII me fait, par ses goûts, ses habitudes, son caractère, l'effet de descendre de certain Virginio Orsini.

– Toi aussi, Fargis, tu crois à ces calomnies ?

– Si ce sont des calomnies, en tout cas elles viennent du pays de Votre Majesté. Supposons enfin que le comte de Moret se fût trouvé à la place du duc de Buckingham, croyez-vous que le crime eût été aussi grand, et qu'au contraire, ce n'eût pas été un moyen dont la Providence se fût servie pour remettre le vrai sang de Henri IV sur le trône de France ?

– Mais Fargis, je n'aime pas le comte de Moret, moi.

– Eh bien, là, madame, serait l'expiation du péché, puisqu'il y aurait sacrifice, et que, dans ce cas-là, vous vous sacrifieriez encore plus à la gloire et à la félicité de la France, qu'à vos propres intérêts.

– Fargis, je ne comprends pas comment une femme se donne à un autre homme qu'à son mari et ne meure pas de honte la première fois qu'au grand jour, elle se trouve face à face avec cet homme-là.

– Ah ! madame ! madame ! dit Fargis, si toutes les femmes pensaient comme Votre Majesté, que de maris en deuil sans savoir de quelle maladie leurs femmes sont mortes ! Eh bien, oui, autrefois on a vu de ces choses-là ; mais depuis l'invention des éventails ce genre d'accidents est devenu beaucoup moins fréquent.

– Fargis ! Fargis ! tu es bien la plus immorale personne qu'il y ait au monde, et je ne sais pas si Chevreuse elle-même est aussi perverse que toi. Et de qui est-il amoureux, ton rêve ?

– De votre protégée Isabelle.

– D'Isabelle de Lautrec, qui me l'a amené l'autre soir ? Mais où l'avait-il vue ?

– Il ne l'avait pas vue ; c'est un amour qui lui est venu en jouant au colin Maillard avec elle, dans les corridors sombres et dans les cabinets noirs.

– Pauvre garçon ! son amour n'ira pas tout seul. Je crois qu'il y a un accord entre son père et un certain vicomte de Pontis. Enfin, nous recauserons de tout cela, Fargis. Je voudrais reconnaître le service qu'il m'a rendu.

– Et celui qu'il pourrait vous rendre encore !

– Fargis !

– Madame ?

– En vérité, elle vous répond avec le même calme que si elle ne vous disait pas des choses énormes. Fargis, viens m'aider à me mettre au lit, ma fille. Ô mon Dieu, que tu vas me faire faire de sots rêves avec tous tes contes.

Et la reine, se levant cette fois, passa dans la chambre à coucher, plus nonchalante encore et plus langoureuse que d'habitude, appuyée à l'épaule de sa conseillère Fargis, que l'on pourra accuser de bien des choses, mais pas certainement d'égoïsme dans ses amours.

VII

OÙ LE CARDINAL UTILISE POUR SON COMPTE LE BREVET QU'IL A DONNÉ À SOUSCARRIÈRES.

Prévenu comme il l'était par le billet trouvé sur le médecin Senelle et déchiffré par Rossignol, le cardinal n'avait vu, dans la scène qui s'était passée chez la douairière de Longueville, entre Monsieur, la princesse Marie et Vauthier, scène que lui avait racontée Mme de Combalet, que l'exécution du plan arrêté entre ses ennemis et l'entrée en campagne de Marie de Médicis.

Marie de Médicis était, en effet, sa plus implacable adversaire. Nous avons dit ailleurs les raisons de cette haine ; et c'était aussi celle dont il avait le plus à craindre, à cause de l'influence qu'elle avait conservée sur son fils, et des moyens ténébreux dont disposait son ministre Bérulle.

C'était donc la reine-mère qu'il fallait ruiner, c'était son influence fatale, influence qu'elle avait reprise à son retour d'exil, dont il fallait purger Louis XIII, et non de cette humeur noire à laquelle s'acharnait Bouvard, et qui était sa vie.

Il y avait un moyen terrible d'arriver à cela, Richelieu avait toujours hésité, mais l'heure lui paraissait être venue des remèdes héroïques. C'était de démontrer à Louis XIII l'incontestable complicité de sa mère dans la mort de Henri IV.

Louis XIII avait cette grande qualité de professer pour le roi Henri IV, qu'il fût son père ou qu'il ne le fût pas, la plus haute vénération et le plus suprême respect.

L'homme qu'il avait puni dans Concini, le jour où il l'avait fait assassiner par Vitry, au pont tournant du Louvre, c'était plutôt le complice du meurtrier du roi que l'amant de sa mère et le dilapidateur de l'argent de la France.

Or, il était convaincu d'une chose, c'est qu'à l'instant même où Louis XIII serait convaincu de la complicité de sa mère, sa mère n'avait plus qu'à prendre le chemin de l'exil.

Richelieu, au moment où onze heures et demie sonnaient à la pendule de son cabinet, prit donc deux papiers scellés et signés d'avance sur son bureau, appela Guillemot, son valet de chambre, dévêtit sa robe rouge, son tube de dentelle et son camail de fourrure, revêtit une simple robe de capucin, pareille à celle du père Joseph, envoya chercher une chaise à porteurs, rabattit son capuchon sur ses yeux, descendit, monta dans la chaise à porteurs et donna l'ordre de le conduire rue de l'Homme Armé, à l'hôtellerie de la *Barbe-peinte.*

De la place Royale à la rue de l'Homme Armé le trajet était court. On prit la rue Neuve-Sainte-Catherine, la rue des Francs-Bourgeois, on tourna à gauche par la rue du Temple, par celle des Blancs-Manteaux, et l'on se trouva rue de l'Homme Armé.

Le cardinal remarqua une chose qui fit, dans son esprit, honneur à l'activité de maître Soleil. C'est que, quoique minuit vînt de sonner à l'horloge des Blancs-Manteaux, l'hôtel était encore éclairé comme s'il dût recevoir autant de voyageurs la nuit que le jour, et qu'un garçon veillait, prêt à les recevoir s'ils se présentaient.

Le cardinal ordonna à ses porteurs de l'attendre au coin de la rue du Plâtre ; puis, descendant de sa chaise, il entra dans l'hôtellerie de la *Barbe peinte,* où le veilleur, le prenant pour le père Joseph, lui demanda s'il ne voulait pas voir son pénitent Latil.

C'était pour cela justement que le cardinal venait.

Du moment où Latil n'avait pas été tué sur le coup, Latil devait en revenir : d'ailleurs il avait reçu tant de coups d'épée dans sa vie, que l'on aurait pu dire qu'un nouveau coup d'épée passait toujours dans un ancien.

Seulement Latil était encore fort malade, mais il entrevoyait déjà le moment où, la bourse du comte de Moret dans sa poche, il pourrait se faire transporter à l'hôtel Montmorency.

Il n'avait pas revu le père Joseph, auquel il s'était confessé sans le connaître ; mais, à son grand étonnement, il avait vu arriver le médecin du cardinal, qui, d'après la recommandation pressante faite par le secrétaire de Son Éminence, avait eu le plus grand soin de lui, de sorte qu'il ne savait à quelle bonne fortune attribuer les soins empressés dont il était l'objet.

Latil n'avait pu être laissé sur la table et dans la salle basse ; il avait été transporté au premier et dans un lit. On lui avait donné la chambre numéro 11, attenant à la chambre numéro 13 ; quant à celle-ci, la belle Marina – Mme de Fargis, si vous l'aimez mieux, – l'avait gardée en location mensuelle.

Il se réveilla à la lueur de la chandelle, que le garçon de garde portait devant le ministre, et la première chose qu'il aperçut à la clarté de cette chandelle, que ce même garçon déposa sur une table en se retirant, fut une longue figure grise, qu'il reconnut pour la silhouette d'un capucin.

Pour Latil, il n'y avait évidemment d'autre capucin au monde que celui qui l'avait confessé, et c'est même, il faut le dire, l'aveu dût-il nuire à la considération religieuse que nos lecteurs portent au digne blessé, c'est même à cette soirée de la confession qu'il faut faire remonter ses premières et ses dernières relations avec cette vénérable branche de l'arbre de Saint-François, tolérée, mais non approuvé par le général de l'ordre.

Il lui vint donc dans l'esprit que le digne capucin, ou le croyait plus malade, ou venait pour le confesser une seconde fois, ou le croyait mort et venait pour l'enterrer.

– Holà ! mon père, dit-il, ne vous pressez pas ; par la grâce de Dieu et de vos prières, il y a eu miracle en ma faveur, et il paraît que le pauvre Étienne Latil pourra continuer d'être honnête homme à sa manière, malgré les marquis et les vicomtes qui le traitent de sbire et de coupe-jarret, tout en se mettant quatre contre lui.

– Je connais votre belle conduite, mon frère, et je viens vous en féliciter, tout en me réjouissant avec vous de votre entrée eu convalescence.

– Diable ! fit Latil, était-ce si pressé, qu'il faille me réveiller à une pareille heure, et ne pouviez-vous attendre qu'il fît jour pour me venir faire ce compliment ?

– Non, dit le capucin, car j'avais besoin de causer promptement et secrètement avec vous, mon frère.

– Pour affaire d'État ? dit en riant Latil.

– Justement ! pour affaire d'État.

– Bon ! continua Latil, riant toujours, si mal accommodé qu'il fût par ses deux blessures et ses quatre plaies ; ne seriez-vous pas l'Éminence grise, alors ?

– Je suis mieux que cela, dit le cardinal en riant à son tour, je suis l'Éminence rouge.

Et il rabattit son capuchon pour que Latil sût bien à qui il avait affaire.

– Ouais ! fit Latil, en se reculant avec un mouvement involontaire de terreur. Par mon saint patron lapidé aux portes de Jérusalem, c'est en effet vous-même, monseigneur !

– Oui, et vous devez juger de l'importance de l'affaire, puisque, au risque des accidents qui peuvent m'arriver dans une sortie nocturne et sans garde, je viens pour m'entretenir avec vous.

– Monseigneur me trouvera son obéissant serviteur, tant que mes forces me le permettront.

– Prenez votre temps et recueillez vos souvenirs.

Il se fit un instant de silence, pendant lequel les regards du cardinal se fixèrent sur Latil comme pour pénétrer jusqu'au fond de sa pensée.

– Vous étiez, quoique bien jeune, fort ami de cœur du feu roi, dit le cardinal, puisque vous avez refusé de tuer son fils, malgré la somme énorme qui vous a été offerte.

– Oui, monseigneur, et je dois dire que la fidélité que je portais à sa mémoire fut une des causes qui me firent quitter le service de M. d'Épernon.

– Vous étiez, m'a-t-on assuré, sur le marche-pied même du carrosse quand le roi fut assassiné. Pouvez-vous me dire ce qu'il se passa à l'égard de l'assassin en ce moment-là et après, et de quelle façon le duc parut affecté de cette catastrophe ?

– J'étais au Louvre avec M. le duc d'Épernon, seulement j'attendais dans la cour ; à quatre heures précises, le roi descendit.

– Avez-vous remarqué, demanda le cardinal, s'il était triste ou gai ?

– Profondément triste, monseigneur. Mais faut-il raconter sur ce point tout ce que je sais ?

– Tout, dit le cardinal, si vous vous en sentez la force.

– Ce qui rendait le roi triste, c'étaient non-seulement les pressentiments, mais les prédictions. Sans doute vous les connaissez, monseigneur ?

– Je n'étais point à Paris à cette époque, et n'y vins que cinq ans après. Je ne sais donc rien, traitez-moi en conséquence.

– Eh bien, monseigneur, je vais vous raconter tout cela, car, en vérité, il me semble que votre présence me rend ma force et que la cause sur laquelle vous m'interrogez plaît au seigneur Dieu, qui a permis la mort du roi, mon maître, mais qui ne permet pas que cette mort reste impunie.

– Courage ! mon ami, dit le cardinal, vous êtes dans la voie sainte.

– On avait, continua le blessé, faisant un effort visible pour rappeler des souvenirs que la perte du sang avait effacés de sa mémoire, on avait, en 1607, à la grande foire de Francfort, mis en vente plusieurs livres d'astrologie dans lesquels on disait que le roi de France périrait dans la cinquante-neuvième année de son âge, c'est-à-dire en 1610. La même année, un prieur de Montargis trouva sur l'autel, à plusieurs reprises, des avis que le roi serait assassiné.

Un jour, la reine-mère vint voir le duc à son hôtel ; ils s'enfermèrent dans une chambre ; mais, curieux comme un page, je me glissai dans un cabinet, et j'entendis la reine dire qu'un docteur en théologie, nommé Olive, avait, dans un livre dédié à Philippe III, annoncé, pour l'an 1610, la mort du roi ; le roi connaissait cette prédiction, qui ajoutait que le roi serait dans une voiture ; car elle disait aussi qu'à l'entrée de l'ambassadeur espagnol, à Paris, la voiture du roi ayant penché, il s'était jeté si brusquement sur elle, qu'il lui avait enfoncé dans le front les pointes de diamant qu'elle portait dans ses cheveux.

– Ne fut-il pas aussi question, dans tout cela, demanda le cardinal, d'un nommé Lagarde ?

– Oui, monseigneur, dit Latil, et vous me rappelez un détail que j'oubliais, un détail qui même troubla fort M. d'Épernon ; ce Lagarde, en venant des guerres chez les Turcs, s'était arrêté à Naples et y avait vécu avec un nommé Hébert, qui avait été le secrétaire de Biron. Comme ce dernier n'était mort que depuis deux ans, tout conspirateur se rattachant à ce complot était encore exilé. Hébert, un jour, l'invita à dîner, et pendant qu'il dînait, il vit entrer un grand homme violet, lequel dit que les réfugiés pouvaient attendre bientôt, parce que, avant la fin de l'année 1610, il tuerait le roi. Lagarde avait demandé son nom, on lui avait répondu qu'il se nommait Ravaillac, et qu'il était à M. d'Épernon !

– Oui, dit le cardinal, je savais à peu près cela.

– Monseigneur veut-il que j'abrège ? demanda Latil ?

– Non ! ne retranchez pas un mot, mieux vaut plus que pas assez !

– Pendant qu'il était à Naples, on l'avait conduit chez un jésuite nommé le père Alagon. Ce père l'avait fort engagé à tuer Henri IV : Choisissez, disait-il, un jour de chasse ; Ravaillac frappera à pied et à cheval. En route, il reçut une lettre de lui, renouvelant les mêmes propositions ; à peine à Paris, il porta la lettre au roi : Ravaillac et d'Épernon y étaient nommés.

– N'entendîtes-vous pas dire que le roi fut impressionné de cette communication ?

– Oh ! oui, fort impressionné ; personne au Louvre ne savait d'où lui venait sa tristesse. Pendant huit jours il garda son fatal secret, puis il quitta la cour, resta seul à Livry, dans une petite maison de son capitaine des gardes ; enfin, n'y tenant plus, ne dormant plus, il vint à l'Arsenal et dit tout à Sully, le priant

de lui faire, à l’Arsenal, arranger un tout petit logement, quatre chambres, afin qu’il pût en changer.

– Ainsi, murmura Richelieu, ainsi, ce roi si bon, le meilleur que la France ait eu, en était arrivé à être obligé, comme Tibère, cette exécration du monde, à changer de chambre chaque nuit, de peur d’être assassiné ! Et parfois, j’ose me plaindre, moi !

– Enfin, un jour que le roi passait près des Innocents, un homme, en habit vert, de lugubre mine, lui cria : « Au nom de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, Sire, il faut que je parle à vous ! Est-il vrai que vous allez faire la guerre au pape ? » Le roi voulait s’arrêter et parler à cet homme. On l’en empêcha. C’était tout cela qui le rendait triste comme un homme qui va à la mort. Ce malheureux vendredi 14 mai, quand je le vis descendre l’escalier du Louvre et monter en voiture, ce fut alors que M. d’Épernon m’appela et me dit de monter sur le marchepied.

– Vous rappelez-vous ?, demanda Richelieu, combien il y avait de personnes dans le carrosse, et comment ces personnes étaient disposées ?

– Trois personnes, monseigneur : le roi, M. de Montbazon et M. d’Épernon. M. de Montbazon était à droite, M. d’Épernon à gauche, le roi au milieu. Je vis très bien alors un homme qui était appuyé à la muraille du Louvre, et qui attendait, comme s’il eût su que le roi devait sortir. En voyant le carrosse découvert qui lui permettait de reconnaître le roi, il se détacha de la muraille et nous suivit.

– C’était l’assassin ?

– Oui, mais je ne le connaissais pas. Le roi était sans gardes ; il avait dit d’abord qu’il allait voir M. de Sully, qui était malade, puis à la rue de l’Arbre Sec il s’était ravisé et avait ordonné d’aller chez Mlle Paulet, en disant qu’il voulait la prier de faire l’éducation de son fils Vendôme, qui avait de vilains goûts italiens.

– Continuez, continuez, insista le cardinal, c'est ainsi qu'il est bon de n'oublier aucun détail.

– Oh ! monseigneur, il me semble que j'y suis encore ; il faisait une magnifique journée, il était quatre heures un quart à peu près. Quoiqu'on reconnût Henri IV, on ne criait pas : Vive le roi ! – Le peuple était triste et défiant.

– En arrivant à la rue des Bourdonnais, M. d'Épernon n'occupa-t-il point le roi à quel que chose ?

– Ah ! monseigneur, dit Latil, on dirait que vous en savez autant que moi.

– Je t'ai, au contraire, dit que je ne savais rien. Continue.

– Oui, monseigneur, il lui donna une lettre à lire ; le roi lut et ne s'occupa plus de rien de ce qui se passait autour de lui.

– C'est cela ! murmura le cardinal.

– Au tiers à peu près de la rue de la Ferronnerie, une voiture de vin et une voiture de foin se croisèrent. Il y eut un embarras ; le cocher appuya à gauche et le moyeu de la roue toucha presque le mur des Saints-Innocents. Je me serrai contre la portière de peur d'être écrasé. La voiture s'arrêta.

En ce moment un homme monta sur une borne, m'écarta de la main, et par-devant la poitrine de M. d'Épernon, qui s'effaçait comme pour laisser passer son bras, il frappa le roi d'un premier coup. « À moi, cria le roi, je suis blessé ! » et il leva le bras dont il tenait la lettre ; cela donna facilité à la même main de frapper un second coup ; elle frappa. Cette fois le roi ne poussa qu'un soupir : il était mort. – « Le roi n'est que blessé ! » cria M. d'Épernon, et il jeta sur lui son manteau. Je n'en vis pas davantage, je luttais en ce moment avec l'assassin, que j'avais saisi par son habit et qui me déchiquetait les mains à coups de couteau ; mais je ne le lâchai que lorsque je le vis pris et bien so-

lidement arrêté. « Ne le tuez pas ! cria M. d'Épernon, et conduisez-le au Louvre ! »

Richelieu posa la main sur celle du blessé, comme pour l'interrompre.

– Le duc cria cela ? demanda-t-il ?

– Oui, monseigneur, mais le meurtrier était déjà pris, et tout danger qu'on le tuât était passé. On le traîna au Louvre ; je l'y suivis. Il me semblait que c'était ma proie. Je le montrais de mes mains sanglantes et je criais : – C'est lui ! le voilà celui qui a tué le roi ! – Lequel, criait-on, lequel ? – Celui qui est habillé de vert. »

On pleurait, on criait, on menaçait l'assassin. La voiture du roi ne pouvait marcher, si grande était l'affluence autour d'elle. En avant du Garde-meuble, je reconnus le maréchal d'Ancre ? un homme lui annonça la nouvelle fatale, et il rentra vivement au château. Il monta droit à l'appartement de la reine, ouvrit la porte, et sans nommer personne, comme si elle devait savoir de qui il était question il cria en italien : « *E amazatto !* »

– *Il est tué !* répéta Richelieu. Cela s'accorde parfaitement avec ce qui m'avait déjà été rapporté. Maintenant, le reste.

– On conduisit et l'on déposa l'assassin à Hôtel de Retz, attenant au Louvre. On mit des gardes à la porte ; mais on ne la ferma point, afin que tout le monde pût entrer. Je m'y installai. Il me semblait que cet homme m'appartenait. Je racontais son action et comment la chose s'était passée ; au nombre des visiteurs fut le père Cotton, le confesseur du roi.

– Il y vint, vous êtes sûr ?

– Il y vint, oui, monseigneur.

– Parla-t-il à Ravaillac ?

– Il lui parla.

– Avez-vous entendu ce qu'il lui disait ?

– Oui, certes, et je puis le répéter, mot pour mot.

– Faites alors.

– Il lui disait d'un air paterne : Mon ami !

– Il appelait Ravaillac mon ami ?

– Oui. Il lui disait : Mon ami, prenez bien garde de faire inquiéter les gens de bien.

– Et comment était l'assassin ?

– Parfaitement calme, et comme un homme qui se sent sûrement appuyé.

– Resta-t-il à l'hôtel de Retz ?

– Non, M. d'Épernon le fit venir chez lui, où il resta du 14 au 17, il eut alors tout le temps de le voir à son aise et de causer avec lui. Le 17, seulement, on le conduisit à la Conciergerie.

– À quelle heure précise le roi fut-il tué ?

– À quatre heures vingt minutes.

– Et à quelle heure connut-on sa mort dans Paris ?

– À neuf heures seulement. Seulement à six heures et demie on avait proclamé la reine régente.

– C'est-à-dire une étrangère qui parlait encore italien, reprit avec amertume Richelieu, une Autrichienne, la petite-nièce de Charles-Quint, la cousine de Philippe II, c'est-à-dire la Ligue. Finissons-en avec Ravaillac.

– Personne ne peut vous dire mieux que moi comment la chose se passa ; je ne le quittai que sur la roue, j'avais des privilèges ; on disait : C'est le page de M. d'Épernon, c'est lui qui a arrêté le meurtrier ! Et les femmes m'embrassaient, tandis que

les hommes criaient frénétiquement : Vive le roi ! qui était mort. Le peuple, qui avait d'abord été calme et comme étourdi par la nouvelle, était devenu comme insensé de fureur ; il faisait des rassemblements devant la Conciergerie, et, ne pouvant lapider le coupable, il lapidait les murs.

– Il ne dénonça jamais personne ?

– Non, pendant les interrogatoires. Pour moi, il est évident qu'il croyait toujours qu'au moment suprême il serait sauvé. Seulement, il dit que les prêtres d'Angoulême, auxquels il s'était adressé, avouant qu'il voulait tuer un roi hérétique, et qui lui avaient donné l'absolution au lieu de le détourner de son projet, avaient ajouté à l'absolution un petit reliquaire dans lequel ils lui avaient dit qu'il y avait un morceau de la vraie croix ; le reliquaire, ouvert devant lui par le tribunal, ne contenait rien du tout. Dieu merci ! les hommes n'avaient point osé faire Monseigneur Jésus complice d'un pareil crime.

– Que dit-il en voyant qu'il avait été trompé ?

– Il se contenta de dire : L'imposture retombera sur les imposteurs.

– J'ai eu sous les yeux, dit le cardinal, un extrait du procès-verbal publié ; il y est dit : *« Ce qui se passa à la question est le secret de la cour. »*

– Je n'étais pas à la question, répondit Latil, mais j'étais sur la roue à côté du bourreau ; le jugement portait que le patient serait écartelé et tenaillé ; mais on ne s'en tint point là : le procureur du roi, M. Laguerle, proposa d'ajouter à l'écartellement le plomb fondu, l'huile et la poix bouillantes, accompagnées d'un mélange de cire et de soufre-Le tout fut voté d'enthousiasme. Si l'on eût laissé le peuple se charger de l'affaire, c'eût été vite fait ; en cinq minutes, Ravaillac eût été mis en pièces. Lorsqu'il sortit de prison pour marcher à la Grève, il s'éleva une telle tempête de cris de rage, de malédic-

tions, de menaces, qu'il comprit alors seulement la grandeur du crime qu'il avait commis. Sur l'échafaud, il se tourna vers le peuple et demanda en grâce et d'une voix lamentable qu'on lui donnât à lui, qui allait tant souffrir, la consolation d'un *Salve Regina*.

– Et cette consolation lui fut-elle donnée ?

– Ah bien oui ! d'une seule voix toute la grève hurla : *« Judas à la damnation ! »*

– Continuez, dit Richelieu, vous étiez sur l'échafaud, près de l'exécuteur, disiez-vous ?

– Oui, l'on m'avait fait cette faveur, répondit Latil, comme ayant arrêté ou du moins contribué à arrêter l'assassin.

– Eh bien, justement, dit le cardinal, on m'a assuré que sur l'échafaud il avait fait des aveux.

– Voici ce qui se passa, monseigneur. Votre Éminence comprend que lorsqu'on a assisté à un pareil spectacle, les jours, les mois, les ans, peuvent passer, ou s'en souvient toute la vie. Après les premiers tiraillements des chevaux, tiraillements infructueux, car ils n'avaient pu détacher aucun membre du corps, au moment où, dans des ouvertures faites sur les bras, sur la poitrine et dans les cuisses avec le rasoir, on coulait successivement du plomb fondu, de l'huile bouillante, du souffre allumé, ce corps qui n'était plus qu'une pluie céda à la douleur et se mit à crier au bourreau : « Arrête ! arrête ! Je parlerai. »

Le bourreau s'arrêta. Le greffier qui était au pied de l'échafaud, monta dessus, et, sur une feuille séparée du procès-verbal d'exécution, écrivit ce que lui dicta le patient.

– Eh bien ? demanda vivement le cardinal, en ce moment suprême, qu'avoua-t-il ?

– Je voulus m'approcher, dit Latil, mais on m'en empêcha, il me sembla seulement entendre le nom d'Épernon et celui de la reine.

– Mais ce procès-verbal, mais cette feuille volante, n'en avez-vous jamais entendu parler chez le duc ?

– Au contraire, monseigneur, j'en ai entendu parler bien souvent.

– Qu'en disait-on ?

– Quant au procès-verbal d'exécution, on disait que le rapporteur l'avait mis dans une cassette et l'avait caché dans l'épaisseur du mur, au chevet de son lit ; quant à la feuille volante, elle était, disait-on encore, gardée par la famille Joly de Fleury, qui niait l'avoir, mais qui, au grand désespoir de M. d'Épernon, l'avait laissé voir à quelques amis, qui, à cause de la mauvaise écriture du greffier, avaient eu grand'peine à y déchiffrer, mais enfin y avaient déchiffré les noms du duc et de la reine.

– Et cette feuille écrite ?

– Cette feuille écrite, le supplice reprit son cours. Comme les chevaux fournis par la prévôté étaient de maigres haridelles, n'ayant point assez de force pour séparer les membres du corps, un gentilhomme offrit le cheval sur lequel il était monté, et qui du premier élan emporta une cuisse. Comme le patient vivait encore, le bourreau le voulut achever, mais les laquais de tous les seigneurs assistant à l'exécution, et qui étaient autour de la barrière, sautèrent par-dessus, escaladèrent l'échafaud et lardèrent ce corps mutilé, de coups d'épées. Alors le peuple se rua dessus à son tour, le déchiqueta par petits morceaux et alla brûler la chair du parricide à tous les carrefours. En rentrant au Louvre, je vis les Suisses qui rôtissaient une jambe sous les fenêtres de la reine. Voilà.

– Ainsi, c'est tout ce que vous savez ?

– Oui, monseigneur, sinon que j'ai entendu bien souvent raconter comment fut partagé le trésor à si grand'peine amassé par Sully.

– Je le sais, le prince de Condé a eu pour lui seul quatre millions ; mais ceci m'inquiète médiocrement. Revenons donc à notre véritable affaire, et dites-moi si, au milieu de tout cela, vous n'avez point entendu parler d'une certaine marquise d'Escoman ?

– Ah ! je le crois bien ! fit Latil, une petite femme un peu bossue, s'appelant de son nom de fille Jacqueline le Voyer, dite de Coëtman, et non pas d'Escoman. Elle n'était point marquise, quoique l'on eût l'habitude de lui donner ce titre, attendu que son mari se nommait Isaac de Varenne tout court. C'était la maîtresse du duc ; Ravaillac demeura six mois chez elle. On l'accusa d'avoir été d'intelligence avec lui pour faire assassiner le roi. Elle disait à qui voulait l'entendre que la reine-mère était du complot, mais que Ravaillac l'ignorait.

– Qu'est devenue cette femme ? demanda le cardinal.

– Elle a été arrêtée quelques jours avant la mort du roi.

– Je le sais, elle est même restée en prison jusqu'en 1619 ; mais en 1619 elle fut enlevée de cette prison et transportée dans quelque autre, et je n'ai pu savoir laquelle. La connaissez-vous ?

– Monseigneur se rappelle qu'en 1613, sentence fut rendue par le Parlement, qui arrêtait toute enquête, *vu la qualité des accusés. Ce vu la qualité des accusés* était une éternelle menace. Concini tué, Luynes tout puissant, on pouvait reprendre le procès et le pousser jusqu'au bout ; mais Luynes aima mieux se réconcilier avec la reine-mère et s'en faire un appui, que de la briser tout-à-fait et de s'exposer un jour à la colère de Louis XIII. Luynes alors avait donc exigé du Parlement que la sentence fût réformée au profit de la reine, que l'accusation fût déclarée ca-

lomnieuse, Marie de Médicis et d'Épernon innocentés, et à leur place, la de Coëtman condamnée.

– Ce fut alors qu'elle disparut, en effet. Mais dans quelle prison fut-elle conduite ? C'est ce que je vous ai déjà demandé et que vous ignorer probablement, puisque vous ne m'avez pas répondu sur ce point.

– Si fait, monseigneur, je puis vous dire où elle est, ou du moins où elle était, car depuis ces neuf ans, Dieu seul sait si elle est vivante ou morte.

– Dieu permettra qu'elle soit vivante ! s'écria le cardinal, avec une foi si vive, que l'on pouvait facilement voir que le besoin qu'il avait qu'elle vécût, était pour moitié au moins dans sa croyance.

Et il ajouta :

– J'ai toujours remarqué que plus le corps souffre, plus l'âme y tient.

– Eh bien, monseigneur, dit Latil elle fut renfermée dans un *in pace,* où ses os sont encore, si sa chair n'y est plus.

– Et tu sais où est cet *in pace ?* demanda vivement le cardinal.

– Il a été construit exprès, monseigneur, dans un angle de la cour des Filles repenties. C'était un tombeau dont la porte fut murée sur elle, on l'y voyait par une fenêtre grillée, à travers les barreaux de laquelle en lui passait son boire et son manger.

– Et tu l'y as vue ? demanda le cardinal.

– Je l'y ai vue, monseigneur ; on laissait les enfants lui jeter des pierres, et comme une bête féroce elle rugissait, disant : « Ils mentent, ce n'est pas moi qui l'ai assassiné, ce sont ceux qui m'ont fait mettre ici ! »

Le cardinal se leva.

– Pas un instant à perdre ! s'écria-t-il. C'est cette femme qu'il me faut !

Puis à Latil :

– Guérissez-vous, mon ami, et une fois guéri ne vous inquiétez plus de l'avenir.

– Peste ! avec une pareille promesse, dit le blessé, je n'y manquerai pas, monseigneur ; mais, ajouta-t-il, il était temps.

– Temps de quoi ? demanda Richelieu.

– Que nous finissions ; je me sens faible et... bon ! est-ce que je vais mourir ?...

Et il laissa retomber avec un soupir sa tête sur l'oreiller.

Le cardinal regarda autour de lui, vit un petit flacon qui lui parut devoir renfermer un cordial. Il versa quelques gouttes de la liqueur qu'il contenait dans une petite cuiller, et les fit avaler au blessé, qui rouvrit les yeux et poussa un nouveau soupir, mais d'allégement.

Le cardinal mit alors le doigt sur sa bouche, pour recommander le silence à Latil, recouvrit sa tête du capuchon de sa robe et sortit.

VIII

L'IN PACE.

Il était une heure et demie à peu près, mais l'heure avancée était une raison de plus pour que le cardinal poursuivît ses investigations. Il craignait, s'il se présentait pendant le jour à la porte de ce couvent infâme où l'on entassait tous les coquins ramassés dans les mauvais lieux de Paris, qu'on eût le temps, lorsqu'on apprendrait le motif de sa visite, de faire disparaître celle qu'il y venait chercher. Il savait quel voile Concini, la reine-mère et d'Épernon avaient essayé d'étendre et même avaient étendu sur ce terrible drame de l'assassinat de Henri IV ; il savait, et nous en avons vu quelque chose dans le chapitre précédent, que les preuves écrites avaient disparu, il craignait que l'on ne fît disparaître les preuves vivantes.

Latil n'était qu'un fil indicateur que, d'un moment à l'autre, la main de la mort pouvait briser ; il lui fallait cette femme chez laquelle Ravaillac, disait-on, avait vécu six mois, et qui, pour être entrée dans ce secret d'État, était morte ou achevait de mourir dans un *in pace*, c'est-à-dire dans un de ces tombeaux si vantés par ces admirables tortureurs qu'on appelle les moines et qui essayent de rendre à leur prochain en souffrances physiques les souffrances physiques et morales qu'ils se sont imposées à un âge où parfois ils ne peuvent savoir s'ils auront la force de les supporter.

Il y avait loin de la rue de l'Homme Armé, ou plutôt de la rue du Plâtre où la litière du faux capucin l'attendait, à la rue des Postes où était situé le couvent des Filles repenties, sur l'emplacement où ont été depuis les Madelonnettes ; mais le

cardinal prévint les objections que pouvaient faire les porteurs en leur glissant à chacun dans la main deux louis d'argent. Ils se recordèrent donc un instant sur le chemin le plus court qu'ils avaient à suivre et qui était la rue des Billettes, la rue de la Coutellerie, le pont Notre-Dame, le Petit-Pont, la rue Saint-Jacques et la rue de l'Esplanade, par laquelle on arrivait à l'angle de la rue des Postes, où se trouvait au coin de la rue du Chevalier le couvent des Filles repenties.

Lorsque la litière s'arrêta à la porte, deux heures sonnaient à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Le cardinal passa sa tête par la portière et ordonna à l'un des porteurs de sonner vigoureusement.

Le plus grand des deux porteurs obéit.

Au bout de dix minutes, pendant lesquelles le cardinal impatient avait deux fois encore fait retentir la sonnette, une espèce de guichet s'ouvrit, et la tête de la sœur tourière apparut, demandant ce que l'on voulait.

– Dites que c'est un père capucin qui vient de la part du père Joseph pour parler à la supérieure de choses d'importance.

Un des porteurs répéta mot pour mot la phrase du cardinal.

– De quel père Joseph ? demanda la tourière.

– Il me semble qu'il n'y en a qu'un, dit une voix impérative qui venait de l'intérieur de la litière, c'est le secrétaire du cardinal.

La voix avait un tel accent d'autorité, que la tourière ne fit pas d'autres questions, referma son guichet et disparut.

Quelques instants après, la porte s'ouvrait à deux battants, la litière entrait sous la voûte du couvent, et la porte qui lui avait donné passage se refermait derrière.

La litière fut déposée à terre, et le moine en descendit.

– La supérieure va descendre ? demanda-t-il à la tourière.

– À l'instant même ; mais si c'était seulement pour entretenir une de nos prisonnières que Votre Révérence fût venue, dit-elle, il n'était pas besoin de réveiller madame la supérieure pour cela : j'ai licence d'introduire dans la cellule des recluses, tout digne serviteur de Dieu portant le froc ou la robe.

L'œil du cardinal lança un éclair.

Ce qu'on lui avait dit était donc vrai, que les malheureuses que l'on enfermait au couvent pour qu'elles y trouvassent le repentir de leurs fautes, y trouvaient au contraire un moyen d'en commettre de nouvelles.

Le premier mouvement du prêtre sévère avait été de refuser l'offre de la tourière ; mais, pensant que par ce moyen il arriverait peut-être plus sûrement et plus rapidement à son but.

– Soit, dit-il, conduisez-moi donc à la dame de Coëtman.

La tourière fit un pas en arrière.

– Jésus Dieu ! dit-elle en se signant, quel nom Votre Révérence vient-elle de prononcer là ?

– C'est le nom d'une de vos prisonnières, ce me semble.

La tourière resta muette.

– Celle que je désire voir est-elle-morte ? demanda d'une voix mal assurée le cardinal, car il craignait de recevoir une réponse affirmative.

La tourière continua de garder le silence.

– Je vous demande si elle est morte ou vivante ? insista le cardinal d'un accent où on commençait à sentir frémir l'impatience.

– Elle est morte, dit une voix perdue dans l'obscurité et venant de l'autre côté de la grille par laquelle on pénétrait dans l'intérieur du couvent.

Le cardinal fixa un regard aigu du côté d'où venait la voix, et dans les ténèbres il distingua une forme humaine qu'il reconnut pour être celle d'une seconde religieuse.

– Qui êtes-vous, demanda Richelieu, vous qui répondez si péremptoirement à une question qui ne vous est point adressée ?

– Je suis celle à laquelle il appartient de répondre aux questions de cette nature, quoique je ne reconnaisse à personne le droit de les faire.

– Et moi, je suis celui qui les fait, répliqua le cardinal, et auquel, bon gré mal gré, il faut que l'on réponde.

Puis, se tournant du côté de la tourière, toujours immobile et muette :

– Apportez une lumière, dit-il.

Il n'y avait point à se tromper à l'accent de celui qui parlait ; c'était la voix ferme et impérative de l'homme qui a le droit de commander.

Aussi la tourière, sans attendre la confirmation de l'ordre qui lui était donné, rentra-t-elle chez elle et en sortit-elle aussitôt avec une cire allumée.

– Ordre du cardinal, dit le faux capucin, en tirant de sa poitrine un papier qu'il déplia et sur lequel, au bas de quelques lignes d'écriture, on vit briller un grand sceau de cire rouge.

Et il tendit le papier à la supérieure, qui le prit à travers les barreaux de la grille.

À travers les barreaux de la grille, en même temps, la tourière passait sa bougie allumée, de sorte que la supérieure pouvait lira les lignes suivantes :

« Par ordre du cardinal-ministre, il est enjoint, au nom du pouvoir temporel et spirituel, au nom de l'État et de l'Église, de répondre à toutes les questions, quelles qu'elles soient, et sur quelque sujet que ce soit, que lui fera le porteur des présentes, et de le mettre en rapport avec celle des prisonnières qu'il lui désignera.

« Ce 13 décembre de l'an de grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, le 1628e.

« ARMAND, cardinal de Richelieu. »

– Devant de pareils commandements, dit la supérieure, je n'ai qu'à m'incliner.

– Veuillez alors ordonner à la sœur tourière de rentrer chez elle et de s'y enfermer.

– Vous avez entendu, sœur Perpétue, dit la supérieure, obéissez.

Sœur Perpétue posa son chandelier sur la plus haute des marches conduisant à la grille, entra dans son tour et s'y renferma.

Le cardinal, de son côté, ordonna à ses porteurs de se reculer avec leur litière jusqu'à la porte de la rue et de se tenir prêts à lui obéir au premier signal.

Pendant ce temps, la supérieure avait ouvert la grille, et le cardinal pénétrait dans le parloir.

– Pourquoi m'avez-vous dit, ma sœur, demanda-t-il d'une voix sévère, que la dame de Coëtman était morte tandis qu'elle ne l'était pas ?

– Parce que, répondit la supérieure, je regarde comme morte toute personne qu'un jugement a séparée de la société de ses semblables.

– Ceux-là seuls, reprit le cardinal, sont retranchés de la société de leurs semblables, sur lesquels s'est refermée la pierre du tombeau.

– La pierre du tombeau s'est refermée sur celle que vous demandez.

– La pierre qui se referme sur une personne vivante n'est point la pierre du tombeau ; c'est la porte d'une prison, et toute porte de prison peut se rouvrir.

– Même, dit la religieuse en regardant le moine en face, lorsqu'un arrêt du Parlement a ordonné que cette porte resterait fermée dans le temps et l'éternité ?

– Il n'y a pas de jugement sur lequel la justice ne puisse revenir, et je suis celui que le Seigneur a envoyé sur la terre pour juger les juges.

– Il n'y a qu'un homme en France qui puisse parler ainsi.

– Le roi ? demanda le cardinal.

– Non, mais celui qui, au-dessous de lui par le rang, est au-dessus de lui par le génie, c'est Mgr le cardinal de Richelieu. Êtes-vous le cardinal en personne ? j'obéirai ; mais mes ordres sont si précis que je résisterai à tout autre.

– Prenez cette lumière et conduisez-moi au tombeau de la dame de Coëtman, qui est au fond de la cour, à l'angle gauche ; je suis le cardinal.

Et en même temps, rabattant son capuchon, il mit à découvert cette tête qui faisait sur ceux qui la voyaient en certaines circonstances l'effet que faisait celle de Méduse dans l'antiquité.

La supérieure resta un instant immobile, paralysée qu'elle était, non pas par la résistance, mais par l'étonnement ; puis, avec cette obéissance passive qu'imposait en général à celui auquel il s'adressait, un commandement de Richelieu, elle se baissa, prit le chandelier, et, le bras tendu, marchant la première, elle dit :

– Suivez-moi, monseigneur ?

Richelieu la suivit ; on traversa la cour.

Il faisait une nuit calme, mais froide et sombre ; les étoiles brillaient dans un ciel obscur, avec ces scintillements qui indiquent la prochaine arrivée des gelées hivernales.

La flamme de la cire montait verticalement vers le ciel ; aucun souffle de vent ne venait la courber.

Il se faisait autour du moine et de la religieuse un cercle de lumière, qui se déplaçait avec eux, et qui, tour à tour, éclairait les objets vers lesquels ils s'avançaient et laissaient dans l'ombre ceux qu'ils dépassaient.

Enfin, on commença d'apercevoir une construction ronde comme un marabout arabe ; un trou noir et carré se dessinait au milieu, à la hauteur d'une poitrine d'homme : c'était la fenêtre ; en approchant, on put voir que cette fenêtre était grillée, et que les barreaux formant cette grille étaient si rapprochés qu'à peine pouvait-on y passer le poing.

– C'est là ? demanda le cardinal.

– C'est là, répondit la supérieure.

Et, comme on avançait toujours, il sembla au cardinal qu'une figure livide et deux mains pâles collées à ces barreaux s'en détachaient et disparaissaient dans l'obscurité intérieure du sépulcre.

Le cardinal s’approcha le premier, et, malgré l’odeur nauséabonde qui sortait de cette tombe, colla à son tour son visage aux barreaux pour tâcher de voir dans l’intérieur.

Mais la nuit y était si profonde, qu’il ne put rien distinguer que deux lumières verdâtres qui brillaient dans l’obscurité comme deux yeux de bête fauve.

Il recula d’un pas, prit la lumière des mains : de la supérieure et la passa à travers les barreaux dans l’intérieur de la loge.

Mais l’air y était si méphitique, si épais, si chargé de miasmes, qu’en entrant dans la loge, la flamme de la cire pâlit, diminua de volume et fut prête à s’éteindre.

Le cardinal la tira à lui, et ce ne fut qu’à l’air extérieur qu’elle reprit sa vivacité.

Alors, tout à la fois pour épurer l’air et pour éclairer l’intérieur de ce tombeau, le cardinal alluma le papier sur lequel était l’ordre signé par lui, et dont il n’avait plus besoin, puisqu’il s’était fait connaître, et jeta ce papier tout flamboyant dans la loge.

Malgré l’intensité de l’atmosphère, il s’y fit alors une lumière assez grande pour que le cardinal pût voir contre la muraille, en face de la porte, une figure accroupie, les coudes, sur les deux genoux, le menton sur ses deux poings ; elle était complétement nue, à part, un lambeau de vêtement qui la couvrait de la ceinture aux genoux ; ses cheveux tombaient sur ses épaules, et de leur extrémité balayaient la dalle humide.

Cette figure était livide, hideuse, grelottante ; elle regardait ce moine qui venait la chercher dans sa nuit avec des yeux caves fixes, presque insensés.

Des gémissements réguliers sortaient à chaque haleine de sa poitrine, pénibles comme le souffle des agonisants. La dou-

leur avait été si longue et si persistante, que la plainte s'était régularisée en un râle monotone et douloureux.

Le cardinal, quoique peu tendre à la douleur d'autrui, et même à la sienne, frissonna des pieds à la tête à ce spectacle, et jeta un regard de menaçant reproche à la supérieure qui murmura :

– C'était l'ordre.

– L'ordre de qui ? demanda le cardinal.

– Du jugement.

– Quel est donc le texte de ce jugement ?

– Que Jacqueline Le Voyer, dite marquise de Coëtman, femme d'Isaac de Varenne, sera enfermée dans une loge de pierre qui sera refermée sur elle, afin que personne n'y puisse pénétrer, et où elle ne sera nourrie que de pain et d'eau.

Le cardinal passa la main sur son front.

Puis, se rapprochant de la lucarne grillée, et par conséquent de la loge où la nuit s'était faite de nouveau.

– Est-ce vous, dit-il, poussant sa voix vers le point de la loge où il avait vu la pâle figure ; est-ce vous qui êtes Jacqueline Le Voyer, dame de Coëtman ?

– Du pain, du feu, des habits ? répondit la prisonnière.

– Je vous demande, répéta le cardinal, si c'est vous qui êtes Jacqueline Le Voyer, dame de Coëtman ?

– J'ai faim, j'ai froid, répondit la voix en s'accentuant d'un douloureux sanglot.

– Répondez d'abord à ce que-je vous demande, insista le cardinal.

– Oh ! si je vous dis que je suis celle que vous venez de nommer, vous me laisserez mourir de faim : voilà deux jours que l'on m'oublie malgré mes cris.

Le cardinal jeta un second regard sur la supérieure.

– L'ordre ! l'ordre ! murmura-t-elle.

– L'ordre était de la nourrir de pain et d'eau, et non de la laisser mourir de faim.

– Pourquoi s'obstine-t-elle à vivre ? dit la supérieure.

Le cardinal sentit quelque chose comme un blasphème lui monter à la bouche.

Il se signa.

– C'est bien, dit-il, vous direz de qui cet ordre est venu de la laisser mourir, ou, j'en jure Dieu, vous prendrez sa place dans cette loge !

Puis, revenant à la misérable qui était l'objet de la discussion :

– Si vous me dites que c'est bien vous qui êtes la dame de Coëtman ; si vous répondez fidèlement et sincèrement aux questions que j'ai à vous faire, dit le cardinal, dans une heure vous aurez des habits, du feu et du pain.

– Des habits ! du feu ! du pain ! s'écria la prisonnière ; sur quoi jurez-vous ?

– Sur les cinq plaies de Notre Seigneur.

– Qui êtes-vous ?

– Je suis prêtre.

– Alors je ne vous crois pas ; ce sont les prêtres et les religieuses qui me torturent depuis neuf ans, laissez-moi mourir ; je ne parlerai pas.

– Mais j'étais gentilhomme avant d'être prêtre, s'écria le cardinal, et je vous jure sur ma foi de gentilhomme.

– Et, à votre avis, demanda la prisonnière, qu'adviendrait-il à celui qui aurait manqué à ces deux serments ?

– Il serait perdu d'honneur dans ce monde et damné dans l'autre.

– Eh bien, oui, s'écria-t-elle ; oui, n'importe ce qui puisse arriver, je dirai tout.

– Et si je suis content de ce que vous direz, avec tout cela, pain, habits, feu, vous aurez la liberté.

– La liberté ! s'écria la prisonnière, s'élançant contre l'ouverture à laquelle apparut sa figure hâve : oui, je suis Jacqueline le Voyer, dame de Coëtman ; oui je dirai tout, tout, tout !

Puis, comme atteinte d'un accès de folie joyeuse :

– La liberté ! hurla-t-elle en éclatant de rire, mais de ce rire sinistre qui fait frissonner, et en secouant ses barreaux avec une force dont on eût cru ce corps débile et maigre, incapable, la liberté ! – Oh ! vous êtes donc Notre Seigneur Jésus-Christ eu personne pour dire aux morts : Levez-vous et sortez de vos tombeaux !

– Ma sœur, dit le cardinal en se tournant vers la supérieure, j'oublierai tout, si dans cinq minutes, j'ai des instruments à l'aide desquels on puisse faire à ce sépulcre une ouverture assez grande pour que cette femme y puisse passer.

– Suivez-moi, dit la supérieure.

Le cardinal fit un mouvement.

– Ne vous éloignez pas, ne vous éloignez pas ! dit la prisonnière, si elle vous emmène avec elle, vous ne reviendrez pas, je ne vous reverrai plus ; le rayon céleste qui est descendu dans mon enfer s'éteindra, et je retomberai dans ma nuit.

Le cardinal étendit la main vers elle.

– Sois tranquille, pauvre créature, dit-il : avec l'aide de Dieu, ton martyre touche à sa fin.

Mais elle, saisissant de ses mains décharnées la main du cardinal et la retenant comme dans un double étau :

– Oh ! je la tiens ! s'écria-t-elle, votre main ; la première main d'homme qui se soit étendue vers moi depuis dix ans ; les autres étaient des griffes de tigres. Sois bénie, sois bénie, ô main humaine !

Et la prisonnière couvrit la main du cardinal de baisers.

Il n'eut point le courage de la lui retirer, et, appelant ces deux porteurs qui accoururent :

– Suivez cette femme, dit-il, en leur montrant la supérieure, elle va vous donner les outils nécessaires à éventrer cette tombe ; il y a cinq pistoles pour chacun de vous.

Les deux hommes suivirent la supérieure, qui, la lumière à la main, les conduisit dans une espèce de caveau où l'on mettait les instruments de jardinage, et d'où, ils sortirent cinq minutes après, le plus grand des deux une pioche sur son épaule, et l'autre une pince à la main.

Ils sondèrent la muraille, et, à l'endroit où elle leur parut la moins épaisse, ils se mirent à la besogne.

– Et maintenant, monseigneur, demanda la supérieure, que dois-je faire ?

– Allez faire chauffer votre propre chambre, ordonna le cardinal, et préparer un souper.

La supérieure s’éloigna, le cardinal put la suivre des yeux, grâce à la cire allumée qu’elle emportait avec elle. Il la vit rentrer dans l’intérieur du couvent. Probablement, l’intention ne lui était pas même venue de lutter contre l’événement qui s’accomplissait ; elle savait trop bien qu’au point où elle en était, quoique le pouvoir du cardinal fut loin d’avoir atteint la hauteur à laquelle il devait parvenir, elle n’avait à attendre de miséricorde que de lui, sa puissance ecclésiastique étant encore plus étendue à cette époque que sa puissance temporelle. Sous ces deux rapports, elle relevait entièrement de lui ; comme maison de correction du pouvoir temporel, comme maison religieuse du pouvoir ecclésiastique.

Lorsque la prisonnière entendit résonner sur la pierre les coups de pioche et les grincements de la pince, elle crut seulement alors à ce que lui avait promis le cardinal.

– C’est donc vrai ! c’est donc vrai ! s’écria-t-elle. Oh ! qui êtes-vous, afin que je vous bénisse dans ce monde et dans l’éternité ?

Mais, quand elle entendit tomber les premières pierres à l’intérieur, quand ses yeux, habitués aux ténèbres comme ceux des oiseaux de nuit, perçurent l’infiltration, non pas de la lumière, mais de l’obscurité transparente qui se faisait dans son tombeau par une autre ouverture que par celle de cette lucarne grillée, qui depuis neuf ans lui donnait tout ce qui entrait de lumière dans ses yeux et tout ce qui entrait d’air dans sa poitrine, elle lâcha la main du cardinal, s’élança vers cette ouverture, et, au risque d’avoir les mains brisées par les coups de pioche, elle saisit les pierres, les secouant de toutes ses forces, et essayant de les desceller, pour hâter de son côté l’œuvre de sa délivrance.

Et, avant même que le trou fût assez grand pour qu'elle en pût sortir, elle passa la tête, puis les épaules, s'inquiétant peu de les meurtrir et de les déchirer, en criant :

– Aidez-moi, mais aidez-moi donc ! tirez-moi hors de mon tombeau, mes libérateurs bénis, mes frères bien-aimés !

Et comme, par l'effort qu'elle avait fait, elle était déjà sortie à moitié, ils prirent par dessous les bras ce corps qui avait, la couleur et la froideur de la pierre, de laquelle elle semblait éclore, et le tirèrent à eux.

Le premier mouvement de la pauvre créature, lorsqu'elle fut sortie, lorsqu'elle eut à pleins poumons respiré un air pur, lorsqu'elle eut étendu ses bras avec un douloureux cri de joie vers les étoiles, fut de tomber à genoux pour remercier Dieu ; puis, voyant à deux pas d'elle son sauveur debout, elle tendit les bras de son côté et s'élança vers lui avec un cri de reconnaissance.

Mais lui, soit pitié pour cette femme demi-nue, soit pudeur pour lui-même, avait déjà détaché sa robe de moine qui, pour être revêtue et dévêtue plus vite, s'ouvrait du haut en bas par devant, et l'avait étendue sur ses épaules, tandis que lui demeurait avec le costume complet de cavalier, en velours noir avec des rubans violets.

– Couvrez-vous de cette robe, ma sœur, lui dit-il, en attendant les habits qui vous sont promis.

Puis, soit émotion, soit manque de forces, comme elle chancelait :

– Bonnes gens, dit-il aux porteurs en leur donnant une bourse qui pouvait contenir le double de ce qu'il leur avait promis, prenez entre vos bras cette femme trop faible pour marcher, et me l'apportez dans la chambre de la supérieure.

Puis, montant à cette chambre, où selon l'ordre qu'il avait donné, un grand feu s'allumait dans l'âtre, et où deux bougies brûlaient sur une table :

– Maintenant, dit-il à la supérieure, du papier, une plume, de l'encre, et laissez-nous.

La supérieure obéit.

Le cardinal, resté seul, s'accouda sur la table en murmurant :

– Cette fois je crois que le Seigneur est avec moi.

En ce moment, le plus grand des deux hommes apporta dans ses bras, comme il eût fait d'un enfant, la prisonnière, privée de tout sentiment, et la déposa, enveloppée dans la robe de moine, à quelque distance du feu, à la place que lui indiquait du doigt le cardinal.

Puis, saluant respectueusement, comme si connaissant la grandeur du rang, il y ajoutait celle de l'action, il sortit.

IX

LE RÉCIT.

Le cardinal demeura seul avec cette pauvre créature inanimée, que l'on eût pu croire morte, si des frissonnements nerveux n'eussent agité de temps en temps la robe de gros drap qui l'enveloppait, de telle façon que l'on ne voyait aucune partie de sa personne, mais seulement le relief de son corps, relief qui semblait bien plus celui d'un cadavre que d'une personne vivante.

Mais peu à peu, la bienfaisante influence du feu se fit sentir, les agitations du froc devinrent plus fréquentes ; deux mains, que l'on eût prises pour celles d'un squelette, si leurs ongles, démesurément longs, n'eussent indiqué qu'elles appartenaient à un corps n'ayant point encore épuisé la somme de ses souffrances en ce monde, sortirent hors des manches, s'allongeant instinctivement vers le feu ; puis, la tête pâle avec les orbites de ses yeux agrandis par la souffrance, bistrée jusqu'au milieu des joues, ses lèvres tirées par en haut et par en bas, laissant voir ses dents serrées, apparut à son tour, roide comme celle d'une tortue sortant de sa carapace. Les jambes se tendirent dans la même direction, laissant voir à l'extrémité de la robe deux pieds de marbre ; puis, par un mouvement d'une roideur tout automatique, le corps se trouva assis, et sourdes comme si elles sortaient de la poitrine d'un trépassé, on entendit ces paroles :

– Du feu ! comme c'est bon du feu !

Et, comme un enfant qui n'en connaît pas le danger, elle s'approcha insensiblement de ce feu, dont ses membres glacés mesuraient mal la chaleur.

– Prenez garde, ma sœur, dit le cardinal, vous allez vous brûler !

La dame de Coëtman tressaillit, et se tourna tout d'une pièce du côté d'où venait la voix ; elle n'avait point vu que la chambre fût occupée par une autre personne qu'elle, ou plutôt elle n'avait rien vu que ce feu, l'attirant à lui, et lui donnant le vertige comme un abîme.

Elle regarda un instant le cardinal, qu'elle ne reconnut point dans son habit de cavalier, ne l'ayant vu que sous sa robe de moine.

– Qui êtes-vous ? lui demanda-t-elle. Je connais votre voix ; mais vous, je ne vous connais pas.

– Je suis celui qui vous a déjà donné un vêtement et du feu, et qui va vous donner du pain et la liberté.

Elle fit un effort de mémoire, et essayant de se souvenir.

– Oh ! oui, dit-elle en se traînant vers le cardinal, oui, vous m'avez promis tout cela ; puis elle regarda autour d'elle, et baissant la voix : mais pourrez-vous tenir ce que vous m'avez promis ? J'ai des ennemis terribles et puissants.

– Rassurez-vous, vous avez un protecteur plus terrible et plus puissant qu'eux.

– Lequel ?

– Dieu !

La dame de Coëtman secoua la tête.

– Il m'a oubliée bien longtemps ! dit-elle.

– Oui, mais quand il se souvient une fois, il n'oublie plus.

– J'ai bien faim ! dit-elle.

Au même moment, comme si elle eût donné un ordre, et que cet ordre eût été exécuté, la porte s'ouvrit et deux religieuses apportant du pain, du vin, une tasse de bouillon et un poulet froid entrèrent.

À leur vue, la dame de Coëtman poussa un cri d'effroi.

– Oh ! mes bourreaux ! mes bourreaux ! cria-t-elle. Défendez moi.

Et elle alla s'accroupir derrière le fauteuil du cardinal, afin de mettre son défenseur inconnu entre elle et les religieuses.

– Ce que j'apporte est-il suffisant, monseigneur ? demanda du seuil de la chambre la supérieure.

– Oui, mais vous voyez la terreur qu'inspirent vos sœurs à la prisonnière ; qu'elles déposent ce qu'elles apportent sur cette table et qu'elles se retirent.

Les religieuses déposèrent sur le bout de la table opposée à la dame de Coëtman le bouillon, le poulet, le pain, le vin, le verre.

Une cuiller était dans la tasse, une fourchette et un couteau étaient dans le même plat que le poulet.

– Venez, dit la supérieure à ses religieuses.

Toutes trois allaient sortir.

Le cardinal fit un geste en levant le doigt, la supérieure, qui vit que c'était à elle que ce geste s'adressait, s'arrêta.

– Songez que je goûterai à tout ce que mangera et boira cette femme, dit-il.

– Vous le pouvez sans crainte, monseigneur, répondit la supérieure.

Et, faisant une révérence, elle sortit.

La prisonnière attendit que la porte fût refermée, et alors elle étendit un bras décharné vers la table, qu'elle regardait en même temps d'un œil avide.

Mais le cardinal s'empara de la tasse de bouillon, dont il but d'abord une ou deux gorgées, et se tournant vers l'affamée, qui, les bras étendus vers lui, le couvrait du regard.

– Il y a deux jours que vous n'avez mangé, m'avez-vous dit ?

– Trois, monseigneur.

– Pourquoi m'appelez-vous monseigneur ?

– J'ai entendu que la supérieure vous appelait ainsi, et d'ailleurs il faut que vous soyez un grand de la terre pour oser prendre ma défense comme vous le faites.

– S'il y a trois jours que vous n'avez mangé, raison de plus pour prendre toute sorte de précautions. Prenez cette tasse, mais buvez le bouillon par cuillerée.

– Je ferai ce que vous ordonnez, monseigneur, en tout et toujours.

Elle prit avidemment la tasse des mains du cardinal et porta la première cuillerée de bouillon à la bouche.

Mais la gorge semblait s'être resserrée, l'estomac semblait s'être rétréci, le bouillon ne passa qu'avec difficulté et douloureusement.

Peu à peu cependant la difficulté diminua, et après la quatrième ou cinquième cuillerée, elle put boire le reste à même la tasse.

En l'achevant, sa faiblesse était si grande qu'une sueur froide lui passa sur le front et qu'elle fut prête à s'évanouir.

Le cardinal lui versa le quart d'un verre de vin, lui recommandant après l'avoir goûté lui-même, de le boire à petites gorgées.

Elle le but à plusieurs reprises, ses joues se colorèrent d'une teinte fiévreuse, et mettant la main à sa poitrine :

– Oh ! dit-elle, c'est du feu que je viens de boire.

– Et maintenant, lui dit le cardinal, remettez-vous un peu, nous allons causer.

Et, lui approchant un fauteuil à l'angle de la cheminée, en face de lui, il l'aida à s'asseoir dessus.

Nul, en voyant cet homme avoir pour ce débris humain les soins d'une garde-malade, n'eût certes voulu reconnaître en lui ce terrible prélat, la terreur de la noblesse française, qui faisait tomber les têtes que la royauté n'eût pas même essayé de faire plier.

Peut-être objectera-t-on que son intérêt se cachait derrière sa miséricorde.

Mais à ceci nous répondrons que la cruauté politique, lorsqu'elle est nécessaire, devient une justice.

– J'ai bien faim encore, dit la pauvre femme, en jetant un regard avide vers la table.

– Tout à l'heure, dit le cardinal, vous mangerez. En attendant, j'ai tenu ma promesse : vous avez chaud, vous allez manger, vous allez avoir des habits, vous allez être libre ; tenez la vôtre.

– Que voulez-vous savoir ?

– Comment avez-vous connu Ravaillac et où l'avez-vous vu pour la première fois ?

– À Paris, chez moi. J'étais la confidente en toutes choses de M[me] Henriette d'Entragues ; Ravaillac était d'Angoulême, il y demeurait place du duc d'Épernon. Il y avait eu deux mauvaises affaires : accusé d'un meurtre, il avait été un an en prison, puis acquitté ; mais en prison, il avait fait des dettes, il n'en sortit que pour y rentrer.

– Avez-vous jamais entendu parler de ses visions ?

– Il me les raconta lui-même. La plus-importante et la première fut celle-ci : une fois qu'il allumait du feu, la tête penchée, il vit un sarment de vigne qu'il tenait s'allonger et changer de forme ; ce sarment devint la trompette sacrée de l'archange, il s'adapta de lui-même à sa bouche, et, sans qu'il eût besoin de souffler dedans, d'elle-même elle sonnait la guerre sainte, tandis qu'à droite et à gauche de sa bouche s'échappaient des torrents d'hosties.

– N'étudia-t-il point la théologie ? demanda le cardinal.

– Il se borna à étudier cette seule question : « Du droit que tout chrétien a de tuer un roi ennemi du pape. » Lorsqu'il sortit de prison, M. d'Épernon sachant que c'était un homme religieux et visité de l'esprit du Seigneur, et qu'il avait été clerc chez son père, qui était solliciteur de procès, l'envoya à Paris suivre un procès qu'il y avait. M. d'Épernon lui donna, comme il devait passer par Orléans, des recommandations pour M. d'Entragues et pour sa fille Henriette, qui lui donnèrent une lettre, afin qu'à Paris il logeât chez moi.

– Quel effet vous fit-il la première fois que vous le vîtes ? demanda le cardinal.

– Je fus fort effrayée de sa figure : c'était un homme grand et fort, charpenté vigoureusement, d'un roux foncé et noirâtre. Quand je le vis, je crus voir Judas ; mais quand j'eus ouvert la

lettre de Madame Henriette, quand j'y eus lu qu'il était fort religieux, quand j'eus reconnu moi-même qu'il était fort doux, je n'en eus plus peur.

– N'est-ce point de chez vous qu'il alla à Naples ?

– Oui, pour le duc d'Épernon ; il y mangea chez un nommé Hébert, secrétaire du duc de Guise, et, pour la première fois, il annonça qu'il tuerait le roi.

– Oui, je sais déjà cela, un nommé Latil m'a dit la même chose que vous. Avez-vous connu ce Latil ?

– Oh ! oui. C'était à l'époque oh je fus arrêtée, le page de confiance de M. d'Épernon ; lui aussi, doit savoir beaucoup de choses.

– Ce qu'il sait, il me l'a dit ; continuez.

– J'ai bien faim, dit la dame de Coëtman.

Le cardinal lui versa un verre de vin et lui permit d'y tremper un peu de pain. Après avoir bu ce vin et mangé ce pain, elle se sentit toute réconfortée.

À son retour de Naples vous le vîtes ? demanda le cardinal.

– Qui, Ravaillac ? Oui ; ce fut alors que par deux fois, le jour de l'Ascension et de la Fête-Dieu, il me dit tout, c'est-à dire qu'il était décidé à tuer le roi.

– Et quel air avait-il eu vous faisant cette confidence ?

– Il pleurait, disant qu'il avait des doutes, mais qu'il était forcé.

– Par qui ?

– Par la reconnaissance qu'il devait à M. d'Épernon, qui faisait assassiner le roi pour tirer la reine-mère du danger où elle était.

– Et dans quel danger était la reine-mère ?

– Le roi voulait faire faire le procès de Concini comme concussionnaire et le faire condamner à être pendu ; celui de la reine-mère comme adultère, et la renvoyer à Florence.

– Et cette confidence faite, que résolûtes-vous ?

– Comme Ravaillac ne savait point à cette époque que la reine-mère en fût ? je pensai à lui tout dire. Le roi, à qui j'avais écrit pour lui demander une audience, n'ayant point répondu, et de fait à cette époque il pensait à toute autre chose, étant au plus fort de son amour pour la princesse de Condé, j'écrivis donc à la reine, et cela par trois fois, que j'avais un avis important à lui donner pour le salut du roi, et j'offrais de donner toute preuve. La reine me fit répondre qu'elle m'écouterait, que j'attendisse trois jours. Les trois jours se passèrent, le quatrième, elle partit pour Saint-Cloud.

– Par qui vous fit-elle dire cela ?

– Par Vauthier, qui, à cette époque, était son apothicaire.

– Quelle idée vous vint alors ?

– Que Ravaillac se trompait, et que la reine-mère était du complot.

– Et alors ?

– Alors, comme j'étais résolue de sauver le roi à tout prix, j'allai aux jésuites de la rue Saint-Antoine demander le confesseur du roi.

– Comment vous reçurent-ils ?

– Fort mal.

– Y trouvâtes-vous le père Cotton ?

– Non, le père Cotton était sorti. Je fus reçue par le père procureur, qui me répondit que j'étais une visionnaire. – Avertissez au moins le confesseur de Sa Majesté, lui dis-je. – À quoi bon ? répondit-il. – Mais, si l'on tue le roi ! m'écriai-je. – Mêlez-vous de vos affaires. – Prenez garde ! lui dis-je, s'il arrive malheur au roi, je vais droit aux juges, et je leur dis vos refus. – Alors, allez au père Cotton lui-même. – Oh est-il ? – À Fontainebleau. Mais inutile que vous-y alliez, j'irai moi-même.

Le lendemain, ne me fiant pas à la parole du père procureur, je louai une voiture et j'allais partir pour Fontainebleau lorsque je fus arrêtée.

– Et comment se nommait le procureur des jésuites ?

– Le père Philippe. Mais de la prison, j'écrivis encore deux fois à la reine, et l'une des lettres, j'en suis certaine, lui est parvenue.

– Et l'autre lettre ?

– L'autre fut envoyée par moi à M. de Sully.

– Par qui ?

– Par Mlle de Gournay.

– Je connais cela ; une vieille demoiselle qui fait des livres.

– Justement. Elle alla trouver M. de Sully à l'Arsenal ; mais comme les noms d'Épernon et de Concini y étaient, et que je disais les divers avis donnés par moi à la reine, M. de Sully n'osa montrer ma lettre au roi ; seulement il lui dit qu'il était menacé, et que s'il voulait il nous ferait venir au Louvre, moi et Mlle de Gournay. Mais le roi, par malheur, avait reçu tant d'avis de ce genre, qu'il en haussa les épaules, et que M. de Sully rendit la lettre à Mlle de Gournay, comme ne méritant pas créance.

– Et quelle date pouvait avoir cette lettre ?

– Elle devait être du 10 ou du 11 mai.

– Croyez-vous que M[lle] de Gournay l'ait conservée ?

– C'est possible : je ne l'ai pas revue. Je fus enlevée de la prison où j'étais, pendant une nuit – alors je comptais encore le temps – c'était pendant la nuit du 28 octobre 1619 ; un huissier entra dans ma cellule, me fit lever, et me lut un arrêt du Parlement qui me condamnait à passer le reste de ma vie dans une loge sans porte, ayant pour toute fenêtre une lucarne grillée, et moi, pour toute nourriture, du pain et de l'eau. Je trouvais bien rude et bien injuste d'être en prison pour avoir essayé de sauver le roi. Mais cette nouvelle condamnation m'anéantit. En entendant lire le jugement, je tombai évanouie sur le plancher ; je n'avais que vingt-sept ans. Combien d'années allais-je donc avoir à souffrir ! Pendant mon évanouissement, on me prit et l'on m'emporta dans une voiture. L'air, qui me frappa le visage à travers une fenêtre ouverte, me fit revenir à moi. J'étais assise entre deux exempts, dont chacun me tenait le poignet avec une petite chaîne. J'avais sur moi une robe de bure noire, dont je porte encore les derniers lambeaux. Je savais que l'on me conduisait au couvent des filles repenties, mais je ne savais pas ce que c'étaient que les filles repenties, et j'ignorais où le couvent était situé. La voiture passa à travers une porte qui s'ouvrit devant elle, s'engagea sous une voûte, entra dans une cour et s'arrêta près du tombeau dont vous m'avez tirée. Il y avait une ouverture par laquelle on me fit passer, et par laquelle un des exempts passa derrière moi. J'étais à demi morte : je ne fis aucune résistance. Il m'appuya debout contre la lucarne ; une des chaînes avec lesquelles on me tenait les poignets me fut passée autour du col, et le second exempt me maintint du dehors, contre la lucarne, tandis que l'autre sortait librement. Dès qu'il fut sorti, deux hommes que j'avais entrevus dans les ténèbres se mirent au travail ; c'était deux maçons ; ils muraient l'ouverture. Seulement alors je revins à moi. Je poussai un cri terrible et voulus m'élancer vers eux. J'étais retenue par le col. J'eus un instant l'idée de m'étrangler, et je tirai de toutes mes forces ; les

anneaux de ma chaîne m'entrèrent dans le col, mais comme la chaîne n'avait pas de nœud coulant, je ne pus que tirer en avant de toute ma force. J'espérais que cette tension suffirait, mon souffle râlait, mes jeux voyaient couleur de sang ; l'exempt lâcha la chaîne, je me précipitai vers l'ouverture, mais les maçons avaient déjà eu le temps de la fermer aux trois quarts. Je passai mes mains à travers l'ouverture, essayant de démolir cette bâtisse encore fraîche ; un des maçons couvrit mes deux mains de plâtre, et l'autre posa une énorme pierre dessus. J'étais prise comme dans un piège. Je criai, je hurlai, j'envisageai d'un coup d'œil le nouveau supplice auquel j'allais être condamnée. Comme personne ne pouvait entrer dans mon cachot, et que je m'y trouvais attachée au côté opposé à la lucarne, j'allais mourir de faim, les deux mains scellées dans une muraille. Je demandai grâce. Un des maçons, sans me répondre, souleva la pierre avec une pince, je fis un effort violent, j'arrachai de l'interstice mes deux mains à moitié écrasées, et j'allai tomber au-dessous de la lucarne, épuisée par le double effort que j'avais fait pour m'étrangler et pour empêcher les maçons de fermer l'ouverture. Pendant ce temps, leur œuvre ténébreuse et fatale s'accomplit. Quand je revins à moi, la porte de mon tombeau était murée, j'étais ensevelie vivante. Le jugement rendu par le Parlement était mis à exécution.

Pendant huit jours je fus folle furieuse ; les quatre premiers, je me roulai dans mon tombeau en poussant des cris désespérés ; pendant ces quatre jours je ne mangeai point. Je voulais me laisser mourir de faim ; je croyais que j'en aurais la force. Ce fut la soif qui me vainquit. Le cinquième jour, ma gorge brûlait ; je bus quelques gouttes d'eau : c'était mon consentement à la vie.

Et puis, je me disais qu'il y avait dans tout cela une erreur sur laquelle on reviendrait certainement. Qu'il était impossible que sous le règne du fils de Henri IV, tandis que la veuve de Henri IV était toute-puissante, je me disais qu'il était impossible que l'on me punît, moi qui avais voulu sauver Henri IV, plus

cruellement que le meurtrier qui l'avait assassiné, car son supplice à lui avait duré une heure, et Dieu seul savait combien d'heures, combien de jours, combien d'années devait durer le mien.

Mais cette espérance, elle aussi, avait fini par s'éteindre.

Quand je fus résolue à vivre, je demandai de la paille pour me coucher, mais la supérieure me répondit que le jugement portait que j'aurais pour nourriture du pain et de l'eau, et que si le Parlement eût voulu que j'eusse de la paille pour lit, il l'eût mis dans son arrêt. Ou me refusa donc ce que l'on accorde aux plus vils animaux, une botte de paille.

J'avais espéré, quand vinrent les rudes nuits de l'hiver, que je mourrais de froid. J'avais entendu dire que le froid était une mort assez douce. Plusieurs fois, pendant le premier hiver, je m'endormis, ou plutôt je m'évanouis, succombant à la rigueur du temps. Je me réveillai glacée, roidie, paralysée, mais je me réveillai.

Je vis renaître le printemps, je vis reparaître les fleurs, je vis reverdir les arbres, de douces brises pénétrèrent jusqu'à moi, et je leur exposai mon visage baigné de larmes. L'hiver semblait avoir tari en moi la source des pleurs, les larmes revinrent avec le printemps, c'est-à-dire avec la vie.

Il me semblerait impossible de vous dire de quelle douce mélancolie me pénétra le premier rayon de soleil qui, à travers ma lucarne, vint illuminer mon sépulcre. Je lui tendis les bras, j'essayai de le saisir et de le presser sur mon cœur ; hélas ! il m'échappait aussi fugitif que les espérances dont il semblait être le symbole.

Pendant les quatre premières années et une partie de la cinquième, je marquai les jours sur la muraille avec un morceau de verre que les enfants m'avaient jeté pendant ma folie furieuse ; mais quand je vis le cinquième hiver, le courage me

manqua. À quoi bon compter les jours que je vivais ? Ce que j'avais de mieux à faire, c'était d'oublier jusqu'à ceux qui me restaient à vivre.

Au bout d'un an, couchant sur la terre nue, n'ayant pour m'appuyer qu'une muraille humide, mes vêtements commencèrent à s'user ; au bout de deux ans ils se déchirèrent comme du papier détrempé, puis ils tombèrent en lambeaux. J'attendis jusqu'au dernier moment pour en demander d'autres ; mais la supérieure me répondit que le jugement portait qu'on me donnerait du pain et de l'eau pour ma nourriture, mais ne portait pas qu'on me donnerait des habits ; que j'avais droit au pain et à l'eau, mais pas à autre chose.

Je me dénudai peu à peu ; l'hiver vint ; ces nuits terribles que la première année j'avais eu tant de peine à supporter, vêtue d'une chaude robe de laine je les subis nue ou à peu près. Je ramassais les lambeaux qui tombaient de mes vêtements, je les recollais, pour ainsi dire, sur ma peau. Mais peu à peu, ils tombèrent les uns après les autres comme les écorces d'un arbre, et je me trouvai nue. De temps en temps, des prêtres venaient me regarder par ma lucarne ; les premiers que je vis, je les priai, je les appelai les hommes du Seigneur, les anges de l'humanité. Ils se mirent à rire. Depuis que j'étais nue, il en venait plus qu'auparavant, mais je ne leur parlais plus, et, autant que je le pouvais, je me voilais avec mes cheveux et avec mes mains.

Au reste, je ne vivais plus que d'une vie machinale, à peu près comme vivent les animaux. Je ne pensais plus ou presque plus. Je buvais, je mangeais, je dormais le plus possible. Pendant que je dormais, du moins, je ne me sentais pas vivre.

Il y a trois jours on ne m'apporta point ma nourriture à l'heure habituelle. Je crus que c'était un oubli involontaire. J'attendis, le soir vint, j'eus faim, j'appelai ; on ne me répondit pas. La nuit, quoique souffrant déjà beaucoup, je ne pus dormir. Le lendemain matin, dès le jour, j'étais aux barreaux de ma fenêtre, pour voir venir ma nourriture, elle ne vint pas plus que la

veille. Des religieuses passèrent, j'appelai, mais elles ne se retournèrent même pas, elles disaient leur rosaire. La nuit vint. Je compris une chose, c'est qu'on était résolu de me laisser mourir de faim. Quelle triste et faible nature que la nôtre ! C'eût été un immense bonheur pour moi que la mort, j'en eus peur !

Cette seconde nuit-là, je ne pus dormir qu'une heure ou deux, et pendant ces courts assoupissements, je fis des rêves terribles. J'éprouvais d'atroces douleurs d'estomac et d'entrailles, qui me réveillaient au bout de peu d'instants, quand la faiblesse, plus que le sommeil, m'avait fait fermer les yeux. Le jour vint, mais je ne me levais point pour aller au-devant de ma nourriture ; j'étais bien sûre qu'elle ne viendrait pas. La journée s'écoula dans d'immenses douleurs. Je criai non plus pour demander du pain, mais parce que la souffrance me faisait crier.

Inutile de dire que l'on ne vint point à mes cris.

Plusieurs fois, j'essayai de prier, mais inutilement. Je ne pouvais plus trouver le mot Dieu, qui, à cette heure, me vient si facilement à la bouche.

Le jour s'assombrit, l'ombre commença de se faire dans mon sépulcre, puis dans la cour, puis la nuit tomba. J'éprouvais de telles angoisses, que je crus que c'était la dernière. Je ne criais plus, je n'en avais point la force, je râlais.

Au milieu de mon agonie, je comptai les heures de la nuit, sans qu'une seule m'échappât. Le battant de l'horloge semblait frapper contre les parois de mon crâne, et en faire jaillir des millions d'étincelles. Enfin, minuit venait de sonner, quand le bruit de la porte que l'on ouvrait et que l'on fermait, bruit insolite à une pareille heure, arriva jusqu'à moi. Je me traînai jusqu'à m'a lucarne, aux barreaux de laquelle je me cramponnai avec les deux mains et avec les dents pour ne pas tomber, et je vis de la lumière sous la voûte d'abord, dans le parloir ensuite ; puis cette lumière descendit dans la cour et se dirigea de mon côté. Un instant j'espérai ; mais en voyant que l'homme qui accompa-

gnait la Supérieure était un moine tout fut fini : mes mains lâchèrent les barreaux, puis mes dents avec plus de peine, elles semblaient s'être soudées au fer, et j'allai m'asseoir où vous m'avez vue.

Il était temps, vingt-quatre heures de plus, vous ne trouviez que mon cadavre.

Comme si elle eût attendu la fin de ce récit pour entrer et peut-être en effet l'attendait-elle, la supérieure, aux dernières paroles que prononça la dame de Coëtman, parut sur le seuil de la chambre.

– Les ordres de monseigneur ? demanda-t-elle.

– D'abord et avant tout, une question, et à cette question, je vous l'ai dit, il s'agit de répondre fidèlement.

– J'attends, monseigneur, dit la supérieure en s'inclinant.

– Qui est venu vous dire que l'on s'étonnait que cette pauvre créature, nue, au pain et à l'eau, et déjà plus qu'à moitié descendue au sépulcre, vécût si longtemps ?

– C'est monseigneur qui m'ordonne de parler ? dit la supérieure.

– C'est moi qui, en vertu de ma double autorité spirituelle et temporelle, vous dis : Je veux savoir quel est le véritable bourreau de cette femme, les autres n'étaient que des tortureurs.

– C'est messire Vauthier, astrologue et médecin de la reine-mère.

– Celui à qui j'ai adressé mes lettres, dit la dame de Coëtman, mais qui à cette époque n'était que son apothicaire.

– Eh bien, dit le cardinal, il faut que le désir de ceux qui voulaient la mort de cette femme soit accompli. – Il étendit la

main vers la dame de Coëtman. – Pour tout le monde, excepté pour vous et pour moi, cette femme est morte. Voilà pourquoi cette nuit vous avez fait ouvrir la prison ; c'était pour en tirer son cadavre. Et maintenant faites enterrer, à sa place et sous son nom, une pierre, un soliveau, une véritable morte que vous irez prendre dans le premier hôpital venu, peu m'importe, cela vous regarde et non pas moi.

– Il sera fait comme vous l'ordonnez, monseigneur.

– Trois de vos religieuses sont dans le secret : la tourière qui nous a ouvert la porte, les deux sœurs qui ont apporté le souper. Vous leur expliquerez ce qui arrive à ceux qui parlent quand ils devraient se taire. D'ailleurs – il montra de son doigt sec et impératif la dame de Coëtman – d'ailleurs elles, auront l'exemple de madame sous les yeux.

– Est-ce tout, monseigneur ?

– C'est tout. Seulement, en descendant, vous aurez la bonté de dire au plus grand de mes deux porteurs qu'il me faut d'ici à un quart d'heure une seconde chaise, pareille à la première, seulement fermant à clé, avec des rideaux aux portières.

– Je lui transmettrai les ordres de Monseigneur.

– Et maintenant, dit le cardinal, laissant reprendre à son caractère le côté jovial qui en était une des faces les plus accentuées, face que nous avons déjà vue apparaître pendant la nuit où il avait donné à Souscarrières et à Mme Cavois ce brevet des chaises, dont il venait par lui-même de constater la commodité, et que nous verrons plus d'une fois encore se faire jour dans le reste de notre récit ; – maintenant, dit le cardinal à la dame de Coëtman, je crois que vous êtes assez bien pour manger une aile de cette volaille et pour boire un demi-verre de ce vin à la santé de notre bonne supérieure.

Trois jours après, notre chroniqueur l'Étoile écrivait d'après les renseignements envoyés par la supérieure des Filles repenties la note suivante de son journal :

« Dans la nuit du 13 au 14 décembre, est morte, dans la logette de pierre qui lui avait été bâtie dans la cour du couvent des Filles repenties, et d'où elle n'était pas sortie depuis neuf ans, c'est-à-dire depuis l'arrêt du Parlement qui la condamnait à une détention perpétuelle au pain et à l'eau, la demoiselle Jacqueline le Voyer, dite dame de Coëtman, femme d'Isaac de Varennes, soupçonnée de complicité avec Ravaillac, dans l'assassinat du bon roi Henri IV.

« Elle a été enterrée la nuit suivante dans le cimetière du couvent. »

X

MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, DUC DE SULLY BARON DE ROSNY.

Pendant tout le temps que le récit de la dame de Coëtman avait duré, le cardinal avait écouté avec l'attention la plus profonde ce long et douloureux poëme ; mais quoique de chaque mot de la pauvre victime ressortît une preuve morale de la complicité de Concini, de d'Épernon et de la reine-mère dans l'assassinat de Henri IV, aucune preuve matérielle n'avait surgi, visible, éclatante, irréfragable.

Mais ce qu'il y avait de plus clair que le jour, de plus limpide que le cristal, c'était non seulement l'innocence de la dame de Coëtman, mais encore son dévouement pour empêcher le parricide odieux du 14 mai, dévouement qu'elle avait payé de neuf ans de prison à la Conciergerie, et de neuf ans de sépulcre aux Filles-Repenties.

Ce qui restait au cardinal à se procurer, ce qu'il fallait qu'il obtint à tout prix, puisque le procès de Ravaillac était brûlé, c'était cette feuille de papier écrite sur la roue et contenant les dernières révélations de Ravaillac.

Mais là était la difficulté, nous dirons même l'impossibilité, et c'était par là, avant de faire les recherches auxquelles nous voyons le cardinal se livrer, c'était par là qu'il avait commencé ; mais du premier coup, il était allé se heurter à un obstacle qu'il avait regardé comme infranchissable.

Nous avons dit, nous le croyons du moins, que cette feuille était restée entre les mains du rapporteur du Parlement, mes-

sire Joly de Fleury ; par malheur, depuis deux ans, messire Joly de Fleury était mort, et ce n'était qu'après le procès de Chalais, à son retour de Nantes, que le cardinal avait songé à faire collection de preuves contre la reine-mère, parce, que ce n'était qu'à l'époque du procès de Chalais qu'il avait pu apprécier l'étendue de la haine que Marie de Médicis lui portait.

Messire Joly de Fleury avait laissé un fils et une fille.

Le cardinal les avait appelés tous deux en son cabinet de sa maison de la place Royale, et les avait interrogés sur l'existence de cette feuille, si importante pour lui et même pour l'histoire.

Mais cette feuille n'était plus entre leurs mains, et voici comment elle en était sortie.

Au mois de mars 1617, il y avait onze ans de cela, un jeune homme de 15 à 16 ans, tout vêtu de noir, avec un grand chapeau rabattu sur les yeux, s'était présenté chez M. Joly de Fleury, accompagné d'un compagnon de dix ou douze ans plus âgé que lui.

Le rapporteur au Parlement les avait reçus dans son cabinet, s'était entretenu pendant près d'une heure avec eux, les avait reconduits avec toutes sortes de marques de respect, jusqu'à la porte de la rue, où un carrosse, chose rare à cette époque, les attendait, et le soir, au souper, le digne magistrat avait dit à ses enfants :

« Mes enfants, si jamais on s'adresse à vous après ma mort pour demander cette feuille volante, contenant les aveux de Ravaillac sur la roue, dites que cette feuille n'est plus en votre possession, ou, mieux encore, qu'elle n'a jamais existé. »

Le cardinal, cinq ou six mois avant l'époque où notre récit a commencé, avait donc fait venir dans son cabinet, comme nous l'avons dit, la fille et le fils de messire Joly de Fleury, et les avait interrogés. Ils avaient d'abord essayé de nier l'existence de la feuille, comme le leur avait conseillé leur père ; mais pressés de

questions par le cardinal, après s'être consultés un instant, ils avaient fini par tout lui dire.

Seulement, ils ignoraient complétement quels pouvaient être les deux visiteurs mystérieux, qui, selon toute apparence, étant leur propriété, étaient venus demander à leur père cette pièce importante et l'avaient emportée avec eux.

C'était six mois après que la gravité du danger dont il était menacé avait forcé le cardinal à se livrer à de nouvelles recherches.

Plus que jamais, nous l'avons vu, cette pièce, complément de l'édifice qu'il bâtissait pour s'y mettre à l'abri des coups de Marie de Médicis, lui était nécessaire, mais plus que jamais il désespérait de la trouver.

Cependant, comme l'avait dit le Père Joseph, la Providence avait tant fait jusque-là pour le cardinal, qu'il était permis d'espérer qu'elle ne s'arrêterait point en si beau-chemin.

En attendant, et comme preuve secondaire, il se procurerait cette lettre que Mme de Coëtman avait écrite au roi, qu'elle avait fait parvenir à Sully par l'intermédiaire de Mlle de Gournay, soit que Sully l'eût gardée, soit qu'il l'eût rendue à Mlle de Gournay.

Au reste, rien n'était plus facile à savoir : le vieux ministre, ou plutôt le vieil ami de Henri IV, vivait toujours, habitant l'été son château de Villebon, l'hiver son hôtel de la rue Saint-Antoine, situé entre la rue Royale et la rue de l'Égout-Sainte-Catherine. On assurait que, fidèle aux habitudes de travail prises par lui, il était toujours levé et dans son cabinet à cinq heures du matin.

Le cardinal tira de son gousset une magnifique montre, il était quatre heures.

À cinq heures et demie précises, après avoir passé à sa maison de la place Royale pour y prendre un chapeau, donner l'ordre de prévenir ses deux convives presque quotidiens : le P. Mulot, son aumônier, et Lafallons, son parasite, qu'il les attendaient à déjeuner, et de faire savoir à son bouffon, Bois-Robert, qu'il avait besoin de causer avec lui avant midi, le cardinal frappait à l'hôtel de Sully, lequel lui était ouvert par un suisse habillé comme on l'était sous le règne que l'on commençait d'appeler : le règne du grand roi.

Profitons de cette visite que rend Richelieu à Sully, le ministre méconnu de l'avenir, au ministre un peu trop surfait du passé, pour évoquer aux yeux de nos lecteurs une des personnalités les plus curieuses de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle, personnalité assez mal comprise et surtout assez mal rendue par les historiens, qui se sont contentés de la regarder en face, c'est-à-dire avec sa physionomie d'apparat, au lieu d'en faire le tour et de l'étudier sous ses différents aspects.

Maximilien de Béthune, duc de Sully, arrivé, à l'époque où nous en sommes, à l'âge de soixante-huit ans, avait de singulières prétentions à l'égard de sa naissance. Au lieu de se laisser tout simplement, comme son père et son grand-père, descendre de la maison des comtes de Béthune de Flandre, il s'était fait un arbre généalogique dans lequel il descendait d'un Écossais nommé Béthune, ce qui lui offrait l'avantage, lorsqu'il écrivait à l'évêque de Glasgow, de l'appeler : *Mon cousin*. Il avait encore une autre vision, c'était de se dire allié à la maison de Guise par la maison de Coucy, ce qui le faisait parent de l'empereur d'Autriche, et du roi d'Espagne.

Sully, que l'on appelait M. de Rosny, parce qu'il était né au village de Rosny, près de Mantes, était, malgré sa parenté avec l'archevêque de Glasgow et son alliance avec les maisons d'Autriche et d'Espagne, un assez petit compagnon. Lorsque Gabrielle d'Estrées, croyant se faire de lui un serviteur dévoué,

et ayant d’ailleurs à se plaindre de la rude franchise de M. de Sancy, le surintendant des finances, obtint de Henri IV que ce mauvais courtisan ferait place à Sully, Henri IV – et c’était un des grands défauts de ce grand roi – oublieux jusqu’à l’ingratitude et faible jusqu’à la lâcheté au sujet de ses maîtresses, Henri IV ne se souvint plus, sous cette pression égoïste de Gabrielle, que M. de Sancy, pour lui amener les Suisses, avait mis en gage le beau diamant qui aujourd’hui encore porte son nom et fait partie des diamants de la couronne.

Or, ces sacrifices faits à la France, le pauvre surintendant des finances, était devenu si pauvre, que loin qu’il se fût enrichi, comme le devait faire son successeur, Henri IV avait été obligé de lui donner, ce que l’on appelait à cette époque-là un arrêt de défense, et qui n’était rien autre chose qu’un sauf-conduit contre ses créanciers ; aussi, le bonhomme Sancy, d’un caractère assez facétieux, se laissait parfois arrêter comme un créancier ordinaire, et conduire jusqu’à la porte de la prison, puis arrivé là, il leur montrait son arrêt, tirait sa révérence aux huissiers et s’en revenait de son côté, les laissant aller du leur ou bon leur semblerait.

Mais la première chose que ne manqua point de faire Sully, lorsque le moment fut venu de prouver sa reconnaissance à sa protectrice, fut d’être infidèle à la religion des souvenirs. Lorsque Henri IV trouvant dans son désir d’épouser Gabrielle, l’avantage d’avoir des enfants tout faits, parla sérieusement de son mariage avec elle, il rencontra dans Sully un des antagonistes les plus acharnée de cette union.

Cette idée de Henri IV d’épouser Gabrielle n’était cependant pas une simple fantaisie d’amoureux.

Il voulait donner à la France une *reine française,* chose qu’elle n’avait jamais eue.

Henri IV, avec son prodigieux instinct politique et la profonde connaissance de sa grande faiblesse, ne se dissimulait

point que, quelle que fût la femme qu'il épousât, cette femme aurait une grande influence sur les destinées de l'État. Il avait beau, dans les deux heures qu'il donnait par jour aux affaires, trancher les questions les plus ardues avec la brève vivacité du commandement militaire, chacun savait que ce terrible capitaine, qui voulait qu'on le crût libre et absolu, avait chez lui, femme ou maîtresse, son général, qui, de sa chambre à coucher, donnait le plus souvent ses ordres au conseil.

Sous un pareil roi, c'était donc une grosse affaire que le mariage.

Peu importait aux Espagnols d'avoir été vaincus à Arques et à Ivry, si une reine espagnole de naissance ou d'esprit, écartant Gabrielle, entrait dans le lit du roi et, du lit du roi, mettait la main sur le royaume ?

Lorsque Henri IV avait décidé de se remarier, il était à peu près le seul souverain de l'Europe qui portât l'épée ; c'était l'homme unique, le vainqueur apparaissant à l'Europe, monté sur le grand cheval au panache blanc d'Ivry. Eh bien, cette épée, celle de la France, il ne fallait point qu'elle lui fût volée à son chevet par une reine étrangère.

Voilà ce qu'un grand politique, ce qu'un homme de génie, ce que Richelieu, par exemple, eût compris, et ce que ne comprit point Sully.

Sully qui, par son œil bleu et dur, et par son teint de rose, à soixante ans, justifiait peut-être sa prétention d'être d'origine écossaise, était beaucoup plus craint qu'aimé, même de Henri IV ; il portait la terreur partout, dit Marsault, secrétaire de Duplessis-Mornay, ses actes et ses yeux faisaient peur.

C'était un soldat avant tout, ayant fait la guerre toute sa vie ; une main active, énergique, et, chose plus rare, une main financière. Il tenait déjà dans cette main, essentiellement centralisatrice, la guerre, les finances, la marine, il voulut encore y

tenir l'artillerie. Gabrielle fit la sottise de faire donner par Henri IV la place de grand-maître à son père, un homme médiocre. Sully ne cherchait qu'une occasion d'être ingrat, on la lui offrait, il la saisit.

Du jour où Gabrielle avait fait cette injure, disons plus injuste, ce passe-droit à Sully, elle avait donné sa démission de reine de France.

Henri IV avait reconnu ses deux fils, il leur avait reconnu des titres princiers et les avait fait baptiser sous ces titres. Le secrétaire d'État de Fresnel envoya à Sully la quittance du baptême des enfants de France : – « Il n'y a pas d'*enfants de France* », dit Sully en renvoyant la quittance.

Le roi n'osa insister.

C'était, dans Sully, une façon de tâter son maître. Peut-être, si Henri IV eût exigé, Sully cédait-il ; ce fut Henri IV qui céda. Alors Sully s'aperçut d'une chose, c'est que le roi n'aimait pas autant Gabrielle qu'il le croyait lui-même.

Il lui opposa. – à elle qui commençait à vieillir – une rivale toujours jeune, toujours belle, toujours séduisante : une caisse pleine.

Gabrielle était, hélas ! une caisse vide.

Cette caisse pleine était celle du grand duc de Toscane.

Ce dernier avait, depuis quelques années, envoyé au roi le portrait de sa nièce, un charmant portrait rayonnant de jeunesse et de fraîcheur, et dans lequel l'obésité précoce de Marie de Médicis pouvait être désignée sous le nom de florissante santé.

Gabrielle le vit.

– Je n'ai pas peur du portrait, dit-elle, mais de la caisse.

Henri IV fut mis en demeure de choisir entre la femme et l'argent. Et comme il ne se décidait pas assez vite pour l'argent, on empoisonna la femme.

Il y avait à Paris, un ex-cordonnier de Lucques, mais de race mauresque, nommé Zamet et signant pour tout titre dans les actes qu'il passait : Seigneur de dix sept cent mille écus. « Adroit à tous les métiers, apte à faire fortune dans tous, Zamet, du temps qu'il était cordonnier, était parvenu à faire du pied de Henri III, pied fondant, il est vrai, pour nous servir d'un terme de la profession, un véritable pied de femme. Henri III, charmé de se voir un pied si charmant ; nomma Zamet directeur de son petit cabinet, où il élevait et instruisait douze enfants de chœur : cet excellent roi aimait la musique !

Zamet commença sa fortune dans cet emploi. Au moment où tout le monde avait besoin d'argent, au plus chaud de la Ligue, il avait prêté à tout le monde : aux ligueurs, aux Espagnols, et même au roi de Navarre, à qui personne ne voulait prêter. Avait-il prévu la grandeur de Henri IV, comme Crassus celle de César ? C'était, en ce cas, une ressemblance de plus avec ce célèbre banquier romain.

Cet homme était l'agent du grand-duc Ferdinand.

Sully et Zamet se comprirent.

Il fallait attendre le moment et le saisir ; si on avait le coup d'œil juste et la main sûre, c'était partie gagnée.

Sully avait fait le *valet* près de Gabrielle, il le dit lui-même dans ses mémoires. Un jour, dans une discussion avec lui, elle l'appela *valet*. Sully voulait bien être un valet, mais ne voulait pas qu'on le lui dît.

Il se plaignit à Henri IV, et Henri IV dit à Gabrielle :

– J'aime mieux un *valet* comme lui que dix *maîtresses* comme vous.

L'heure était venue.

Ferdinand, l'ex-cardinal, se tenait aux aguets, allongeant par-dessus les Alpes le poison qui avait tué son frère François et sa belle-sœur Bianca.

Gabrielle était à Fontainebleau avec le roi ; Pâques approchait ; son confesseur exigea d'elle qu'elle allât faire ses Pâques à Paris ; elle eut la fatale idée d'aller les faire chez Zamet, un Maure ; cela devait lui porter malheur.

Sully, qui était brouillé avec elle, alla l'y voir. Pourquoi faire ? peut-être parce qu'il ne pouvait pas croire qu'elle eût commis une pareille imprudence.

La pauvre femme se croyait déjà reine. Pour plaire à Sully, elle fit comme si elle l'était, disant qu'elle verrait toujours avec grand plaisir la duchesse à ses *levers* et à ses *couchers*. La duchesse, furieuse, cria à l'impertinence.

– *Les choses ne sont point comme, on le croit,* lui dit Sully pour l'apaiser, *et vous allez voir un beau jeu bien joué, si la corde ne se rompt pas.*

Évidemment il savait tout.

Comment ! Sully savait qu'on allait empoisonner Gabrielle ?

Sans doute ! Sully était un homme d'État, aussi quitta-t-il Paris pour laisser les empoisonneurs opérer tout à leur aise ; mais il recommanda bien qu'on le tînt au courant.

Nous disons les empoisonneurs, car il y en avait deux ; le second était un nommé Lavarenne, qui mourut de saisissement parce qu'une pie, au lieu de l'appeler d'un nom d'homme, l'avait appelé d'un nom de poisson.

De même que Zamet était un ex-cordonnier, Lavarenne était un ex-cuisinier. C'était un drôle à toute sauce, que Henri IV

avait tiré des cuisines de sa sœur Madame, où il jouissait d'une grande célébrité pour piquer des poulets. Elle le rencontra un jour, à l'époque où il avait l'ait fortune. – « Eh, lui dit-elle, il paraît, mon pauvre Lavarenne, que tu as plus gagné à porter *les poulets* de mon frère qu'à larder les miens. »

Cette apostrophe de Madame explique l'erreur de la pie et la susceptibilité de l'ex-lardeur de poulets.

C'est à lui que Sully avait dit :

– Que je sois le premier à le savoir, s'il arrivait par hasard quelque accident à Mme la duchesse de Beaufort.

Lavarenne n'y manqua point. Sully fut averti un des premiers.

Il lui raconte comment Gabrielle est tombée tout à coup malade, d'une maladie étrange et qui l'a tellement défigurée « que de crainte que cette vue n'en dégoutât le roi Henri IV, si jamais elle en revenait, il s'est hasardé, pour lui épargner un trop grand déplaisir, de lui écrire pour le supplier de rester à Fontainebleau, *d'autant plus qu'elle était morte. »*

Et il ajoutait :

« Et moi je suis ici, tenant cette pauvre femme comme morte, entre mes bras, ne croyant pas qu'elle vive encore une heure. »

Ainsi les deux drôles étaient si bien sûrs de la qualité de leur poison que, la pauvre Gabrielle toute vivante, l'un d'eux écrivait au roi qu'elle était morte, et à Sully qu'elle allait mourir.

Elle ne mourut cependant pas si vite que l'on croyait ; elle agonisa jusqu'au samedi matin. C'était le vendredi soir que Lavarenne avait envoyé un messager à Sully. Il arriva qu'il faisait nuit encore ; Sully embrassa sa femme, qui était au lit, et lui dit :

– Fille, vous n'irez point aux levers et aux couchers de Mme la duchesse ; maintenant que la voilà morte, Dieu lui donne bonne vie et longue.

C'est lui-même, au reste, qui raconte, et dans ces mêmes termes, la chose dans ses mémoires.

Gabrielle morte, Sully n'eut pas de peine à décider Henri pour Marie de Médicis.

Mais dans l'intervalle de la mort au mariage, il eut une autre corde à rompre encore.

Ce fut celle d'Henriette d'Entragues.

Henri IV a, parmi nos rois de France, cette spécialité d'être toujours amoureux. À peine Gabrielle fut-elle morte, qu'il tomba amoureux d'Henriette d'Entragues, la fille de Marie Touchet. Pour céder, elle demandait une promesse de mariage ; pour que sa fille cédât, le père demandait cinq cent mille francs.

Le roi montra la promesse de mariage à Sully, et lui ordonna de compter cinq cent mille francs au père.

Sully déchira la promesse de mariage et fit porter un demi million en monnaie d'argent dans la pièce qui précédait la chambre à coucher de Henri IV.

Henri IV, en rentrant dans sa chambre, marcha jusqu'aux genoux dans les Charles et dans les florins, et même dans les florentins ; une partie de cette somme venait de la Toscane.

– Ouais ! dit-il, qu'est-ce que cela ?

– Ce sont les cinq cent mille francs avec lesquels vous payez à M. d'Entragues un amour que ne vous livrera point sa fille.

– Ventre-saint-gris ! dit le roi, je n'eusse jamais cru que cinq cent mille francs fissent, un si gros volume. Tâche d'arranger la chose pour moitié, mon bon Sully.

Sully arrangea la chose pour trois cent mille francs et livra l'argent ; mais, comme il l'avait prédit à Henri IV, Henriette d'Entragues ne livra point l'amour.

Il va sans dire que Henri IV, au risque de ce qui pourrait en arriver, refit la promesse, de mariage déchirée par Sully.

Sully, que l'on appelait le restaurateur de la fortune publique, ne perdit pas, comme M. de Sancy, la sienne à cette restauration. Nous ne voulons pas dire qu'il fût voleur ou concussionnaire, mais il savait faire ses affaires, ne perdant jamais une occasion de gagner. Henri IV savait cela et souvent en plaisantait. En traversant la cour du Louvre, et en voulant saluer le roi, qui était au balcon, un jour Sully bronche.

– Ne vous étonnez point de ce faux pas, dit le roi, si le plus vigoureux de mes Suisses, avait autant de pots de vin dans la tête que Sully en a dans son gousset, il ne se contenterait pas de broncher, il tomberait tout de son long.

Quoique surintendant des finances, Sully, aussi avare pour lui que pour la France, Sully n'avait pas encore de carrosse et trottait par Paris à cheval ; et, comme il montait assez mal à cheval, tout le monde, jusqu'aux enfants, se moquait de lui. Jamais il n'y eut surintendant plus rébarbatif ; un Italien, venant pour la cinquième ou sixième fois à l'Arsenal, sans être parvenu à se faire payer ce qu'on lui devait, s'écria en voyant trois malfaiteurs pendus en Grève :

– Ô bienheureux pendus, qui n'avez plus rien à faire avec ce coquin de Sully !

Sully n'avait pas la même chance avec tout le monde, qu'avec ce digne Italien, qui se contentait d'envier le sort des pendus qui n'avaient plus affaire à lui ; un nommé Pradel, an-

cien maître d'hôtel du vieux maréchal de Biron, ne pouvait avoir raison de Sully, qui non seulement ne voulait point lui payer ses gages, mais un jour le voulut mettre dehors par les épaules. Comme ceci se passait dans la salle à manger de Sully, et que le couvert était mis, Pradel prit un couteau sur la table et poursuivit Sully jusque dans sa caisse, dont il referma à temps la porte sur l'irascible solliciteur, mais Pradel, son couteau à la main, alla trouver le roi, lui déclarant qu'il lui était parfaitement égal d'être pendu s'il ouvrait auparavant le ventre à M. Sully. Sully paya.

Il avait été le premier à planter des ormes sur les grandes routes ; mais il était tellement détesté qu'on les coupait par plaisir, et comme de son nom on les appelait des Rosny, on disait en les abattant : « C'est un *Rosny*, faisons-en un *Biron !* »

À propos de Biron, Sully a raconté dans ses mémoires que le maréchal et les douze galants de la cour, ayant entrepris un ballet dont ils ne pouvaient venir à bout, le roi leur avait dit : « Vous ne vous en tirerez jamais, si Rosny ne vous aide. »

Et que s'étant mis au ballet, le ballet alla tout seul.

C'est que, chose dont il est assez difficile de se douter, quand on n'a vu Sully que dans les histoires, où il apparaît sans se dérider, avec l'austérité de sa figure huguenote, c'est que Sully était fou de la danse. Tous les soirs, jusqu'à la mort de Henri IV – à partir de cette mort, il ne dansa plus – tous les soirs, un valet de chambre du roi, nommé Laroche, lui jouait sur un luth les danses du temps, et dès les premières vibrations de la corde, Sully se mettait à danser tout seul, coiffé d'un bonnet extraordinaire, dont d'habitude il se couvrait la tête dans son cabinet. Il n'avait, il est vrai, que deux spectateurs, à moins que, pour rendre la fête plus complète, on n'allât chercher quelques femmes de « *réputation mauvaise,* » dit Tallemant des Réaux, qui est fort sévère pour Sully. Nous nous contenterons, nous, de dire *douteuse*. Les deux spectateurs qui, au besoin, comme on

l'a vu, devenaient acteurs, étaient le président de Chivry et le seigneur de Chevigny.

S'il ne s'était agi pour danser en face de lui, que d'une femme légère, il eût pu se contenter de la duchesse de Sully, dont au reste les désordres l'inquiétaient si peu, que tous les mois, en lui donnant la rente mensuelle qu'il lui faisait, il avait l'habitude de lui dire : Tant pour la table, tant pour votre toilette, tant pour vos amants.

Un jour, ennuyé de rencontrer sur son escalier tant de gens qui n'avaient point affaire à lui, et qui demandaient la duchesse, il fit faire un escalier qui conduisait chez sa femme. Quand l'escalier fut terminé :

– Madame, lui dit-il, j'ai fait faire un escalier tout exprès pour vous ; faites passer par cet escalier-là les gens que vous savez, car si j'en rencontre quelqu'un sur le mien, je lui en ferai sauter toutes les marches.

Le jour où il fut nommé grand-maître de l'artillerie, il prit pour cachet un aigle tenant la foudre avec cette devise : *Quo jussa Jovis*.

Celle du cardinal de Richelieu, qui montait les escaliers de Sully à cinq heures et demie du matin, était, on se le rappelle, un aigle dans les nuages avec : *Aquila in nubilus*.

– Qui faut-il annoncer ? demandait le valet, qui précédait le visiteur matinal.

– Annoncez, répondit celui-ci, souriant d'avance de l'effet que cette annonce allait produire, annoncez M. le cardinal de Richelieu !

XI

LES DEUX AIGLES.

Et, en effet, si jamais annonce produisit un effet inattendu, ce fut celle qui frappa l'oreille de Sully, se retournant pour voir quel était l'importun qui venait le déranger avant le jour.

Il était occupé à écrire les volumineux mémoires qu'il nous a laissés, et se leva de son fauteuil à l'annonce du valet.

Il était vêtu à la mode de 1610, c'est-à-dire comme on s'habillait dix-huit ou vingt ans auparavant, de velours noir, avec les chausses et le pourpoint tailladés de satin violet. Il portait la fraise empesée, les cheveux courts, la barbe longue, dans cette barbe était, comme dans celle de Coligny, fiché un cure-dent, afin qu'il n'eût point à se déranger pour l'aller chercher, s'il était trop loin. Quoique la mode en fût passée depuis longtemps et qu'une grande robe de chambre recouvrît son pourpoint et tombât jusqu'à ses souliers de feutre, il portait ses ordres en diamants et ses chaînes de col, comme s'il eût dû, à l'heure accoutumée, assister au conseil de Henri IV. Vers une heure, quand le temps était beau, on le voyait, moins sa robe de chambre, descendre de son hôtel dans cet équipage, suivi de quatre Suisses qu'il entretenait pour lui servir de gardes, et se promener sous les arcades du Palais-Royal, où chacun s'arrêtait pour le regarder se mouvant gravement et avec lenteur, pareil au fantôme du siècle passé.

Chacun des deux hommes qui se trouvaient pour la première fois en présence était singulièrement représenté par sa devise. *Aquila in nubibus*, l'Aigle dans les nuages, et qui, au sein des nuages, à moitié voilé par eux, dirigeait tout en France, re-

présentait admirablement le ministre qui était tout, et par lequel Louis XIII était roi ; tandis qu'au contraire l'aigle lançant la foudre : *Quo jussa Jovis,* où l'envoie Jupiter, peignait d'une façon moins caractéristique Sully, bras droit de Henri IV, mais n'obéissant que quand Henri IV ordonne, et n'étant lien que par Henri IV.

Peut-être quelques lecteurs se plaindront-ils que tous ces détails sont inutiles, et diront-ils, à la seule recherche qu'ils sont du pittoresque et de l'inconnu, qu'ils savent ces détails aussi bien que moi ; aussi n'est-ce pas pour ceux qui *savent ces détails aussi bien que moi* que je les consigne ici, et ceux-là peuvent les passer ; mais c'est pour ceux qui les ignorent ou pour ceux, plus nombreux encore, qui, attirés par le titre ambitieux de *roman historique*, veulent apprendre quelque chose en le lisant, afin que ce titre soit justifié.

Richelieu, jeune relativement à Sully (il n'avait que quarante-deux ans, et Sully en avait soixante-hui), s'avança vers le vieil ami de Henri IV avec le respect qu'il devait à la fois à son âge et à sa réputation.

Sully lui désigna un fauteuil, Richelieu prit une chaise ; le vieillard, orgueilleux, familier avec l'étiquette des cours, fut sensible à ce détail.

– Monsieur le duc, lui dit le cardinal en souriant, ma visite vous étonne ?

– J'avoue, répondit Sully avec sa brusquerie ordinaire, que je ne m'y attendais pas.

– Pourquoi donc ? monsieur le duc ; tous les ministres qui ont travaillé ou qui travaillent pour la postérité, et nous sommes de ceux-là, sont solidaires du bonheur, de la gloire et de la grandeur du règne sous lequel ils sont appelés à rendre des services à la France ; pourquoi donc, moi, qui sers humblement le fils, ne viendrais-je point chercher un appui, des conseils, des

renseignements mêmes, près de celui qui a si glorieusement servi le père ?

– Bon, fit Sully avec amertume, qui se souvient des services rendus, dès lors que celui qui les rendait est devenu inutile ? Vieil-arbre mort n'est pas même bon à faire du feu, aussi ne lui fait-on pas même l'honneur de l'abattre.

– Souvent le bois mort brille la nuit, monsieur le duc, quand le bois vivant se perd dans l'obscurité ; mais Dieu merci, j'accepte la comparaison ; vous êtes toujours un chêne, et j'espère que dans vos rameaux chantent harmonieusement votre gloire, ces oiseaux qu'on appelle les souvenirs.

– On m'a dit que vous faisiez des vers, monsieur le cardinal, dit dédaigneusement Sully ?

– Oui, dans mes moments perdus ; mais pour moi, monsieur le duc, j'ai appris la poésie, non pas précisément pour être poète moi-même, mais pour être bon juge en poésie et récompenser les poètes.

– Dans mon temps, fit Sully, on ne s'occupait point de ces messieurs-là.

– Votre temps, messire, répondit Richelieu, était un glorieux temps ; on y enregistrait des noms de batailles qui s'appelaient Coutras, Arques, Ivry, Fontaine-Française ; on y reprenait les projets de François 1er et de Henri II contre la maison d'Autriche ; et vous étiez un des soutiens de cette grande politique.

– Ce qui me brouilla avec la reine mère.

– On y établissait l'influence française en Italie, continua le cardinal, sans paraître faire attention à l'interruption, que cependant il enregistrait soigneusement dans sa mémoire. On y acquérait la Savoie, la Bresse, le Bugey et le Valromey ; on y soutenait les Pays-Bas insurgés contre l'Espagne ; on rappro-

chait en Allemagne les luthériens des catholiques ; on y formait le projet, et vous étiez l'instigateur de ce projet, d'une espèce de république chrétienne, où tous les différends eussent été jugés par une diète souveraine, où toutes les religions eussent été mises sur le pied d'égalité, où l'on armait pour rendra aux héritiers de Juliers les domaines confisqués sur eux par l'empereur Mathias...

– Oui, et ce fut au milieu de ces-beaux projets que le frappèrent les *parricides*.

Richelieu enregistra la seconde interruption près de la première, car, sur la seconde comme sur la première, son intention était de revenir, et continua :

– Dans de si glorieux temps, on n'a point de loisirs à donner aux lettres ; ce n'est point sous César que naissent les Horace et les Virgile ; ou s'ils naissent sous César, c'est sous Auguste seulement, qu'ils chantent. J'admire vos guerriers et vos législateurs, monsieur de Sully, ne méprisez pas trop mes poètes : c'est par les guerriers et les législateurs que les empires sont grands ; mais c'est par les poètes, qu'ils sont lumineux. L'avenir est une nuit comme le passé, les poètes sont les phares de cette nuit-là. Demandez, aujourd'hui quels sont les ministres et les généraux d'Auguste, on vous nommera Agrippa, tous les autres sont oubliés. Demandez, quels sont les protégés de Mécène, ou vous nommera Virgile, Horace, Varon, Tibulle ; Ovide proscrit, est une tache au règne du neveu de César ; je ne puis pas être Agrippa, ou Sully, laissez-moi être Mécène.

Sully regarda avec étonnement cet homme dont on lui avait dit vingt fois l'orgueilleuse tyrannie, et qui venait le trouver pour lui appeler les jours glorieux de sa puissance et mettre sa grandeur présente aux pieds de sa grandeur passée.

Il tira son cure-dent de sa barbe, et le passant entre ses dents, qui eussent fait honneur à un jeune homme :

– Bon, bon, bon, dit-il, je vous passe vos poètes, quoiqu'ils ne fassent pas des choses bien merveilleuses.

– Monsieur de Sully, dit Richelieu, combien y a-t-il de temps que vous fîtes planter les ormes qui ombragent nos routes ?

– Monsieur le cardinal, dit Sully, c'était de 1598 à 1604, donc il y a vingt-quatre ans.

– Étaient-ils aussi, beaux et aussi vigoureux, lorsque vous les plantâtes qu'aujourd'hui ?

– Avec cela qu'on les a bien arrangés, mes ormes !

– Oui, je sais que le peuple, qui se trompe aux meilleures intentions, et qui n'a pas vu l'ombre que la main prévoyante d'un grand homme semait sur les routes pour le bien-être des voyageurs fatigués, en a arraché une partie, mais ceux qui ont survécu n'ont-il point étendu leurs branches, n'ont-ils pas multiplié leurs feuilles ?

– Si fait, si fait, dit Sully tout joyeux, et quand je vois ceux qui restent, si vigoureux, si verts, si bien portants, je suis presque consolé pour ceux qui ne sont plus.

– Eh bien, moi, monsieur de Sully, dit Richelieu, il en est ainsi de mes poètes ; la critique en arrachera une partie, le bon goût une autre ; mais ceux qui resteront n'en seront que plus-forts et plus-verdissants.

– Aujourd'hui, j'ai planté un orme qu'on appelle Rotrou ; demain je planterai probablement un chêne qu'on appellera Corneille. J'arrose, en attendant, je ne dirai pas ceux qui ont poussé tout seuls sous votre règne : Desmaretz, Bois-Robert, Mayret, Voiture, Chapelain, Gombeault, Baro, Resseiguier, La Morelle, Grandchamp, que sais-je moi ? Ce n'est pas ma faute s'ils poussent mal et, au lieu de faire une forêt, ne font qu'un taillis.

– Soit, soit, soit, dit Sully ; aux grands travailleurs – et l'on dit que vous êtes un grand travailleur, monsieur le cardinal – il faut des distractions, et dans vos moments perdus autant vaut vous faire jardinier qu'autre chose.

– Que Dieu bénisse mon jardin, monsieur de Sully, et il deviendra celui du monde entier.

– Mais enfin, dit Sully, je présume que vous ne vous êtes pas levé à cinq heures du matin pour venir me faire des compliments et me parler de vos poètes ?

– D'abord, je ne me suis pas levé à cinq heures, dit tu souriant le cardinal, je ne me suis pas encore couché, voilà tout. De votre temps, monsieur de Sully, on se couchait tard ! peut-être, et l'on se levait de bonne heure, mais encore dormait-on ! De mon temps à moi, on ne dort plus ; non, je ne suis pas précisément, venu pour vous faire des compliments et vous parler de mes poètes, mais l'occasion s'en est trouvée en passant, et je n'ai eu garde de la laisser échapper ; je suis venu pour vous parler de deux choses dont vous m'avez le premier parlé vous-même.

– Moi ! je vous ai parlé de deux choses ?

– Oui.

– Je n'ai rien dit...

– Excusez-moi ; quand je vous rappelais vos grands projets contre l'Autriche et l'Espagne, vous avez dit : *Projets qui m'ont brouillé avec la reine-mère.*

– C'est vrai ; n'est-elle pas Autrichienne par sa mère Jeanne, et Espagnole par son oncle Charles-Quint.

– Justement, et cependant c'était à vous, monsieur de Sully, qu'elle devait d'être reine de France.

– J'ai eu tort de donner ce conseil au roi Henri IV, mon auguste maître, et depuis, bien souvent, je m'en suis repenti.

– Eh bien, la même lutte que vous eûtes à soutenir, il y a vingt ans, et dans laquelle vous avez succombé, je la soutiens, moi, aujourd'hui, et peut-être y succomberais-je à mon tour pour le malheur de la France, car aujourd'hui j'ai deux reines contre moi, la jeune et la vieille.

– Par bonheur, dit Sully en grimaçant un sourire et en mâchant son cure-dents, ce n'est pas la jeune qui a le plus d'influence ; le roi Henri IV aimait trop ; son fils n'aime pas assez.

– Avez-vous quelquefois songé, monsieur le duc, à cette différence qui existe entre le père et le fils ?

Sully regarda Richelieu d'un air railleur comme pour demander : En êtes-vous : là ? Puis :

– Entre le père et le fils, répéta-t-il, avec un accent étrange ; oui, j'y ai songé et bien souvent.

– Vous rappelez-vous le père, tout activité, faisant vingt lieues à cheval dans sa journée et jouant à la paume le soir ; toujours debout, tenant conseil en marchant, recevant les ambassadeurs en marchant, chassant du matin au soir, emporté dans tout, jouant pour gagner, trichant quand il ne gagnait pas, rendant l'argent mal gagné, c'est vrai, mais ne pouvant s'empêcher de tricher ; sensible des nerfs, souriant de physionomie, mais d'un sourire toujours près des larmes ; mobile jusqu'à la folie, mais mettant toujours le cœur de moitié dans ses moindres caprices ; trompant les femmes, mais les honorant. Il avait reçu du ciel en naissant ce grand don qui fait pleurer sainte Thérèse sur Satan, qui ne peut que haïr : il aimait.

– Avez-vous connu le roi Henri IV ? demanda Sully étonné.

– Je l'ai vu une fois ou deux dans ma jeunesse, dit Richelieu, voilà tout ; mais je l'ai fort étudié. Mais, au contraire de lui, voyez son fils, lent comme un vieillard, morne comme un trépassé, ne marchant presque jamais, se tenant debout, mais im-

mobile, près d'une fenêtre ; regardant sans voir, chassant comme un automate, jouant sans désir de gagner, sans ennui de perdre. Dormant beaucoup, pleurant peu, n'aimant rien, et ce qui pis est, n'aimant personne.

– Sur cet homme, je comprends, dit Sully, vous n'avez pas de prise.

– Si fait ! car au milieu de tout cela, il a deux qualités ; il a l'orgueil de la monarchie ; il est jaloux de l'honneur de la France ; ce sont deux éperons dont je l'aiguillonne et je le conduirais à la grandeur sans sa mère sans cesse sur mon chemin pour défendre l'Espagne ou soutenir l'Autriche, quand, suivant la politique du grand roi Henri et de son grand ministre Sully, je veux attaquer ces deux éternelles ennemies de la France. Eh bien ; je viens à vous, mon maître, à vous que j'étudie et que j'admire, comme financier surtout, je viens vous demander votre appui contre le mauvais génie qui fut votre ennemi autrefois et qui est le mien aujourd'hui.

– En quoi puis-je-vous aider, demanda Sully, vous que l'on dit plus puissant que le roi ?

– Vous avez dit que ce fut au milieu de ses beaux projets que les *parricides* frappèrent Henri IV ?

– Ai-je dit *les parricides*, ou le parricide ?

– Vous avez dit *les parricides*.

Sully se tut.

– Eh bien, continua Richelieu rapprochant sa chaise du fauteuil de Sully, rappeler bien, tous vos souvenirs sur cette fatale date du 14 mai, et veuillez me dire quels sont les avis que vous avez reçus ?

– On en reçut beaucoup ; mais par malheur on y fit peu d'attention ; quand la Providence veillé, il arrive souvent que les

hommes dorment ; mais avant tout le roi Henri avait commis deux imprudences.

– Lesquelles ?

– Après avoir promis au pape Paul V le rétablissement des jésuites, il lui répondit, quand il le pressa de tenir sa promesse : « Si j'avais deux vies, j'en donnerais une pour satisfaire Votre Sainteté ; mais, n'en ayant qu'une, je la garde pour votre service et l'intérêt de mes sujets. » La seconde fut de laisser insulter en plein Parlement le chevalier de la reine, l'illustrissime faquin Concino Concini ; elle se crut avilie elle-même en voyant son Sigisbée, son brillant vainqueur des joutes, celui qui avait éclipsé des princes, battu par des hommes de robe, plumé par des clercs ? elle voua le roi à une vendetta italienne, et elle ferma son cœur à tous les avis qui lui furent donnés.

– Ces avis ne lui furent-ils-point particulièrement donnés, demanda Richelieu, par une femme nommée la dame de Coëtman ?

Sully tressaillit.

– Oui, particulièrement, dit-il, mais il y en eut d'autres. Il y eut un nommé Lagarde qui se trouvait à Naples chez Hébert, qui prévint le roi et que d'Épernon fit assassiner. Il y eut un certain Labrosse que l'on n'a point retrouvé, et qui, le 14 mai au matin, prévint M. de Vendôme que le passage du 13 au 14 serait fatal au roi.

– Mais ? insista Richelieu, cette dame de Coëtman ne s'est-elle point aussi adressée à vous, monsieur le duc ?

Sully baissa la tête.

– Les meilleurs et les plus dévoués, dit-il, ont leurs aveuglements ; et cependant j'en parlai au roi ; mais le roi haussa les épaules et dit : Que veux-tu, Rosny – il avait continué de

m’appeler de mon nom de naissance quoiqu’il m’eût fait duc de Sully – que veux-tu Rosny ? il en sera ce qu’il plaira à Dieu.

– Ce fut par une lettre que vous fûtes prévenu, n’est-ce pas, monsieur le duc ?

– Oui.

– Cette lettre, à qui était-elle adressée ?

– À moi, pour être remise au roi.

– Par qui vous était-elle adressée ?

– Par la dame de Coëtman.

– Une autre femme s’était chargée de vous la remettre ?

– Mlle de Gournay.

– Et puis-je vous demander, monsieur le duc – remarquez que c’est pour le bien et l’honneur de la France que j’ai l’honneur de vous questionner.

Sully fit un signe de la tête indiquant qu’il était prêt à répondre.

– Et cette lettre, pourquoi ne la remîtes-vous point au roi ?

– Parce que les noms de la reine Marie de Médicis, celui de d’Épernon et celui de Concini y étaient en toutes lettres.

– Cette lettre vous l’avez gardée, mon sieur le duc ?

– Non, je l’ai rendue.

– Puis-je vous demander à qui ?

– À celle qui l’avait apportée, à mademoiselle de Gournay.

– Avez-vous, monsieur le duc, quelque répugnance à m’écrire ces mots : « Mlle de Gournay est autorisée à remettre à

Mgr le cardinal de Richelieu la lettre adressée, le 11 mai 1610, à M. le duc de Sully par la dame de Coëtman. »

– Non, si Mlle de Gournay vous refusait ; mais sans doute vous la donnera-t-elle, étant pauvre et ayant grand besoin d'être protégée par vous, sans que vous ayez besoin de mon autorisation.

– Cependant si elle refusait ?

– Envoyez-moi un messager, et il vous rapportera mon autorisation.

– Maintenant un dernier mot, monsieur de Sully, et vous aurez acquis tous droits à ma reconnaissance.

Sully s'inclina.

– Il existait chez M. Joly de Fleury, dans une cassette murée, à l'angle des rues Saint-Honoré et des Bons-Enfants, le procès de Ravaillac au Parlement.

– La cassette a été réclamée et portée au palais de justice, où elle a disparu dans un incendie : de sorte que M. Joly de Fleury ne s'est plus trouvé possesseur que du procès-verbal dicté par Ravaillac sur l'échafaud, entre les tenailles et le plomb fondu.

– Cette feuille n'est plus entre les mains de la famille ?

– Elle a été, en effet, rendue par M. Joly de Fleury avant sa mort.

– Savez-vous à qui ? demanda Richelieu.

– Oui.

– Vous le savez, s'écria-t-il, ne pouvant réprimer un sentiment de joie ; alors... alors, vous allez me le dire, n'est-ce pas ? Cette feuille, c'est mon salut, à moi, ce qui n'est rien ; mais c'est la gloire, c'est la grandeur, c'est l'honneur de la France, ce qui

est tout. Au nom du ciel, dites-moi à qui cette feuille a été remise.

– Impossible.

– Et pourquoi impossible ?

– J'ai fait serment.

Le cardinal se leva.

– Du moment où le duc de Sully a fait serment, dit-il, honneur au serment de Sully ; mais, en vérité, il y a une fatalité sur la France.

Et, sans même essayer de tenter Sully par une seule parole, il s'inclina profondément devant lui, reçut de la part du vieux ministre un salut poli, mais modéré, et se retira, commençant à douter de cette providence dont le P. Joseph lui avait promis le secours.

XII

LE CARDINAL EN ROBE DE CHAMBRE.

Le cardinal rentra chez lui, place Royale, vers sept heures du matin, renvoya ses porteurs, qui se déclarèrent bien payés et par conséquent, satisfaits de leur nuit, se coucha deux heures, et vers neuf heures et demie du matin descendit dans son cabinet en pantoufles et en robe de chambre.

Ce cabinet, c'était l'univers du duc de Richelieu. Il y travaillait douze à quatorze heures par jour ; il y déjeunait avec son confesseur, ses bouffons et ses parasites, souvent même il y dormait sur un grand canapé en forme de lit, sur lequel il se jetait quand la besogne politique donnait par trop. D'habitude il dînait avec sa nièce.

Personne n'entrait dans ce cabinet renfermant tous les secrets de l'État, à moins que Richelieu n'y fût excepté son secrétaire Charpentier, l'homme sur lequel il pouvait compter comme sur lui-même.

Une fois entré, il en faisait ouvrir les différentes portes par Charpentier, excepté cependant la porte donnant chez Marion Delorme, dont seul il avait la clef.

Cavois avait commis l'indiscrétion de dire que parfois, quand le cardinal, au lieu de remonter dans sa chambre et de se coucher dans son lit, se jetait tout habillé sur le canapé de son cabinet, il avait pendant la nuit entendu une seconde voix, qu'à son timbre il avait reconnue pour une voix de femme, laquelle voix dialoguait avec lui.

Les mauvaises langues avaient dit alors, et le bruit s'en était répandu, que c'était Marion Delorme, alors dans toute la fleur de sa jeunesse et de sa beauté, puisqu'elle avait à peine dix-huit ans, qui passait comme une fée à travers la muraille ou comme un sylphe à travers le trou de la serrure, et qui venait causer avec le cardinal de choses n'ayant aucunement trait à la politique.

Mais personne ne pouvait dire l'avoir jamais vue chez le cardinal.

D'ailleurs, nous qui avons pénétré dans ce cabinet redouté, et qui en connaissons tous les secrets, nous savons qu'il existait une boîte aux lettres à l'aide de laquelle le cardinal correspondait avec sa belle voisine ; Marion Delorme n'avait donc pas besoin de venir chez le cardinal, ni le cardinal d'aller chez Marion.

Ce jour-là probablement avait-il quelque chose à lui dire, car, de même que nous le lui avons déjà vu faire, à peine entré dans son cabinet, il écrivit deux lignes sur un morceau de papier, ouvrit la porte de communication, glissa le papier sous la seconde porte, tira la sonnette et referma la première.

Ce papier, nous pouvons le dire à nos lecteurs, pour lesquels nous n'avons rien de caché, contenait l'interrogation suivante :

– Combien de fois, depuis huit jours, M. le comte de Moret est-il venu chez Mme de La Montagne ? est-il fidèle ou infidèle ? en somme, que sait-on de lui ?

Comme d'habitude, cette question était signée : « Armand. »

Mais, disons-le, l'écriture et la signature étaient déguisées et n'avaient rien de commun avec l'écriture et la signature du grand ministre.

Après quoi, il appela Charpentier et lui demanda qui était dans le salon voisin.

– Le R.P. Mulot, M. de Lafalone et M. de Bois-Robert, répondit le secrétaire.

– C'est bien, dit Richelieu, faites-les entrer.

Nous avons dit que le cardinal déjeunait d'habitude avec son confesseur, ses bouffons, ses parasites, et peut-être nos lecteurs ont-ils été étonnés de la société dans laquelle nous plaçons le confesseur de Son Éminence. Mais le P. Mulot n'était point un de ces casuistes rigides, qui surchargent leurs pénitents de *Pater noster* et *d'Ave Maria*...

Non, le P. Mulot était avant tout un ami du cardinal. Onze ans auparavant, lors de l'assassinat du maréchal d'Ancre, lorsque la reine-mère avait été exilée à Blois et le cardinal à Avignon, le P. Mulot, soit par amitié pour le jeune Richelieu, soit confiance dans son génie à venir, avait vendu tout ce qu'il possédait, et en avait tiré trois ou quatre mille écus pour le cardinal, alors évêque de Luçon. Aussi conservait-il son franc-parler avec tout le monde, et ne se gênait-il pour qui que ce fût. Mais c'était surtout à l'endroit du mauvais vin qu'il était d'autant plus intraitable qu'il était tout à fait courtisan du bon. Un jour qu'il dînait chez M. d'Alaincourt, gouverneur de Lyon, et qu'il était mécontent du vin qu'on lui servait, il fit venir le laquais qui l'avait versé, et le prenant par l'oreille :

– Mon ami, lui dit-il, vous êtes un grand coquin de ne point avertir votre maître, qui, peut-être ne s'y connaissant pas, croit nous donner du vin et nous sert de la piquette.

À ce culte de la vigne, le digne aumônier avait gagné un nez qui, pareil à celui de Bardolph, le joyeux compagnon de Henri V, eût pu servir le soir de lanterne, de sorte qu'un jour, que, n'étant encore qu'évêque de Luçon, M. de Richelieu essayait des chapeaux de castor, et que le P. Mulot le regardait les essayer,

M. de Richelieu en choisit un, et le mettant sur sa tête : – « Celui-ci me va-t-il bien ? demanda-t-il.

– Il irait encore mieux à Votre Grandeur, répondit Bois-Robert, s'il était de la couleur du nez de votre aumônier.

Le brave Mulot ne pardonna jamais cette plaisanterie à Bois-Robert.

Le second convive attendu par le cardinal était un gentilhomme de Touraine, appelé Lafalone. C'était une espèce de gardien que le cardinal s'était fait donner par le roi avant qu'il eût des gardes, pour empêcher qu'on ne le dérangeât inutilement ou pour des choses de peu d'importance. Ce Lafalone était aussi grand mangeur que Mulot était buveur, et voir boire l'un et manger l'autre était un plaisir que se donnait presque tous les jours le cardinal. En effet, Lafalone ne pensait qu'à la table. Quand les autres disaient qu'il ferait beau promener, qu'il ferait beau chasser, qu'il ferait beau baigner aujourd'hui, lui, invariablement disait : qu'il ferait beau manger, il en résulta que, quoique le cardinal eût des gardes, il n'en conserva pas moins Lafalone.

Le troisième convive ou plutôt la troisième personne à laquelle le cardinal avait fait dire devenir, était François Metel de Bois-Robert, l'un de ses collaborateurs, mais plutôt encore son bouffon. D'abord, on ne saurait dire pourquoi Bois-Robert lui avait fort déplu. Il s'était sauvé de Rouen, où il était avocat, pour une mauvaise affaire que voulait lui faire une fille qui l'accusait de lui avoir fait-deux enfants. En arrivant à Paris, il s'était attaché au cardinal Duperron, puis avait tenté de passer au service du cardinal ; mais nous l'avons dit, il ne lui était point sympathique, et plusieurs fois il gronda ses gens de ne pas savoir le défaire de lui.

– Eh ! monsieur, lui dit un jour Bois-Robert, vous laissez bien manger aux chiens les miettes de votre table, ne vaux-je pas bien un chien ?

Cette humilité désarma le cardinal, et non-seulement il avait pris Bois-Robert en amitié mais encore il ne pouvait se passer de lui.

Quand le cardinal était de bonne humeur, il l'appelait : Le Bois tout court, à cause d'un don que lui avait fait M. de Château-neuf sur le bois qui vient de Normandie.

C'était son journal du matin ; par Bois-Robert, le cardinal connaissait tout ce qui se passait dans cette république des lettres qui commençait à se consolider ; puis Bois-Robert, qui avait un cœur excellent, guidait la main du cardinal dans les bienfaits qu'elle devait répandre, et parfois, bon gré, mal gré, la forçait de s'ouvrir quand elle voulait rester fermée par quelque motif de haine ou de jalousie, et Bois-Robert, à sa manière, lui prouvait que celui qui peut ce venger ne doit point haïr, et que celui qui est tout-puissant ne saurait être jaloux.

On comprend qu'avec cette éternelle tension d'esprit vers la politique, ces menaces éternelles de conspirations, cette lutte acharnée contre tout ce qui l'entourait, le cardinal avait besoin de temps en temps de se laisser aller à des gaités qui, pour lui, devenaient presque de l'hygiène ; l'arc trop tendu et surtout toujours tendu se fût brisé.

C'était surtout après des nuits comme celle qu'il venait de passer, et au milieu de ses plus sombres préoccupations, que le cardinal recherchait la société des trois hommes avec lesquels nous allons le voir se reposer quelques instants de ses travaux, de ses angoisses et de ses fatigues.

D'ailleurs, outre les contes qu'il espérait tirer, comme d'habitude, de la verve intarissable de Bois-Robert, il avait à le charger de découvrir la demeure de la demoiselle de Gournay et de la lui amener.

Aussitôt sa lettre pour Marion Delorme déposée dans le couloir, il ordonna donc, comme nous l'avons dit, à Charpentier d'ouvrir à ses trois convives.

Charpentier ouvrit la porte.

Bois-Robert et Lafalone se firent des politesses pour passer ; mais Mulot, qui paraissait de mauvaise humeur, les écarta tous deux et passa le premier.

Il tenait une lettre à la main.

– Oh ! lui dit le cardinal, qu'avez-vous donc, mon cher abbé ?

– Ce que j'ai, cria Mulot, en trépignant, j'ai que je suis furieux !

– Et pourquoi ?

– Ils n'en feront jamais d'autres !

– Qui ?

– Ceux qui m'écrivent de votre part.

– Bon Dieu ! qu'ont-ils donc fourré dans votre lettre ?

– Ce n'est pas la lettre qui est mal ; au contraire, contre l'habitude de vos gens, elle est assez polie.

– Qui est donc mal, alors ?

– L'adresse. Vous savez bien que je ne suis pas votre aumônier, attendu que, si je consens jamais à être l'aumônier de quelqu'un, ce sera de plus grand que vous. Je suis chanoine de la Sainte-Chapelle.

– Oh ! alors, qu'ont-ils mis sur l'adresse ?

– Ils ont mis : « À monsieur, monsieur Mulot, aumônier de Son Éminence, » les sots.

– Ouais ! dit le cardinal en riant, car il se doutait bien qu'il allait s'attirer quelques rebuffades ; si c'était moi qui eusse mis l'adresse ?

– Si c'était vous, cela ne m'étonnerait pas, ce ne serait point, Dieu merci, la première sottise que vous auriez faite.

– Je suis bien aise de savoir que cela vous contrarie.

– Cela ne me contrarie pas, cela m'exaspère.

– Tant mieux !

– Pourquoi, tant mieux ?

– Parce que vous n'êtes jamais si réjouissant que quand vous êtes en colère, et comme j'aime beaucoup à vous voir en colère, je ne vous écrirai plus jamais qu'à « monsieur Mulot, aumônier de Son Éminence. »

– Faites cela et vous verrez.

– Que verrai-je ?

– Vous verrez que je vous laisserai déjeuner tout seul.

– Bon, je vous enverrai chercher par Cavois.

– Je ne mangerai pas.

– On vous fera manger de force.

– Je ne boirai pas.

– On débouchera sous votre nez des bouteilles de romanée, de clos-vougeot et de chambertin.

– Taisez-vous'! taisez-vous ! cria Mulot, au comble de l'exaspération, et marchant sur le cardinal les poings fermés. Tenez, je le dis hautement, vous êtes un méchant homme.

– Mulot ! Mulot ! dit le cardinal, pâmant de rire, au fur et à mesure que son interlocuteur pâmait de colères. Je vais vous faire arrêter !

– Et sous quel prétexte ?

– Sous le prétexte que vous révélez le secret de la confession.

Les assistants éclatèrent de rire, tandis que Mulot déchirait la lettre eu morceaux et la jetait au feu.

Pendant la discussion on avait apporté une table toute dressée.

– Ah ! voyons ce qu'il y a pour déjeuner, dit Lafalone, et sachons si cela vaut la peine de déranger un brave gentilhomme qui avait chez lui son déjeuner magnifiquement servi ?

Et levant les plats les uns après les autres :

– Ah ! ah ! blancs de chapons à la royale, un salmis depluviers et d'alouettes, deux bécasses rôties, champignons farcis à la provençale, écrevisses à la manière de Bordeaux ! à la rigueur, on peut déjeuner avec cela.

– Hé pardieu ! fit Mulot, de la nourriture on en aura toujours assez ; chacun sait que M. le cardinal donne dans tous les péchés mortels et particulièrement dans celui de la gourmandise ; mais ce sont les vins qu'il s'agit d'examiner : Bouzy rouge, hum ! bordeaux grand cru, c'est bon pour les gens qui ont mal à l'estomac, comme tous les vins de Bordeaux. Vivent les vins de Bourgogne ! Nuits, ah ! ah ! pomard, moulin-à-vent, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux, mais enfin il faudra s'en contenter.

– Comment, l'abbé, vous avez à votre déjeuner du champagne, du bordeaux, du bourgogne, et vous ne trouvez pas que ce soit assez ?

– Je ne dis pas qu'il n'y en ait point assez, dit Mulot en se radoucissant, je dis seulement qu'il pourrait être meilleur.

– Déjeunes-tu avec nous, le Bois ? demanda le cardinal.

– Son Éminence m'excusera ; elle m'a fait ordonner de venir ce matin, mais elle ne m'a point parlé de déjeuner, et j'ai déjeuné, avec Racan, qui ôtait ses chausses sur une borne au coin de la vieille rue du Temple et de la rue Saint-Antoine.

– Que diable viens-tu me conter-là ? Mettez-vous donc à table, Mulot ; asseyez-vous, Lafalone, et silence pour écouter M. le Bois, qui va nous conter quelque joli mensonge.

– Qu'il conte ! qu'il conte ! dit Lafalone, ce n'est pas moi qui l'interromprai.

– Je bois ce verre de pomard à votre récit, maître le Bois, dit Mulot avec un reste de rancune, et qu'il soit plus amusant que d'habitude.

– Je ne le peux pas faire plus amusant qu'il n'est, dit Bois-Robert, puisque je raconte la vérité.

– La vérité, dit le cardinal ; avec cela qu'il est d'habitude d'ôter ses chausses en pleine rue à huit heures et demie du matin, sur une borne.

– Monseigneur, vous allez voir. Votre Éminence sait que Malherbe loge à cent pas d'ici, rue des Tournelles.

– Oui, je sais cela, dit le cardinal, qui, mangeant très peu, à cause de son mauvais estomac, pouvait parler en mangeant.

– Eh bien, il paraît qu'hier soir ils avaient, fait orgie chez lui avec Ivrande et Racan, de sorte que, comme Malherbe n'a qu'une chambre, les trois compagnons, ivres-morts, ont couché dans la même chambre. Racan se réveille le premier, il paraît qu'il avait affaire de bonne heure, il se lève, prend les chausses d'Ivrande pour son caleçon, les passe sans s'apercevoir de la

méprise, met les siennes par-dessus, achève sa toilette et sort. Cinq minutes après, Ivrande veut se lever à son tour et ne trouve plus ses chausses. « Mordieu ! dit-il à Malherbe, il faut que ce soit ce maître distrait de Racan qui les ait prises. »

Et sur ce, Ivrande passe les chausses de Malherbe, qui était encore au lit, et, malgré les cris de celui-ci, sort tout courant pour rejoindre Racan qu'il aperçoit s'en allant gravement avec un derrière deux fois plus gros qu'il n'était convenable. Ivrande le rejoint, et réclame son bien.

– C'est par ma foi vrai, et tu as raison, lui dit Racan.

Et, sans plus de façon, il s'assied, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Éminence, à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la rue Vieille-du-Temple, à l'endroit le plus passant de Paris, ôte d'abord les chausses de dessus, puis celles de dessous, rend celles de dessous à Ivrande, et repasse les siennes. Je suis arrivé dans ce moment-là et j'ai offert à Racan de lui payer à déjeuner ; il a refusé d'abord, en disant qu'il n'était levé si matin que parce qu'il avait une affaire de la plus haute importance à terminer, mais quand il a voulu se rappeler quelle affaire il avait à finir, il n'a jamais pu en venir à bout ; à la fin de notre déjeuner seulement, il s'est frappé tout à coup le front :

– Bon ! dit-il, je me remémore ce que j'avais à faire.

– Et qu'avait-il de si pressant à faire, demanda le cardinal, qui, comme toujours, trouvait le plus grand plaisir au conte de Bois-Robert ?

– Il avait à aller demander des nouvelles de la santé de madame la marquise de Rambouillet, qui, depuis l'accident arrivé au marquis de Pisani, a la fièvre.

– En effet, dit le cardinal, j'ai su par ma nièce qu'elle était fort malade. Vous m'y faites penser, le Bois ; vous prendrez de ses nouvelles de ma part, en passant chez elle.

– Inutile, monseigneur.

– Pourquoi cela, inutile ?

– Parce qu'elle est guérie.

– Guérie, et qui l'a traitée ?

– Voiture.

– Bah ! Il s'est donc fait médecin ?

– Non, monseigneur, mais Votre Éminence va voir qu'il n'est aucunement besoin d'être médecin pour guérir de la fièvre.

– Comment cela ?

– Il ne s'agit que d'avoir deux ours.

– Comment, deux ours ?

– Oui, notre Voiture avait entendu dire, qu'en faisant une grande surprise à une personne qui avait la fièvre, on pouvait guérir cette personne, et il s'en allait par les rues cherchant quelle surprise il pourrait faire à madame de Rambouillet, lorsqu'il rencontra deux montreurs d'ours avec leurs bêtes.

– Oh ! pardieu ! dit-il, voilà mon affaire.

Il prend avec lui les Savoyards et les animaux et conduit le tout à l'hôtel Rambouillet.

La marquise était alors assise près de son feu, protégée par un paravent. Voiture entre à pas de loup, approche deux chaises du paravent et fait monter dessus ses deux ours. Mme de Rambouillet entend souffler derrière elle, se retourne et aperçoit au-dessus de sa tête deux museaux grognants. Elle pensa en mourir de peur, mais la fièvre fut coupée.

– Oh ! la bonne histoire, dit le cardinal. Qu'en pensez-vous, Mulot ?

– Je pense qu'aux yeux de Dieu, tous les moyens sont bons, dit l'aumônier, que le vin rendait tendre à la religion, pourvu que l'on soit en état de grâce avec lui.

– Dieu ! foin du prêcheur, dans quelle mauvaise compagnie met-il Dieu ! avec Voiture, un Savoyard et deux ours, et le tout chez la marquise de Rambouillet.

– Dieu est partout, dit l'aumônier en levant béatiquement les yeux et son verre au ciel. Mais vous, monseigneur, vous ne croyez pas en Dieu.

– Comment, je ne crois pas en Dieu ! dit le cardinal.

– N'allez-vous pas me dire que vous y croyez maintenant, dit l'abbé, fixant sur le cardinal ses petits yeux noirs, illuminés par son nez.

– Mais certainement, que j'y crois.

– Allons donc, dans votre dernière confession, vous m'avez avoué que vous n'y croyiez pas.

– Lafalone ! Le Bois ! s'écria en riant le cardinal, n'allez pas croire un mot de ce que vous dit Mulot, il est tellement ivre qu'il confond ma confession avec son examen de conscience. Avez-vous fini, Lafalone ?

– J'achève, monseigneur.

– Bien ! Aussitôt que vous aurez fini, dites-nous les grâces et laissez-moi libre ; j'ai à charger le Bois d'une commission secrète.

– Et moi, monseigneur, dit le Blois, j'ai une petite pétition à vous présenter.

– Encore un protégé.

– Non, monseigneur, une protégée.

– Le Bois ! le Bois ! tu t'égares, mon ami.

– Oh monseigneur, elle a soixante-dix ans !

– Et que fait ta protégée ?

– Des vers, monseigneur.

– Des vers ?

– Oui, et même de fort beaux. Voulez-vous en entendre ?

– Non pas, cela endormirait Mulot et donnerait une indigestion à Lafalone.

– Quatre seulement.

– Oh quatre, il n'y a pas d'inconvénient.

– Tenez, monseigneur, dit Bois Robert en présentant au cardinal une gravure de Jeanne d'Arc qu'il avait, en entrant, posée sur un fauteuil, voici.

– Mais, dit le cardinal, ceci est une gravure et tu me parles de vers !

– Lisez au dessous de la gravure, monseigneur.

– Ah ! très-bien.

Et le cardinal lut les quatre vers suivants :

Peux-tu bien accorder, vierge du ciel chérie,

La douceur de tes yeux et ce glaive irrité ?

La douceur de mes yeux caresse ma patrie,

Et mon glaive en fureur lui rend sa liberté.

– Tiens, tiens, tiens, fit le cardinal, et il relut les vers une seconde fois. Mais ils sont très-bien ces vers ; ils ont la tournure fière et puissante, de qui sont-ils ?

– Lisez le nom de l'auteur, il est écrit au-dessous, monseigneur.

– Marie Lejars, demoiselle de Gournay.

– Comment ! s'écria le cardinal, ces vers sont de Mlle de Gournay ?

– De Mlle de Gournay, oui, monseigneur.

– De Mlle de Gournay, qui a fait un volume intitulé : *L'Ombre*.

– Qui a fait un volume intitulé : *L'Ombre*.

– Mais c'est justement chez elle que je voulais t'envoyer, le Bois.

– Comme cela se trouve.

– Prends mon carrosse et va me la quérir.

– Le malheureux, fit Mulot, il leur fera tant faire de courses pour ses malheureux poètes, qu'il crèvera les chevaux de monseigneur.

– L'abbé, dit Bois-Robert, si Dieu avait créé les chevaux de monseigneur pour qu'ils se reposassent, il les eût faits chanoines de la Sainte-Chapelle.

– Ah ! pour cette fois, vous en tenez, compère, dit en éclatant de rire Richelieu, tandis que Mulot grommelait, ne trouvant rien à répondre.

– Mais que l'aumônier de monseigneur se rassure !

– Je ne suis pas l'aumônier de monseigneur, hurla Mulot exaspéré.

– La demoiselle de Gournay est là, fit Bois-Robert.

– Comment, la demoiselle de Gournay est là, demanda le cardinal.

– Oui, comme je comptais ce matin solliciter pour elle une faveur de Son Éminence, et que, connaissant la bonté de Son Éminence, j'étais sûr qu'elle me l'accorderait, je lui ai fait dire d'être chez monseigneur entre dix heures et dix heures et demie, de sorte qu'elle doit attendre.

– Le Bois, tu es un homme précieux ; allons, l'abbé, encore un verre de nuits ; allons, Lafalone, encore une cuillerée de ces confitures, et dites vos grâces ; il ne faut pas faire attendre Mlle de Gournay, qui est demoiselle noble et fille d'adoption de Montaigne.

Lafalone croisa béatiquement les mains sur son gros ventre, et les yeux dévotement levés au ciel :

– Seigneur Dieu, dit-il, faites-nous la grâce de bien digérer ce bon déjeuner que nous avons si bien mangé.

C'était ce que le cardinal appelait les grâces de Lafalone.

– Et maintenant, messieurs, dit le cardinal, laissez-moi.

Lafalone et Mulot se levèrent à cette invitation, Lafalone le visage épanoui, Mulot la figure rechignée, et tous deux gagnèrent la porte, Lafalone roulant sur lui-même et disant :

– Décidément, l'on déjeune bien chez Son Éminence.

Mulot, titubant comme un Silène, et balbutiant, les mains levées au ciel :

– Un cardinal qui ne croit pas en Dieu, abomination de la désolation !

Quant à Bois Robert, heureux d'annoncer une bonne nouvelle à sa protégée, il s'était déjà élancé hors du cabinet de Son Éminence.

Le cardinal resta un instant seul ; mais si court que fût cet instant, il lui suffit pour rendre à son visage anguleux, à son front pâle et à son œil pensif leur sévère physionomie.

– La feuille existe, murmura-t-il ; Sully connaît celui qui la tient. Oh ! moi aussi, je le connaîtrai.

Et comme Bois-Robert rentrait tenant la demoiselle de Gournay par la main, le sourire, hôte inusité de cette sombre physionomie, reparut momentanément sur ses lèvres.

XIII

LA DEMOISELLE DE GOURNAY.

La demoiselle de Gournay était, comme nous l'avons dit, une vieille fille, née vers le milieu du seizième siècle ; elle était de Picardie et était de bonne maison.

À l'âge de 19 ans, elle avait lu les *Essais* de Montaigne, et en étant restée émerveillée, elle avait désiré connaître l'auteur.

Justement, sur ces entrefaites, Montaigne était venu à Paris ; aussitôt elle s'enquit de son adresse, l'envoya saluer et lui déclarer l'estime qu'elle faisait de sa personne et de son livre.

Montaigne vint la voir le lendemain, et la trouvant si jeune et si enthousiaste, lui offrit *l'affection et l'alliance de père à fille*, ce qu'elle reçut avec reconnaissance.

À partir de ce jour, elle ajouta au-dessous de sa signature : *Fille d'alliance de Montaigne.*

Elle faisait des vers pas trop mauvais, comme on l'a vu ; mais ces vers la nourrissaient mal, et elle était dans un état voisin de la misère, lorsque Bois-Robert, que l'on nommait le *solliciteur des Muses affligées*, sut sa détresse et résolut de la présenter au cardinal de Richelieu.

Bois-Robert connaissait si bien sa puissance sur le cardinal, qu'il disait :

– Je ne demande pas plus que d'être aussi bien dans l'autre monde avec monseigneur Jésus-Christ que je suis dans celui-ci avec monseigneur le cardinal.

Bois-Robert n'hésita point à conduire sa protégée place Royale, et, par un hasard étrange, il lui donnait rendez-vous, dans le salon d'attente de Son Éminence, le jour même et à l'heure même où le cardinal comptait lui dire de la lui amener.

La pauvre vieille fille se trouvait donc là à point nommé, et semblait, en habile solliciteuse, avoir prévenu les désirs du cardinal.

Ce fut, nous l'avons dit, avec un visage souriant qu'il la reçut, et comme il connaissait son Paris littéraire sur le bout du doigt, il la salua avec un compliment tiré tout entier de vieux mots extraordinaires de son livre de l'*Ombre*.

Mais elle alors, sans se déconcerter.

– Vous riez de la pauvre vieille, dit-elle : mais riez, riez, grand génie ! ne faut-il pas que le monde entier contribue à votre divertissement !

Le cardinal, étonné de cette présence d'esprit et touché de cette humilité, lui fit ses excuses.

Puis, se retournant vers Bois-Robert :

– Voyons, le Bois, dit-il, que veux-tu que nous fassions pour Mlle de Gournay ?

– Ce n'est pas à moi de mettre des bornes à la générosité de Votre Éminence, dit Bois Robert en s'inclinant.

– Eh bien, reprit le cardinal, je lui donne deux cents écus de pension.

C'était beaucoup pour cette, époque-là, et, surtout pour une pauvre vieille fille. Deux cents écus faisaient douze cents livres, et douze cents livres de cette époque en faisaient quatre à cinq mille de la nôtre.

Aussi la demoiselle de Gournay commença-t-elle un geste et une phrase de remercîment ; mais Bois-Robert, qui n'était pas content et qui ne tenait pas le cardinal quitte pour si peu, l'arrêta au milieu de son geste et au premier mot de sa phrase.

– Monseigneur a dit deux cents écus ? dit le Bois.

– Oui, fit le cardinal.

– Bon pour elle, monseigneur, et elle vous en remercie ; mais Mlle de Gournay a des domestiques.

– Ah ! elle a des domestiques ! fit le cardinal.

– Oui, une fille de noblesse ne peut se servir elle-même, monseigneur comprendra cela.

– Je le comprends ; et quels domestiques a Mlle de Gournay ? demanda le cardinal, décidé d'avance, pour se l'acquérir, à faire en faveur de la solliciteuse tout ce que lui demanderait Bois-Robert.

– Elle a Mlle Jamyn, répondit Bois-Robert.

– Oh ! monsieur Bois-Robert, murmura la vieille fille, trouvant que Bois-Robert prenait bien des libertés sur le terrain de la bienveillance du cardinal.

– Laissez-moi faire, laissez-moi faire, dit Bois-Robert : je connais Son Éminence.

– Et qu'est-ce que c'est que Mlle Jamyn ? demanda le cardinal.

– La bâtarde d'Amadis Jamyn, page de Ronsard.

– Je donne cinquante livres par an pour la bâtarde d'Amadis Jamyn, page de Ronsard, répondit le cardinal.

La vieille fit un mouvement pour se lever, mais Bois-Robert la fit rasseoir.

– Bon pour Mlle Jamyn, dit le solliciteur obstiné, et Mlle de Gournay vous remercie en son nom ; mais elle a encore ma mie Piaillon.

– Qu'est-ce que ma mie Piaillon ? demanda le cardinal, tandis que la pauvre Mlle de Gournay faisait à Bois-Robert des gestes désespérés auxquels celui-ci ne paraissait point accorder la moindre attention.

– Ma mie Piaillon ? Votre Éminence ne connaît pas ma mie Piaillon ?

– Non, le Bois, je l'avoue.

– C'est la chatte de Mlle de Gournay.

– Monseigneur, s'écria la vieille fille, excusez, je vous en supplie.

Le cardinal fit un signe de la main pour la rassurer.

– Je donne vingt livres de pension à ma mie Piaillon, à la condition qu'elle aura des tripes.

– Oui, elle en aura, et même des tripes à la mode de Caen, si Votre Éminence l'exige, et Mlle de Gournay vous remercie au nom de ma mie Piaillon, monseigneur, mais...

– Comment, le Bois ? dit le cardinal ne pouvant s'empêcher de rire, il y a un mais ?

– Oui, monseigneur ; *mais* ma mie Piaillon vient de chatonner.

– Oh ! fit la demoiselle de Gournay confuse et joignant les mains.

– Combien de chatons ? demanda le cardinal.

– Cinq !

– Ouais ! fit le cardinal, ma mie Piaillon est bien féconde ; n'importe, le Bois, j'ajoute une pistole pour chaque chaton.

Et maintenant, mademoiselle de Gournay, dit Bois-Robert enchanté, je vous permets de remercier Son Éminence.

– Pas encore, pas encore, dit le cardinal, et ce n'est point à M[lle] de Gournay de me remercier maintenant, tandis que ce sera probablement à moi, au contraire, de la remercier tout a l'heure.

– Bah ! fit Bois-Robert étonné.

– Laisse-nous seuls, le Bois, j'ai une grâce à demander à mademoiselle.

Bois-Robert jeta un regard ébahi sur le cardinal, puis sur M[lle] de Gournay.

– Oui, je vois bien ce qui se passe dans votre esprit, maître drôle, dit le cardinal ; mais si j'entends, le moindre propos sur l'honneur de M[lle] de Gournay venant de vous, vous aurez affaire à moi. Attendez mademoiselle dans le salon.

Bois-Robert salua et sortit ; il ne comprenait absolument rien à ce qui se passait.

Le cardinal s'assura que la porte était bien refermée, et s'approchant de M[lle] de Gournay non moins étonnée que Bois-Robert :

– Oui, mademoiselle, lui dit-il, j'ai une grâce à vous demander.

– Laquelle, monseigneur ? fit la pauvre vieille fille.

– C'est de reporter vos souvenirs en arrière ; cela vous sera facile ; vous devez avoir bonne mémoire, n'est-ce pas ?

– Excellente, monseigneur, si ce n'est pas trop loin.

– Le renseignement que j'ai à vous demander concerne un fait ou plutôt deux faits qui se sont passés du 9 au 11 mai 1610.

Mlle de Gournay fit un soubresaut à cette date, et regarda le cardinal d'un œil qui trahissait l'inquiétude.

– Du 9 au 11 mai, répéta-t-elle, du 9 au 11 mai 1610, c'est-à-dire l'année même où fut assassiné notre pauvre cher roi Henri IV, le bien-aimé.

– Justement, mademoiselle, et le renseignement que j'ai à vous demander est relatif à sa mort.

Mlle de Gournay ne répondit rien, mais son inquiétude parut redoubler.

– Ne vous inquiétez point, mademoiselle, dit Richelieu, l'espèce d'enquête que je vous fais subir ne vous concerne aucunement. Et, bien loin de vous en vouloir, sachez, pour n'en avoir de reconnaissance qu'à vous même, que c'est à votre fidélité aux bons principes, à cette époque, bien plus qu'à la sollicitation de Bois-Robert, que vous devez la faveur, bien au-dessous de votre mérite, que je viens de vous accorder.

– Excusez-moi, monseigneur, dit la pauvre fille toute troublée, mais je n'y comprends rien.

– Deux mots suffiront pour vous mettre au courant : vous avez connu une femme nommée Jeanne le Voyer, dame de Coëtman ?

Cette fois, Mlle de Gournay tressaillit et pâlit visiblement.

– Oui, dit-elle, elle est du même pays que moi, mais d'une trentaine d'années plus jeune, si toutefois elle vit encore.

– Elle vous remit, le 9 ou le 10 mai, elle ne se rappelait plus elle-même le jour précis, une lettre adressée à M. de Sully, mais pour être communiquée au roi Henri IV ?

– Le 10 mai, oui, monseigneur.

– Vous savez ce que contenait cette lettre ?

– C'était un avis au roi qu'il devait être assassiné.

– La lettre nommait les auteurs du complot ?

– Oui, monseigneur, dit la demoiselle de Gournay toute tremblante.

– Vous vous rappelez les personnes dénoncées par la dame de Coëtman ?

– Je me les rappelle.

– Voulez-vous me dire leurs noms ?

– C'est bien grave, ce que vous me demandez là, monseigneur !

– Vous avez raison ; je vais vous les nommer ; vous vous contenterez de répondre oui ou non par un signe de tête. Les personnes dénoncées par Mme de Coëtman étaient : la reine-mère, Marie de Médicis, le maréchal d'Ancre et le duc d'Épernon ?

La demoiselle de Gournay, plus morte que vive, fit de la tête un signe affirmatif.

– Cette lettre, continua le cardinal, vous la remîtes à M. de Sully, qui eut l'immense tort de ne pas la montrer au roi et vous la rendit, se contentant de lui en parler.

– Tout cela est parfaitement exact, monseigneur, dit Mlle de Gournay.

– Cette lettre, vous l'avez gardée ?

– Oui, monseigneur ; car deux personnes seulement avaient le droit de me la réclamer ; le duc de Sully, auquel elle était adressée, et la dame de Coëtman qui l'avait écrite.

– Vous n'avez jamais entendu reparler de M. de Sully ?

– Non, monseigneur.

– Ni de la dame de Coëtman ?

– J'ai appris qu'elle avait été arrêtée le 13 ; je ne l'ai pas revue depuis, et ne sais si elle est morte ou vivante.

– Donc vous avez cette lettre ?

– Oui, monseigneur.

– Eh bien, la grâce que j'ai à vous demander, ma chère demoiselle, c'est de me la remettre.

– Impossible, monseigneur, dit Mlle de Gournay avec une fermeté dont un instant auparavant on l'eût crue incapable.

– Pourquoi cela ?

– Parce que, comme j'avais l'honneur de le dire, il n'y a qu'un instant, à Votre Éminence, deux personnes seulement ont le droit de me réclamer cette lettre ; la dame de Coëtman, qui a été accusée de complicité dans cette sombre et douloureuse affaire et à qui elle peut servir de justification, et M. le duc de Sully.

– La dame de Coëtman n'a pas besoin, à l'heure qu'il est, de justification, attendu qu'elle est morte cette nuit, entre une heure et deux heures, au couvent des Filles repenties.

– Dieu ait son âme ! dit Mlle de Gournay en se signant, ce fut une martyre.

– Et quant au duc de Sully, continua le cardinal, s’étant si peu soucié de la lettre depuis dix-huit ans, il est probable qu’il ne s’en soucie pas davantage aujourd’hui.

Mlle de Gournay secoua la tête.

– Je ne puis rien faire qu’avec la permission de M. de Sully, dit-elle, surtout la dame de Coëtman n’étant plus de ce monde.

– Et cependant, dit Richelieu, si je mettais les grâces que je vous ai accordées au prix de cette lettre.

Mlle de Gournay se leva avec une dignité suprême.

– Monseigneur, dit-elle, je suis fille de noblesse et, par conséquent gentilfemme, comme vous êtes gentilhomme… Je mourrai de faim s’il le faut, mais ne ferai point une chose que me reprocherait ma conscience.

– Vous ne mourrez pas de faim, noble fille, et votre conscience ne vous reprochera rien, dit le cardinal avec une visible satisfaction de voir tant de loyauté dans une pauvre faiseuse de livres ; j’ai promesse de M. de Sully de vous donner cette permission, et vous allez aller vous-même à l’hôtel de Sully avec mon capitaine des gardes, pour la lui demander.

Puis, appelant à la fois Cavois et Bois-Robert, qui entrèrent chacun par une porte :

– Cavois, dit-il, vous allez conduire de ma part et dans mon carrosse Mlle de Gournay chez M. le duc de Sully ; vous ferez en sorte, en me nommant, qu’elle soit introduite sans attendre ; puis l’accompagnerez, en carrosse toujours, jusque chez elle, et là elle vous remettra une lettre que vous ne rendrez qu’à moi.

Puis s’adressant à Bois Robert :

– Le Bois, ajouta-t-il, je double la pension de la demoiselle de Gournay, de la bâtarde d’Amadis Jamyn, de ma mie Piaillon et des chatons : est-ce bien cela, et n’ai-je oublié personne ?

– Non, monseigneur, dit Bois-Robert au comble de la joie.

– Vous vous entendrez avec mon trésorier, afin que cette pension courre du 1er janvier de l'année 1628.

– Ah ! monseigneur, s'écria Mlle de Gournay saisissant la main de Richelieu pour la lui baiser.

– C'est à moi de baiser la vôtre, mademoiselle, dit le cardinal.

– Monseigneur, monseigneur, fit Mlle de Gournay essayant de retirer sa main, à une vieille fille de mon âge !

– Main loyale vaut bien jeune main, dit le cardinal.

Et il baisa la main de Mlle de Gournay aussi respectueusement que si elle n'eût eu que 25 ans.

Mlle de Gournay sortit par une porte avec Cavois, et Bois-Robert par l'autre.

XIV

LE RAPPORT DE SOUSCARRIÈRES.

Resté seul, le cardinal appela son secrétaire Charpentier et lui demanda sa correspondance du jour. Elle contenait trois lettres importantes :

Une de Beautru, l'ambassadeur, ou plutôt l'envoyé en Espagne, car jamais Beautru ne fut ambassadeur en titre ; sa position de demi-bouffon à la cour, nous dirions d'homme d'esprit si nous ne craignions pas d'être impertinent pour la haute diplomatie, ne permettant pas qu'on lui donnât le titre d'ambassadeur.

La seconde, de La Saladie, envoyé extraordinaire en Piémont, à Mantoue, à Venise et à Rome.

La troisième de Charnassé, envoyé de confiance en Allemagne et chargé d'une mission secrète pour Gustave-Adolphe.

Peut-être Beautru n'avait-il été choisi, par Mgr de Richelieu, que parce qu'il était un des grands ennemis de M. d'Épernon ; s'étant permis quelques plaisanteries sur le duc, le duc le fit prendre par les Simon, déjà mentionnés, on s'en souviendra, par Latil comme des donneurs d'étrivières : encore mal remis de cet accident, et les reins endoloris, il vint faire visite à la reine-mère, s'appuyant sur une canne.

– Avez-vous donc la goutte, monsieur de Beautru, lui demanda la reine-mère, que vous êtes obligé de vous appuyer sur un bâton ?

– Madame, répondit le prince de Guéménée, Beautru n'a pas la goutte, mais il porte le bâton comme saint Laurent porte son gril, pour montrer l'instrument de son martyre.

Étant en province, le juge d'une petite ville l'importunait si souvent qu'il avait ordonné à son valet de ne plus le laisser entrer ; le juge se présente ; malgré la défense, le valet l'annonce.

– Ne t'ai-je pas ordonné, drôle, de trouver un prétexte pour me débarrasser de lui ?

– Par ma foi oui, vous m'avez dit cela, mais je ne sais que lui dire.

– Dis-lui que je suis au lit, pardieu !

Le valet sort et rentre.

– Monsieur, il dit qu'il attendra que vous soyez levé.

– Dis-lui que je suis malade, alors.

Le valet sort et rentre :

– Monsieur, il dit qu'il vous enseignera une recette.

– Dis-lui que je suis à l'extrémité.

Le valet sort et rentre.

– Monsieur, il dit qu'il veut vous faire ses adieux.

– Dis-lui que je suis mort.

Le valet sort et rentre.

– Monsieur, il dit qu'il veut vous jeter de l'eau bénite.

– Alors, fais-le entrer, dit Beautru avec un soupir ; je n'aurais jamais cru trouver un homme plus entêté que moi.

Une des choses qui le recommandaient au cardinal, c'était d'abord son honnêteté. Le cardinal disait de lui : « J'aime mieux la conscience de Beautru, qu'on appelle un bouffon, que celle de deux cardinaux de Bérulle. » Ce qui le recommandait encore au cardinal c'était son souverain mépris pour Rome, qu'il appelait une chemise apostolique ; le cardinal lui communiqua un jour une promotion de dix cardinaux nommés par Urbain XIII, et dont le dernier s'appelait *Fachinetti.*

– Je n'en vois que neuf, dit Beautru.

– Bon ! et Fachinetti, dit le cardinal ?

– Excusez-moi, monseigneur, répondit Beautru, je croyais que c'était le titre des neuf autres.

Beautru écrivait que l'Espagne n'avait point paru prendre sa mission au sérieux. Le comte-duc Olivarès l'avait conduit voir le poulailler du roi qui était bien tenu, et lui avait dit qu'il ne doutait point que, dès que S. M. Philippe IV saurait son arrivée, il ne lui envoyât *della gallos,* ce qui en espagnol faisait un jeu de mots médiocrement poli pour la France. Il ajoutait qu'il invitait le cardinal à ne voir dans toutes les propositions que ferait l'Espagne, qu'un moyen de gagner du temps, le cabinet de Madrid étant lié par un traité avec Charles-Emmanuel pour l'aider à prendre le Montferrat, quitte à le partager avec lui quand il serait pris. Il recommandait surtout à son Éminence de se défier de plus en plus de Fargis qui appartenait de corps et d'âme – Beautru mettait l'âme en doute, – mais tout au moins de corps, à la reine mère, et qui ne faisait rien que sur les notes de sa femme, lesquelles n'étaient rien autre chose que les instructions de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche.

Richelieu, après avoir lu la dépêche de Beautru, fit un imperceptible mouvement d'épaule et murmura :

– J'aimerais mieux la paix, mais je suis prêt à la guerre.

La dépêche de La Saladie était plus explicite encore.

Le duc Charles-Emmanuel, auquel Richelieu faisait offrir, s'il voulait renoncer à ses prétentions sur le Montferrat et sur Mantoue, la ville de Trin, avec douze mille écus de rente en terres souveraines, avait refusé et avait tout simplement répondu qu'il aimait autant Cazal que Trin, et que Cazal serait pris avant que les troupes du roi fussent à Lyon.

À l'arrivée de La Saladie à Mantoue, le nouveau duc qui commençait à désespérer, avait repris courage, mais il ajoutait qu'il fallait renoncer au premier plan, qui était de faire débarquer le duc de Guise avec 7,000 hommes à Gênes, les Espagnols gardant tous les passages de Gênes dans le Montferrat. Le roi devait donc se contenter de forcer le pas de Suze, position bien défendue, mais non imprenable.

Après avoir vu le duc de Savoie et le duc de Mantoue, La Saladie annonçait qu'il partait pour Venise.

Richelieu prit son cahier de notes et écrivit :

« Rappeler le chevalier Marini, notre ambassadeur à Turin en lui ordonnant d'annoncer à Charles Emmanuel que le roi le regarde comme un ennemi éclairé. »

Charnassé, dans l'intelligence duquel le cardinal avait d'ailleurs la plus grande confiance, était parti longtemps avant les deux autres, devant passer avant d'arriver en Suède, par Constantinople et la Russie. M. de Charnassé, sous le poids d'une grande douleur, venant de perdre une femme qu'il adorait, avait sollicité du cardinal, cette mission, qui l'éloignait de Paris. Il avait traversé Constantinople, la Russie, et était arrivé près de Gustave.

La lettre du baron n'était qu'un long panégyrique du roi de Suède, qu'il présentait à Richelieu comme le seul homme capable d'arrêter le progrès des armes impériales en Allemagne, si les protestants voulaient signer une ligue avec lui.

Richelieu réfléchit un instant, puis comme s'il rompait avec un dernier scrupule :

– Bon, fit-il, le pape dira ce qu'il voudra : au bout du compte, je suis cardinal, et il ne peut me décardinaliser ; mais la gloire et la grandeur de la France avant tout !

Et tirant un papier à lui, il écrivit :

– Exhorter le roi Gustave dès qu'il en aura fini avec les Russes à passer en Allemagne au secours de ceux de sa religion, dont Ferdinand méditait la perte.

« Promettre au roi Gustave que Richelieu lui fournira une grosse somme d'argent, s'il seconde sa politique, et laisser espérer que le roi de France attaquera en même temps la Lorraine pour faire une diversion. »

Le cardinal, comme on le voit, n'oubliait pas la lettre en chiffres que, huit jours auparavant, Rossignol avait déchiffrée.

Enfin le cardinal ajoutait :

« Si l'entreprise du roi de Suède commence bien et promet un bon succès, le roi de France ne gardera plus aucun ménagement à l'endroit de la maison d'Autriche. »

« La lettre pour le chevalier Marini et la dépêche pour Charnassé partiront le jour même.

Le cardinal en était là de son travail diplomatique, lorsque Cavois rentra, lui rapportant la lettre de Mme de Coëtman, dont M. de Sully avait donné décharge à Mlle de Gournay.

Elle était conçue en ces termes :

« Au roi Henri IV, Majesté très-aimée !

« Prière instante au nom de la France, au nom de son intérêt, au nom de sa vie de faire arrêter un homme nommé François Ravaillac, connu partout sous le nom de *Tueur du Roi*, qui

m'a avoué à moi-même son dessein horrible, et que l'on dit, j'ose à peine le répéter, poussé à ce parricide par la reine, par le maréchal d'Ancre et par le duc d'Épernon.

« Trois lettres étant écrites par moi, la très humble servante de Sa Majesté, à la reine et étant restées sans réponse, je m'adresse au roi et prie M. le duc de Sully, que je crois le meilleur ami de Sa Majesté, et même je l'adjure au besoin de mettre cette lettre sous les yeux du roi dont je suis la très-humble sujette et servante,

« JEANNE LEVOYER, dame de COËTMAN. »

Richelieu fit un signe de satisfaction, indiquant que la lettre était bien telle qu'il la désirait ; et ouvrant le tiroir secret dans lequel était le fil correspondant à la chambre de sa nièce, après avoir hésité s'il n'appellerait point celle-ci, il referma le tiroir, s'apercevant que Cavois se tenait debout devant lui et paraissait avoir encore quelque chose à lui dire.

– Eh bien, Cavois, que veux-tu encore, importun ? lui demanda-t-il de ce ton auquel ses familiers ne se trompaient point, et qu'il prenait lorsqu'il était de belle humeur.

– Éminence, c'est M. de Souscarrières qui vous fait tenir son premier rapport.

– Ah ! c'est vrai ! va prendre le premier rapport de M. de Souscarrières et apporte-le moi.

Cavois sortit.

Le cardinal, comme si l'annonce de Cavois lui eût rappelé un souvenir oublié, se leva, alla à la porte de communication donnant chez Marion Delorme, l'ouvrit et ramassa le billet qui gisait sur le plancher.

Il contenait le renseignement suivant :

« Venu une seule fois, depuis huit jours, chez Mme de La Montagne : on le croit amoureux d'une demoiselle de la reine, nommée Isabelle de Lautrec. »

– Ah ! ah ! fit le duc, la fille du baron ; François de Lautrec, qui est près du duc de Réthellois, à Mantoue !

Et il écrivit en note :

« Donner ordre au baron de Lautrec de rappeler sa fille près de lui. »

Puis se parlant à lui-même :

– Comme mon intention est d'envoyer le comte de Moret faire la guerre en Italie, murmura-t-il, il ira de grand cœur, ne fût-ce que pour se rapprocher de sa bien-aimée.

Comme il achevait de prendre cette note, Cavois entra et lui remit un papier sous enveloppe aux armes de Bellegarde.

Le cardinal déchira, l'enveloppe, déplia le papier et lut :

Rapport du sieur Michel, dit Souscarrières, à Son Éminence le cardinal de Richelieu.

« Hier, 13 décembre, premier jour de l'exercice du sieur Michel, dit Souscarrières ?

« M. Mirabel, ambassadeur d'Espagne, a pris une chaise rue Saint-Sulpice, et s'est fait conduire chez le joaillier Lopez, où il était rendu à onze heures du matin.

« Vers la même heure, Mme de Fargis prenait une chaise à la rue des Poulies et se faisait, de son côté, conduire chez Lopez.

« Un des porteurs a vu l'ambassadeur d'Espagne causer avec la dame de la reine et lui remettre un billet.

« À midi, M. le cardinal de Bérulle a pris une chaise, quai des Galeries du Louvre, et s'est fait conduire chez M. le duc

de Bellegarde et chez le maréchal de Bassompierre. Par mes relations dans la maison de M. de Bellegarde, dont on s'obstine à me croire le fils, j'ai su qu'il était question d'un conseil secret aux Tuileries, à l'endroit de la guerre du Piémont. À ce conseil seront convoqués M. de Guise et M. de Marillac. M. le cardinal sera averti du jour. »

– Ah ! ah ! fit le cardinal, je me doutais bien que ce drôle-là ne me serait pas inutile.

« Mme Bellier, femme de chambre de la reine, a pris vers deux heures une chaise et s'est fait conduire chez Michel Dauze, apothicaire de la reine, lequel a pris une chaise à son tour, la nuit venue, et s'est fait conduire au Louvre.

– Bon, murmura Richelieu, la reine régnante voudrait-elle avoir son Vauthier comme la reine-mère ? nous la surveillerons.

Puis, sur son cahier de notes il écrivit :

« Acheter Mme Bellier, femme de chambre de la reine, et Patrocle, écuyer de la petite écurie, son amant. »

« Hier, vers huit heures du soir, S. M. la reine-mère a pris une chaise et s'est fait conduire chez la présidente de Verdun, où se faisait conduire, de son côté, un astrologue nommé le *Censuré*. L'entretien a duré une heure ; le Censuré est sorti regardant à la lueur de la lanterne de la chaise une très Belle bague de diamant, cadeau qui, selon toute probabilité, lui venait de S. M. la reine-mère. On ignore le sujet de la conversation.

« Hier soir, M. le comte de Moret a pris une chaise rue Sainte-Avoie et s'est fait conduire à l'hôtel Longueville, où il y avait grande réunion, et où se sont fait conduire, également en chaise, M. d'Orléans, le duc de Montmorency, Mme de Fargis...

« En sortant, Mme de Fargis a, dans le vestibule, échangé quelques mots avec M. le comte de Moret. On n'a entendu que ceux qui ont paru satisfaire également M. le comte de Moret et

Mme de Fargis, car Mme de Fargis s'est éloignée en riant et M. le comte de Moret en chantant.

– Tout cela est excellent, murmura le cardinal, continuons.

« Hier, entre onze heures et minuit, M. le cardinal de Richelieu, déguisé en capucin…

– Ah ! ah ! fit le cardinal en s'interrompant.

– Puis il reprit ? avec une curiosité croissante :

– Déguisé en capucin, a pris une chaise rue Royale, et s'est fait conduire rue de l'Homme Armé, à l'hôtellerie de la *Barbe peinte*.

– Hum ! fit le cardinal.

« À l'hôtellerie de la *Barbe peinte*, où il est resté jusqu'à une heure et demie dans la chambre d'Étienne Latil ; à une heure et demie, Son Éminence est descendue et a donné l'ordre de la conduire rue des Postes, au couvent des filles repenties. »

– Diable ! diable ! »

Puis, la curiosité le poussant :

« Là il s'est fait ouvrir les portes par la sœur tourière, a fait lever la supérieure, s'est fait conduire par elle à la loge de la dame de Coëtman ; après un quart d'heure de conversation, à travers la lucarne grillée de cette loge, il a appelé ses deux porteurs et leur a ordonné de pratiquer dans la muraille une ouverture par laquelle la dame de Coëtman pût passer ; une demi-heure après, l'ordre de Son Éminence était exécuté. »

Le cardinal s'arrêta un instant comme pour réfléchir, et continua :

« Comme à sa sortie de la loge, la dame de Coëtman était à peu près nue, Mgr le cardinal l'enveloppa dans sa robe, et restant nu tête et en habit noir, la fit déposer dans la chambre de la

supérieure, près d’un grand feu, où la dame de Coëtman se réchauffa et reprit des forces. À trois heures, monseigneur envoya chercher une seconde chaise pour la dame de Coëtman, et la conduisit chez le baigneur Nollet, en face le pont Notre-Dame, où il donna quelques ordres, continuant seul son chemin.

– Allons ! allons ! murmura le cardinal, le drôle est habile, tant mieux, tant mieux ; continuons :

« À cinq heures-moins un quart, Son Éminence est rentrée chez elle, place Royale, et à cinq heures et quelques minutes, ayant changé de costume, elle est remontée, en chaise avec son costume ordinaire, et s’est fait conduire à l’hôtel Sully, où elle est restée une demi-heure à peu près ; vers six heures un quart, elle rentrait place Royale.

« Dix minutes après sa rentrée, Mme de Combalet prenait une chaise à son tour, se faisait conduire chez le baigneur Nollet, et après y être restée une heure à peu près, ramenait, vers les huit heures du matin, chez elle, la dame de Coëtman habillée en carmélite.

« Tel est le rapport que le sieur Michel, dit Souscarrières, a l’honneur de soumettre à Son Éminence, lui affirmant l’exactitude des faits qui y sont consignés.

« Et a signé : « MICHEL, dit SOUSCARRIÈRES. »

– Ah ! pardieu, s’écria le cardinal, voilà par ma foi, un adroit coquin. Cavois ! Cavois !

Le capitaine des gardes entra :

– Monseigneur ?

– L’homme qui a apporté ce papier est-il encore là ? demanda le cardinal.

– Monseigneur, répondit Cavois, si je ne me trompe, c’est M. Souscarrières lui-même.

– Fais-le entrer, mon cher Cavois, fais-le entrer.

Comme si le seigneur de Souscarrières n'eût attendu que cette autorisation, il parut sur le seuil de la porte du cabinet, vêtu d'un costume sombre, mais élégant néanmoins ; il fit une profonde révérence au cardinal.

– Venez ici, monsieur Michel, lui dit Son Éminence.

– Me voici, monseigneur, dit Souscarrières.

– Je ne m'étais pas trompé en vous donnant ma confiance, vous êtes un homme habile.

– Si monseigneur est content de moi, je serai en même temps un homme heureux.

– Très-content ; seulement, je n'aime pas les énigmes, n'ayant pas le temps de les deviner. Comment se fait-il que tous les détails qui me sont personnels soient venus aussi exactement à votre connaissance ?

– Monseigneur, répondit Souscarrières avec un sourire dans lequel on pouvait voir briller le contentement de lui-même, je me suis douté que Votre Éminence voudrait tâter en personne du nouveau mode de locomotion qu'il venait d'autoriser.

– Eh bien ?

– Eh bien, monseigneur, je me suis embusqué rue Royale, et j'ai reconnu Son Éminence.

– Après ?

– Après, monseigneur ; le plus grand des porteurs, celui qui a frappé à la porte du couvent, qui a porté la dame de Coëtman près du feu, qui a été chercher la chaise à porteurs fermée à clef, c'était moi.

– Ah ! ma foi, fit le cardinal, vous m'en direz tant !

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :
http://www.ebooksgratuits.com/

—

Juillet 2011

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : EmmanuelleL, Jean-Marc, YvetteT, Coolmicro